This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

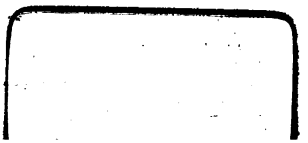

G

LES DÉ
DES
PAIS-

LES DÉLICES DES PAYS-BAS, OU DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES XVII. PROVINCES *BELGIQUES.*

Sixieme Édition, revue, corrigée, & conſidérablement augmentée de Remarques curieuſes & intéreſſantes.

TOME TROISIEME,

Contenant partie du Comté de Flandres, la Flandre Impériale, la Flandre Hollandoiſe, la Flandre Françoiſe, le Comté de Hainaut, & le Cambreſis.

A LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Pere, Imprimeur de S. A. & Libraire.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Permiſſion.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

LES DÉLICES DES PAYS-BAS.

LA CHÂTELLENIE DE COURTRAY.

Elle comprend 60 Bourgs ou Villages, la plupart très-considérables, divisés en cinq Quartiers, qu'on nomme les Verges de Menin, de Harlebeeck, de Thielt & Deinse, & les treize Paroisses. Le Grand-Bailli est le premier Juge

CHÂTELL. DE COURTRAY.

de cette Châtellenie, ayant pour ſon aſſiſtance quatre Conſeillers, qu'on nomme *Hooftpunters;* & il y a encore un Bailli pour les cauſes criminelles.

La Verge de Harlebeeck comprend douze beaux Villages, outre le Bourg de ce nom, ſitué à trois quarts de lieue de Courtray. C'eſt une des plus anciennes Vicomtés de la Flandre. Son Egliſe Collégiale eſt dédiée au Sauveur; Baudouin de Lille, Comte de Flandres, fonda l'an 1063, ce riche Chapitre, compoſé d'un Prévôt, d'un Doyen, d'un Chantre & de douze Chanoines, parmi leſquels on compte l'Evêque de Tournay. Environ l'an 1610, il fut projetté de transférer ce Chapitre à Malines, & de l'incorporer avec celui de Saint-Rombaut; mais les Etats de Flandres s'y oppoſerent. Il y a auſſi un petit Couvent d'Hoſpitalieres.

Entre les Villages qu'on vient de nommer, on remarque celui d'Engelmunſter, qui eſt une Baronnie, appartenante à la Famille de Plotho. Le Château étoit autrefois bien fortifié. François de la Noue, ſurnommé *Bras de fer*, Calviniſte François, un des plus fameux partiſans des Rebelles, l'avoit aſſiégé

par ordre du Prince d'Orange en 1580; mais il y fut battu & fait priſonnier par le Marquis de Risbourg, qui le fit mener au Prince de Parme, Gouverneur du Pays. Les Eſpagnols voulurent le faire mourir à cauſe des cruautés qu'il avoit commiſes contre eux en pluſieurs rencontres; mais les Hollandois le réclamerent, & le firent échanger contre le Comte d'Egmont, qu'il avoit fait lui-même priſonnier dans la Ville de Ninove, & il paya encore 100000 écus pour ſa rançon, ſous la caution du Duc de Lorraine. On l'appelloit *Bras de fer*, à cauſe qu'ayant eu le bras gauche caſſé d'un coup de mouſquet au ſiege de Fontenay, en Poitou, en 1570, il fut obligé d'en porter un de fer. CHÂTELL. DE COURTRAY.

Thielt eſt un autre Bourg ſitué ſous cette Châtellenie, à quatre lieues de Courtray. Sa Verge comprend dix-neuf Villages. Joſſe Raveſtein, Docteur de Louvain, qui avoit aſſiſté au Concile de Trente; Pierre Simons, Evêque d'Ypres, & pluſieurs autres ſavants hommes étoient nés dans le Bourg de Thielt. Ce fameux Barbier de Louis XI, qui ſe faiſoit appeller en France Olivier *le Dain*, & dont le vrai nom étoit Olivier

CHÂTELL. DE COURTRAY.

le Diable, étoit ſorti de ce Bourg : il devint, par la faveur de ce Roi, un des plus riches Seigneurs de France ; mais il finit malheureuſement par être pendu ſous le regne ſuivant, en 1484, victime immolée à la jalouſie des Grands, & à la haine du Peuple.

Deinſe dépend auſſi de cette Châtellenie ; elle eſt ſituée ſur la riviere de Lis, ſur la route de Gand à Courtray. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Notre-Dame, & on y voit un Couvent d'Hoſpitalieres. Philippe IV, Roi d'Eſpagne, érigea, en 1625, Deinſe en Marquiſat, en faveur de Dom Diégo de Mexia de Guſman, Lieutenant-Général & Colonel d'un Terce Eſpagnol ; mais celui-ci ayant été rappellé en Eſpagne, & créé Marquis de Leganez, Conſeiller d'Etat, &c. vendit, l'an 1632, la Terre de Deinſe à Florent de Mérode, Baron de Duffel, dont les héritiers la poſſedent préſentement. Du temps de Guillaume III, Deinſe étoit regardé comme une Place conſidérable. En 1695, ce Prince y envoya un Brigadier nommé d'Oſtavel, avec un Régiment Ecoſſois & quelques autres Troupes ; mais à la premiere approche de l'armée

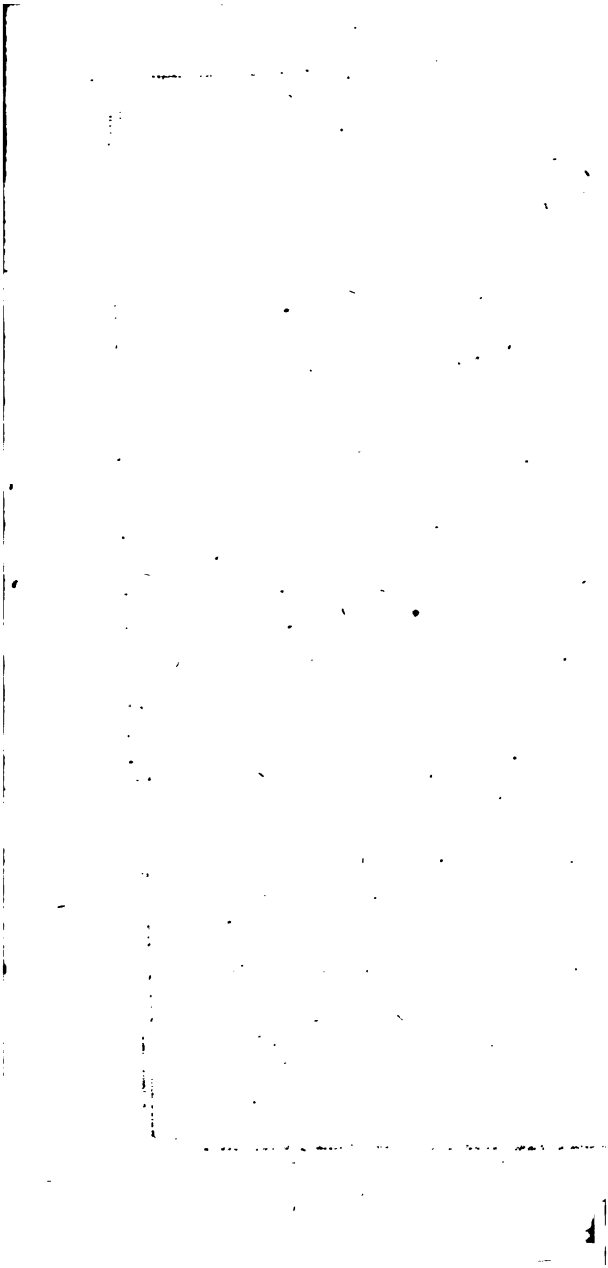

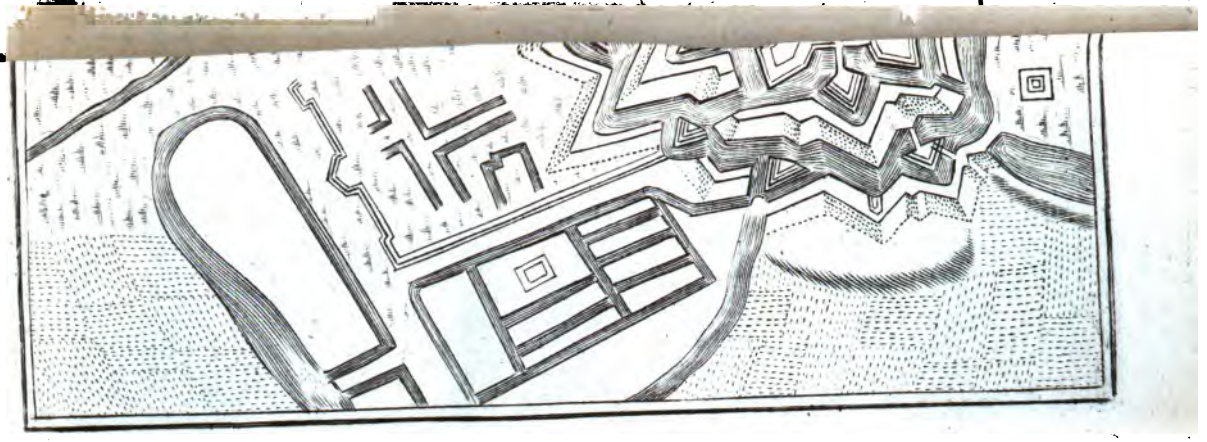

Françoiſe, il ſe rendit priſonnier de guerre, ſans avoir été attaqué. Guillaume lui fit faire ſon procès, & il fut caſſé avec infamie; & les autres Officiers qui avoient conſenti à la reddition de la Place, punis à proportion.

CHÂTELL. DE COURTRAY.

LA VILLE D'OUDENARDE.

ON la nomme en Latin *Aldenarda*, & eſt ſituée ſur l'Eſcaut, entre Tournay & Gand, à ſept lieues de la premiere, & à cinq de l'autre. On ſoutient qu'elle fut commencée par les Goths, environ l'an 411, lorſqu'ils entrerent dans les Gaules. Elle eſt dans une vallée, ayant à cent pas de ſes foſſés la montagne dite *Kerſelaerberg*, d'où on découvre la Ville. La manufacture de tapiſſerie de haute-lice l'a rendue célebre par toute l'Europe.

L'Eſcaut y fait le partage des deux Paroiſſes, dont l'une de Ste. Walburge eſt en même-temps Chapelle Royale; l'autre eſt celle de Pamele. Il y avoit autrefois dans la premiere quatre Curés ou Perſonnats, à la nomination du Sou-

OUDE-NARDE.

verain ; à préſent il n'y a plus q Curé, avec trois Vicaires. Du temp la révolte des Hollandois, quelques belles s'étant rendus maîtres d'Ou narde, le 4 Octobre 1572, tueren Grand-Bailli Joſſe de Cortewille ; ayant lié & garotté les quatre Cu avec celui de Pamele, (Maîtres I van Coye, & Pierre van den Eyn Licenciés en Théologie ; Jean van I cle, Jacques de Deckere, & Jean Opſtal,) ils les noyerent dans l'Eſc Ils ſont enterrés dans l'Egliſe de Sai Walburge, devant le grand Autel, révérés comme Martyrs.

Les Communautés Religieuſes d'O denarde ſont, le College des Jéſuite les Couvents des Récollets & des C pucins, les Chanoineſſes Régulieres d Sion & de la Madelaine, les Sœur Griſes & Noires, les Hoſpitalieres d l'Abbaye de Magdendael, Religieuſe de l'Ordre de Cîteaux, qui y fut tranſ-férée du Village de Flobecq, l'an 1253, en Janvier.

On y voit cinq portes, & pluſieurs beaux édifices ; l'Hôtel-de-Ville, qui eſt d'une belle ſtructure, fut bâtie en 1626 : une belle fontaine, avec un grand

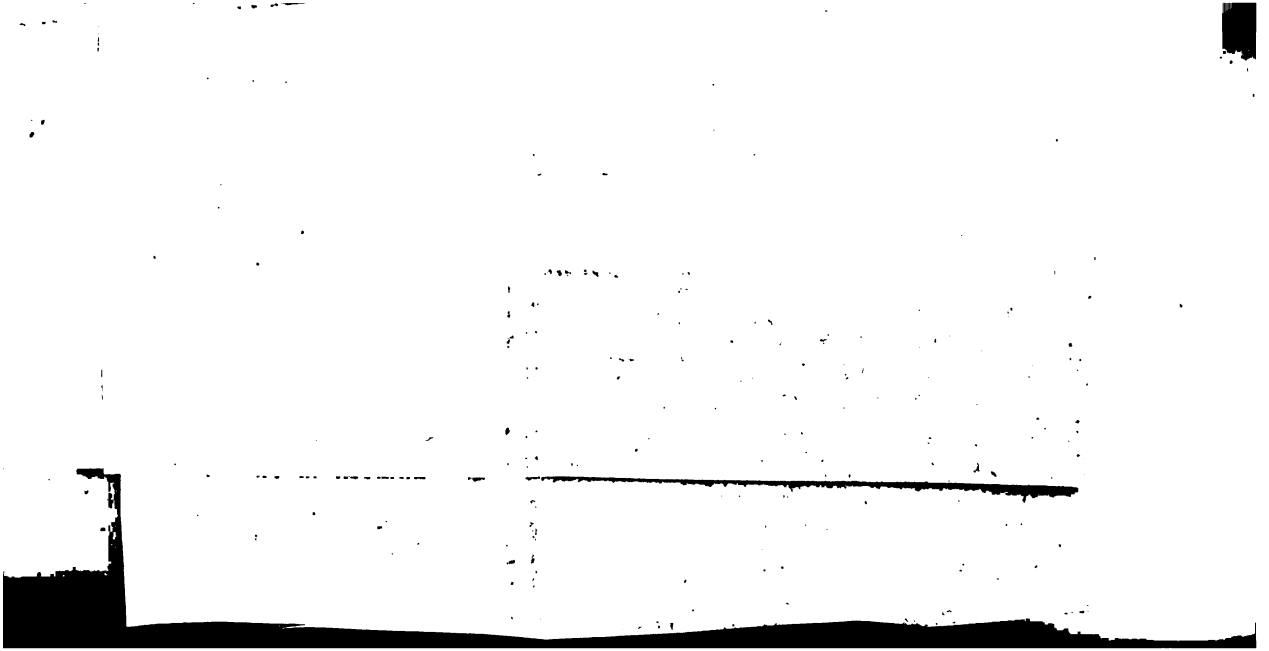

baſſin, en fait l'ornement; les François l'ont fait conſtruire l'an 1670, lorſqu'ils y étoient maîtres. Il y a dans la Ville deux Juriſdictions différentes, partagées par l'Eſcaut; celle du Magiſtrat eſt compoſée d'un Grand-Bailli, d'un Bourguemeſtre, de huit Echevins, & trois Penſionnaires; l'autre eſt du Baron de Pamele. C'étoit autrefois une Famille illuſtre du nom de *Paemele*, qui y avoit un château très-ancien, & fortifié pour ſa demeure; mais à préſent Paemele appartient au Baron de Rouvroy. La Châtellenie d'Oudenarde comprend vingt-neuf Villages, & pluſieurs belles Seigneuries. OUDENARDE.

Marguerite, Ducheſſe de Parme, & Gouvernante des Pays-Bas, naquit en cette Ville l'an 1521. Elle étoit fille naturelle de l'Empereur Charles-Quint & de Marguerite van Genſte, Demoiſelle Flamande. Ce fut en faveur de cette naiſſance qu'Alexandre Farneſe, ſon fils, l'exempta du pillage, lorſqu'il la remit ſous l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne. François de la Noue, Calviniſte François, l'avoit ſi bien fortifiée, qu'il l'appelloit la petite La Rochelle; le Colonel Fréderic du Bourg l'avoit vaillam-

OUDE-NARDE.

ment défendue contre les Eſpagnols pendant trois mois, & il ne ſe rendit que faute de ſecours.

Oudenarde fut priſe par les François, ſous le Duc d'Orléans, l'an 1658, puis rendue au Roi d'Eſpagne par le Traité des Pyrénées. La guerre s'étant rallumée, elle fut repriſe par les François en 1667, après trois jours d'attaque, & ils la retinrent par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Le Prince d'Orange la vint aſſiéger en 1674, après la bataille de Senef. Le Prince de Condé s'avança pour la ſecourir; & comme ſon armée étoit fort fatiguée, le Prince d'Orange & les Eſpagnols voulurent ſortir de leurs lignes pour l'aller combattre; mais le Comte de Souches, qui commandoit les Allemands, ne voulut jamais y conſentir, & dès le lendemain il alla ſe poſter avec ſes Troupes à une lieue de là; ce qui donna le temps aux François d'y faire entrer tout le ſecours néceſſaire, & le Prince fut obligé de lever le ſiege. Quatre ans après, elle fut enfin rendue au Roi d'Eſpagne par le Traité de Nimegue.

Le 24 & le 25 Mars 1684, elle éprouva les fureurs de la guerre par un

bombardement, qui en renverſa plus de la moitié, avec la plus grande partie des Egliſes. Le Gouverneur Baron de Courrieres obligea cependant les François, qui l'attaquoient avec un corps de 12000 hommes, ſous le Maréchal d'Humieres & le Baron de Quincy, de ſe retirer avec perte. OUDENARDE.

On voit dans ſes environs deux belles Abbayes, Eenhaeme & Petegem. La premiere, qui eſt ſous l'Archevêché de Malines, eſt ſur l'Eſcaut, à une petite lieue d'Oudenarde; elle eſt dédiée au Sauveur, & a été fondée en 1063, par Baudouin de Lille, Comte de Flandres, pour des Religieux de l'Ordre de St. Benoît, qui doivent faire preuves de nobleſſe. C'eſt une Abbaye Conſiſtoriale, ou dépendante immédiatement du St. Siege.

L'autre eſt de Religieuſes de l'Ordre de Ste. Claire, ſituée à Pétegem, ſous l'Evêché de Gand. Elle a été fondée en 1286, par Iſabelle de Namur, femme de Guy de Dampierre, Comte de Flandres.

Au Village de Heyne, il y a un petit Chapitre de Chanoines, à la collation de l'Evêque de Gand; & au Vil-

OUDE-NARDE.

lage d'Elſeghem, un petit Prieuré de Chanoines Réguliers. L'action déteſtable d'un Religieux, qui tua de ſang froid ſon Prieur, le 2 Janvier 1736, cauſa la ruine totale de ce Prieuré; ce malheureux fut condamné par Sentence de l'Evêque d'Ypres, donnée à Gand le 17 Juin 1739, à être dégradé; mais S. A. S. l'Archiducheſſe, Gouvernante des Pays-Bas, lui accorda grace de la vie, & commua ſa peine en une priſon perpétuelle.

Le 11 Juillet 1708, il s'eſt donné près d'Oudenarde, une bataille ſanglante entre l'armée des Alliés, commandée par le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marleborough; & celle de France, commandée par le Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, & par le Duc de Vendôme; les François y furent battus, on leur fit plus de 5000 priſonniers, qui furent conduits en Hollande.

LA VILLE DE MENIN.

ON a long-temps admiré les fortifications de Menin, qui ſont aujourd'hui détruites. La Ville eſt d'ailleurs aſſez petite, ſituée ſur la Lis, dans le Dioceſe de Tournay, & dans la Châtellenie de Courtray. On la nomme *Meenen* en Flamand, & en Latin *Menena :* il y a maintenant environ 600 maiſons & 6000 habitants, & entr'eux pluſieurs Braſſeurs ; car la bierre de Menin eſt fort eſtimée dans le Pays. Il n'y a que la ſeule Paroiſſe de Notre-Dame, deſſervie par un Curé & ſept Prêtres ; un Couvent de Capucins, un de Bénédictines Réformées, des Dominicaines, des Sœurs *Bleuwettes*, & des Hoſpitalieres.

Avant l'an 1350, ce n'étoit qu'un Bourg ſans remparts ; Louis de Crecy, Comte de Flandres, en acheta la Seigneurie, & l'unit à ſon Domaine. Le Roi Philippe II la fit fermer de murailles l'an 1575, & le Baron de Montigny la fit fortifier réguliérement.

MENIN. Le Maréchal de Turenne s'en rendit maître l'an 1658, après avoir battu un secours de 3000 hommes, que le Prince de Ligne & Dom François Pardo y vouloient jetter. Les François la prirent sans peine l'an 1667, & la rendirent une des plus fortes Places de Flandres.

L'an 1685, le Roi Louis XIV y fit faire une nouvelle enceinte de murailles, flanquées de huit bastions, & il y fit bâtir un réduit, des casernes, & quatre nouvelles portes. Le célebre Ingénieur & Maréchal de Vauban eut la direction de tous ces ouvrages, qu'il appelloit son chef-d'œuvre.

Après la bataille de Ramillies, l'armée des Alliés, sous le Duc de Marleborough, vint assiéger Menin, avec trente-deux bataillons & vingt-quatre escadrons. Le Général Salisch commanda les attaques; la tranchée fut ouverte le 5 Août 1706; on y jetta d'abord quantité de bombes, dont l'Hôtel-de-Ville & la plupart des bâtiments furent détruits. Le Marquis de Caraman, Lieutenant-Général, qui y commandoit, se défendit très-mal. Il battit la chamade le 22 Août; & comme il n'y avoit pas encore de brêche, il fut obligé de sortir

par la porte, avec quatre pieces de canon & deux mortiers, & la garniſon fut conduite à Douay. MENIN.

Ainſi la Ville de Menin, que les François nommoient la clef du Pays conquis, tomba ſous la puiſſance des Alliés; les Etats-Généraux y entretenoient une bonne garniſon, à cauſe que le droit de défenſe de cette Ville leur avoit été confié par le Traité de Barriere, le 15 Novembre 1715.

Le Quartier, qu'on nomme *la Verge de Menin*, fait partie de la Châtellenie de Courtray, & contient treize beaux Villages; entre ceux-ci il y a Iſegem ou Iſenghien, érigé en Principauté l'an 1648, en faveur de Balthaſar de Gand, Gouverneur de Lille. Les Religieuſes de St. François y ont un beau Couvent. A Wévelghem, il y a une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1214, par Marguerite, Comteſſe de Flandres.

LA VILLE D'OSTENDE

CEtte Ville, ſi célebre dans l'hiſtoire, eſt ſituée ſur l'Océan, à quatre lieues de Bruges, à trois de Nieuport & à ſix de Dunkerque. Sa ſituation orientale lui a donné ſon nom, qui veut dire *un Port qui regarde l'Orient.* La mer lave en toute ſaiſon les rempars de la Ville, qui a été environnée de pluſieurs Forts, dits d'Albert, d'Iſabelle, de Ste. Claire, de St. Michel, de Brédene, de Ste. Marguerite, de Saint Philippe ou Slickes, &c. dont la plupart ne ſubſiſtent plus. Auprès du Fort de Slickes, il y a de très-belles écluſes tant pour décharger les eaux du canal de Bruges, que pour retenir celles de la mer; on les bâtit vers l'an 1660, & elles coûterent à la Province environ 122500 florins.

On dit que Gobert de Steenland étant devenu Moine de l'Abbaye de St. Bertin à Saint-Omer, en 814, lui donna pour dot Oſtende, qui n'étoit alors qu'un petit Village, avec 38 autres. La

Entrée du Port
Banc Dauphin
Feu de la Lanterne
MER OCEANE

Comte Robert le Friſon y fit bâtir, en 1072, une Egliſe, dédiée à Notre-Dame, dite auſſi la Paroiſſe de *Terſtreep;* mais elle fut engloutie par les eaux de la mer, le 22 Novembre 1334, avec la plupart des maiſons du vieux Oſtende. Le Comte Louis de Nevers leur permit, l'année ſuivante, de bâtir une nouvelle Egliſe, à une demi-lieue de celle qui avoit diſparu. OSTENDE.

En 1372, les pêcheurs & les autres habitants entourerent la Ville d'une ſimple paliſſade. En 1445, Philippe-le-Bon la fit environner de murailles; il y fit conſtruire quatre portes, & fit élargir & embellir le Port, qu'on a continué de perfectionner dans la ſuite. C'eſt ici le trajet ordinaire des Pays-Bas Autrichiens à Londres, qui en eſt éloignée d'environ 80 lieues. On le fait ſouvent en moins de vingt-quatre heures, par les paquebots. Cependant l'entrée du Port eſt aſſez dangereuſe pour les vaiſſeaux, à cauſe des bancs de ſable.

Les Mariniers d'Oſtende ont fait quelquefois des pêches extraordinaires. En 1334, ils y prirent un poiſſon prodigieux, de la longueur de quarante pieds, ayant une eſpece de bec aquilin & une crête

OSTENDE. en forme d'épée. Le 12 Décembre 1403, les eaux de la mer étant extrêmement groſſes par un orage extraordinaire, y firent échouer ſur les ſables huit baleines, qui étoient longues de plus de 70 pieds; les Mariniers les prirent vivantes; l'on y montoit par des échelles, & on en coupoit des pieces à grands coups de hache; elles étoient ſi graſſes, qu'on en tira plus de 200 pots de graiſſe. En 1418, on y prit un porc de mer, long de cinq aunes; il fut porté tout vif & vendu dans la Ville de Tournay.

Oſtende ne fut réguliérement fortifié qu'en 1583, par le Prince d'Orange, lorſqu'il étoit maître des Villes de Gand & de Bruges. Le Prince de Parme la vint attaquer la même année; mais il fut obligé de ſe retirer. Le ſiege que les Hollandois y ſoutinrent contre l'Archiduc Albert, ſera célebre dans tous les ſiecles; il dura trois ans & près de trois mois. *OSTENDE NOBIS PACEM* marque l'année 1601, que le ſiege commença; *OSTENDAM INITIA PACIS* eſt le chronographe de l'an 1604, lorſque la Ville fut priſe le 14 Septembre, par le Général Ambroiſe Spinola.

Siege d'Oſtende.

Il y périt, par le feu, par le fer ou par

par maladies, 50000 hommes du côté des Etats, & près de 80000 du côté de l'Archiduc, parce que les Hollandois avoient toujours la communication libre par mer. On a compté que les Assiégeants tirerent pendant les six premiers mois du siege, cent soixante-un mille cinq cents coups de canon; on dit même qu'en vingt mois de temps, ils tirerent 250000 coups, se servant de boulets qui pesoient depuis trente jusqu'à cinquante livres; & que les Assiégés leur renvoyerent 100000 coups. Le bruit étoit si grand, qu'il fut entendu jusques dans la Ville de Londres. Enfin, la Ville se rendit par composition, après avoir été réduite en un monceau de terre: ce n'étoit plus qu'un cimetiere rempli de corps morts. Daniel de Hertain, Seigneur de Marquette, signa la Capitulation pour les Etats: il étoit le quatrieme Commandant; car Charles van der Noot, & François Vere, Général des Anglois, avoient été tués, & Fréderic van Dorp dangereusement blessé. OSTENDE.

La longueur du siege avoit donné le temps au Prince d'Orange de prendre Rhinberg, Grave & l'Ecluse; & les Hollandois se crurent amplement dé-

OSTENDE. dommagés, par ces conquêtes, d[e] perte d'Oſtende; c'eſt ce qu'ils firent [DE BA] noître par une médaille, où l'on v[oit] cette Légende: *Jéhova plus dederat q[uam] perdidimus.* Dieu nous avoit plus do[nné] que nous n'avons perdu. Il eſt cer[tain] que dans l'état où cette Ville étoit [ré]duite, elle ne valoit pas la moitié de [ce] qu'il avoit coûté pour la prendre.

Les François, ſous le Maréchal Rantzau, crurent ſurprendre Oſtend[e] le 15 Juin 1648, avec deux mille ho[m]mes, qu'ils avoient embarqués dans d[es] chaloupes; mais le Marquis Sfondrat Général de l'Artillerie d'Eſpagne, étant ſurvenu, mit les François en fuit[e] avec perte de plus de 1200 tués ou p[ri]ſonniers; quelques-uns de leurs va[i]ſſeaux y furent ſurpris.

L'Hôtel-de-Ville eſt aſſez beau: pe[n]dant le ſiege de l'an 1706, il a été ruiné, ainſi que ſon carillon, qui étoit un de[s] meilleurs du Pays. Il a été rebâti en 171[1] le deſſous ſert de magaſins aux Marchands. L'eau douce manque dans la Ville, & l'on eſt obligé d'en faire venir de Bruges par bateaux, que les Braſſeurs y vont prendre, & ils la mettent dans des réſervoirs proche du Port.

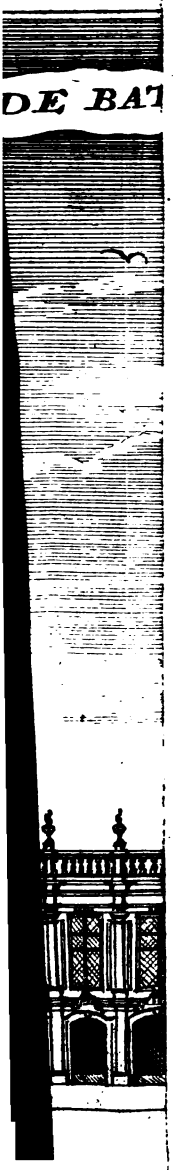
DE BAT

Il y a une Communauté de Prêtres de l'Oratoire, qui ſont Curés de la grande Egliſe de Saint-Pierre, laquelle fut brûlée l'an 1712, par la négligence d'un Ouvrier : il y a encore des Capucins, des Sœurs Noires, des Religieuſes Conceptioniſtes, & un Hôpital, fondé en 1403. OSTENDE.

En 1706, les Alliés aſſiégerent cette Ville, ſous le commandement du Feldt-Maréchal de Naſſau-Owerkercke; la tranchée fut ouverte le 23 Juin; le feu des bombes & l'effet des boulets y fut ſi terrible, que le Marquis de Covarruvias, Gouverneur Eſpagnol, & le Comte de la Motthe, Lieutenant-Général de France, firent battre la chamade le 6 Juillet. Le 8, la garniſon, qui conſiſtoit en ſix Bataillons François, deux Eſpagnols, & un Eſcadron de Dragons, ſortit par capitulation. Les Alliés, pour faciliter cette conquête, avoient fait venir devant la Ville une Flotte, commandée par l'Amiral Anglois Fairborn, conſiſtant en douze vaiſſeaux de guerre, deux galiotes, & vingt-huit tant capres que vaiſſeaux de munitions. Les Etats-Généraux y mirent enſuite garniſon des ſeules Troupes Hol- Siege d'Oſtende en 1706.

OSTENDE. landoiſes, & ils ne la remirent aux Troupes de Sa Majeſté Impériale & Catholique, qu'en vertu du Traité de Barriere, conclu l'an 1715.

Siege d'Oſtende en 1745. Cette même Ville, qui avoit ſoutenu autrefois un ſiege de plus de trois ans, ſe rendit à la France le 23 Août 1745, après une attaque de treize jours, & cinq jours de bombardement, qui détruiſit preſque toutes les maiſons. Le Comte de Lowendal avoit la direction des attaques; & par les batteries qu'il éleva ſur les bords de la mer, il avoit ſi bien barré l'entrée du Port, que les vaiſſeaux Anglois n'y purent porter aucun ſecours. Le Général Comte de Chanclos, qui étoit Gouverneur de la Place, la rendit à des conditions honorables; & ſa garniſon, forte de 3600 hommes, la plupart Anglois, ſortit avec armes & bagages, pour être conduite à Mons.

Le Roi Louis XV y fit ſon entrée le 3 Septembre.

Compagnie d'Oſtende. L'Empereur Charles VI avoit établi à Oſtende une Compagnie des Indes, qui avoit commencé à ſe former elle-même par une eſpece de hazard. Un vaiſſeau de quelques Commerçants de

Saint-Malo, commandé par le Chevalier *de la Merveille*, Breton, & Capitaine de vaiſſeaux marchands, arriva des Indes ſur les Côtes de France. Il voulut entrer dans un Port; mais comme on avoit accordé un Privilege excluſif à la Compagnie des Indes, qui venoit de s'établir en France, on fit dire à ce Capitaine, d'aller dans le premier Port des Pays-Bas Autrichiens, pour y vendre ſa cargaiſon. Il aborda au Port d'Oſtende, où il vendit ſes marchandiſes. Le Miniſtere des Pays-Bas, qui fut informé du profit immenſe que l'on faiſoit dans ce commerce, propoſa au même Capitaine de retourner aux Indes, avec quelques vaiſſeaux que l'on avoit équipés. Il y fit quelques voyages pour le compte des Particuliers: enſuite l'Empereur Charles VI accorda, l'an 1722, des Lettres-Patentes d'Octroi, pour une nouvelle Compagnie de commerce. On nomma ſix Directeurs, & le fond fut réglé à ſix millions; cette nouvelle Compagnie eut d'abord tant de ſuccès, que le 11 & 12 Août 1723, après qu'on eut ouvert à Anvers les Livres pour recevoir les ſouſcriptions, tout le fond en fut d'abord rempli. Ce ne furent pas ſeule-

OSTENDE.

OSTENDE.

ment des Marchands du Pays; mais auſſi des Anglois & Hollandois, & même des principaux Seigneurs, qui y ſouſcrivirent pour des actions.

Les trois premiers vaiſſeaux de cette Compagnie partirent pour la Chine le 10 Février 1724; l'année ſuivante, il en partit encore trois; en 1726, il y en alla cinq, tant pour Bengale que pour la Chine; & puis encore quatre, l'an 1727; & au retour de chacun de ces vaiſſeaux, on fit à Oſtende & à Bruges des ventes publiques de leur cargaiſon, ce qui y attira une infinité de monde & un grand débit parmi tout le Pays: mais cette Compagnie naiſſante donna tant de jalouſie aux Anglois & Hollandois, & même aux François, qu'ils menacerent l'Empereur de lui déclarer la guerre, s'il ne révoquoit l'Octroi qu'il avoit accordé à ſes Sujets. En effet, la Compagnie fut ſuſpendue pour le terme de ſept années par les Préliminaires arrêtés à Paris, le 31 Mai 1727, & ſupprimée pour toujours par le Traité de Vienne, du 16 Mars 1731. Ce qui fut cauſe qu'en moins d'une année de temps plus de 2000 habitants quitterent Oſtende, pour aller s'établir ailleurs; pen-

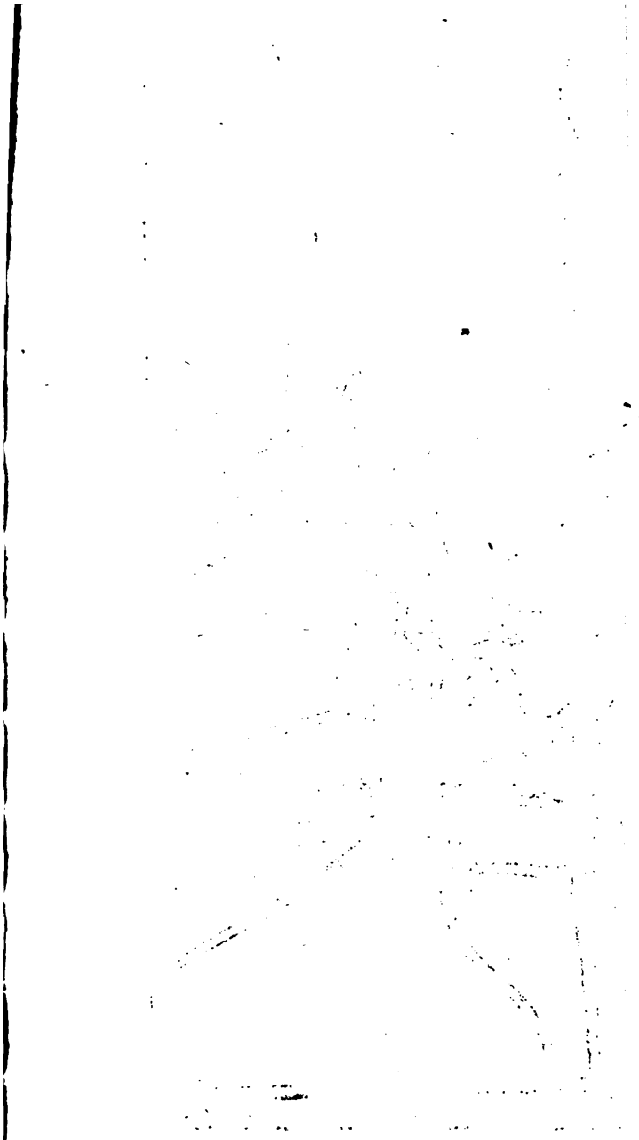

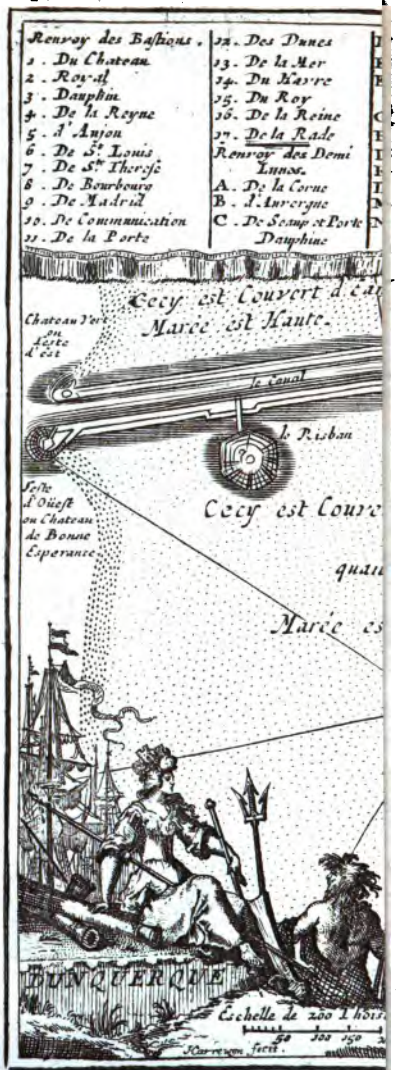
Renvoy des Bastions.
1. Du Chateau.
2. Royal
3. Dauphin
4. De la Reyne
5. D'Anjon
6. De St. Louis
7. De St. Therese
8. De Bourbourg
9. De Madrid
10. De Communication
11. De la Porte
12. Des Dunes
13. De la Mer
14. Du Havre
15. Du Roy
16. De la Reine
17. De la Rade
Renvoy des Demi Lunes.
A. De la Corne
B. D'Auvergne
C. De Scamp et Porte Dauphine
Cecy est Couvert d'eau
Marée est Haute.
Chateau Vert ou Teste d'est
le Canal
le Ruban
Teste d'Oüest ou Chateau de Bonne Esperance
Cecy est Couv
quan
Marée es
DUNQUERQUE
Echelle de 200 Toises
50 100 150
Narrewyn fecit.

dant que d'autres Princes Souverains établirent dans leurs Etats de nouvelles Compagnies pour négocier aux Indes, ſans aucune oppoſition. *

OSTENDE.

LA VILLE DE DUNKERQUE.

SAint Eloy, Apôtre de la Flandre, a fait bâtir dans cet endroit une Chapelle, qu'il dédia à ſaint Pierre : on en voit encore quelques veſtiges. Cette Ville en a tiré ſon origine & ſon nom, car Dunkerque ſignifie en Flamand, *Egliſe des Dunes ;* auſſi eſt-elle ſituée au milieu des Dunes, qui bordent toute la Côte maritime de la Flandre. Pluſieurs Pêcheurs vinrent s'établir auprès de cette Chapelle, où ils bâtirent des cabanes pour profiter de la commodité du Havre, qui devint, d'un petit Hameau qu'il étoit, un Port de mer très-célebre. Il s'accrut d'abord par la ruine

* Les armes d'Oſtende ſont d'or au chevron de ſable, accompagné de trois clefs de même, les deux du chef affrontées ; pour ſupports, un homme marin & une Syrene.

DUNKERQUE. du Port de Mardick, que la longueur du temps & la négligence des habitants avoient rendu impraticable, par la quantité de ſable & de limon que la mer y avoit jettés.

Baudouin le Jeune, Comte de Flandres, fit entourer cette Place de murailles vers l'an 960, & le Comte Philippe d'Alſace y attira un grand nombre d'habitants par les privileges qu'il lui accorda. Ils furent confirmés & augmentés en 1218, par la Comteſſe Jeanne; & en 1515, par l'Empereur Charles-Quint, qui y établit un Conſeil Souverain de la Marine.

Dunkerque éprouva bien ſouvent les fureurs de la guerre pendant les derniers ſiecles. Les Anglois la brûlerent en 1388, & les François la ſurprirent en 1558, ſous la conduite de Paul de la Barthe, Maréchal de Termes; mais elle fut repriſe en 1583 par les Eſpagnols, ſous le Prince de Parme, qui obligea le Gouverneur, que le Duc d'Alençon y avoit établi, de ſortir de la Ville ſans armes & bagages. Les François la prirent en 1646, ſous le commandement du Duc d'Enghien, avec le ſecours de l'armée navale des

Sieges de Dunkerque.

Hollandois, commandée par l'Amiral Tromp. Il y avoit une garniſon de 3000 hommes, ſous le Marquis de Lede, qui fut obligé de ſe rendre, le 7 Octobre, après quatorze jours de tranchée ouverte. L'Archiduc Léopold la reprit en 1652, après un ſiege de dix-huit jours; le Comte d'Eſtrades y avoit commandé. * DUNKERQUE.

Six ans après, le Maréchal de Turenne la vint aſſiéger par terre, pendant que la Flotte d'Angleterre l'aſſiégeoit par mer. Il y avoit déja dix-huit jours que la tranchée avoit été ouverte, lorſque Dom Juan d'Autriche, Gouverneur-Général des Pays-Bas, accompagné du Prince de Condé & du Maréchal d'Hocquincourt, vint à la tête de 20000

* Godefroi, Comte d'Eſtrades, un des plus habiles Négociateurs qu'il y ait eu en France, fut fait dans la ſuite Maréchal de France, & employé dans les plus importantes affaires. Ce fut lui qui négocia la vente de Dunkerque, par le Roi d'Angleterre, & il fut nommé Gouverneur de cette Place, & Vice-Roi de l'Amérique. Il étoit Gouverneur du Duc de Chartres, fils unique de Monſieur, frere de Louis XIV, lorſque ce Maréchal mourut, le 26 Février 1686, âgé de 79 ans.

DUNKERQUE.

hommes pour la ſecourir. Le combat fut très-rude; les Eſpagnols furent obligés de plier; ils y perdirent la plupart de leur Infanterie, & pluſieurs pieces de canon. Le Maréchal d'Hocquincourt y fut tué. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Dunkerque, qui ſe rendit le 25 Juin 1658. Après la mort du Marquis de Lede, qui venoit d'être tué, les François remirent la Ville aux Anglois en vertu d'un Traité qu'ils avoient fait avec Olivier Cromwel, Protecteur de l'Angleterre; mais le Roi Charles II ayant été rétabli ſur ſon Trône, la vendit à la France, en 1662, pour la ſomme de cinq millions de florins.

Bataille des Dunes.

Port de Dunkerque.

Louis XIV s'en étant ainſi aſſuré la poſſeſſion, en avoit fait une des plus fortes Places de l'Europe, & un Port de mer très-bon & très-commode. Il fit agrandir & fortifier la Ville avec un travail & une dépenſe prodigieuſe. Il y a eu juſqu'à dix-ſept baſtions & treize demi-lunes, ainſi qu'une Citadelle très-réguliere.

Dunkerque eſt ſéparé en vieille & en nouvelle Ville. La vieille, ſituée ſur le bord de la mer, a été environnée de murailles fort épaiſſes, flanquées de plu-

sieurs grosses tours, soutenues d'un bon rempart, & fortifiées d'un fossé revêtu de briques, large de plus de six vingts pieds & toujours rempli des eaux de la riviere de Colme, qui croît en cet endroit à proportion de la hauteur des marées. DUNKERQUE.

Du côté de Mardick, la mer s'avançant dans la terre, fait un petit golfe, qui s'étendant le long des murailles de la vieille Ville, forme un Port capable de contenir 200 gros vaisseaux. L'entrée en est pourtant étroite & dangereuse, à cause des bancs de sable qui sont aux environs. En 1671, on en a coupé un de près de 600 toises, qui en empêchoit l'entrée.

Outre ce Port, il y avoit un Canal où les navires n'étoient pas moins en sûreté, & qui pouvoit mettre à couvert plus de huit cents voiles. On avoit creusé encore dans la Ville un bassin, qui pouvoit contenir toujours à flot trente vaisseaux de guerre, & plusieurs autres bâtiments.

Des deux côtés du Port, on avoit élevé deux chaussées ou jettées de bois, lesquelles s'avançant 5 ou 600 pas dans la mer, le couvroient du côté de la Flan-

DUNKERQUE.

dre. On pouvoit dire, avec raiſon, que c'étoit une des merveilles de l'Europe, le chef-d'œuvre du Maréchal de Vauban, premier Ingénieur de la France, qui avoit employé tous ſes ſoins pour en faire une Place imprénable, & pour y faire éclater la magnificence du Roi Louis XIV. On y aſſembla juſqu'à trente mille Travailleurs, pour l'achever plus promptement. On avoit coupé des forêts entieres en France, & jetté des milliers de pierres dans la mer, pour la conſtruction de ces merveilleux ouvrages. Chacune des deux jettées aboutiſſoit à un petit Fort de bois, muni de quelques pieces de canon, qu'on avoit conſtruit ſur des vaiſſeaux remplis de pierres & coulés à fond; on nommoit l'un *le Château verd*, & l'autre *le Château de bonne Eſpérance.*

A côté de ces jettées, on voyoit deux grands Forts bâtis de pierres au milieu de la mer. Le plus conſidérable, nommé *le Fort du Risbanc*, étoit à 400 toiſes de la Citadelle ; il communiquoit par le moyen d'un grand pont de bois à la jettée ; ſes murailles avoient près de 80 pieds d'épaiſſeur, & on y pouvoit commodément entretenir une garniſon

de 6000 hommes. Il y avoit au milieu de ce grand ouvrage une Place d'armes, de figure ovale, où l'on pouvoit faire la revue de la garnison. On y voyoit aussi un grand puits, qui fournissoit de l'eau douce des pluies qu'on y ramassoit pour les Soldats, qui avoient de belles casernes autour de cette Place. Il y avoit une belle Chapelle, sous la direction des Peres Récollets de France; & sur la plate-forme une grande quantité de canons & de mortiers, pour écarter du Port les vaisseaux ennemis. Ce Risbanc fut achevé l'an 1683; & en 1701, on bâtit un nouveau Risbanc plus près de la Ville, dont la forme & la situation étoit à peu près comme l'autre, mais d'une capacité moins grande. DUNKERQUE.

La nouvelle Ville est attachée au Fort Louis, & en fermant le reste du Havre, elle environne la vieille Ville jusqu'au-delà du chemin qui mene à Nieuport; elle a été fortifiée de douze bastions, avec un fossé plein d'eau, & d'une contrescarpe; deux ouvrages à corne occuperent ce qui restoit de terrein entre le dernier bastion & cette chaussée qui regarde la mer.

L'Empereur Charles-Quint y avoit

DUNKERQUE.

fait bâtir en 1535, du côté de la mer, une Citadelle, qui a été embellie depuis, & perfectionnée de beaucoup d'ouvrages conſidérables, par le Maréchal de Vauban. Pluſieurs Dunes ont été applanies pour y ajouter de nouvelles fortifications, & les baſtions ont été revêtus, changés & refaits. Il y avoit entr'autres choſes remarquables, une grande coulevrine, apportée de Nancy, qui tiroit à une lieue dans la mer.

Il y a trois grands Canaux qui ſortent de Dunkerque vers le Midi, & donnent aux habitants la commodité de tranſporter par leurs bateaux, qu'ils nomment *Bylandres*, les marchandiſes qu'ils débitent par tout le Pays. Ces Canaux entrent dans le Port, & ſervent à nettoyer la Ville, ou à inonder les campagnes d'alentour, à meſure que l'on hauſſe & baiſſe les écluſes. Le premier de ces Canaux conduit à Berg-Saint-Vinox; le ſecond à Hondtſcote, on le nomme le Canal de la Moere; & le troiſieme à Furnes & à Nieuport, & delà à Bruges.

L'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Eloy a une belle & haute tour, de laquelle on peut découvrir les hauteurs de Dou-

vres & les Côtes d'Angleterre. Plusieurs Religieux & Religieuſes du Tiers-Ordre y ont des Couvents. Les Freres, qu'on nomme *Bons-fieux*, ont ſoin des Hôpitaux de la Marine. DUNKERQUE.

Les bâtiments les plus remarquables ſont, l'Hôtel-de-Ville, l'Arſenal de la Marine, les Caſernes pour les Officiers de la garniſon, & les Magaſins remplis de toutes ſortes d'armes & de munitions de guerre & de bouche, tant pour la garniſon que pour les vaiſſeaux & les galeres.

Le 11 Août 1694, les Alliés envoyerent une Flotte, commandée par le Chevalier Shovel, à deſſein de bombarder Dunkerque; mais ils ſe retirerent ſans avoir cauſé un grand dommage, après avoir jetté plus de 1200 bombes, tant ſur la Ville que ſur les Forts.

Les Armateurs de Dunkerque ſe ſont rendus redoutables aux Anglois, durant les dernieres guerres, nommément le célebre Jean Baert, natif de cette Ville, qui de ſimple Matelot étoit devenu Chef d'Eſcadre; il mourut le 27 Avril 1701, à l'âge de 52 ans. Le nombre des habitants y étoit tellement augmenté alors, qu'il s'y trouvoit, en 1706, plus

DUNKERQUE.

de 14300 Communiants, & 1639 maisons.

Le Roi Louis XIV ayant fait son accommodement, l'an 1712, avec la Reine Anne, livra Dunkerque aux Anglois. Le 19 Juillet, le Général-Major Hill prit possession de la Ville & des Forts, au nom de la Reine, avec 5000 hommes. Le Comte de Lomont sortit en même-temps avec sa garnison Françoise, après avoir donné les clefs de la Ville & des Forts au Général Anglois, qui y fit arborer le Pavillon Britannique.

La Paix ayant été conclue à Utrecht l'an 1713, avec les Anglois, une des conditions fut, que les Fortifications, les Forts, la Citadelle, les Risbancs & les Jettées, seroient démolis; ce qui fut exécuté vers la fin de la même année. Ainsi, tous ces beaux ornements de la Ville de Dunkerque, ces merveilles du monde, qui attiroient une si grande foule d'Etrangers pour en admirer l'art & la magnificence, furent renversés par la force des mines, & les Anglois se retirerent ensuite dans leur Pays. Cependant le commerce de cette Ville recommença à se rétablir, au moyen des

des nouveaux canaux de Mardick & de Gravelines, que le Roi de France y a fait conſtruire, & par la diligence des habitants à nettoyer leur Port. * DUNKERQUE.

LA VILLE DE FURNES.

ELle eſt nommée en Flamand *Veuren*, & eſt ſur le canal de Bruges à Dunkerque, dont elle eſt éloignée de quatre lieues, & autant de Berg-Saint-Vinox; elle n'eſt qu'à une lieue de la mer, au bord de laquelle elle étoit ſituée autrefois. Pour le ſpirituel, elle dépend de l'Evêché d'Ypres. Les rivieres de Colme & de Loo ſe jettent dans la mer près de cette Ville, qui n'eſt pas grande, mais agréable, bien fortifiée & bien bâtie, quoique mal-ſaine pour ceux qui ne ſont pas accoutumés à l'air du Pays.

L'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale, dédiée à Ste. Walburge, fut bâtie, vers l'an 870, par le Comte Baudouin, dit

* La Ville de Dunkerque porte coupé, le Chef de Flandres, la pointe d'azur au Dauphin d'argent.

FURNES. *Bras de Fer.* C'étoit alors un Monaſtere de l'Ordre de St. Benoît, qui a été changé en un Chapitre de douze Chanoines avec un Prévôt. Les Comtes de Flandres y ajouterent quelques Canonicats; tellement qu'en 1559 il y avoit vingt Chanoines avec un Prévôt & un Doyen, dont dix furent transférés à Ypres avec la Prévôté, pour augmenter le Chapitre de cette nouvelle Cathédrale; le Doyen avec dix Chanoines reſterent à Furnes. L'Abbaye de St. Nicolas, de Chanoines de l'Ordre de Prémontré, y fut fondée en 1120, par Jean, Evêque de Térouane, & dotée par les Comtes de Flandres. Les Religieux ſont Curés de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Nicolas, à laquelle eſt unie, depuis l'an 1706, la Paroiſſe de St. Denis, dont l'Egliſe avoit été détruite pour perfectionner les fortifications. Il y a, depuis l'an 1606, des Peres Capucins; des Alexiens, depuis l'an 1495; des Sœurs-Noires, & des Religieuſes de l'Ordre de Prémontré, dites de Béthanie, autrefois Sœurs-Griſes. Les Prêtres de l'Oratoire, qui s'y ſont établis en 1713, enſeignent les Humanités.

Sieges de Furnes. Les François l'ont priſe trois fois, &

la conſerverent par la Paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668; ils l'abandonnerent en 1692. Le Marquis de Boufflers, enſuite Maréchal de France, la vint aſſiéger le 29 Décembre: le Comte de Horn, Général Hollandois, y commandoit une bonne Garniſon de 4000 hommes; mais il rendit la place le 5 Janvier 1693, avant que les François l'euſſent attaquée dans les formes. Le Roi y a fait enſuite perfectionner les fortifications par M. de Vauban, & Furnes devint une Place très-importante. FURNES.

En 1713, elle fut cédée aux Etats-Généraux, en vertu de la Paix d'Utrecht, pour leur ſervir de barriere contre la France: mais le Gouvernement politique & la Souveraineté reſta à la Maiſon d'Autriche.

Le *Furner-Ambacht*, ou Châtellenie de Furnes, comprend cinquante-deux beaux Villages, avec la petite Ville de Loo, & un Couvent de Sœurs-Griſes. Furnes a un Châtelain ou Vicomte, dont la Charge eſt paſſée de la famille de Hornes à celle de Nieulandt. Un Grand-Bailli, deux Bourguemeſtres & vingt Echevins gouvernent la Châtellenie; & la bonne juſtice criminelle qu'on y exer-

ce, leur donne une grande renommée.

FURNES. L'Abbaye d'Eversham, Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Auguſtin, eſt ſituée au Village de Stavele, dépendant de cette Châtellenie; Gerard, Evêque de Térouane, la commença en 1091. On y voit auſſi les reſtes de la fameuſe Abbaye des Dunes, depuis tranſférée à Bruges. Robert, Comte d'Artois, Général des Troupes de Philippe-le-Bel, Roi de France, défit aux environs de Furnes, l'an 1297, Guy de Dampierre, Comte de Flandres, qui s'étoit déclaré pour Edouard I, Roi d'Angleterre; & les Flamands y laiſſerent 16000 hommes ſur le champ de bataille, ſans les priſonniers.

LA VILLE DE BERG-SAINT-VINOX.

SAint Vinox, duquel cette Ville a reçu le nom, étoit Breton, compagnon de St. Bertin, Abbé de Sithieu. Il devint le premier Abbé de Wormhout, ſur le territoire de Peene, à deux lieues de l'endroit où l'on a depuis bâti la Ville

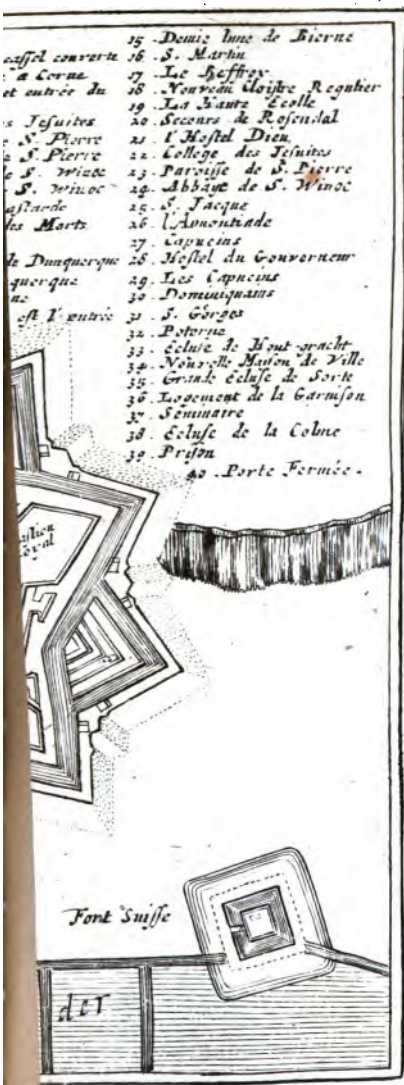
15 . Demie lune de Bierne
16 . S. Martin
17 . Le Heffroy
18 . Nouveau cloistre Regulier
19 . La Sainte Escelle
20 . Secours de Rosendal
21 . l'Hostel Dieu
22 . College des Jesuites
23 . Parroisse de S. Pierre
24 . Abbaye de S. Winoc
25 . S. Jacque
26 . L'Annontiade
27 . Capucins
28 . Hostel du Gouverneur
29 . Les Capucins
30 . Dominiquains
31 . S. Georges
32 . Poterne
33 . Escluse de Haut-gracht
34 . Nouvelle Maison de Ville
35 . Grande Escluse de Sorte
36 . Logement de la Garnison
37 . Seminaire
38 . Escluse de la Colme
39 . Prison
40 . Porte Fermée .
Fort Suisse

de St. Omer ; il y mourut vers l'an 717 : on célebre ſa fête vers le 6 Novembre. Le Monaſtere de Wormhout ayant été ruiné, le corps de St. Vinox fut tranſporté, environ l'an 920, au Château de Berg ou *Groenberghe*, où ce Saint avoit demeuré autrefois. On y bâtit une Egliſe ſous ſon nom, & ſon culte y devint en peu de temps ſi célebre, qu'on forma une Ville, depuis appellée Berg-Saint-Vinox, ou *Bergue*, en latin *Vinoci-Montium*. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Colme, à deux lieues de Dunkerque, & à ſept d'Ypres ; l'air y eſt mal-ſain pour ceux qui n'y ſont pas accoutumés de jeuneſſe. BERG-ST. VINOX.

Baudouin III, Comte de Flandre, fit agrandir cette Ville vers l'an 950, & la fit entourer de murailles. Baudouin IV y fit bâtir, en 1029, un Château, où pluſieurs anciens Comtes ont fait leur ſéjour ordinaire. Il fonda auſſi, près de ce Château, une belle Abbaye de Bénédictins, laquelle a été ſéparée de la Ville juſqu'en 1420, lorſqu'elle y fut enfermée par la nouvelle enceinte de murailles.

La Juriſdiction ſpirituelle dépend de l'Evêché d'Ypres ; l'Evêque de Bruges,

BERG-ST. VINOX. comme Chancelier héréditaire de Flandre, y exerce une Juriſdiction ſéculiere, pour laquelle il commet un Bailli, &c.; l'Abbé de St. Vinox tient le ſecond rang entre les Abbés du Clergé de Flandres, & c'eſt le Curé primitif des deux Paroiſſes. Celle de St. Martin reconnoît pour fondateur Baudouin IV, ſurnommé *Belle-Barbe*. Il y avoit là un ancien Chapitre de Chanoines, fondé par le Roi Charles-le-Chauve : mais parce que ces Eccléſiaſtiques s'acquittoient mal de leur devoir, le même Baudouin y mit des Religieux Bénédictins. L'Egliſe reſta la Paroiſſe principale; & comme elle n'étoit pas capable de contenir le grand nombre de communiants, on y ajouta la ſeconde Paroiſſe, qui fut dédiée à ſaint Pierre.

Les Maiſons religieuſes de cette Ville, outre l'Abbaye de St. Vinox, ſont des Dominicains, fondés, en 1240, par Marguerite de Male, Comteſſe de Flandres; un College, où les Jéſuites enſeignoient les Humanités; des Capucins, des Capucines, des Annonciades, des Sœurs-Noires; & l'Abbaye des Filles, dite *le Nouveau Cloître* de la Congrégation de St. Victor. Il y a encore un Hô-

pital pour les Soldats, deſſervi par des Freres, qu'on nomme *Bons-Fieux;* & deux Séminaires pour de jeunes Etudiants : on appelle l'un le Séminaire de Saint-Pierre, & l'autre le Séminaire du Sr. Cupere, qui fut ſon fondateur. BERG-ST. VINOX.

Berg-St.-Vinox a été une des dernieres Villes de la Flandre qui a tenu pour le parti des Rebelles dans les guerres de Religion. Le Prince de Parme l'ayant fait aſſiéger l'an 1583, y trouva tant de réſiſtance, qu'il fut obligé de changer le ſiege en blocus. Ce changement lui réuſſit; & le Sieur de Villeneuve, qui y commandoit au nom des Etats avec ſon Régiment François, rendit la place à des conditions honorables.

Les François la prirent en 1658, & ils en ſont demeurés maîtres, ainſi que de ſa Châtellenie, par la Paix des Pyrénées. Ils y ont fait pluſieurs belles fortifications, qui la rendent très importante, comme auſſi les inondations qu'on y peut faire. La riviere de Colme, qui paſſe par la Ville, lui ſert de canal vers Hondtſchote, St. Omer, & Gravelines. On va auſſi à Dunkerque par un autre canal, auprès duquel on voit deux Forts bâtis par les François; l'un le Fort Louis,

BERG-ST. VINOX.

& l'autre le Fort François. Le premier a été livré aux Anglois l'an 1712, avec la Ville de Dunkerque, & il a été démoli.

La Châtellenie de Berg comprend trente-trois Bourgs ou Villages, très-renommés pour le bon beurre & les fromages, qu'on débite par toute la Flandre. On en a démembré pluſieurs Villages, pour les joindre au territoire de Dunkerque. Outre le Grand-Bailli, il y a le titre de Vicomté, qui appartient à la famille de Preudhomme d'Ailli. Arnould de Hornes l'avoit acquis l'an 1400, par ſon mariage avec Jeanne, Dame de Hondtſchote & de Houtekercke, & Vicomteſſe de Berg-Saint-Vinox.

La petite Ville de HONDTSCHOTE dépend de cette Châtellenie, & le Prince de Hornes en eſt auſſi Seigneur. L'Egliſe Paroiſſiale de St. Vaaſt a une fort belle tour; on y voit un Couvent de Trinitaires, un de Récollets, & un de Sœurs-Griſes. Les Hollandois la brûlerent preſqu'entiérement l'an 1708. *

* Les Armes de la Ville de Berg-Saint-Vinox ſont d'argent au lion de ſable.

LA VILLE DE CASSEL.

L'Ancienneté de cette Ville ſe prouve par ſon nom latin, qui eſt *Caſtellum Morinorum;* on l'appelle à préſent *Caſletum.* On dit que les Morins, Peuples de la Gaule Belgique, ont bâti le Château, dont on voit encore quelques reſtes. Ce lieu devint célebre par le nombre d'habitants qui vinrent s'y établir : Odoacre, Foreſtier de Flandres, lui a donné, vers l'an 860, les privileges de Ville; & les Comtes de Flandres l'ont fait entourer de murailles, pour ſe garantir des courſes des François.

Cette Ville, qui eſt à ſix lieues d'Ypres, eſt ſituée ſur une haute montagne, d'où on découvre plus de trente Villes, & plus de quatre cents Villages; & c'eſt pour ce ſujet que quelques-uns l'appellent *Mont-Caſſel.* On y compte cinq portes : ſavoir, la porte occidentale, celles d'Aire, d'Ypres, de Saint-Omer, & de Berg-Saint-Vinox, deſquelles trois dernieres Villes elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Au ſommet de

CASSEL. cette montagne, où étoit autrefois le Château, il y a une ſource d'eau vive, qui fournit ſes eaux par une fontaine, qui eſt au milieu de la place.

L'Egliſe Paroiſſiale étoit autrefois celle de St. Nicolas, mais elle a été démolie après avoir été brûlée, & la Paroiſſe tranférée en l'Egliſe Collégiale de St. Pierre, dans laquelle il y a vingt-deux Chanoines, y compris le Prévôt, le Doyen, le Chantre, & le Curé. Le Chapitre eſt exempt, & ſoumis immédiatement au Pape, qui y confere les Prébendes pendant huit mois, & le Prévôt pendant quatre.

L'an 1071, Robert *le Friſon*, oncle & tuteur d'Arnould, dit *le malheureux*, Comte de Flandres, attaqua ſon neveu, ſous prétexte qu'il étoit foible d'eſprit & incapable de gouverner ſes Etats. Arnould appella à ſon ſecours Philippe I, Roi de France: mais leurs Troupes furent défaites près de Caſſel, par le Comte Robert, & Arnould y fut tué, ſans laiſſer poſtérité; de ſorte que Robert ſe mit par-là en poſſeſſion du Comté de Flandres.

Le Pape, indigné de l'action que Robert venoit de commettre en raviſſant

injuſtement les Etats à ſon neveu, dont il avoit cauſé la mort, l'obligea, pour ſa pénitence, l'an 1085, à fonder en cette Ville le Chapitre de St. Pierre, où l'on voit, dans l'Egliſe ſouterraine, le tombeau dudit Comte Robert, qui y fut enterré en 1093. CASSEL.

Il y a une ſeconde Paroiſſe depuis l'an 1290, qui eſt l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame, où il y a un Chapitre compoſé d'onze Chanoines avec un Doyen; dont ſix ont été fondés vers l'an 1330, par Robert de Caſſel, ſecond fils de Robert de Bethune, Comte de Flandres; & les autres par Pierre d'Orgemont, Evêque de Térouane : elle a été fort endommagée par le feu l'an 1655.

On y voit un Couvent de Religieuſes Hoſpitalieres, & un College où les Jéſuites enſeignoient les Humanités depuis l'an 1617. Il y a encore, à un quart de lieue de la Ville, un Couvent de Récollets, ſitué agréablement ſur la montagne dite *Nieuwenbergh.*

La Ville dépend, pour le ſpirituel, de l'Evêché d'Ypres; autrefois elle étoit ſous celui de Térouane. Elle a été pillée & brûlée pluſieurs fois, tant par accident que par les malheurs de la guer-

CASSEL. re, mais principalement en 1632, 1655 & 1672, lorſque les François ruinerent ſon ancien Château avec ſa belle *Tour griſe*, qui étoit ſi haute, qu'on y mettoit autrefois de nuit des fanaux, pour faire connoître les Côtes aux Vaiſſeaux qui étoient en mer.

Premiere Bataille de Caſſel, en 1214. Philippe Auguſte, Roi de France, prit cette Ville en 1214. Philippe de Valois la ſaccagea en 1324, en punition de ſa révolte contre Louis de Nevers, Comte de Flandres, & de la raillerie piquante qu'elle fit contre ce Roi, en faiſant peindre un Coq, avec cette inſcription :

Quand ce Coq chanté aura,
Le Roi Caſſel conquétera.

Leur prédiction ſe trouva fauſſe : car ce Prince défit les Rebelles, qui laiſſerent 19000 morts ſur le champ de bataille, & prit la Ville de Caſſel d'aſſaut, où tout fut mis à feu & à ſang. Retournant enſuite en ſon Royaume, il entra à cheval & armé de toutes pieces, dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, où il fit offre de ſon cheval & de ſes armes, en reconnoiſſance de la victoire qu'il avoit gagnée par la protection de la Vier-

ge, & il fit conſtituer une rente de cent livres, pour être payée annuellement à cette Egliſe, dans laquelle on mit, près du chœur, contre le premier pilier de la grande voûte, la ſtatue de ce même Roi armé, à cheval, comme il y étoit entré à ſon retour de Flandres. CASSEL.

En 1677, pendant que le Roi Louis XIV faiſoit le ſiege de Cambrai, l'Armée d'obſervation, commandée par le Duc d'Orléans, ſon frere, défit, près de Caſſel, le Prince d'Orange, qui commandoit les Armées d'Eſpagne & de Hollande, faiſant nombre de 30000 hommes. Les François firent 2000 priſonniers, prirent 60 étendards & drapeaux, 13 pieces de canon, & tout le bagage. La priſe de St. Omer, qui ſe rendit peu de jours après au Duc d'Orléans, fut le fruit de cette victoire. Le Prince d'Orange s'étant retiré à Poperingue, y fit décimer les Soldats, & fit punir quelques Officiers, qui n'avoient pas fait leur devoir. On dit, qu'outré de colere pendant le combat, il coupa le viſage à un de ces lâches, criant à haute voix : *Coquin, je te marquerai du moins, afin de te connoître, pour te faire pendre après la bataille.* Seconde Bataille de Caſſel, en 1677.

CASSEL. Cette Ville appartient à la France depuis l'an 1676, elle lui a été cédée avec toute sa Châtellenie, par la Paix de Nimegue, conclue en 1678. *

LA CHÂTELLENIE DE CASSEL.

IL y a quatre petites Villes qui dépendent de cette Châtellenie : Steenvoorde, Merville, Estaire, & Haesebroeck, avec cinquante Bourgs & Villages. Elle est gouvernée par la Cour de Cassel, qui en est le Chef-College : il est composé d'un Grand-Bailli, d'un Haut-Justicier & de douze Juges, dont six doivent être Gentilshommes : c'est aussi devant ce Tribunal que se relevent tous les Fiefs de la Châtellenie.

Cette Châtellenie a été démembrée vers l'an 1320, du Comté de Flandres, avec celles de Warneton, Bourbourg & Dunkerque, pour servir d'apanage à

* Les Armes de Cassel sont d'argent au Château de sable la porte ouverte, dans laquelle on voit une épée en pal, acostée de deux clefs de même.

Robert de Caſſel, fils puîné de Robert de Bethune, Comte de Flandres; d'où cet apanage eſt paſſé dans la Maiſon de Bar. Mais pluſieurs années après, le Chef de cette Maiſon ayant été fait priſonnier de guerre, en 1433, par Philippe, Duc de Bourgogne, il la lui remit pour obtenir ſa liberté.

MERVILLE, en Flamand *Merghem*, eſt ſur la Lis, à cinq lieues de Caſſel. Il s'y fait un grand trafic en lin. Il y a des Capucins, des Religieuſes de l'Ordre de ſaint Dominique, & des Sœurs-Griſes. Ce lieu appartient au Chapitre de Saint-Amé de Douay.

STEENVOORDE, petite Ville entre Caſſel & Ypres, appartient à la Famille de la Vieuville. La Paroiſſe eſt dédiée à ſaint Pierre; il y a auſſi un Couvent d'Hoſpitalieres, qui ſont aujourd'hui Chanoineſſes; & autrefois le Prieuré de Saint-Laurent, de Religieux de la Charité, Ordre de ſaint Auguſtin, qui eſt maintenant un Couvent de Carmes; & la Chapelle de Saint-Barthelemi, qui eſt de l'Ordre de Malthe.

ESTAIRES, que les Flamands nomment *Steegers*, eſt ſitué ſur la Lis, à trois lieues d'Aire, & à ſix de Caſſel; c'eſt

CHÂTELL. DE CASSEL.

une petite Ville bien marchande & peuplée ; il y a un Couvent de Récollets, un de Sœurs-Griſes, & un beau Château appartenant au Prince de Robecq, qui eſt Comte d'Eſtaires depuis l'an 1611.

HAESEBROECK, petite Ville & Baronnie, n'eſt qu'à deux lieues de Caſſel, ſituée au voiſinage de la belle Forêt de Niepe, laquelle fait partie du Domaine Royal, & comprend 4500 arpents. On y fait un grand trafic en toiles ; les Auguſtins y enſeignent les Humanités, & les Sœurs-Griſes y ont un Couvent.

Il y a auſſi ſous cette Châtellenie deux Abbayes de filles, de l'Ordre de Cîteaux ; celle de Beaupré, près de Merville, fondée l'an 1220, par Daniel, Seigneur de Béthune ; & celle de Woeſtine, fondée en 1195, pour des Chanoines Réguliers, auxquels ces Religieuſes ont ſuccédé. Ces Abbayes ſont du Dioceſe de Saint-Omer.

Le Bourg de WATENE eſt ſitué aux confins de l'Artois, près de la riviere d'Aa. Il y avoit autrefois une Prévôté de Chanoines Réguliers, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, fondée par Robert le Friſon, Comte de Flandres. En 1560, ſes revenus furent annexés au nouvel Evê-

Evêché de Saint-Omer; le Monaſtere a été donné premiérement aux Récollets, puis aux Jéſuites Anglois, qui l'ont rebâti pour en faire leur Noviciat; mais cet établiſſement ne ſubſiſte plus.

CHÂTELL. DE CASSEL.

LA VILLE DE BAILLEUL.

ON la nomme en Flamand *Belle*, & *Balliolum* en Latin : c'eſt une jolie petite Ville, ſous le Dioceſe d'Ypres, à trois lieues d'Ypres & d'Armentieres; elle a eu autrefois un Château fortifié par Robert le Friſon, Comte de Flandres. Bailleul ſuit les mêmes Coutumes que la Ville de Bruges.

Les bons fromages qu'on y fait, lui donnent beaucoup de renommée. Un accident imprévu la réduiſit toute entiere en cendres l'an 1582. Les François y mirent le feu en 1653; mais elle ſouffrit davantage en 1681, lorſque la plus grande partie de la Ville fut brûlée avec la grande Egliſe & quelques Couvents. Le Prince de Hornes en eſt le Seigneur.

Outre cette Egliſe, qui eſt dédiée à ſaint Vaaſt, il y a un Couvent de Ca-

BAILLEUL. pucins depuis l'an 1629; des Sœurs-Noires & des Griſes, & le Prieuré de Saint-Antoine, autrefois la réſidence des Religieux de l'Abbaye de Saint-Jean, préſentement établie à Ypres. Le Préſidial qui étoit auparavant à Ypres, s'eſt retiré à Bailleul, par ordre du Roi, depuis la reddition d'Ypres.

La Châtellenie de Bailleul ne comprend que 18 Villages, entr'autres celui de *Caeſtre*, où il y a une riche Commanderie de l'Ordre de Malthe; & celui de *Nipkercke*, qui fut donné, en 1584, aux Peres Jéſuites d'Ypres. *

LA VILLE DE BOURBOURG.

LE mot Flamand de *Brouck*, qui ſignifie *marais*, dont elle eſt environnée, joint à celui de *Bourg*, eſt l'étimologie du nom de cette petite Ville, qui eſt ſur la riviere de Colme, à une lieue de Gravelines, & à trois de Dunkerque, avec leſquelles elle communique par un ca-

* Les Armes de la Ville de Bailleul ſont de gueules à la Croix vairée.

nal. Le Comte Baudouin-le-Chauve la fit entourer de foſſés vers l'an 900. BOURBOURG.

Les François & les Anglois l'ont ſouvent attaquée, & particuliérement en 1383, lorſque ces derniers s'en rendirent maîtres, commandés par l'Evêque de Nortwich, après qu'il eut taillé en pieces 12000 Flamands, qui oſerent l'attendre en ordre de bataille, près de Dunkerque. Les Anglois la livrerent aux François, qui, pour la punir de ſa rebellion contre le Comte Louis de Male, la déſolerent entiérement par le fer & par le feu. En 1645, les François la prirent, ſous les ordres du Duc d'Orléans, & on en démolit les fortifications après la Paix des Pyrénées.

C'étoit, dans les ſiecles précédents, le lieu ordinaire des entrevues des Rois d'Angleterre & des Comtes de Flandres, & auſſi un ancien domaine de la Maiſon Royale de Bourbon. Pour le ſpirituel, elle dépend de l'Evêché de Saint-Omer. Son Egliſe Paroiſſiale, dédiée à St. Jean-Baptiſte, eſt la plus grande de toute la Flandre.

Les Capucins y ont un Couvent depuis l'an 1621; il y a auſſi un Hôpital deſſervi par des Sœurs-Griſes, qui con-

Bour-bourg.

ſervent dans leur Egliſe une Image miraculeuſe de la Ste. Vierge, de laquelle il ſortit, l'an 1385, du ſang en abondance, après qu'elle eut été percée de pluſieurs coups par quelques ſcélérats.

On y admire ſur-tout une Abbaye magnifique de Religieuſes de l'Ordre de St. Benoît, qui doivent faire preuves de ſeize quartiers de nobleſſe. Clémence de Bourgogne, ſœur du Pape Calixte II, & femme de Robert de Jéruſalem, Comte de Flandres, la fonda l'an 1101, & y fut enterrée en 1129; leur ſœur Godilde en fut la premiere Abbeſſe. On tranſféra cette Abbaye dans la Ville en 1551, à cauſe des guerres du Pays.

La Châtellenie de Bourbourg comprend dix beaux Villages. On y voit à celui de *Ravensberg* une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, ſous le Dioceſe de St. Omer, fondée vers l'an 1260. Il y a auſſi pour la même Châtellenie une Cour féodale, dont relevent plus de 700 Fiefs. *

* Bourbourg porte faſcé d'azur & d'argent de ſept pieces, au chef de Flandres.

LA VILLE DE POPERINGUE.

L'Abbé de St. Bertin, à Saint-Omer, comme Seigneur de ce lieu, y a une Juriſdiction aſſez importante, avec une Cour Féodale, en vertu d'une donation qui lui a été faite, vers l'an 980, par Arnould II, dit *le Vieux*, & confirmée par Philippe d'Alſace, Comtes de Flandres.

La Ville n'eſt pas grande, mais aſſez peuplée, à deux lieues d'Ypres, ſur la route de Caſſel à Berg-Saint-Vinox. On y voit trois Paroiſſes, dont la principale eſt dédiée à St. Bertin, & les autres à Notre-Dame & à St. Jean; ces deux dernieres furent érigées en 1290, à cauſe du grand nombre d'habitants qui s'y établirent. On y fait un grand commerce en draps, ſerges, & autres étoffes, & nommément en houblon. Il y a une Prévôté ancienne & conſidérable; Walbert d'Arcques, riche Seigneur, la donna à l'Abbaye de Bertin. Il y a encore cinq Couvents, un de Récollets, des Bénédictines Réformées, des Pénitentes, des

POPERINGUE. Sœurs-Noires & des Griſes. A une lieue de Poperingue on voit un Monaſtere de Brigittins, appellé *St. Six*, dont les bois voiſins portent le nom.

LA VILLE DE GRAVELINES.

ELle ſe nomme en Flamand *Grevelinghe*, & eſt ſur la Côte de la mer, à l'embouchure de la riviere d'Aa. Son terrein, entrecoupé de canaux, en rend l'accès difficile : l'un va vers Dunkerque par Bourbourg, l'autre à Berg-Saint-Vinox. En 1738, quelques mille hommes de Troupes Françoiſes ont travaillé à ces canaux & aux écluſes, qu'ils ont mis dans la derniere perfection, pour l'avantage du commerce, & pour l'écoulement des eaux.

Elle n'eſt pas des plus grandes, mais très-importante par ſes belles fortifications, qui conſiſtent en cinq baſtions revêtus de pierres, avec quatre demi-lunes, & un ouvrage à corne. Thierry d'Alſace, Comte de Flandres, la fit bâtir en 1160 ; il y fit ſon ſéjour ordinaire, & y vint mourir l'an 1168.

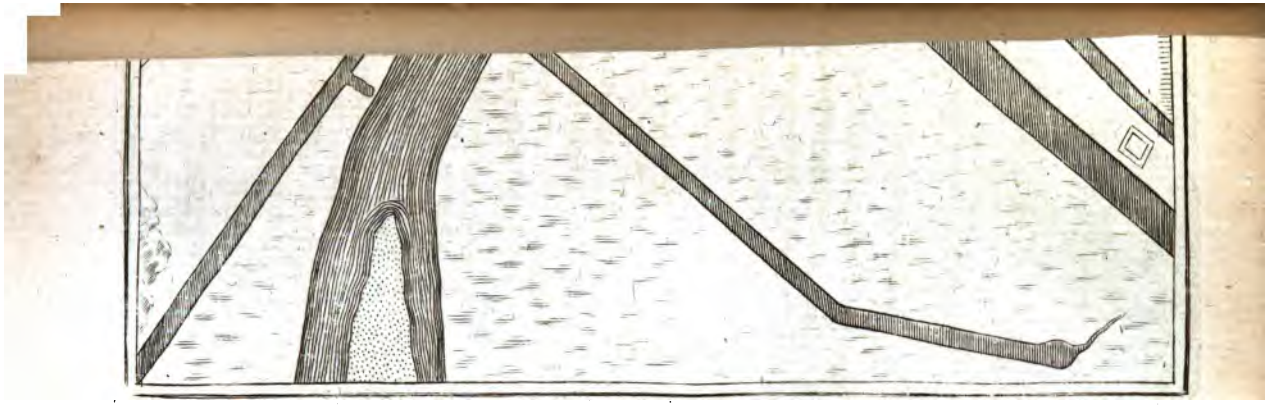

Les Anglois, commandés par l'Evêque de Nortwich, ruinerent cette Place en 1384, mais elle fut rétablie en 1405, & les Etats de Flandres supplierent ensuite Jean, Duc de Bourgogne, de l'unir inséparablement à son domaine. L'Empereur Charles-Quint y fit bâtir un Château en 1528, mais il a servi très-peu à la défense de la Place, puisqu'il y est enfermé par les remparts, les boulevarts & bastions qu'on a élevés depuis du même côté. Le 28 Mai 1654, le feu s'étant pris aux poudres, fit sauter entiérement ce Château. GRAVELINES.

L'Armée de France, commandée par le Maréchal de Termes, y fut entiérement défaite, le 14 Juillet 1558, par celle d'Espagne, sous les ordres de Lamoral, Comte d'Egmont, qui fut décapité à Bruxelles dix ans après, par ordre du Duc d'Albe. Dix vaisseaux Anglois, qui se trouverent sur la Côte, accablerent de leurs canonades les François, qui se battoient en désespérés; ils y périrent presque tous, & le Maréchal de Termes fut blessé & fait prisonnier. Bataille de Gravelines.

Le Fort Philippe, qui est au-dessous de cette Ville, en défend l'accès, de même que les Forts de l'Ecluse & d'Hen- Siege de Gravelines.

GRAVELINES. nuin; ce qui n'a pas empêché qu'elle n'ait été prise, en 1644, par Gaston de France, Duc d'Orléans, qui y fit ouvrir la tranchée le 12 Juin, & la prit le 30 Juillet, quoique la Garnison Espagnole consistât en 3900 hommes. L'Amiral Tromp l'assiégea en même-temps par mer avec les vaisseaux des Etats-Généraux, & empêcha qu'elle ne fût secourue.

L'Archiduc Léopold la reprit en peu de jours en 1652, faute de Garnison suffisante; le Marquis Sfondrati, Général de l'Artillerie d'Espagne, fut tué à ce siege. Mais, en 1658, le Maréchal de la Ferté la prit, le 30 d'Août, après un siege de 23 jours. Depuis ce temps-là elle est restée à la France, à laquelle elle a été cédée, l'an 1659, par la Paix des Pyrénées. Le Chevalier de Ville & le Maréchal de Vauban y ont fait ajouter de nouveaux ouvrages de la derniere perfection.

Cette Ville, qui est entre Calais & Dunkerque, à trois lieues de chacune, a un grand avantage, par son Port de mer, où les plus grosses barques peuvent aborder, à la faveur de la riviere d'Aa, qui s'y décharge, & du reflux de la mer, laquelle n'en est éloignée que d'une por-

tée de canon, & qui remonte bien souvent jusques dans ses fossés. GRAVELINES.

L'Eglise Paroissiale est dédiée à saint Willebrord, sous le Diocese de Saint-Omer. Il y a des Récollets, des Sœurs-Noires, un Hôpital, des Religieuses Angloises de Ste. Claire, fondées l'an 1620. La Châtellenie de Gravelines est du ressort du Conseil Provincial d'Artois. *

LE PORT DE MARDICK.

QUoique Mardick ne soit qu'un amas de quelques maisons qui mérite à peine le nom de Village, il est cependant devenu très-célebre, après la derniere Paix d'Utrecht, par la jalousie que les Anglois en ont conçue. Il est situé entre Dunkerque & Gravelines, à une lieue & demie de chacune. C'étoit autrefois une Ville assez célebre avec un Port de mer, dont les anciens Auteurs font mention, croyant que c'est le fa-

* Les Armes de Gravelines sont d'or au Lion de sable à la bordure de gueules.

PORT DE MARDICK.

meux *Portus Iccius*. L'agrandiſſement de Dunkerque & de Gravelines cauſa ſa ruine; outre qu'elle a été brûlée & ſaccagée, l'an 943, par les Normands; & l'an 1383, par les Anglois.

Le Roi d'Eſpagne y fit bâtir, l'an 1622, un Fort, pour aſſurer la Navigation & le Commerce. Il étoit de ſi grande importance, qu'il a été pris & repris pluſieurs fois pendant les guerres du ſiecle paſſé, entre la France & l'Eſpagne. Il reſta enfin aux François par la Paix des Pyrénées, en 1659 : mais à meſure qu'ils augmenterent les fortifications de Dunkerque & de Gravelines, Mardick leur devint inutile, & fut démoli entiérement vers l'an 1664.

Le Roi Louis XIV ayant été obligé, l'an 1713, de livrer la Ville de Dunkerque aux Anglois pour être démolie, avec ſon Port & tous ſes ouvrages, fit faire l'année ſuivante un nouveau Port à Mardick, afin d'empêcher les inondations de tout le Pays des environs, qui auroient ſuivi quand on combloit le Port de Dunkerque, ſi on n'y eût pourvu. On commença ces ouvrages le 2 Mai 1714, par les ſoins de M. le Blanc, Intendant du Roi à Dunkerque, & depuis Secre-

taire d'Etat de la guerre; plus de 30000 hommes furent employés à ce travail.

PORT DE MARDICK.

Le grand Canal, ou *Canal Royal*, avoit une lieue de longueur depuis la mer juſqu'au Village de *petit Sainte*. Sa largeur étoit de cinquante toiſes, & ſa profondeur de vingt pieds de France. Il avoit trois Ecluſes pour recevoir & retenir les eaux. La plus grande, qui étoit la plus proche de la mer, avoit quarante-quatre pieds de largeur, elle ſervoit pour recevoir les vaiſſeaux, qui en venant de la mer, entroient dans le nouveau Canal, qui va juſqu'à Dunkerque.

La ſeconde Ecluſe, qui avoit vingt-quatre pieds de largeur, ſervoit pour recevoir les eaux des terres voiſines, pour nettoyer le Port, & pour le rendre plus profond : elle étoit à la tête du nouveau Canal, qui paſſoit au Village de *grand Sainte*, & ſe communiquoit enſuite au vieux Canal de Bourbourg.

La troiſieme Ecluſe, à peu près égale à la ſeconde, étoit du côté de Dunkerque, à la tête d'un petit Canal, creuſé pour entretenir la communication avec les vieux Canaux de Berg-St-Vinox, de

PORT DE MARDICK.

la Moere & de Bourbourg. Elle ſervoit pour le tranſport des marchandiſes qu'on y avoit déchargées des plus gros Vaiſſeaux, qui ne pouvoient venir que juſques-là. Ces Canaux & Ecluſes ayant été achevés, l'eau y coula pour la premiere fois, le 9 Décembre 1714. Mais les Anglois en ont pris tant d'ombrage, ſoutenant que tous ces ouvrages ſerviroient un jour au rétabliſſement de Dunkerque, qui devoit demeurer démoli & ſans Port de mer, &c. qu'enfin la France conſentit à la demolition de ces nouveaux travaux; ce qui fut exécuté en vertu de la triple Alliance, conclue à La Haye le 4 Janvier 1717, quoique ces ouvrages euſſent coûté des ſommes immenſes.

LE FORT DE LA KNOCQUE.

CE Fort eſt ſitué à une lieue & demie de Dixmude, à trois d'Ypres, & à quatre de Furnes & de Nieuport, au confluent des rivieres d'Iſere & d'Iperlée. Philippe IV, Roi d'Eſpagne, l'a fait conſtruire environ l'an 1662, au

LE
FORT FRANCOIS

Village de Rheninge : mais après que le Roi Louis XIV ſe fut rendu maître, l'an 1678, de la Ville d'Ypres, auſſi bien que de ce Fort, il en fit faire, par M. de Vauban, Ingénieur de France, une Forteresſe tout-à-fait réguliere, flanquée de quatre baſtions bien revêtus, outre deux demi-lunes du côté où il n'y a pas d'inondation. On l'appelle la clef de la Ville d'Ypres, dont il garde les Ecluſes, & toutes les barques qui viennent de Furnes, Nieuport, ou Dixmude, doivent paſſer au pied de ſes murs.

FORT DE LA KNOCQUE.

La Place eſt très-petite, n'ayant qu'environ 750 pieds de longueur & 500 de largeur. On n'y entre que par une porte aſſez étroite, & il n'y a que quelques caſernes pour les Soldats, un quartier pour le Gouverneur, & une Chapelle deſſervie par les Récollets.

Le Roi Guillaume III, commandant l'Armée des Alliés l'an 1695, fit attaquer ce Fort le 19 Juin par le Duc de Wirtemberg; mais ce ne fut qu'une feinte, pour couvrir le deſſein que ce Prince avoit conçu d'attaquer Namur.

Le 6 Octobre 1712, un Détachement Hollandois de la Garniſon d'Oſtende, ſe rendit maître de ce Fort par l'intelli-

FORT DE LA KNOCQUE.

gence d'un Jardinier : la Garniſon Françoiſe fut faite priſonniere de guerre. Ce Fort fut compris dans le Traité de Barriere que les Etats-Généraux obtinrent contre la France, l'an 1713, par la Paix d'Utrecht ; & ils y entretenoient une bonne Garniſon.

A une lieue de la Knocque & à quatre d'Ypres, on voit le Fort de *Fintelle*, où, par le moyen de quelques moulins & autres machines, on leve les barques, quoique chargées, pour les mettre dans le Canal, qui vient de Furnes & de Loo dans la riviere d'Iſere, d'où elles ſe rendent enſuite par la Knocque à Ypres.

LA VILLE DE NIEUPORT.

AUtrefois ce n'étoit qu'un Hameau, nommé *Santhooſt* ou *Sandeshove*, dépendant d'une Vilie voiſine, nommée *Lombarſyde*, qui avoit auſſi un Port de mer : mais ce Port ayant été gâté vers l'an 1200 par les ſables, on fit un nouveau Port à Sandeshove, qui changea de nom, pour prendre celui de *Nieuport*, en latin *Novus-portus* ou *Neopor-*

Fanal
Redoute
MER
OCEANE.
NIEUPORT
Echelle de 300 Toises
50
100
200
300

tum. Enfin, par une métamorphoſe particuliere, Lombarſyde fut changée de Ville en Village, & Nieuport de Village en Ville, ayant acquis toute Juriſdiction ſur l'autre l'an 1414. On l'a depuis réguliérement fortifiée; ſa ſituation eſt à deux lieues de Furnes, à trois d'Oſtende, à quatre de Dunkerque, & à ſept de Bruges & d'Ypres, ſur les Canaux qui vont vers ces Villes-là. NIEUPORT.

La riviere d'Iperlée paſſe à côté de cette Ville, & s'étant jointe à la riviere de Colme, forme un Canal qui ſe jette enſuite dans la mer. Le Port devient preſqu'à ſec lorſque la marée s'eſt retirée, & à ſon retour il a plus de douze pieds de profondeur. Sa principale défenſe conſiſte en ſes Ecluſes, qui peuvent inonder en un inſtant tous ſes environs; un Fort voiſin, dit *Nieuwen-Damme*, ou *Viervoet*, défend les Ecluſes.

Nieuport doit ſon accroiſſement à Philippe d'Alſace, Comte de Flandres, & ſon rétabliſſement à Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qui la fit rebâtir en 1385, peu après qu'elle eut été brûlée & ruinée de fond en comble par les Gantois, rebelles à leur Prince. La plupart des habitants s'occupent à la pêche

NIEUPORT. des harangs, & à faire des filets pour les Pêcheurs, & des cordages pour les navires. L'air y eſt ſi mal-ſain, que la Garniſon n'y peut pas reſter long-temps, ſans que l'on ſoit obligé de la changer.

C'eſt une Vicomté, que Jeanne, Dame d'Halluin & de Comines, porta en mariage, en 1559, à Philippe de Croy, Duc d'Arſchot; maintenant elle eſt dans la famille de Preudhomme-d'Ailly. Pour le ſpirituel elle dépend de l'Evêché d'Ypres. Il n'y a qu'une Egliſe Paroiſſiale, qui eſt très-belle, dédiée à Notre-Dame, & deſſervie par des Religieux Prémontrés de l'Abbaye de St. Nicolas, à Furnes. On y voit un Couvent de Récollets, un de Carmes, un de Religieuſes Pénitentes, un Béguinage, l'Hôpital de Notre-Dame, deſſervi par des Sœurs-Griſes, une Maiſon pieuſe pour quarante Enfants orphelins, & un Couvent de Chartreux Anglois, qui furent fondés, en 1415, à Schene en Angleterre, par le Roi Henri V; mais par les perſécutions de la Reine Eliſabeth, ils furent obligés de quitter leur Pays, &, après avoir demeuré quelque temps à Malines & à Bruges, ils vinrent s'établir à Nieuport l'an 1626.

Ce

Ce fut dans ſon voiſinage que ſe donna, le 2 Juillet 1600, la fameuſe bataille entre l'Armée de l'Archiduc Albert & celle du Prince Maurice de Naſſau, qui faiſoit, avec l'Armée des Etats-Généraux, le ſiege de Nieuport. L'Archiduc attaqua le Prince dans ſes Retranchements : mais il y eut du déſavantage, & fut même bleſſé au viſage. Dom Franciſco de Mendoza, Amiral d'Arragon, Dom Louis de Villar, Dom Pedro de Mendoza, & près de mille Soldats y furent faits priſonniers. Les Eſpagnols y perdirent 130 étendards & drapeaux ; & près de 2000 hommes reſterent ſur la place. L'Archiduc, quoique battu, parvint néanmoins à ſon but, qui étoit de faire lever le ſiege de Nieuport.

NIEUPORT.

Bataille de Nieuport en 1600.

Depuis ce temps-là, Nieuport reſta toujours ſous un même Maître : & c'eſt la ſeule Place de toute la Flandre, qui n'avoit jamais été priſe ou repriſe. Les Alliés firent mine, l'an 1706, de l'aſſiéger ; mais ce ne fut qu'une feinte pour couvrir leur deſſein ſur Oſtende. Les Troupes Eſpagnoles & Françoiſes l'abandonnerent l'an 1713, enſuite de la Paix d'Utrecht, pour faire place aux

NIEUPORT. Anglois : ceux-ci la remirent, en 1715, aux Troupes de l'Empereur Charles VI, ſon Souverain. Mais enfin, le Général Comte de Lowendal, après avoir pris Siege de Nieuport. Oſtende, vint aſſiéger Nieuport le 28 Août 1745, qui ſe rendit le 5 Septembre; la Garniſon Autrichienne, de trois Bataillons, fut priſonniere de guerre.

La conduite des Officiers Commandants déplut tellement à la Cour de Vienne, que, par ſentence du Conſeil de guerre, publiée l'an 1748, les deux Principaux furent dégradés de tous honneurs militaires, & pluſieurs des moindres Officiers condamnés à reſter aux arrêts. Nieuport a été rendu aux Troupes Autrichiennes l'an 1749, enſuite de la Paix d'Aix-la-Chapelle. *

LA VILLE DE DIXMUDE.

LE beurre excellent qu'on trouve à Dixmude & dans ſes environs, lui donne un trafic aſſez conſidérable, & ſa

* Nieuport porte d'argent à la nacelle de ſable, ſurmontée d'un lion de gueules, tenant une hache poſée en pal.

plus grande renommée. Ce n'eſt d'ailleurs qu'une petite Ville, ouverte, ſituée à trois lieues de Nieuport, & à ſix de Bruges, ſur la riviere d'Iperlée, qui forme le Canal allant de Bruges, par Nieuport, à Ypres. Pour le ſpirituel elle dépend de l'Evêque d'Ypres; & pour la Juriſdiction ſéculiere, du Franc de Bruges; ayant auſſi titre de Vicomté. DIXMUDE.

Autrefois ce n'étoit qu'un Hameau dépendant de la Paroiſſe de Eeſſene, qui fut fermé depuis de murailles. Charles-le-Bel, Roi de France, la prit en 1299, & en augmenta les fortifications. On voit dans l'Hôtel-de-Ville une Image de la Ste. Vierge, qui ayant été frappée de pluſieurs coups d'épée par un Soldat Allemand, répandit pluſieurs gouttes de ſang par une plaie, dont on dit que les cicatrices paroiſſent encore.

Outre la grande Egliſe, qui eſt aſſez belle, il y a un Couvent de Récollets, des Sœurs-Noires, des Pénitentes, un Béguinage, un Hôpital, un College de St. Nicolas de Furnes, dont les Religieux Prémontrés y enſeignent les Humanités; & autrefois il y avoit auſſi l'Abbaye de s'Hemelſdaele, Religieuſes de l'Ordre de Citeaux, laquelle avoit été

DIXMUDE. premiérement dans ſes environs, au Village de Wercken, l'an 1237 : les Religieuſes ſont entrées dans la ſuite à Dixmude à cauſe des guerres, mais elles ſe ſont retirées à Bruges depuis l'an 1672, parce que leur Couvent fut détruit pour augmenter les fortifications de la Ville.

Dixmude a été priſe & repriſe, & même brûlée pluſieurs fois, tant par les François, que par les Eſpagnols. Guillaume III, Roi d'Angleterre, qui commandoit les Troupes d'Eſpagne & de ſes Alliés, y mit une groſſe Garniſon, & la fit fortifier conſidérablement; mais les François la prîrent par la trahiſon ou lâcheté de Jean-Antoine Ellenberger, Général-Major des Troupes Danoiſes, que ce Prince y avoit établi Gouverneur, l'an 1695, avec huit Régiments d'Infanterie & un de Dragons, & beaucoup d'artillerie, munitions, &c. pour ſoutenir un ſiege dans les formes; mais il ſe rendit aux François par une capitulation infame, ſans qu'il eût ſoutenu aucun aſſaut, ou qu'il y eût eu la moindre brêche. Le Roi d'Angleterre, indigné de cette lâcheté, lui fit faire ſon procès par un Conſeil de guerre, qui le condamna

Siege de Dixmude.

à avoir la tête tranchée, à Gand, le 30 Novembre 1695.

DIXMUDE.

LA VILLE DE DAMME.

SUr le Canal de Bruges, vers l'Ecluſe, on voit la petite Ville de Damme, à une demi-lieue de la premiere, & à deux de l'autre, près de la petite riviere de la Lieve. Le nom de Damme, qui ſignifie en Flamand une *Digue*, lui a été donné, à cauſe que l'on y fit, en 1180, de fortes digues pour arrêter l'impétuoſité de la mer : car ces eaux ont été autrefois fort près de Damme, laquelle avoit alors un Port avec un bon commerce & un grand nombre d'habitants : mais à meſure que les eaux ſe ſont retirées, on leur a toujours oppoſé des digues, pour les empêcher d'y revenir.

On entoura cette Ville de murailles en 1238, & on l'a fortifiée depuis; elle a eu ſept baſtions, & ſert de défenſe à la Ville de Brûges, dont elle retient & conſerve les Ecluſes.

Il y avoit dans le Port, en 1213, une

DAMME. Eſcadre de 400 vaiſſeaux François, qui s'étoient emparés de la Ville; mais les Anglois ne pouvant ſouffrir que les François s'étendiſſent ſi loin, vinrent les attaquer, & mirent le ſiege devant Damme. Le Roi Philippe-le-Bel les obligea de le lever, après avoir tué deux mille Anglois, & chaſſé les autres juſqu'en Zélande; & afin que cette Ville ne donnât plus d'occaſion aux Anglois de la venir attaquer, il la fit brûler, & en fit ruiner le Port; mais elle fut rétablie, & en 1384, elle ſoutint un long ſiege contre l'Armée de Charles VI, Roi de France, forte de 80000 hommes, & ne ſe rendit que faute d'eau douce.

Il n'y a qu'un Couvent de Religieuſes Hoſpitalieres, & une Paroiſſe dédiée à la ſainte Vierge, où l'on honore une image miraculeuſe d'un Crucifix. L'hiſtoire d'un fameux Bouffon, nommé *Uyllen-Spiegel*, qu'on dit y être enterré, n'eſt qu'une fable. C'étoit, au contraire, un homme très-ſavant, nommé Jacques Meelland, qui mourut Greffier de Damme l'an 1300.

Damme eſt ſous le Franc de Bruges, & jouit des mêmes privileges que la Ville d'Oſtende. Après la révolution généra-

le, ſurvenue, l'an 1706, à la bataille de Ramillies, Damme fut rendue au Roi Charles III. Les Hollandois qui y avoient tenu Garniſon depuis ce temps-là, la céderent à Sa Maj. Imp. l'an 1715, en vertu du Traité de Barriere. *

DAMME.

* Damme porte de gueules à la faſce d'argent, chargé d'un levrier courant de gueules.

LA FLANDRE
IMPÉRIALE.

CE Pays comprend la partie orientale de la Flandre, qu'on appelle auſſi *Flandre Impériale*, à cauſe de la Ville d'Aloſt, ſa Capitale, que les Empereurs ont honorée du titre de Ville libre & Impériale; & c'eſt pour cette raiſon que les Comtes de Flandres s'intitulerent autrefois Princes du Saint-Empire.

Ives, Comte d'Aloſt, épouſa Laurence, fille de Thierry d'Alſace, Comte de Flandres, veuve de Henri de Limbourg. Après la mort d'Ives, elle ſe remaria à Raoul, Comte de Vermandois, & enſuite à Henri, Comte de Namur. De ce dernier mariage eſt venu Thierry, Comte d'Aloſt, qui, étant mort ſans enfants en 1155, eut pour héritier Phi-

lippe d'Alſace, Comte de Flandres. Après celui-ci, Baudouin, Comte de Flandres, dit le *Courageux*, eut le Comté d'Aloſt, qu'il donna à ſon ſecond fils Philippe, ſurnommé le *Noble*, Comte de Namur, qui en fit hommage, en 1209, à Henri I, Duc de Brabant. Ce dernier, Comte d'Aloſt, épouſa Marie de France, fille de Philippe Auguſte; & étant mort ſans enfants l'an 1212, le Comté d'Aloſt fut réuni au Comté de Flandres. FLANDRE IMPERIALE.

Il y a quatre Villes dans cette partie de la Flandre, qui ſont, Aloſt, Grandmont, Termonde, & Ninove. Elle eſt d'une aſſez grande étendue, puiſqu'elle a Juriſdiction, même dans la Ville de Gand, juſqu'à l'endroit qu'on nomme le Pont de Brabant. Le Pays d'Aloſt eſt très-fertile en grains & en pâturages, mais ſur-tout en houblon & en lin. Il conſiſte en 172 Villages, qui ſont, pour le ſpirituel, ſous l'Archevêché de Malines, excepté Gavre, Melſene, & Gentbrugge, qui ſont de l'Evêché de Gand.

Ce Pays eſt gouverné par un Souverain Bailli, qui a toujours été un des principaux Seigneurs du Pays, & par cinq Grands-Baillis des anciennes Baronnies, de Rodes, (Marquiſat dès l'an 1682)

FLANDRE IMPERIALE.

de Boulers, de Sottegem, d'Eſcornaix & de Gavre, (Principauté dès l'an 1553) par les deux Bourguemeſtres d'Aloſt & de Grandmont, par les deux Receveurs du Roi aux Quartiers d'Aloſt & de Grandmont, & par deux Greffiers.

LA VILLE D'ALOST.

L'Étimologie du nom d'*Aloſt* (*Aelſt* ou *Aloſtum*) ſemble ſe dériver des mots Flamands *Al* & *Ooſt*, parce qu'elle eſt ſituée ſur la Dendre, dans la partie la plus orientale de la Flandre. C'eſt la Capitale de la Flandre Impériale, dépendante, pour le ſpirituel, du Dioceſe de Malines, de laquelle Ville elle eſt à ſix lieues, & à mi-chemin de Bruxelles à Gand, à cinq lieues de chacune; on y arrive par un beau pavé, qui a été fait en 1705, par les Etats des Provinces de Brabant & de Flandres.

Il n'y a qu'une ſeule Paroiſſe, dédiée à St. Martin, & en même-temps Collégiale. Cette Egliſe étoit très-grande avant un incendie, qui la conſuma entiérement environ l'an 1605; on l'a ré-

tablie depuis; & ſi elle étoit achevée, elle ſeroit une des plus belles du Pays. Le Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, avec le Prévôt & le Doyen, qui eſt en même-temps Curé de la Ville; il avoit été fondé, l'an 1046, au Village de Haltert, près d'Aloſt, par Engelbert, qu'on croit iſſu des Comtes de Flandres, mais il fut transféré dans cette Ville l'an 1495, à cauſe des guerres, dont la Flandre a été le théatre depuis tant de ſiecles. ALOST.

L'Hôtel-de-Ville a été bâti l'an 1200; le Magiſtrat, qui s'y aſſemble, eſt compoſé d'un Bourguemeſtre & de huit Echevins, avec un Greffier, &c.

Il y a un Couvent de Carmes, qui y vinrent, l'an 1497, de Muylhem, ſitué dans les bois de Liedekercke; des Capucins, admis en 1624; des Carmelites déchauſſées, qui y ſont venues de Bois-le-Duc après la priſe de cette Ville; des Annonciades, qui étoient auparavant Sœurs-Griſes; des Sœurs-Noires, fondées l'an 1494; un Béguinage, un Hôpital, & un Couvent ancien de Guillelmins, où l'on voit la ſépulture de Thierry Martin, qui porta le premier l'art de l'Imprimerie d'Allemagne aux Pays-Bas. Il étoit ami d'Eraſme, qui lui compoſa

ALOST. une Epitaphe après ſa mort, arrivée en 1533. Ces Moines y enſeignoient autrefois les Humanités; mais le Magiſtrat admit, pour ce ſujet, en 1619, les Jéſuites, qui ont fait depuis leur ſervice dans la Collégiale; en 1717, ils commencerent à bâtir une nouvelle Egliſe.

En 1576, les Révoltés ſurprirent la Ville d'Aloſt, & la ſaccagerent. Six ans après, le Duc d'Alençon, frere de Henri III, Roi de France, que les Etats des Provinces confédérées avoient appellé à leur ſecours, s'en empara; enſuite elle tomba entre les mains des Anglois, qui étoient venus au ſecours des mêmes Etats, & qui la vendirent au Prince de Parme.

Le Roi Louis XIV ayant formé des prétentions ſur le Comté d'Aloſt, du chef de ſon épouſe, Marie-Thereſe d'Autriche, s'en rendit maître l'an 1667, après quatre jours d'attaque; mais les François la rendirent quelque temps après, ayant raſé les fortifications & fait ſauter ſes cinq portes.

Il y a près d'Aloſt deux Monaſteres de Filles; l'un, *Ten-Rooſe*, à une demi-lieue de la Ville, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1228; l'autre,

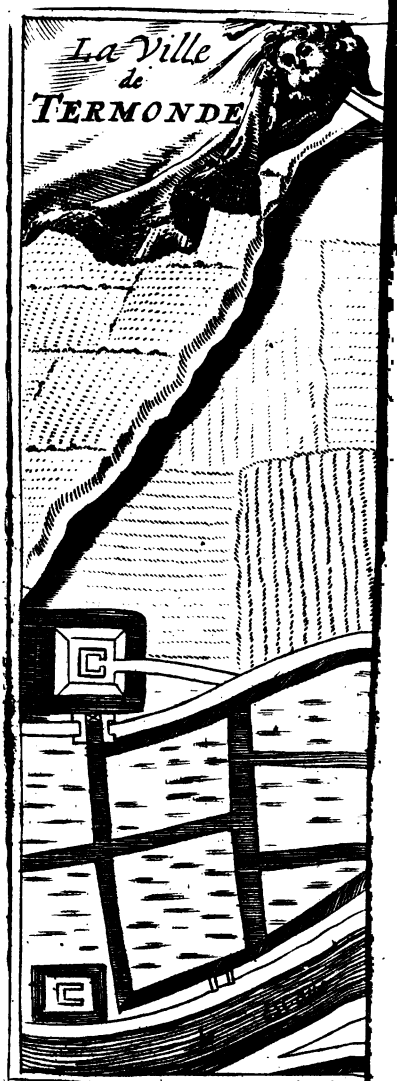
La Ville
de
TERMONDE

Schenbeke, Prévôté de l'Ordre de Prémontré, fondée l'an 1138, par Ives, Comte d'Aloſt. L'Abbaye d'Affligem n'eſt auſſi éloignée que d'une lieue.* ALOST.

LA VILLE DE TERMONDE.

LA Riviere de Dendre qui traverſe cette Ville, lui a donné le nom Flamand de *Dendermonde*, qui veut dire *Bouche de la Dendre*, & en Latin *Teneramunda*. Au confluent de cette riviere & de l'Eſcaut, on voit un Fort que le Prince de Parme, Gouverneur du Pays, a fait bâtir vers l'an 1585. La Ville eſt forte par la nature & par l'art; ſa ſituation eſt des plus agréables & des plus avantageuſes, étant environnée de belles prairies arroſées par ces deux rivieres; & par le moyen des écluſes qu'on lâche en cas de beſoin, ces rivieres fourniſſent en fort peu de temps aſſez d'eau pour inonder tous les environs; ce qui

* Les Armes d'Aloſt ſont d'argent à une épée de gueule miſe en pal, la pointe en haut, à côté d'un écu de l'Empire & d'un de Flandres.

TERMONDE. en rend l'attaque très-difficile. Elle eſt ſituée au milieu des plus belles Villes du Pays, comme Gand, Anvers, Malines, Bruxelles & Hulſt, deſquelles elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. Autrefois elle étoit ſous l'Evêché de Tournay, elle eſt maintenant ſous celui de Gand.

Ses Paroiſſes ſont, Notre-Dame & Saint-Gilles : la premiere fut érigée en Collégiale l'an 1106, par Ringaut, Seigneur de Termonde, & Adélaïde, ſa femme, qui y fonderent un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, un Chantre & un Ecolâtre ; la collation des Prébendes appartient au Souverain.

Il y a auſſi trois Abbayes : la principale eſt des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, dite *Swybeecke*, fondée par Mathilde, Dame de Termonde, l'an 1223, à quelques pas de la Ville, où ces Religieuſes s'établirent après que leur Monaſtere eut été détruit par les Eſpagnols même, dans la crainte d'un ſiege. Les deux autres Abbayes ſont des Bénédictines Réformées, & des Brigittines. Les Auguſtins y enſeignent le Latin ; & il y a des Capucins, des Carmes déchauſſés, des Carmélites, des Sœurs-

Noires, un Béguinage, & l'Hôpital de Saint-Blaiſe. Quelques-unes de ces Egliſes, & une partie de la Ville, furent beaucoup endommagées par le bombardement & le ſiege de l'an 1706. Le Marquis del Valle, Général-Major, en étoit Gouverneur pour le Roi Philippe V. Le Général Churchil, frere du Duc de Marleborough, en fit le ſiege : la Place avoit été bloquée longtemps ; mais par la grande ſéchereſſe, les Aſſiégeants trouverent moyen de faire écouler les eaux, & s'attacherent enſuite à l'attaque de la Ville, qui ſe rendit le 5 Septembre 1706, après ſix jours de tranchée ouverte : la garniſon fut priſonniere de guerre. Les Hollandois y mirent garniſon de leurs Troupes juſqu'en 1715, lorſqu'ils convinrent avec l'Empereur Charles VI, par le Traité de Barriere, que la moitié de la garniſon ſeroit Hollandoiſe, l'autre Autrichienne, & que le Gouverneur ſeroit mis par l'Empereur ; mais qu'il prêteroit auſſi le ſerment aux Etats-Généraux. TERMONDE.

Louis XIV voulut ſe rendre maître de cette Place en 1667 : il la fit inveſtir par une armée de cinquante mille hommes, qu'il commandoit en perſon-

TERMONDE.

ne; mais les Affiégés ayant lâché toutes les Ecluſes, il fut obligé de ſe retirer : on dit même qu'une partie de ſon armée auroit été ſubmergée, ſi un Meûnier n'eût averti le Roi du grand danger qui le menaçoit.

Termonde & ſon territoire relevoit autrefois de l'Empire, & les Comtes de Flandres n'y avoient aucun droit. Il y eut des Seigneurs particuliers, dont Haymo a été le premier : il vivoit l'an 800. Robert de Béthune, Comte de Flandres, l'hérita, l'an 1264, de ſa mere Mathilde, Dame de Béthune & de Termonde, & l'annexa à ſon Domaine. Le Grand-Bailli, héréditaire du Pays de Termonde, eſt le Comte de Clermont, Marquis de la Verne, &c. Ce Pays comprend ſeize beaux Villages, deſquels trois ſont ſous l'Archevêché de Malines; le reſte ſous l'Evêché de Gand.

Un Payſan du Village de Meſpelaer, entre Termonde & Aloſt, fouillant la terre en ſon jardin, y trouva, l'an 1607, un riche tréſor qu'on y avoit enterré autrefois; à peine eut-il bêché deux pieds de terre, qu'il heurta contre un pot, haut & étroit, où il trouva environ

1600

1600 pieces d'or, vieilles & noires. Chaque piece étoit de la peſanteur d'un double ducat, & de la valeur d'une piſtole. C'étoient des médailles que les curieux acheterent avec empreſſement; l'Archiduc Albert en eut un grand nombre, qu'il mit dans ſon cabinet. Il y en avoit des Empereurs Antoninus Pius, Marc-Aurele, & Lucius Verus. * TERMONDE.

LA VILLE DE GRANDMONT.

BAudouin de *Mons*, Comte de Flandres & de Hainaut, ayant acheté cette Seigneurie d'un nommé Gerard, en 1068, y bâtit une Ville; elle fut appellée *Gerardmont*, du nom de ſon premier Seigneur, & par corruption *Grandmont*, en Latin *Gerardimontium*, & en Flamand *Geertsberghen*. Ce n'étoit dans ſes commencements qu'un Château, bâti par les Goths au pied d'une montagne, d'où il prit le nom de Gotteghem. La Ville eſt du Dioceſe de Malines, à qua-

* Les Armes de Termonde ſont d'argent à la faſce de gueules.

GRAND-MONT.

tre lieues d'Aloſt & d'Oudenarde; la plus grande partie ſur une colline, dont le pied eſt arroſé par la Dendre, qui la ſépare en haute & baſſe Ville. Le Pays de Grandmont comprend quarante-cinq Villages, qui font avec la Ville partie du Pays d'Aloſt. Il n'y a qu'une ſeule Egliſe Paroiſſiale de Saint-Barthelemi, & l'Abbaye de Saint-Adrien, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, qui admirent la Réforme l'an 1627; ils y ſont Curés, & enſeignent les Humanités. Cette Abbaye fut fondée vers le même temps que la Ville, & dotée par le même Comte Baudouin *de Mons;* elle étoit premiérement au Village de Dyckelvenne, entre Gand & Oudenarde; d'où elle a été transférée dans la Ville en 1081, par Gerard, Evêque de Cambray. Elle fut d'abord dédiée à ſaint Pierre; mais depuis l'an 1122, que les Reliques de ſaint Adrien, Martyr de Nicomédie, y ont été tranſportées du Village de Raulicourt, en Hainaut, elle n'eſt plus connue que ſous le nom de St. Adrien.

Il y avoit autrefois deux autres Egliſes Paroiſſiales; l'une de Notre-Dame de Hunnegem, & l'autre de Sainte-Catherine; mais la premiere fut cédée aux

Religieuſes Bénédictines Réformées, qui s'y vinrent établir l'an 1624; & la ſeconde aux Minimes, l'an 1622. De plus, on y voit des Carmes, des Récollets, des Hoſpitalieres & des Béguines. GRAND-MONT.

Cette Ville ſubit un ſort bien fatal l'an 1381; ceux de Grandmont s'étant alliés aux Gantois, révoltés contre leur Comte, Louis de Male, ce Prince envoya Gautier, Seigneur d'Enghien, pour attaquer Grandmont; & malgré la défenſe déſeſpérée des Aſſiégés, la Ville fut priſe d'aſſaut, brûlée & ſaccagée: il y périt plus de 5000 perſonnes par le fer & par le feu, & on n'épargna ni vieillards, ni femmes, ni enfants.

L'Abbaye de Beaupré, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1228, eſt à une demi-lieue de Grandmont: il y a auſſi dans les environs une Chartreuſe, fondée l'an 1328 par un Favori de Louis de Nevers, Comte de Flandres, qui, quoique d'une baſſe extraction, avoit fait une fortune immenſe.

Le Bourg de Ronſe eſt à quatre lieues de Grandmont, & à deux d'Oudenarde. Il appartient à la Branche de Naſſau-Siégen. On y voit l'Egliſe Collégiale de Saint-Hermes, Martyr, dont

GRAND-MONT. le Chapitre eſt ancien, peut-être le plus de tous ces Pays, après celui de Cambray. Il eſt compoſé de quinze Chanoines, avec un Prévôt, (qui eſt Seigneur en partie de Renay,) & un Doyen, & Chantre, & les Curés de Saint-Pierre & de Saint-Martin. Il eſt à remarquer que ces deux Paroiſſes ſont ſur un même Cimetiere avec la Collégiale. Les Prêtres de l'Oratoire y ont acquis un établiſſement l'an 1716, & ils y enſeignent les Humanités. Le 31 Mars 1719, il y eut plus de 300 maiſons brûlées par malheur.

LA VILLE DE NINOVE.

ON la nomme en Latin *Nienhovia*, ou *Ninive Flandrorum ;* elle eſt ſituée ſur la Dendre, à mi-chemin de Bruxelles & d'Oudenarde, & à deux lieues d'Aloſt, en allant vers Enghien. Pendant les dernieres guerres, entre les Eſpagnols & les François, elle a été ſouvent attaquée, pillée & ſaccagée. Il n'y a que l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame, où il y a une fondation de

huit Chapelains, nommés *Quotidianistes;* & une belle Abbaye de Religieux de l'Ordre de Prémontré, dédiée aux SS. Cyprien & Corneille, fondée en 1137, par Gerard, Ecuyer du Comte de Flandres, Seigneur de Ninove; elle étoit autrefois hors de la Ville, mais elle lui a été jointe par une nouvelle enceinte; ſon Egliſe a été rebâtie magnifiquement l'an 1718. On y voit encore un Couvent de Pénitentes & un d'Hoſpitalieres. NINOVE.

Ninove fut autrefois gouvernée par des Avoués, qui s'en ſont depuis approprié la Seigneurie. On commença de l'entourer de murailles en 1194. Charles-Henri de Lorraine, Prince de Vaudemont, Souverain de Commercy, & ci-devant Général des Armes aux Pays-Bas, en a été le Seigneur; étant décédé le 14 Janvier 1723, ſes nieces, l'Abbeſſe de Remiremont, en Lorraine, & la Princeſſe Douairiere d'Eſpinoy, lui ſuccéderent dans cette Terre & Seigneurie. La Maiſon d'Egmont, à qui elle appartenoit auparavant, l'avoit acquiſe en 1557, des Ducs de Brunſwick, & ceux-ci de l'Empereur Charles-Quint en 1515.

NINOVE. Le fameux Grammairien Jean Despauteres étoit né à Ninove. Après avoir enſeigné les principes de la Langue Latine à Louvain, à Bois-le-Duc, & dans d'autres Villes des Pays-Bas, il mourut à Comines en 1520. *

LE PAYS DE WAES.

CE Pays eſt ſitué dans la partie la plus orientale de la Flandre Impériale; il s'étend ſur la rive gauche de l'Eſcaut, en tournoyant depuis Gand juſqu'au Fort d'Yſendick, nommément entre les quatre Offices, & les Pays de Béveren & de Bornhem. Il eſt très-fertile en pâturages, en bleds & en lins, & produit de bons chevaux, dont on tient pluſieurs Foires. Il a ſes Loix & ſes Coutumes particulieres; il eſt gouverné par une Cour de Juſtice, qui a un Grand-Bailli, ſept hauts Echevins, un Penſionnaire & un Greffier. Leſdits Bailli & Echevins ſont perpétuels, nommés

* Les Armes de la Ville de Ninove ſont de l'Empire parti de Flandres.

par le Souverain : ils réſident au Bourg de Saint-Nicolas ; & juſqu'environ l'an 1670, ils ſe choiſiſſoient l'un l'autre. PAYS DE WAES.

Le Pays de Waes dépendoit autrefois du Comté de Hollande ; mais en 1163, Philippe, Comte de Flandres, ayant déclaré la guerre à Florent, Comte de Hollande, il le fit priſonnier dans une bataille, & l'obligea de lui céder le Pays de Waes pour ſa rançon. Pour le ſpirituel, il dépendoit autrefois de l'Evêque d'Utrecht ; mais depuis l'érection des nouveaux Evêchés, il dépend de celui de Gand.

Cette Contrée comprend dix-huit gros Bourgs & Villages : les principaux ſont Saint-Nicolas, Lokeren, Tamiſe, Béveren, Saint-Gilles, &c. Celui de Saint-Nicolas eſt un Bourg que le grand nombre des habitants & leur commerce rendent plus fameux que pluſieurs Villes mêmes. Il y a une belle Egliſe Paroiſſiale & un Couvent de Récollets, qui s'établirent l'an 1645, après la priſe de Hulſt, au Village de Saint-Pauwels, & enfin, en 1688, au Bourg de Saint-Nicolas.

Le Bourg de TAMISE ou TEMSCHE, eſt ſitué ſur l'Eſcaut, à ſept lieues de

PAYS DE WAES.

Gand, & à quatre d'Anvers & de Malines; l'Egliſe Paroiſſiale, dédiée à Notre-Dame, eſt deſſervie par les Peres de l'Oratoire, qui y enſeignent les Humanités à la jeuneſſe; il y a un Couvent de Religieuſes Dominicaines, fondé, l'an 1507, par Roland le Febvre, Seigneur de Tamiſe, Tréſorier de l'Empereur Charles V.

Au Bourg de WAES-MUNSTER, il y a une belle Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, de la Congrégation de ſaint Victor. A celui de BÉVEREN, il y a un Prieuré de Guillelmins. Le Bourg de Rupelmonde porte le titre de Comté, ayant été érigé l'an 1671, en faveur de la Maiſon de Recourt & de Licques : il y a un ancien Château au confluent des rivieres de l'Eſcaut & de Rupel, qui a été ruiné pendant les dernieres guerres.

La Terre de BORNHEM eſt auſſi contiguë au Pays de Waes; c'eſt un Comté érigé vers l'an 1658, en faveur de la Maiſon de Colôma. On y voit des canardieres, qui fourniſſent aux plaiſirs de la chaſſe. Il y a un ancien Prieuré de Bénédictins dépendant de l'Abbaye d'Affligem, & un Couvent de Domini-

cains Anglois, fondé l'an 1658, par le Pere Thomas Howard, Duc de Norfolck, Religieux du même Ordre, & enſuite Cardinal, mort à Rome, l'an 1694. *

* Les Armes du Pays de Waes ſont d'azur à la Rave d'argent.

LA FLANDRE
HOLLANDOISE.

LEs Etats-Généraux des Provinces-Unies poſſedent dans la Flandre les Villes ſuivantes, l'Ecluſe, le Sas-de-Gand, Hulſt, Axel, Yſendyck, & pluſieurs autres Forts; & on donne à la partie de cette Province, qu'ils occupent, le nom de *Flandre Hollandoiſe*. Toutes ces Places ſont très-fortes, tant par la nature, que par les belles fortifications qu'ils y ont faites pour la défenſe de leurs frontieres.

La plupart leur ont été cédées par le Roi Philippe IV, à la Paix de Munſter, l'an 1648; les limites furent réglées en 1664, par un Traité conclu à Bruxelles entre Sa Majeſté Catholique & les Etats. L'Empereur Charles VI étendit encore

leurs limites, en vertu du XVII Article du Traité de Barriere, conclu à Anvers le 15 Novembre 1715, en leur accordant plus de terrein depuis l'Eſcaut juſques à la mer; mais ce Traité n'a pas été exécuté. LA FLANDRE HOLLANDOISE.

Ils y ont leurs Receveurs & leurs Officiers de Juſtice; la Religion Réformée y a été introduite dès le temps de la révolte des Hollandois. Les Catholiques y ſont en petit nombre, & y ſouffrent beaucoup; on n'y laiſſe venir aucun Eccléſiaſtique. Les Etats-Généraux y envoient tous les ans leurs Députés pour viſiter les fortifications, changer les garniſons, & renouveller les Magiſtrats.

LA VILLE DE L'ÉCLUSE.

ON lui a donné le nom de l'*Ecluſe*, en Latin *Sluſa*, à cauſe des écluſes, au moyen deſquelles on peut inonder tous les environs. C'eſt une Ville maritime, petite en elle-même, mais aſſez grande par ſes fortifications, qui ont preſque une lieue de circuit. Elle eſt à trois lieues de Bruges, & à cinq de

L'Écluse. Middelbourg, en Zélande : ſa figure forme une demi-lune. C'étoit autrefois un des plus beaux Ports de l'Europe : il pouvoit contenir juſqu'à 500 navires ; mais il eſt préſentement fort diminué.

Cette Ville, dont l'ancien nom étoit *Cammans uliet*, fut le partage des Comtes de Nevers, deſcendus de Guy de Dampierre, Comte de Flandre, mort en 1305. Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, la fit entourer de murailles en 1385, après l'avoir achetée de Guillaume, Comte de Namur, auquel il donna Béthune en échange.

En 1493, Philippe de Cleves, Seigneur de Raveſtein, s'étant révolté contre Philippe-le-Bel, ſon Souverain, ſe retira à l'Ecluſe, qui fut aſſiégée par Albert, Duc de Saxe : après quatre mois d'attaque, la Ville ſe rendit, & le Seigneur de Cleves y fit ſon accommodement.

Siege de l'Ecluſe. Enſuite s'étant rendue aux Révoltés, elle fut aſſiégée par le Prince de Parme l'an 1587 : il y avoit alors garniſon Angloiſe, & le Gouverneur Arnould Groenevelt ſoutint juſques à ſept aſſauts ; mais enfin les proviſions venant à manquer, il

fit une compoſition honorable. Le Roi d'Eſpagne y demeura maître juſqu'en 1604, que le Prince Maurice de Naſſau la contraignit, par famine, à ſe rendre au bout de trois mois, pendant que les Eſpagnols aſſiégeoient Oſtende. Le Général Ambroiſe Spinola s'étoit avancé avec une partie de l'armée de l'Archiduc Albert pour faire lever le ſiege de l'Ecluſe; mais il perdit plus de deux cents hommes en différentes attaques, qu'il fit au camp du Prince. Son frere Fréderic Spinola ſortit de l'Ecluſe avec huit galeres & quatre frégates, pour attaquer deux vaiſſeaux de guerre Zélandois, & une galere Hollandoiſe qui empêchoient l'entrée du Port & le ſecours des vivres; mais il fut repouſſé, avec perte de 800 hommes, & fut lui-même tué; tellement que le Commandant Dom Matheo Serano fut obligé de la rendre le 19 Août. Douze vaiſſeaux Eſpagnols qui étoient au Port, demeurerent, par capitulation, aux Etats. L'Écluse.

La Treve de douze ans entre l'Archiduc & les Etats, étant expirée le 9 Avril 1621, la guerre recommença par le ſiege que Dom Inigo de Borgia, Gouverneur d'Anvers, mit devant la

L'Écluse. Ville de l'Ecluſe; mais il fut obligé de le lever, faute de vivres.

Le Gouverneur & l'Etat-Major ſont nommés par les Etats-Généraux; mais le Gouvernement civil appartient au Bailli & au Magiſtrat, compoſé de deux Bourguemeſtres & de ſept Echevins.

Du temps des Catholiques, il y eut deux Egliſes Paroiſſiales, l'une de la Sainte-Vierge, & l'autre de Saint-Jean, outre les Couvents des Récollets & des Récollettes, avec un Hôpital. Après bien des difficultés, M. van Suſteren, Evêque de Bruges, obtint des Etats-Généraux, d'y laiſſer un Prêtre, pour avoir ſoin des Bourgeois & Soldats Catholiques.

Charles VI, Roi de France, fit à l'Ecluſe un grand armement de mer contre les Anglois en 1386; il conſiſtoit en 900 vaiſſeaux, & un nombre infini de machines. La tempête en écarta une partie, & les Anglois prirent les débris. Il ſe donna auſſi près de cette Ville, l'an 1340, un combat naval entre les Flottes de Philippe de Valois, Roi de France, & d'Edouard III, Roi d'Angleterre, où celle de France fut entiérement défaite.

Combat naval de 1386.

Chemin du Polder de Nieuwer
Canal de Kampen-gat

Cette importante Forteresse, après L'Ecluse.
r été 103 ans au pouvoir des Hol- Prise de
ois, fut investie le 17 Avril 1747, l'Ecluse en
le Général Comte de Lowendal, 1747.
commandoit un corps détaché de
oo François, lesquels prirent d'a-
d poste à Middelbourg & Ardem-
rg, & au Pays de Cadsant. Le 19,
le rendirent maîtres du Fort de Saint-
onat, & avant qu'on eût tiré un seul
up de canon contre l'Ecluse, le Co-
nel Lamberechts se rendit prisonnier
e guerre, avec sa garnison de trois Ba-
illons. Les François y trouverent 100
ieces de canon, avec toute sorte de
provisions. Le Comte de Montmorin y
fut établi Commandant; & puis il remit
la Place aux Troupes Hollandoises, l'an
1749, ensuite de la Paix d'Aix-la-Cha-
pelle.

LA VILLE DE HULST.

ELle est la Capitale d'un des quatre Offices de Flandres, a douze Villages sous sa dépendance; elle est petite, mais ancienne, & très-forte par sa situation au milieu des Poldres, & par les

HULST. fortifications : elle eſt à cinq lieues de Termonde, & à ſept d'Anvers & de Gand. En 1426, elle fut entourée de murailles, & on y bâtit quatre portes.

L'Egliſe principale de Saint-Willebrord eſt d'une ſtructure Gothique, mais très-belle ; elle étoit anciennement ſous la direction du Chapitre de Courtray ; & pour le ſpirituel, ſous l'Evêché d'Utrecht, enſuite ſous celui de Gand. Cette Egliſe fut brûlée l'an 1562, avec la plus grande partie de la Ville ; ſa tour eut le même malheur par la foudre l'an 1663 : mais elle fut rebâtie, on en admire la beauté & l'élévation.

Il y a un Grand-Bailli, un Bourguemeſtre, ſix Echevins, un Greffier & un Receveur. La Juriſdiction du Bailli s'étend auſſi ſur quatre Poldres voiſins.

Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1577, durant les troubles ; mais en 1583, Alexandre Farneſe, Prince de Parme, la leur enleva enſuite. Le Prince Siege de Hulſt. Maurice de Naſſau obligea le Colonel Caſtillo, Gouverneur de la Place, de la rendre, le 24 Septembre 1591. Les Eſpagnols crurent ſurprendre Hulſt en 1595, par les intelligences ſecretes de quelques Bourgeois Catholiques ; mais leur

leur deſſein fut découvert, & les Bourgeois punis de mort. L'Archiduc Albert la reprit lui-même le 18 Août 1596, après ſix ſemaines d'attaque. Le Comte de Solms, qui y étoit Gouverneur, fut bleſſé au ſiege, & perdit environ 800 hommes dans neuf différents aſſauts qu'il avoit ſoutenus; les Eſpagnols y perdirent plus de 4000 Soldats, avec 60 Capitaines, & pluſieurs Officiers de marque. HULST.

Les Etats faillirent à la prendre l'an 1640, & ils s'étoient déja rendus maîtres de quelques Forts; mais le Général Comte de Fuentes, étant accouru, mit les Hollandois en fuite, & le Comte Caſimir-Henri de Naſſau, Statdhouder de Friſe, y fut tué. Fréderic-Henri, Prince d'Orange, la prit le 5 Novembre 1645, après ſept ſemaines de ſiege; & la poſſeſſion en fut aſſurée aux Etats-Généraux, par le Traité de Munſter: ils l'ont fait fortifier avec ſoin; elle eſt environnée de pluſieurs Forts, qui en rendent l'approche très-difficile.

En 1702 le Marquis de Bedmar entreprit de s'en rendre maître, mais les Etats-Généraux y envoyerent continuellement du ſecours, & ils firent inonder tout le Pays. Bedmar fut obligé de ſe

HULST. retirer, après avoir perdu plus de 1000 hommes, en différentes attaques. Il s'étoit emparé de quelques Forts, qu'il fit démolir avant sa retraite.

En 1747 le Marquis de Contade, Lieutenant-Général François, vint investir Hulst, vers la fin du mois d'Avril; le Fort de Kyck-Uyt fut pris d'assaut le 27; celui du Sandbergh, après avoir été attaqué plus de quatre fois, avec une grande perte de part & d'autre, se rendit à la fin le 9 Mai. Les François s'attacherent ensuite au corps de la Place, négligeant les Forts de Moerschans & du Verrekycker; ce qui obligea le Lieutenant-Général de la Rocque de capituler le 11 Mai. Il sortit avec 400 Hollandois, 3 pieces de canon, & autres honneurs militaires: mais le reste de la Garnison, consistant en 1200 hommes, & 500 blessés ou malades, demeura prisonniere de guerre, & fut conduite en France. Le Maréchal, Comte de Saxe, se trouva lui-même à la prise de cette Ville, & il y entra l'après-midi. Quelques Bataillons Anglois, qui s'étoient rendus dans les environs de Hulst, pour en empêcher la reddition, se retirerent sans avoir pu rien entre-

prendre pour la ſauver. Les Etats-Généraux, mécontents de la mauvaiſe conduite de M. de la Rocque, le dégraderent de tous ſes emplois, & le condamnerent, l'an 1748, à une priſon perpétuelle. HULST.

LA VILLE DE MIDDELBOURG.

IL y a deux Villes de ce nom : la premiere eſt la Capitale de la Province de Zélande ; l'autre, qu'on nomme par diſtinction, Middelbourg en Flandres, eſt ſituée entre Damme & Ardenbourg.

Ce n'étoit autrefois qu'une Cenſe de plus de 200 meſures de terre, ſituée au Village de Heylen, ſous le Metier d'Ardenbourg, appartenant à l'Abbé de Notre-Dame de Middelbourg, de l'Ordre de Prémontré. Pierre Bladelin, Conſeiller & Tréſorier de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, l'acheta vers l'an 1444, & obtint, peu de temps après, permiſſion & octroi de ce Duc, pour en faire une petite Ville, qu'il fit entourer de murailles, & lui donna le nom de Middelbourg, parce que les biens venoient

MIDDELBOURG.

de cette Abbaye. Il y bâtit auſſi une nouvelle Egliſe, qu'il fit dédier à St. Pierre & St. Paul, & il y fonda, l'an 1470, un Chapitre de ſix Chanoines avec un Chantre, dont la collation appartient encore à préſent aux Seigneurs de Middelbourg. Bladelin mourut l'an 1572, ſans laiſſer poſtérité.

En 1476, Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, la donna à ſon Chancelier, Guillaume Hugonet, Seigneur de Saillant, qui fut décapité, deux ans après, par les Gantois. Middelbourg paſſa enſuite de la Maiſon de Saillant à celle d'Oignies; & enfin, l'an 1611, à celle d'Iſenghien, qui la poſſede en titre de Comté, érigé l'an 1617, par l'Archiduc Albert en faveur d'Iſabelle de Merode, qui le porta en dot à Philippe Lamoral de Gand, & Vilain Comte d'Iſenghien, Chevalier de la Toiſon d'Or.

Il y a eu auſſi un Cloître de Religieuſes de Ste. Claire, fondé l'an 1515, leſquelles ſe ſont retirées dans la ſuite à Ypres; un d'Hoſpitalieres; & près de la Ville, une belle Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Auguſtin, dite *Zoetendael*, laquelle fut commencée, l'an 1215, par les Religieux de

l'Abbaye de Eeckoute, à Bruges; mais les guerres l'ayant défolée entiérement, ſes biens ont été donnés, l'an 1584, aux Jéſuites de Bruges. L'Egliſe de Middelbourg eſt encore aux Catholiques: mais une partie du territoire eſt aux Hollandois. MIDDELBOURG.

LA VILLE D'ARDENBOURG.

ON la nommoit anciennement *Rodenbourgh*, d'où eſt venu par corruption le nom d'Ardenbourg. Les Normands, qui ont ravagé ces Pays au IXe. ſiecle, l'ont défolée entiérement, & les continuelles inondations, & le voiſinage des autres Villes, lui ont ôté tout ſon luſtre; car autrefois elle étoit maritime, avec un Port conſidérable.

La principale Egliſe eſt dédiée à ſaint Bavon; ce n'étoit autrefois qu'une Chapelle, que St. Eloi avoit fait bâtir au VIe. ſiecle; & c'eſt encore à préſent une des plus belles Egliſes de toute la Flandre. Il y a eu un Chapitre de ſeize Chanoines, avec un Doyen, fondé l'an 1296, par Michel de Waringhem, Evê-

ARDENBOURG.

que de Tournay; & par Wautier, Abbé de St. Bavon à Gand, qui réſerva à ſes Succeſſeurs la collation des Prébendes. Il y a eu auſſi une Prévôté des Moines de St. Bavon, dédiée à St. Amand; & les Couvents des Guillelmines, des Religieuſes Hoſpitalieres & des Pénitentes, leſquels ſe ſont retirés à Bruges.

Toutes ces marques de la Religion Catholique ont été éteintes dès l'an 1604, lorſque le Prince Maurice de Naſſau s'en eſt rendu le maître; & c'eſt la retraite ordinaire des Moines apoſtats.

Ardenbourg a été une Place forte. Elle eſt partagée en vieille & nouvelle Ville; ſes foſſés ſont revêtus de pierre de taille : les François l'attaquerent en 1672, avec un Corps de 8000 hommes; mais ils ne purent s'en rendre maîtres, & ſe retirerent après y avoir donné deux aſſauts, où ils perdirent environ 1500 hommes.

L'Iſle de CADSANT, avec le Village de ce nom, eſt ſituée dans ſes environs; elle a été autrefois beaucoup plus grande, ayant été diminuée de temps en temps par les grandes inondations de la mer. Cependant c'eſt le Pays le plus riche & le plus fertile de toute la Flandre,

autrefois ſujet aux Evêques d'Utrecht. Il y a eu auſſi une Prévôté de Bénédictins de l'Abbaye de St. Bavon à Gand; mais ſes biens ont été incorporés au Chapitre de la Cathédrale de Gand. Le fameux Théologien, George Caſſander, étoit natif de Cadſant; il mourut à Cologne l'an 1566, ayant tenté inutilement de réconcilier les Catholiques avec les Réformés : ce qui le rendit odieux aux uns & aux autres.

ARDENBOURG.

LES QUATRE OFFICES.

CEux du Pays nomment cette Contrée *de vier Ambachten;* elle eſt ſituée entre le *Hondt*, qui eſt un bras de mer, dit *Weſter-ſchelde*, ou l'Eſcaut occidental; & entre le Pays de Waes & le Franc de Bruges. Le Pays eſt entrecoupé de rivieres, & comprend les Territoires de Bouchaute, d'Aſſenede, d'Axel, & de Hulſt. Les deux premiers, qui ne ſont que de gros Villages, appartiennent à l'Empereur; & les deux derniers, qui ſont de bonnes Forteresſes, dépendent des Hollandois. Il y a

Les quatre Offices.

encore dans cette Contrée pluſieurs Forts, dont les plus remarquables ſont le Sas-de-Gand, Axel, Biervliet, Terneuſe, & Philippine; ils n'ont rien de conſidérable que leurs fortifications, que l'on entretient dans la derniere perfection & propreté, avec leurs Commandants & une bonne garniſon en temps de guerre.

Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, acheta les quatre Offices, l'an 1421, de Jean de Flandres, Comte de Namur, pour la ſomme de 132000 écus d'or.

LE SAS-DE-GAND.

IL y a un Canal tiré de la Ville de Gand vers la mer, ſur lequel cette fortereſſe eſt ſituée, à quatre lieues de cette Ville, vis-à-vis de la Zélande. On la nomme le Sas-de-Gand, parce qu'elle en eſt comme la clef; car le nom de *Sas* ſignifie en Flamand *Ecluſe*. On ſoutient que ce fut en ce lieu que l'Empereur Othon fit creuſer, l'an 980, une foſſe pour diviſer l'Empire d'avec la France; laquelle foſſe s'étendoit vers le bras de

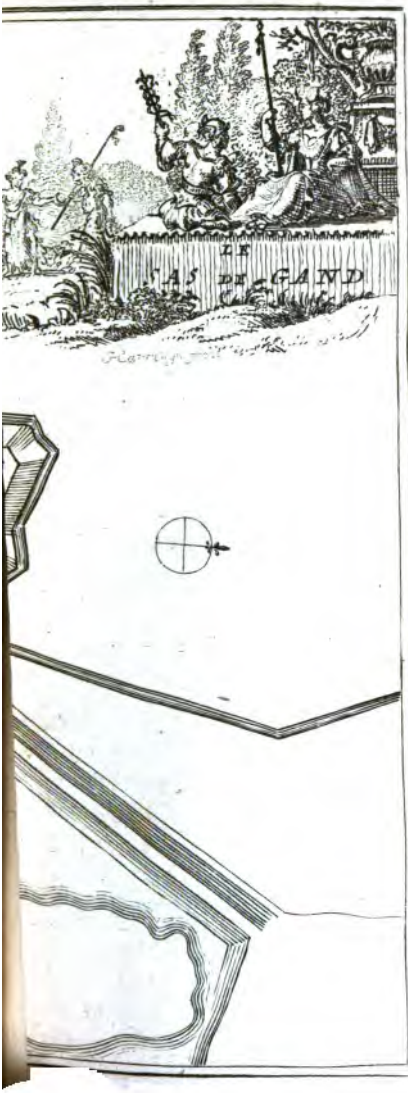
LE
PAYS
DE GAND

la mer, préſentement dit *le Hondt* : mais on n'en voit plus aucuns veſtiges, à cauſe des fréquentes inondations. LE SAS-DE-GAND.

Cette Place, quoique petite, eſt néanmoins ſi réguliérement fortifiée, qu'elle paſſeroit pour imprenable, tant par ſa ſituation, que par ſes Ecluſes, leſquelles étant levées, tous les environs ſe trouvent inondés. Les Eſpagnols l'ont fait bâtir pour la commodité de la Flandre, & particuliérement de Gand, qui pourroit recevoir juſques dans ſon baſſin les vaiſſeaux venant de la mer, par le moyen du Canal qui va vers cette Place; mais les Hollandois, depuis qu'ils en ſont les maîtres, n'en laiſſent plus paſſer aucun.

Le Sas-de-Gand fut preſque emporté par les eaux de la mer en 1570; le Prince de Parme le fit fortifier en 1583, & y mit des Troupes Eſpagnoles : mais les Etats s'en rendirent maîtres le 26 Juin 1644, après un ſiege de ſix ſemaines, ſous la conduite du Prince d'Orange.

LA FORTERESSE D'YSENDYCKE.

ON a vu autrefois dans ſes environs le Bourg de *Gaſterneſſe*, lequel ayant été englouti, en 1424, par les eaux de la mer, ſes habitants ſe ſont venus établir à Yſendycke, petite Place ſituée ſur le bord de la mer, à trois lieues de l'Ecluſe & du Sas-de-Gand, vis-à-vis de Biervliet.

Les Etats-Généraux en devinrent les maîtres l'an 1604; Maurice, Prince de Naſſau, la prit alors après dix jours d'attaque; on l'a depuis ſi bien fortifiée, que c'eſt une des plus importantes Places de la Flandre Hollandoiſe. L'accès en eſt fort difficile, par les marais qui l'environnent. Les habitants ſont pour la plupart Réformés: il y a pourtant quelques Catholiques, avec un Curé.

LA VILLE DE BIERVLIET.

L'Iſle dans laquelle cette fortereſſe eſt ſituée, lui a donné le nom de Biervliet. Elle eſt ſur la Côte, à une lieue d'Yſendycke, à trois de Gand, à cinq de l'Ecluſe & d'Axel. Les Hollandois, qui en ſont les maîtres depuis l'an 1604, l'ont fortifiée réguliérement, pour empêcher l'entrée dans la Flandre par mer.

Guillaume Beukelins, qui a trouvé le premier le moyen de ſaler les harengs en des tonneaux, comme on fait à préſent, mourut en ce lieu en 1397. L'Empereur Charles-Quint eut la curioſité de voir ſon tombeau.

Le 12 Novembre 1377, la mer ſubmergea dix-neuf Villages entre l'Iſle de Biervliet & le Fort de Terneuſe : mais la diligence des Habitants a ſu faire retirer les eaux; & ce ſont maintenant de bonnes terres qu'on nomme Poldres. Il y a eu à Biervliet un Couvent de Guillelmins, (qui ſe ſont retirés à Bruges) un de Sœurs-Griſes, & un d'Hoſpitalieres.

LA VILLE DE LILLE.

ELle eſt la Capitale de la Flan
Françoiſe, & en eſt la plus ric
Ville, la plus magnifique & la plus p
plée, & peut-être de tous les Pays-
Catholiques. Son nom Flamand eſt *R*
ſel, en Latin *Inſulæ Flandrorum*, par
qu'elle étoit autrefois environnée de m
rais, que l'induſtrie des habitants a d
ſéchés. La riviere de Deule la traver
& remplit ſes foſſés; elle s'y diviſe
pluſieurs canaux pour la commodité
négoce; enfin, elle y forme un baſ
pour recevoir les bateaux. Lille eſt
trois lieues de Menin, à cinq d'Ypre
de Courtray & de Tournay; à ſept lieu
de Douay, à dix d'Arras, à douze
Cambray, & à treize de Gand; ayant
avec la plupart de ces Villes, commu
nication par des chemins pavés.

Lideric de Buc, Foreſtier de Flan-
dres, y bâtit un Château l'an 640, nom-
mé *le Buc*, dont il reſte encore quel-
ques veſtiges; car ce fut autrefois la de-
meure des anciens Foreſtiers ou Com-

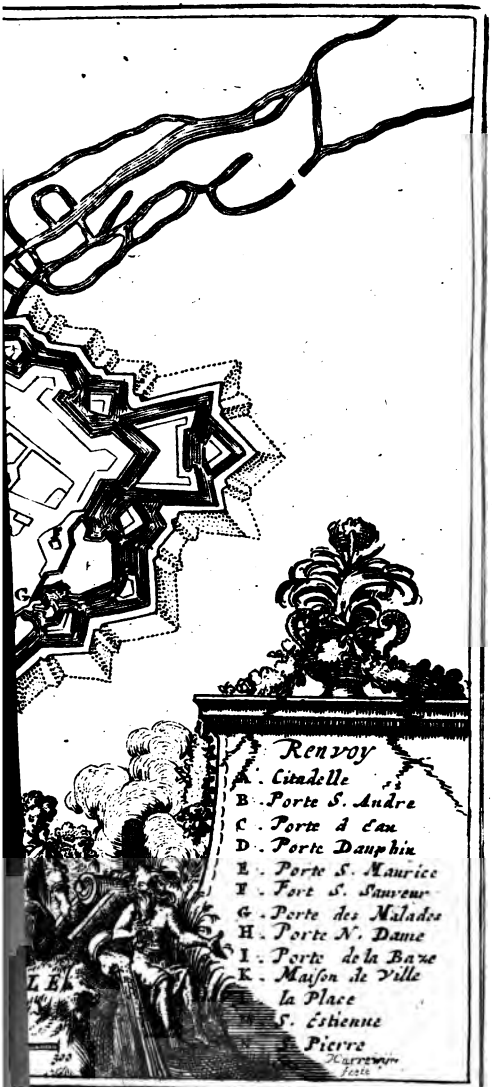
Renvoy
A. Citadelle
B. Porte S. Andre
C. Porte d Eau
D. Porte Dauphin
E. Porte S. Maurice
F. Fort S. Sauveur
G. Porte des Malades
H. Porte N. Dame
I. Porte de la Baze
K. Maison de Ville
la Place
S. Estienne
S. Pierre

ès de Flandres. En 1007 elle a été grandie par le Comte Baudouin IV, & ut entouré de murailles, l'an 1030, par on fils Baudouin V, dit *de Lille*, en conſi-ération de ce qu'il y faiſoit ſon ſéjour. LILLE.

Cette Ville ſe fait gloire d'être reſtée oujours attachée fidélement à la Reli-ion Catholique, & à ſon devoir envers on Prince légitime; ſauf un intervalle d'environ deux ans, que les Lillois ne pouvant ſouffrir les violences des Trou-pes Eſpagnoles, ſe mirent du parti des Mécontents Catholiques : mais ils ren-trerent ſous l'obéiſſance du Roi Phi-lippe II, le 20 Septembre 1579. Les Hérétiques tenterent de la ſurprendre l'an 1581 : mais ils furent obligés de ſe retirer avec beaucoup de perte; & quel-ques Bourgeois qui les avoient favori-ſés, furent pris & écartelés : elle eſt du Dioceſe de Tournay.

Le 12 de Septembre 1645, les Fran-çois vinrent l'attaquer, mais ils furent obligés de ſe retirer. Le Roi Louis XIV la vint aſſiéger en perſonne l'an 1667, durant la minorité du Roi Charles II, & en pleine paix; pendant que M. de la Feuillade, Archevêque d'Embrun, pour lors Ambaſſadeur de France, aſſu-

LILLE. roit la Cour de Madrid, que le Roi son Maître vouloit observer exactement la paix. Le Comte de Brouay, fils du grand Général Ambroise, Marquis de Spinola, commandoit dans la Place avec environ mille hommes de mauvaises Troupes; & comme on ne s'étoit point attendu à ce siege, il fut obligé de se rendre le 28 Août, après neuf jours d'attaque.

Depuis ce temps-là, elle a été agrandie & embellie par une nouvelle Ville, qui fut commencée l'an 1669, & fortifiée d'une nouvelle Citadelle à cinq bastions, par les soins du Maréchal de Vauban, & d'un Fort, appellé *le Fort du Sauveur.*

Maréchal de Vauban. Ce Maréchal, qui a fortifié un si grand nombre de Places dans les Pays-Bas, se nommoit *Sébastien le Prestre de Vauban*, fils d'un Gentilhomme du Nivernois. Il naquit le premier Mai 1633; jamais homme n'a fait une fortune plus brillante & mieux méritée. Il a été sans contredit le premier Ingénieur de son siecle, & personne n'a mieux entendu, ni plus perfectionné que lui, l'art de fortifier les Places, & celui de les assiéger. Cohorn, ce fameux Ingénieur de la Ré-

publique

publique d'Hollande, fut à la vérité *le rival de Vauban, mais jamais son égal;* ainſi que l'a remarqué le Préſident Hénaut dans ſon Abrégé chronologique. Il y a peu d'hommes dont la vie ait été plus laborieuſe, & remplie par des travaux plus utiles & plus aſſidus, que celle du Maréchal de Vauban. On compte juſqu'à 300 Places, dont les anciennes fortifications ont été réparées & augmentées par ſes ſoins, & trente-trois qu'il a, pour ainſi dire, créées par ces admirables ouvrages, dont il a donné le deſſein, & dirigé la conſtruction. Il a conduit 53 ſieges, & s'eſt trouvé à 140 actions de vigueur. Il fut fait Brigadier d'Infanterie en 1664; Maréchal-de-Camp en 1666; en 1678, Commiſſaire-Général des fortifications de France; Lieutenant-Général en 1688. LILLE.

Le fameux Port de Dunkerque, qui donna tant d'inquiétudes aux Anglois, fut regardé comme un de ſes chefs-d'œuvre. Ce fut au ſiege de Maeſtricht, en 1672, qu'il fit uſage, pour la premiere fois, des paralleles & des Places d'armes. Il cherchoit toujours à ménager la vie des hommes le plus qu'il étoit poſſible, & c'eſt par ſes ſoins & par

LILLE.

ſon intelligence que Namur fut pris, en 1692, après 30 jours de tranchée ouverte, ſans que cette conquête coûtât plus de 800 hommes. Le Roi le fit Maréchal de France en 1703, & enſuite Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit. Il donna au Roi, en 1704, un gros Manuſcrit, qui contenoit toutes ſes Réflexions ſur la maniere d'attaquer les Places, & ſur les moyens de s'en rendre maîtres.

Dans les temps de Paix il s'occupoit à travailler ſur toutes les parties de l'adminiſtration du Royaume. Toutes ſes études tendoient au bien public, dont il étoit uniquement & continuellement occupé. Il a laiſſé douze gros volumes manuſcrits ſur tous les objets qui peuvent y contribuer, qu'il intitula *ſes Oiſivetés*. Il mourut à Paris, le 30 Mars 1707, âgé de 74 ans moins un mois.

Le Roi lui avoit donné le gouvernement de la Citadelle de Lille, qu'il venoit de conſtruire; & c'eſt le premier Gouvernement de cette nature que l'on ait connu en France.

Il y a ſept portes à Lille : 1°. celle de la Barre; 2°. celle de Notre-Dame; 3°. celle des Malades; 4°. celle de Fi-

ves; 5°. celle de St. Maurice; 6°. celle de la Madelaine; 7°. celle de Saint-André; sans parler de la Porte du Secours, qui est à la Citadelle, dont l'esplanade est plantée de quantité d'arbres, qui forment une promenade très-agréable. LILLE.

L'Eglise principale de la Ville est dédiée à saint Pierre; elle a été bâtie par Baudouin *de Lille*, qui y fonda, l'an 1047, un Chapitre de 40 Chanoines, parmi lesquels il ordonna que les Evêques de Tournay & de Térouane fussent compris. Ce Chapitre est sujet immédiatement au saint Siege; il a pour dignités un Prévôt, un Doyen, un Chantre, un Trésorier, un Théologal & un Ecolâtre. Les Chanoines avec leurs Chapelains, Vicaires & Musiciens, font un Chœur de cent personnes. Le Pape & le Prévôt nomment aux Prébendes; mais la Prévôté est à la nomination du Roi. Le Doyen préside au Chapitre, lequel a formé depuis peu une Bibliotheque publique, embellie par les libéralités du Roi Louis XV, & du Cardinal de Fleury, premier Ministre.

L'Eglise a été consacrée par Baudouin, Evêque de Tournay, l'an 1066,

LILLE. & l'année ſuivante, ſon Fondateur, Baudouin, y fut enterré au milieu du Chœur, où l'on voit ſa tombe. On y a tenu deux Chapitres de l'Ordre de la Toiſon d'or; le premier en 1431, & l'autre en 1436.

Il y a dans cette Egliſe une belle Chapelle de l'Image miraculeuſe de Notre-Dame de la Treille, qui a été rebâtie par Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne : on y voit un beau mauſolée de bronze, où eſt repréſenté le Comte Louis de Male, Comte de Flandres, entre ſon épouſe Marguerite, & ſa fille.

Les autres Paroiſſes ſont, St. Etienne, au cœur de la Ville; St. Maurice, St. Sauveur, Ste. Catherine, Saint-André, & la Madelaine; ces deux dernieres ont été formées lorſqu'on agrandit la Ville : la Madelaine a été rebâtie en forme de Dôme l'an 1713.

Les rues, particuliérement celles de la Ville neuve, ſont très-belles, la plupart tirées au cordeau, ornées de pluſieurs beaux Palais & Edifices. On continue journellement à abattre les vieilles maiſons; & le Magiſtrat favoriſe ceux qui en bâtiſſent de nouvelles.

LA

n y voit deux belles grandes Pla-
au milieu desquelles on a bâti, l'an
4, une maison superbe, qu'on ap-
: *la Bourse*, où les Marchands s'as-
lent journellement vers le midi,
trafiquer sur tous les endroits de
ope.

Hôtel-de-Ville est à côté de la
; c'étoit autrefois le Palais des
de Bourgogne, bâti en l'an 1430,
e Duc Philippe-le-Bon; il a été
en partie par un malheur arrivé,
Novembre 1700, au Théatre voi-
la Comédie. Les Etats de la Pro-
y ont bâti depuis peu un vaste ma-
our les grains.

Maisons Religieuses y sont en
nombre. Les Dominicains furent
en 1224; ce fut le premier Cou-
ue ces Peres eurent aux Pays-Bas:
remarque le beau Mausolée du
d'Epinoy-Melun, qui fut tué d'un
d'andouiller de cerf l'an 1724,
à la chasse à Chantilly, Maison de
agne du Prince de Condé. Les Ré-
s furent fondés en 1250; les Au-
s admis en 1614; les Carmes
lés & déchaussés, dont les der-
y vinrent en 1623; les Minimes

LILLE. en 1618; les Capucins en 1593; & les Freres Hoſpitaliers, qu'on nomme *les bons Fieux*. Les Jéſuites y avoient un College, bâti & fondé aux dépens de la Ville en 1589, où ils enſeignoient les Humanités. Les Auguſtins y en ont un; & des Prêtres Séculiers les enſeignent au College de St. Pierre.

Les Monaſteres de Religieuſes ſont, l'Hôpital-Comteſſe, très-magnifique, fondé par Jeanne, Comteſſe de Flandres, avec l'Abbaye de Marquette, & depuis transféré en la Ville en 1230; il eſt deſſervi par des Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin. Le Couvent de l'Abbiete, Religieuſes de St. Dominique, fondé l'an 1279, par Marguerite, Comteſſe de Flandres: le Prince Joſeph-Clément de Baviere, Electeur de Cologne, qui a demeuré depuis l'an 1704 à Lille, a fait beaucoup de bien à ce Couvent. L'Hôpital de St. Sauveur fut fondé par Jeanne, Comteſſe de Flandres; le Couvent des Brigittines, fondé en 1604; celui des Annonciades, en 1613; des Urſulines, en 1638; des Capucines, en 1627; des Céleſtines, des riches & pauvres Claires, des Récollettes, des Sœurs-Noires, Griſes &

Bleuettes, & des Religieuſes de la Viſitation. LILLE.

La charité des Lillois envers les pauvres & les malades, ſe fait voir par le grand nombre de leurs Hôpitaux, dont les principaux ſont, l'Hôpital-Comteſſe, pour des Soldats; ceux des Invalides, de St. Sauveur, de St. Jacques, &c. & enfin un magnifique Hôpital-général, dont l'établiſſement a été formé environ l'an 1730.

L'an 1385, Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, établit à Lille une Chambre des Comptes, qui comprenoit ſous ſa Juriſdiction les Provinces de Flandres, de Hainaut, d'Artois, de Namur, le Tourneſis, & la Seigneurie de Malines. Les fonctions de cette Chambre ne s'étendoient pas ſeulement ſur les matieres des Finances, mais auſſi ſur celles de la Juſtice ordinaire; ce qui a été continué juſqu'en 1409, lorſque Jean *ſans peur*, Duc de Bourgogne, trouva à propos d'en former deux Corps ſéparés, dont l'un, pour la Juſtice, fut envoyé à Gand, où il ſubſiſte préſentement ſous le nom de *Conſeil de Flandres*; & l'autre, pour les Finances, fut fixé à Lille. Il a duré juſqu'à la réduc- Gouvernement de Lille.

LILLE. tion de cette Ville à l'obéiſſance de la France, lorſque les Officiers de ce Tribunal ſe ſont retirés, en 1667, à Bruges; & puis, en 1681, à Bruxelles, où ils jouiſſent des mêmes honneurs & privileges. Il y a dans cette Chambre quatorze ou quinze mille Originaux ou Copies authentiques.

Le Bureau des Finances a été établi en vertu d'un Edit de l'an 1691, & tient ſes ſéances dans une partie des Chambres qui compoſoient autrefois la Chambre des Comptes, & qui en ont été diſtraites pour les donner à ce Bureau. Il eſt compoſé d'un premier & d'un ſecond Préſident, d'un Chevalier d'honneur, de treize Tréſoriers de France, dont l'un eſt Garde-Scéel, & d'un Procureur du Roi.

Il a la connoiſſance des affaires contentieuſes du Domaine, la réception des hommages, aveux & dénombremens des Fiefs mouvants du Roi, la Voirie, la direction des Domaines étant à la charge du Roi, l'exécution de l'Etat des charges dont le Roi ordonne le payement, l'enrégiſtrement des Lettres de dignité, & des proviſions des Officiers ayant gages ſur les Domaines & Bois.

LILLE.

Le Bailliage Royal eſt un Tribunal très-ancien ; il a été établi, à ce que l'on croit, par Philippe-le-Bel, en 1314. Le Roi Louis XIV a érigé les Offices de ce Tribunal en Charges héréditaires, en 1693. On le nomme *Bailliage Royal*, ou la *Gouvernance*, à cauſe que le Gouverneur de la Ville en eſt le Chef, avec titre de Souverain-Bailli. Il eſt compoſé d'un Lieutenant-Particulier, de ſix Conſeillers, d'un Conſeiller Garde-Scéel, dont l'Office eſt poſſédé par le Lieutenant-Particulier ; d'un Avocat & d'un Procureur du Roi. Il connoît de tous les cas Royaux, dans la Ville & à la Campagne, en concurrence & par prévention, en certains cas, avec le Bailliage Féodal, qui eſt compoſé d'un Lieutenant, de ſix Conſeillers, & d'un Conſeiller Garde-Scéel. Il a la Juriſdiction Féodale, la Police dans la Campagne, la viſite des chemins Royaux, & la connoiſſance de certains cas, par prévention avec la Gouvernance.

La Cour des Monnoies eſt compoſée d'un Général, de deux Juges-Gardes, & d'un Procureur du Roi, & connoît de la fabrique & délits au ſujet de la

LILLE. Monnoie & des Orfevres. Le Roi Louis XIV l'érigea à Lille l'an 1685.

La Juriſdiction des Eaux & Forêts eſt compoſée d'un Maître particulier, d'un Lieutenant, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier, qui ont la connoiſſance de ce qui regarde les Forêts & Rivieres; mais leur Juriſdiction s'étend principalement ſur les Bois de Phalempin, appartenants au Roi, comme Châtelain de Lille.

La Juriſdiction de la Maréchauſſée eſt compoſée d'un Prévôt, d'un Lieutenant, de deux Conſeillers-Aſſeſſeurs, & & d'un Procureur du Roi. Cette Chambre a la Juſtice criminelle ſur les cas prévôtaux & autres, qui ſont de la compétence des Prévôts des Maréchaux.

Le Magiſtrat de Lille eſt compoſé de quarante-neuf perſonnes, qui ſont, le Rewart, douze Echevins, dont le chef eſt le Mayeur; douze Conſeillers, huit Prud'hommes, cinq Gardorphenes, cinq Appaiſeurs, trois Conſeillers-Penſionnaires, un Syndic, & deux Greffiers. Il exerce la Juſtice civile & criminelle, & la Police de la Ville & de ſa Banlieue. Il connoît de tous les cas, à la réſerve des cas Royaux, qui appar-

tiennent à la Gouvernance. Les appellations de ſes Jugements alloient au Parlement de Tournay, à préſent à Douay. Le Rewart, le Mayeur, les Echevins, les Conſeillers, & les Gardorphenes, ſe renouvellent tous les ans, le jour de la Touſſaint, par le Gouverneur & l'Intendant de la Province, & deux autres Commiſſaires du Roi. LILLE.

Lille ayant été érigée par le Roi Louis XIV, en Généralité, l'an 1694, fut diviſée en trois Intendances, l'une à Lille, l'autre à Maubeuge, & la troiſieme à Dunkerque. Outre l'Intendant, il y a à Lille deux Commiſſaires des Guerres, un Tréſorier des Troupes, trois Receveurs-Généraux, un Tréſorier de l'Artillerie & des Fortifications, &c.

Cette Ville eſt reſtée à la France, l'an 1668, en vertu du Traité d'Aix-la-Chapelle. Le Maréchal de Boufflers étoit Gouverneur de la Ville & Citadelle de Lille, & en même-temps de la Province, lorſque les Alliés, ſous le commandement du Prince Eugene de Savoie & du Duc de Marleborough, inveſtirent Lille le 13 Août 1708, & la tranchée y fut ouverte la nuit du 22 au 23. Jamais on ne vit une armée plus belle ni Siege de Lille.

LILLE. mieux équipée que celle-là ; car il y avoit près de quarante Princes Souverains, parmi leſquels ſe trouverent Auguſte I, Electeur de Saxe, Roi de Pologne, & Fréderic II, depuis Roi de Pruſſe. Le Maréchal de Boufflers, avec les Lieutenants-Généraux de Surville & de Lée, & M. de la Frefiliere, Lieutenant-Général de l'Artillerie, la défendirent vaillamment l'eſpace de ſoixante-deux jours de tranchée ouverte. Les Alliés la prirent par capitulation le 23 Octobre, & le Maréchal de Boufflers ſe retira dans la Citadelle, avec 5000 hommes, & toute l'Artillerie de la Ville. On recommença les hoſtilités de part & d'autre, le 29 du même mois; mais M. de Boufflers y ayant été enfermé près de cinq ſemaines, ſans eſpoir de ſecours, fit battre la chamade le 8 Décembre; & deux jours après, il en ſortit avec ſa garniſon, ſix pieces de canon, deux mortiers, & tous les honneurs de la guerre.

Le Duc de Bourgogne & le Duc de Vendôme, qui commandoient l'armée Françoiſe, avoient fait de vains efforts pour obliger celle des Alliés à lever le ſiege, n'oſant l'attaquer dans ſon camp;

ils tâcherent au moins de lui couper les vivres, & ils y réuſſirent en partie; car les Alliés y ſouffrirent beaucoup; mais ils continuerent le ſiege avec plus de vigueur par le grand convoi qui leur arriva d'Oſtende le 20 Septembre, après qu'un de leurs détachements, commandé par le Général-Major Anglois Webb, de douze Bataillons & ſeize Eſcadrons, eut repouſſé & battu le Lieutenant-Général Comte de la Motthe, qui l'avoit attaqué au Village de Winendael, près de Thourout, avec un corps conſidérablement ſupérieur, de trente Bataillons & de quarante Eſcadrons. LILLE.

Les François ſe tenant toujours derriere l'Eſcaut, tenterent de faire une autre diverſion, en envoyant l'Electeur de Baviere avec quelques Troupes pour aſſiéger Bruxelles; mais le Duc de Marleborough paſſa l'Eſcaut le 27 Novembre, avec un gros corps de l'Armée des Alliés pour la ſecourir, ſans que les François le puſſent empêcher. Ce paſſage délivra Bruxelles du ſiege, obligea l'Electeur de Baviere à ſe retirer, & ſa retraite facilita la priſe de Lille.

Ainſi cette Ville tomba ſous la domi-

LILLE. nation des Alliés, qui y établirent pour Gouverneur le Prince de Holſtein-Beck, Lieutenant-Général Hollandois : mais en vertu de la Paix conclue à Utrecht, l'an 1713, entre la France & les Etats-Généraux, la Ville de Lille a été rendue au Roi, qui en fit prendre poſſeſſion le 4 Juin 1713.

LA CHÂTELLENIE DE LILLE.

Elle eſt compoſée des Villes & Châtellenies de Lille, Douay, Orchies, la Gorgue, & le Pays de Lallouë. Elle comprend preſque tout le terrein entre les rivieres de Scarpe, l'Eſcaut & la Lis depuis Douay juſques à Tournay, & depuis la Gorgue juſques à Menin, outre une partie qui eſt par-delà l'Eſcaut. Ce Pays a neuf lieues de longueur & de largeur, ce qui fait un terrein d'environ 28 lieues de tour; on le diviſe en neuf Quartiers, qu'on nomme, Melantois, Carembault, Weſpes, Ferrain, Perſelle, outre l'Eſcaut, Comté, Gouvernance de Douay, & le Pays de Lallouë.

Cette Province faiſoit anciennement partie du Comté de Flandres, & n'en

roit pas été démembrée, ſi Jeanne, Comteſſe de Flandres, & le Comte Ferand de Portugal, ſon premier Mari, oubliant les obligations qu'ils avoient à Philippe Auguſte, Roi de France, ne l'avoient obligé à les contraindre par les armes à s'acquitter envers lui de ce qu'ils lui devoient comme à leur Souverain légitime. CHÂTELLENIE DE LILLE.

Ce mauvais exemple de Ferrand fut ſuivi par le Comte de Bourbon-Dampiere, lequel ſe voyant puiſſant en biens & en amis, voulut ſe ſouſtraire entiérement à la Souveraineté des Rois de France : mais, malheureuſement pour lui, il ne put éviter de tomber entre les mains de Philippe-le-Bel, qui ne voulant pas ſe fier aux belles promeſſes de ce Prince, le fit enfermer dans le Château de Compiegne, où il mourut en 1304.

C'eſt en ce temps-là, que ce Roi prit par Tranſport les Villes & Châtellenies de Lille & Douay, qui lui furent cédées pour la ſûreté des ſommes qui lui étoient dues par pluſieurs Traités. Il établit un Gouverneur dans ce Pays, & des Cours de Juſtice à Lille & à Douay. Ces Villes furent poſſédées par les Rois de France

CHÂTELLENIE DE LILLE.

jusques en 1369, lorsqu'en considération du mariage de Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, avec Marguerite, fille unique & héritiere de Louis de Male, Comte de Flandres, le Roi Charles V se déporta de ce Pays en faveur du Duc son frere, en se réservant la faculté de le retirer, en cas que les descendants mâles de ce Prince vinssent à manquer.

Le cas de Retrait étant arrivé par la mort de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, sans enfants mâles, en 1475, la Princesse Marie, sa fille, non plus que Maximilien d'Autriche, son mari, n'eurent aucun égard à cette clause; ce qui devint le sujet d'une dispute qui ne fut terminée que par les Traités de l'Empereur Charles V avec François I.

La Province de Lille confine à l'Orient au Tournesis; au Midi & au Couchant, à l'Artois; & au Septentrion, à la Flandre Flamande. Ses rivieres sont, la Lis, la Scarpe, la Deule, haute & basse, & la Marque; les trois premieres sont navigables.

On divise la Châtellenie de Lille en deux, par rapport à la bonté & à la fertilité de son terroir; la partie qui regarde l'Artois

l'Artois, & qui comprend les Quartiers de Carembault & Melantois, de Perſele, & la Gouvernance de Douay, eſt un terrein, qui, quoique ſec, ne laiſſe pas de produire de bons grains, & en quantité. CHÂTELLENIE DE LILLE.

La partie de la Châtellenie qui regarde la Flandre, & qui comprend les Quartiers de Weſpes, de Ferrain & Lallœu, eſt un terroir ſi gras, ſi bon & ſi fertile, que les terres n'y repoſent jamais.

La petite Ville de SECLIN eſt dans le voiſinage de Lille. On y voit une belle Egliſe dédiée à ſaint Piat, Martyr & Apôtre du Pays. Saint Eloi l'a fait bâtir au ſeptieme ſiecle, & le Roi Dagobert y a fondé un Chapitre de vingt Chanoines, avec un Prévôt, un Doyen, un Chantre, un Tréſorier & un Ecolâtre : le Pape & le Prévôt conferent les Prébendes. Il y a auſſi un Couvent d'Hoſpitalieres. On voit de plus, ſous la même Châtellenie, quatre célebres Abbayes; Loz, Marquette, Ciſoing & Phalempin.

L'Abbaye de Loz a été fondée pour des Religieux de l'Ordre de Cîteaux, l'an 1147, par Guillaume, Seigneur de

CHÂTELLENIE DE LILLE.

Loz, & dotée par Thierry d'Alſace, Comte de Flandres, l'an 1152. Il y a une belle Bibliotheque, & on y avoit bâti une nouvelle Egliſe, qui auroit été une des plus belles & des plus grandes de tous les Pays-Bas; mais à peine fut-elle achevée, qu'elle s'écroula, au mois de Mai 1732. La belle Chapelle de *Notre-Dame de Grace* eſt ſous la direction de l'Abbé de Loz, qui l'a fait rebâtir à la Romaine.

L'Abbaye de Marquette a été fondée l'an 1226, pour des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, par Jeanne, Comteſſe de Flandres, fille de Baudouin, Empereur de Conſtantinople, laquelle après avoir fondé encore des Hôpitaux à Gand, à Ypres, à Valenciennes, à Bruges & à Lille, & les Couvents des Récollets & des Dominicains à Valenciennes & à Mons, ſans compter pluſieurs autres fondations pieuſes qu'elle a faites, mourut l'an 1244, & voulut être enterrée dans l'Abbaye de Marquette. L'Egliſe eſt remarquable par ſon ancienneté: le nombre des Religieuſes y eſt conſidérable, & il y a quantité de Demoiſelles Penſionnaires, particuliérement du Pays Flamand, auxquelles on donne une bonne éducation.

La Ville
de
DOUAY.

baye de Ciſoing a été fondée à
ur de ſaint Calixte, l'an 838,
t Everard, Comte de Ciſoing;
depuis l'an 1129, des Chanoines
ers, de la Congrégation de ſainte
eve. Cette Abbaye eſt ſous l'Ar-
hé de Cambrai, quoique l'Evê-
Tournay y forme des préten-

bbaie de Phalempin a été fondée
neur de St. Chriſtophe l'an 1039,
lement pour des Chanoines Régu-
comme à Ciſoing, par Saſwalon,
lain de Lille.

Prieuré de Fives eſt aux portes
lle: il y demeure un Prieur & quel-
Religieux de l'Abbaye de Saint-
iſe à Rheims, de la Congrégation
St. Maur.

LA VILLE DE DOUAY.

JUles-Céſar fait mention dans ſes Commentaires, de certains Peuples de la Gaule-Belgique, qu'il nomme *Catuaci.* Il ſemble que cette Ville, qu'on appelle Latin *Duacum*, en a tiré ſon nom. Sa

Douay. figure eſt ovale, ſa ſituation ſur la riviere de Scarpe, à cinq lieues d'Arras & de Cambray, à ſept de Lille & de Valenciennes, & à huit de Tournay. On y voit ſix Portes, qui ſont la Porte Morel, d'Ocre, (maintenant fermée,) d'Eſquerchin, de Saint-Eloi, de Notre-Dame, & d'Arras : la derniere eſt ſur l'Artois, qui s'étend près de vingt pas dans Douay.

Cette Ville dépendoit autrefois du Comté de Hainaut, dont elle a été ſéparée dès l'an 1072, & jointe au Comté de Flandres. On y ſuit les mêmes Coutumes qu'à Arras; & lorſqu'elle étoit ſous la domination d'Eſpagne, on appelloit pour les Cauſes civiles au Conſeil d'Artois. Pour le Spirituel, elle dépend de l'Evêché d'Arras.

Univerſité de Douay. Ceux de Douay firent, dès l'an 1532, de fortes inſtances auprès de l'Empereur Charles-Quint, afin qu'il y établit une Univerſité; mais ils ne purent l'obtenir pendant ſa vie, à cauſe des oppoſitions que fit l'Univerſité de Louvain, & particuliérement le Prince d'Orange. Après la mort de l'Empereur, ils redoublerent leurs inſtances auprès de ſon fils, le Roi Philippe II, & ils y réuſſi-

rent : elle y fût établie en 1560, & confirmée deux ans après par le Pape Pie IV. DOUAY.

Parmi plusieurs raisons qu'ils allèguerent pour obtenir leur demande, la principale étoit que la Ville de Douay étoit située au milieu de plusieurs grandes Villes fort éloignées de Louvain, & qu'on devoit avoir une Université dans les Etats du Roi, où l'on apprît la Langue Françoise, afin d'empêcher que quantité de ses Sujets n'allassent étudier, pour cette raison, en France, qui étoit alors infectée de l'héréſie de Calvin.

Le Roi voulut que cette nouvelle Université fût gouvernée sur le même pied que celle de Louvain, d'où l'on fit venir trois Docteurs & Professeurs en Théologie, Richard Smithe, Jean Rubus, & Matthieu Galenus de West-Capelle; comme aussi quatre Professeurs en Droit, Jean de Vendeville, depuis Evêque de Tournai; Jean Ramus, Boëce Epo, & Adrien Pussius; & trois Professeurs en Médecine, Adrien Rhodius, Jean Silvius & Nicolas Mercatel, pour y enseigner ces Sciences. Le premier Recteur de l'Université fut Walerand

DOUAY. de Hangouart, Prévôt de Saint-Amé, & premier Chancelier.

François Richardot, Evêque d'Arras, qui avoit travaillé le plus pour l'établiſſement de cette nouvelle Académie, fit une belle harangue à ſon ouverture, le 5 Octobre 1562, ſur le grand-Marché, & donna le lendemain la premiere leçon dans la Salle du College des huit Prêtres. On commença par établir pluſieurs Colleges, pour y loger les Etudiants, & à faire des fondations pour quelques Théologiens, dits Bourſiers.

Jean Lentailleur, Abbé d'Anchin, & Arnould Gantois, Abbé de Marchiennes, ont beaucoup contribué à ſon établiſſement : car ils firent bâtir des Colleges pour y faire enſeigner la Philoſophie par leurs Religieux. Les Jéſuites enſeignoient à la place de ces Religieux, ſavoir au College d'Anchin, dès l'an 1568, & à celui de Marchiennes depuis l'an 1618 ; mais comme les François ont fait du dernier College des caſernes, les Jéſuites enſeignoient la Philoſophie dans le ſeul College d'Anchin, & outre cela, la Théologie, la Dialectique & les Humanités.

Philippe de Caverel, Abbé de Saint-

Vaaſt d'Arras, a fondé un College auſſi ſpacieux & magnifique qu'on en pourroit voir dans aucune autre Univerſité; les Religieux de cette célebre Abbaye enſeignent la Philoſophie & la Théologie. Les Profeſſeurs de ces Colleges, avec ceux du College du Roi, où la Philoſophie eſt enſeignée par des Séculiers, compoſent la Faculté des Arts. DOUAY.

L'Ecole publique a des Profeſſeurs pour la Théologie, pour le Droit Canon & Civil, & pour la Médecine. L'Univerſité eſt gouvernée par un Recteur-Magnifique, qu'on renouvelle tous les ans; on le choiſit par tour dans les cinq Facultés de Théologie, du Droit Canon & Civil, de la Médecine & des Arts.

Le Séminaire du Roi a été fondé l'an 1582, par Philippe II, Roi d'Eſpagne, pour l'entretien des Théologiens, ſur le même pied que celui que Sa Majeſté avoit établi à Louvain.

Le Séminaire de Saint-Sauveur a été fondé l'an 1606, par Antoine de Hennin, Evêque d'Ypres.

Le Séminaire de Moulart, fut fondé l'an 1599, par Matthieu Moulart, Evêque d'Arras.

DOUAY. Le Séminaire des Evêques a été fondé l'an 1586, par l'Archevêque de Cambray & ſes Evêques Suffragants, ſelon le Décret d'un Concile Provincial tenu à Mons. On unit à ce Séminaire les biens d'un Couvent des Freres Guillelmins, ou de Saint-Jérôme, qui avoient autrefois enſeigné les Humanités à Cambray; mais ce College ne ſubſiſte plus qu'en partie, ayant été brûlé par malheur.

Le Séminaire de Notre-Dame a été fondé l'an 1617, par Gaſpar de la Torre, Prévôt de l'Egliſe de Notre-Dame, à Bruges.

Le Séminaire de Tournay a été fondé par Maximilien de Gand, & Villain, Evêque de Tournay, vers l'an 1630.

Le Séminaire de la Foi, ou *de Propagandâ Fide*, fut fondé l'an 1649, par George Colvenerius, & augmenté par Théodore Couwerden, tous deux Docteurs en Théologie, & Prévôts de Saint-Pierre à Douay.

Valentin de Pardieu, Seigneur de la Motthe, y fonda auſſi un College l'an 1595; mais on y a établi des manufactures depuis quelques années.

Le Roi d'Eſpagne, conjointement avec le Pape Grégoire XIII, ou la Con-

grégation *de Propagandâ Fide* à Rome, y a établi auſſi un beau Séminaire pour les Anglois, qui vont enſuite en Miſſion dans leur Pays. Il eſt ſorti de ce Séminaire plus de 130 Martyrs, & pluſieurs Evêques. On y ſoutient tous les ans des Theſes publiques de Philoſophie en Langue Grecque. DOUAY.

Le College des Nobles a été fondé par le Sr. de Mondé.

Les Hibernois & les Ecoſſois y ont auſſi leurs Séminaires; le dernier étoit gouverné, depuis l'an 1612, par les Jéſuites Ecoſſois; les Religieux de l'Abbaye de St. Amand y ont un beau College, ainſi que quelques autres Abbayes.

Docteurs célebres de l'Univerſité de Douay.

Guillaume Eſtius & François Sylvius ont fait beaucoup d'honneur à cette Univerſité; le premier mourut en 1713, ayant fait de beaux Commentaires ſur ſaint Paul; & l'autre mourut en 1649, ayant écrit ſur la Somme de ſaint Thomas. George Colvenerius, très-verſé dans les Antiquités Eccléſiaſtiques, n'y a pas moins brillé. Elle a produit auſſi le Cardinal Guillaume Alanus, qui mourut étant nommé à l'Archevêché de Malines; Gaſpar Nemius, Archevêque de Cambray; Guillaume Thyræus, Arche-

DOUAY. vêque de Thuam, en Irlande; Jean Vendeville, Evêque de Tournay; Audonen Ludovici, Evêque de Caſſano, en Italie; Jean le Mire, Evêque d'Anvers; Richard & Jacques Smith, Evêques, l'un de Chalcédoine, l'autre de Gallipoli, & pluſieurs autres Vicaires Apoſtoliques en Angleterre.

Les Egliſes principales de Douay ſont les deux Collégiales de Saint-Amé & de Saint-Pierre; la premiere, qui a un beau Chœur, a été bâtie à l'honneur de St. Amé, Archevêque de Sens, vers l'an 640, par Arcambaud, Maire du Palais de Clovis, Roi de France. Saint Maurand, Seigneur de Douay, iſſu de la premiere Race des Rois de France, a augmenté les revenus de cette Egliſe. On y voit un Chapitre de vingt-quatre Chanoines, parmi leſquels on compte l'Evêque de Boulogne. Ils ont pour Dignitaires un Prévôt, un Doyen, un Chantre, un Tréſorier & un Ecolâtre: le Prévôt eſt Chancelier de l'Univerſité, & nomme aux Prébendes dans tous les mois; le Doyen eſt le Vice-Chancelier. Ce Chapitre ne releve immédiatement que du St. Siege. Les Chanoines furent dans les commencements,

des Religieux fondés à Marville, qu'on nommoit auſſi *Breuil;* mais en 870, ce Monaſtere fut transféré à Douay, à cauſe des perſécutions des Normands; les Chanoines Séculiers s'y introduiſirent vers l'an 950. DOUAY.

On conſerve, avec grande vénération, dans cette Egliſe, une Hoſtie miraculeuſe, qui étant tombée par terre, ſe remit ſoi-même ſur l'Autel. On dit que N. S. Jeſus-Chriſt s'y montra, l'an 1254, ſous les différentes figures d'un petit enfant, du Sauveur tenant ſa Croix, & d'un Juge ſur l'arc-en-ciel. Le célebre Ecrivain, Thomas de Cantimpré, fut témoin de ce miracle, dont on fait tous les ans la mémoire le Mercredi d'après Pâques.

La Collégiale de Saint-Pierre a été fondée l'an 1113, par Baudouin, Comte de Flandres, & dotée pour douze Chanoines, ayant pour Dignitaires un Prévôt & un Doyen; le premier porte auſſi le titre de Chancelier de l'Univerſité.

Outre ces deux Collégiales, qui ſont auſſi des Paroiſſes, il y a Saint-Jacques, deſſervie par des Prêtres de l'Oratoire; Saint-Nicolas, Saint-Albin, & Notre-[illegible]ame, qui eſt la plus ancienne Egliſe [illegible] la Ville.

DOUAY. Les Maiſons Religieuſes y ſont en grand nombre : les Dominicains y ont deux Couvents ; l'un fut fondé l'an 1270, & l'autre, dit le College de St. Thomas d'Aquin, l'an 1620. Il y a un Monaſtere de Bénédictins Anglois Réformés, contigu au College de Saint-Vaaſt ; des Carmes chauſſés & déchauſſés, des Récollets Wallons & Anglois, des Minimes, des Auguſtins, des Prêtres de l'Oratoire, des Trinitaires, des Brigittins ; & vis-à-vis, des Brigittines, des Clariſſes, Annonciades & Carmélites. Les Egliſes des Minimes & des Récollets Anglois méritent d'être vues.

L'Abbaye des Prés, de l'Ordre de Cîteaux, eſt très-magnifique par ſes bâtiments, & nombreuſe en Religieuſes & en Penſionnaires. Ses commencements ſont de l'an 1217 ; elle fut placée à Douay l'an 1477, au-lieu des Béguines qui y étoient auparavant. L'Abbaye de Notre-Dame de Sin, ou Beaulieu, eſt de l'Ordre de St. Auguſtin. Celle de Notre-Dame de la Paix, de l'Ordre de ſaint Benoît, eſt très-célebre, pour avoir donné, l'an 1604, les commencements à la Réforme des Bénédictines aux Pays-Bas. La Vénérable Mere Florence de

eligieuſe de la fondatri- de ſainteté, DOUAY.

n bâtiment an- ſtatues des an- es, & d'un be- renouvellé tous f des principaux pelle Electeurs, our cet effet, par de la Magiſtratu- année précédente. te en douze Eche- r eſt nommé le Chef; ers-Penſionnaires, un , deux Greffiers, l'un re pour le criminel, & on nomme Argentier. s du Magiſtrat ſont mis ar deux Prévôts, l'un dit *Ville*, qui eſt le Prince utre qu'on nomme *le Pré- -Albin*, qui eſt le Comte es Seigneurs nomment cha- tenant-Prévôt, pour exercer s, qui ſont héréditaires dans le. Du Magiſtrat on appelle ge Royal ou Gouvernance,

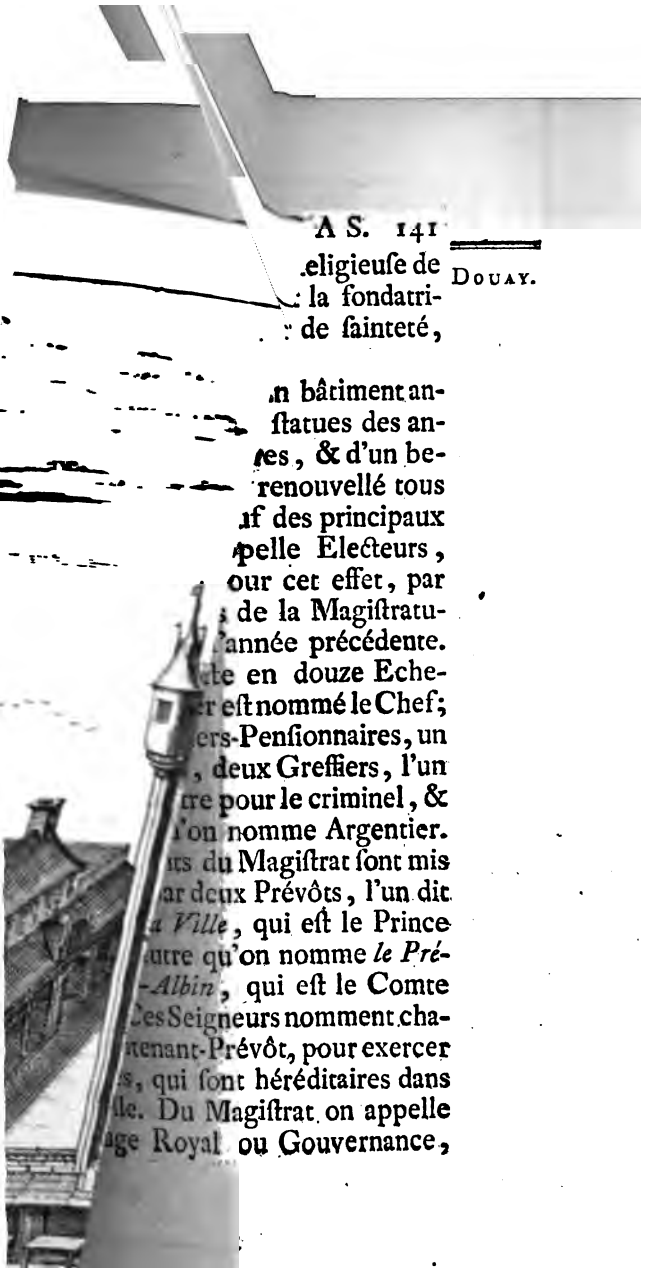

DOUAY. nommée ainſi, à cauſe que le Go
neur de la Province de Lille, Do
Orchies, en eſt le Chef. Ce Bai
reſſortit au Parlement, & il eſt com
d'un Lieutenant-Général civil & c
nel, d'un Lieutenant-Particulier
quatre Conſeillers, d'un Procureu
Roi, & d'un Greffier.

Le Bailliage Féodal eſt compoſé
Bailli, d'un Lieutenant-Bailli, d'un
cureur-Fiſcal, & d'un Greffier. Le
ges ſont les Hommes de Fiefs, n
vants du Châtelet de Douay, & on
pelle de leurs Jugements au Baill
Royal. Aux cérémonies publiques
Bailli-Féodal marche à la tête des E
vins; c'eſt lui qui en reçoit le ſerm
& qui eſt demandeur d'office, pou
pourſuite des crimes & des contra
tions aux Ordonnances de Police,
tes par les Echevins.

La Maréchauſſée conſiſte en un P
vôt, un Lieutenant-Prévôt, deux C
ſeillers-Aſſeſſeurs, & un Procureur
Roi; il eſt établi pour la Juſtice cri
nelle ſur les cas prévôtaux, & autres
la Juriſdiction des Prévôts des Maré-
chaux. Il y a outre cela un Gouverneur
& un Etat-Major.

Lorſque les Eſpagnols y étoient les maîtres, il y avoit à un quart de lieue de Douay, un Fort, mal conſtruit & mal entretenu, à l'embouchure du Canal de Lille, & près de la riviere de Scarpe, dont il a pris le nom. Les François en ont fait enſuite un pentagone régulier, entouré de bons foſſés, avec pluſieurs demi-lunes, &c. Ces ouvrages furent commencés en 1670, & mis en leur perfection deux ans après. Ils ſervent à la défenſe des écluſes, par leſquelles on peut inonder Douay. DOUAY.

Louis XIV, Roi de France, ſe rendit en perſonne pour aſſiéger Douay, & il la prit le 8 Juillet 1667, après cinq jours de tranchée ouverte. Le Baron d'Oſtige, qui en étoit Gouverneur, ſortit de la Place, avec 400 hommes faiſant toute la garniſon. Elle a été cédée à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668. Sa Majeſté y entretient un bel Arſenal pour tout le Pays conquis; une Fonderie pour les canons & mortiers, & une Académie militaire, où on apprend les Fortifications & les Mathématiques, & où l'on s'exerce à tirer le canon, & à jetter des bombes. Sieges de Douay en 1667.

En 1710, l'armée des Alliés, ſous

DOUAY. les ordres du Prince Eugene de Savoie & du Duc de Marleborough, s'étant miſe de bonne heure en campagne, avant que celle de France fût en état d'agir, vint pour attaquer, le 21 Avril, les lignes que les François avoient faites du côté du Canal de Douay à Lille; mais les trouvant abandonnées, ils inveſtirent cette Ville deux jours après. Le 4 Mai on y ouvrit la tranchée, & il y eut deux attaques, l'une commandée par le Prince d'Orange, l'autre par le Prince d'Anhalt. M. de Pomereul étoit Gouverneur de Douay; mais le Roi de France y envoya le Comte d'Albergotti, Lieutenant-Général, pour commander la garniſon, & défendre la Place. Il y fit une ſi belle & ſi vigoureuſe défenſe, que les Alliés ne purent s'en rendre maîtres que le 25 du mois de Juin, qu'il fit battre la chamade après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. La garniſon, qui étoit au commencement du ſiege de 8000 hommes, n'en ſortit, le 29 du même mois, qu'au nombre de 5900, avec toutes les marques d'honneur, & fut conduite à Cambray, ainſi que celle du Fort de Scarpe, qui ſe rendit ſans avoir été attaquée.

En

En 1712, le Maréchal de Villars, commandant l'armée de France, s'étant emparé des poſtes de Denain, Marchiennes, Saint-Amand, &c. & ayant obligé le Prince Eugene d'abandonner le ſiege de Landrecies, vint former celui de Douay, qui fut inveſti le premier Août. Il y eut trois attaques, l'une contre le Fort de Scarpe, ſous la direction du Comte d'Albergotti; les deux autres contre la Ville, commandées par M. de Goesbriant & par le Comte de Broglio, Lieutenants-Généraux: la tranchée fut ouverte le 14 Août, & on commença de tirer contre la Ville & contre le Fort le 18; celui-ci ſe rendit dès le 27, & la garniſon fut faite priſonniere de guerre; mais la Ville tint juſqu'au 8 Septembre, que le Lieutenant-Général Hompeſch, qui y commandoit, ſe rendit priſonnier de guerre avec ſa garniſon, conſiſtant en 4000 hommes, faiſant huit Bataillons & demi, laquelle fut conduite à Tournay, pour être échangée contre celle du Queſnoi, qui avoit été priſe, par les Alliés, au commencement de la Campagne. DOUAY.

Depuis que Douay eſt retournée à la France, elle a été conſidérablement em-

Douay. bellie par quantité de maiſons nouvelles, qu'on y a bâties à l'occaſion du Parlement, que le Roi Louis XIV avoit établi premiérement à Tournay, en 1709. A la priſe de cette derniere Ville, il s'étoit retiré à Cambray; mais en 1713, Louis XIV le plaça à Douay. Ce Parlement tient à préſent ſes Séances dans le Refuge de l'Abbaye de Marchiennes, qui a été acheté à cet effet. Voici ſon origine.

Parlement de Douay. Louis XIV s'étant rendu maître de Tournay, y établit, au mois d'Avril 1668, un Conſeil, avec pouvoir de juger ſouverainement & en dernier reſſort. Ce Conſeil étoit compoſé de deux Préſidents, de ſept Conſeillers, d'un Procureur-Général, d'un Greffier, & de cinq Huiſſiers. Le Roi nomma pour remplir la Charge de premier Préſident, Jean-Baptiſte de Blye; & pour celle de ſecond, Jean de Bargibant. Il créa auſſi deux Chevaliers d'honneur, Pierre d'Aubremont, Sieur du Queſnoi, & Michel-Ange de Woerden, Sieur des Mortiers, avec rang & ſéance en ce Conſeil, immédiatement après les Préſidents & avant les Conſeillers.

Le territoire de la Ville de Tournay

& le Tournesis, les Villes, Bailliages & Châtellenies de Lille, de Douay & d'Orchies; les Villes & Châtellenies de Berg-Saint-Vinox, &c. étoient du ressort de ce nouveau Conseil, qui a été augmenté successivement de la Juridiction souveraine sur les Villes & dépendances de Cambray, Valenciennes, Ypres, Condé, Bouchain, Maubeuge, Quesnoi, Avesnes, Philippeville, Givet, &c. à mesure qu'elles ont été cédées à la France. Ce ressort a été diminué aussi, lorsque Tournay, Ypres, Furnes, Menin, & autres Places, sont rentrées sous la domination de la Maison d'Autriche. DOUAY.

Louis XIV ordonna, l'an 1668, que tous les procès pendants pardevant les Justices de la domination d'Espagne seroient évoqués, & qu'à l'avenir personne de ses Sujets ne se pourvoiroit ailleurs, qu'en premiere instance devant ses Juges domiciliaires & ordinaires, & par appel au Conseil de Tournay. En 1670, le Roi augmenta le nombre des Conseillers, & forma deux Chambres, dont la premiere étoit composée du premier Président & de cinq Conseillers, & l'autre du second Président & de qua-

DOUAY. tre Conſeillers, avec un Subſtitut de Procureur-Général, & un ſecond Greffier.

En 1686, le Roi, pour autoriſer davantage ce Conſeil, lui donna le titre & le nom de Parlement, avec pouvoir aux Officiers de ſe qualifier ainſi, & d'intituler les Arrêts, de même qu'il ſe pratique dans les autres Parlements de ſon Royaume. Comme les deux Chambres, dont ce Parlement étoit compoſé, ne ſuffiſoient pas au jugement du grand nombre des procès, à cauſe que ſon reſſort étoit conſidérablement augmenté depuis ſon premier établiſſement, le Roi fit une troiſieme Chambre au mois de Mai 1689, & il créa une nouvelle Charge de Préſident & de neuf Conſeillers, avec un Greffier; de ſorte qu'il étoit compoſé alors de trois Préſidents, de dix-huit Conſeillers, d'un Procureur-Général, d'un Subſtitut & de trois Greffiers, outre les Chevaliers d'honneur.

En 1693, le nombre des Officiers du Parlement fut augmenté pour la troiſieme fois; les Charges furent créées héréditaires, & le Roi ordonna qu'il ſeroit compoſé à l'avenir d'un premier

Douay.

Préſident-Garde-Scéel, de trois Préſidents à Mortier, de deux Chevaliers d'honneur, de vingt-deux Conſeillers, d'un Avocat-Général, d'un Procureur-Général, d'un Greffier en chef, & de trois Greffiers pour les trois Chambres.

On ne peut point ſe pourvoir en caſſation des Arrêts, qui ſont rendus par ce Parlement; mais ſuivant l'uſage, on demande la grande réviſion du proçès, en prenant un renfort de huit Juges, dont ſix ſont pris du Conſeil Souverain d'Artois, & deux autres d'entre les Profeſſeurs en Droit de l'Univerſité de Douay. Charles-Joſeph de Pollinchove y a été le premier Préſident, depuis l'an 1710, par la démiſſion de Jacques Martin de Pollinchove, ſon pere, qui avoit ſuccédé, l'an 1690, à M. de Blye. Après la mort de M. de Polinchove, cette Charge a été remplie par M. Blondel d'Aubers, un des plus beaux génies qu'il y eût en France. *

* Les Armes de Douay ſont de gueules à un D à l'antique d'or. Celles de l'Univerſité ſont d'or, ayant d'un côté le Sauveur dans les nues, donnant un Livre à un Docteur, qui eſt à genoux, vêtu de noir, ayant ſur l'épaule une braque rouge.

Le Bailliage de Douay.

Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on dit que la Ville & le Bailliage de Douay ſont le grenier de tout le Pays; car ſes environs ſont ſi fertiles en grains, qu'elle en a abondamment pour en fournir aux Provinces voiſines. Ce Bailliage a ſous ſa dépendance la petite Ville d'Orchies, avec vingt-cinq Bourgs & Villages, la plupart arroſés des eaux de la Scarpe; les Abbayes de Marchiennes, d'Anchin, de Hennin & de Flines, y ſont auſſi ſituées, de même que quelques Prieurés.

L'Abbaye de Marchiennes, dans le Bourg de ce nom, eſt à trois lieues de Douay, ſur la Scarpe; on y voit une très-belle Egliſe, dont le Chœur & le Sanctuaire ſe font admirer. Elle fut fondée au ſeptieme ſiecle par ſaint Adalbaud & ſainte Rictrude, ſon épouſe, iſſus des Rois de France, de la premiere race: ſaint Amand y mit pour premier Abbé, ſaint Jonat, & celui-ci y joignit un Monaſtere de Religieuſes, ſous la conduite de ſainte Rictrude; mais depuis l'an 1024, il n'y demeura que des Religieux ſous la Regle de ſaint Benoît.

Les Alliés ayant fortifié le Bourg de

Marchiennes, en 1712, pour y faire le Magasin & l'Hôpital général de leur armée, le Maréchal de Villars le fit attaquer le 26 Juillet, après qu'il eut emporté le poste de Denain; le Général-Major Berckhoffer, qui y commandoit, fut obligé, après quatre jours d'attaque, de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison, au nombre de 4000 hommes. On y trouva 110 bateaux chargés de bombes, boulets, poudre, grenades, & des munitions de guerre & de bouche de toute sorte, outre 70 pieces de gros canon, & 40 pieces de campagne. Les François s'étoient auparavant rendus maîtres de différents postes sur la Scarpe, dans lesquels ils avoient encore pris prisonniers 12 ou 1300 hommes. Cet avantage fit lever aux Alliés le siege de Landrecies, & donna aux François des provisions suffisantes pour faire celui de Douay.

BAILLIAGE DE DOUAY.

L'Abbaye d'Anchin, dont l'Eglise a quatre clochers, desquels trois sont sans cloches, est à deux lieues de Douay. Elle fut fondée en 1079, pour des Bénédictins, par les Seigneurs Wautier de Sicher, qui y prirent au même temps l'habit religieux. Comme la riviere de

BAILLIAGE DE DOUAY.

Scarpe entoure toute l'Abbaye, on l'appelle en Latin *Aquicinctum*. Elle ne cede pas en beauté, ni en magnificence des bâtiments, ni en richeſſes, à l'Abbaye de Marchiennes : ordinairement elles ont des Abbés Commandataires.

L'Abbaye de Hennin eſt ſituée entre Douay & Lens, au Bourg de Hennin-Lietard, érigé en Comté l'an 1579. Robert, Avoué d'Arras, y fonda, l'an 1040, un Chapitre de douze Chanoines ſéculiers, qui embraſſerent, en 1123, la Regle de ſaint Auguſtin.

L'Abbaye de Flines, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, eſt à une bonne lieue de Douay. Elle eſt grande, riche & magnifique, & en même-temps la plus réguliere des Filles de l'Ordre de Cîteaux aux Pays-Bas; il y a eu quelquefois juſqu'à 90 Religieuſes. L'Abbaye de Notre-Dame de la Paix à Douay, en a reçu ſes commencements. Marguerite, Comteſſe de Flandres & de Hainaut, la fonda prèmiérement près d'Orchies, d'où elle fut transférée près de Douay, & la Fondatrice y a été enterrée l'an 1280, comme auſſi Guy de Dampierre, Comte de Flandres; & on y voit leurs tombeaux.

RENVOY
1 . Porte Royalle
2 . Porte Dauphine
3 . Bast: de la Reyne
4 . Bast: Dauphin
5 . Bast: d'Anjou
6 . Bast: d'Orleans
7 . Bast: du Roy
8 . Bast: de la Blandinoise
9 . Plate forme
10 . Pont d'Arche
11 . Pont a Pont
12 . Pont Tournu
13 . Pont de Fer
14 . Pont Tournant
A . Porte de Valenciennes
B . Porte S. Martin
C . Porte de l'Isle
D . Porte des 7 Fontains
E . Porte de Marcy
F . Bst: Camus
G . Tb: S. Martin
TOURNAI

LE DE TOURNAY.

plus ancienne Ville de la Belgique, puiſqu'on ſoutient té fondée plus de 600 ans aiſſance de J. C. La riviere t la ſépare en deux parties. ept lieues de Douay, à dix de à cinq de Lille. C'étoit la les Nerviens, de laquelle Ju- fait mention dans ſes Com- ſur la Guerre des Gaules; pporte qu'il s'en eſt rendu , après la bataille qu'il avoit ur ces Peuples, près de la

a Capitale du Tourneſis; on *Doornick* en Flamand, & en *vitas Nerviorum* ou *Tornacum*: tours qu'on y voyoit, lui ont nom. Elle eſt grande, bien très-marchande par ſes manu- d'étoffes, & par le trafic de bas . On y compte ſoixante & dix Métiers; & ſept Portes, dites Martin, de Lille, de Sept-Fon-

TOURNAY. taines, du Château, de Morel, de M
vis & de Valenciennes. Comme l'E
caut passe au milieu de la Ville, on
en 1635, un très-beau Quay, de 13
pas de longueur & de 80 de largeu
où il y a une promenade des plus agr
bles, entre des allées d'arbres.

L'Eglise Cathédrale, dédiée à Not
Dame, est d'une très-belle achite
re, elle a quatre clochers; on y v
quantité de Chapelles richement
nées, comme aussi plusieurs tombea
magnifiques, tant de marbre que
bronze. Son Chapitre a pour Digni
res un Doyen, deux Archidiacres, P
pour Tournay, & l'autre pour la Fl
dre; un Chantre, deux Tréſoriers,
Pénitencier, un Ecolâtre, un Théo
gal & un Chancelier. Il y a en tout q
rante-deux Prébendes, dont quara
sont à la disposition de l'Evêque; &
deux autres, savoir celle d'Ecolâtre
du Chanoine Hôtelier, sont à la dis
sition du Chapitre. Le dernier est
pellé Hôtelier, parce qu'à titre de
Prébende, il est chargé de la direc
de l'Hôpital de Notre-Dame, qui
de la dépendance du Chapitre. Les C
noines doivent être Nobles ou Gradu

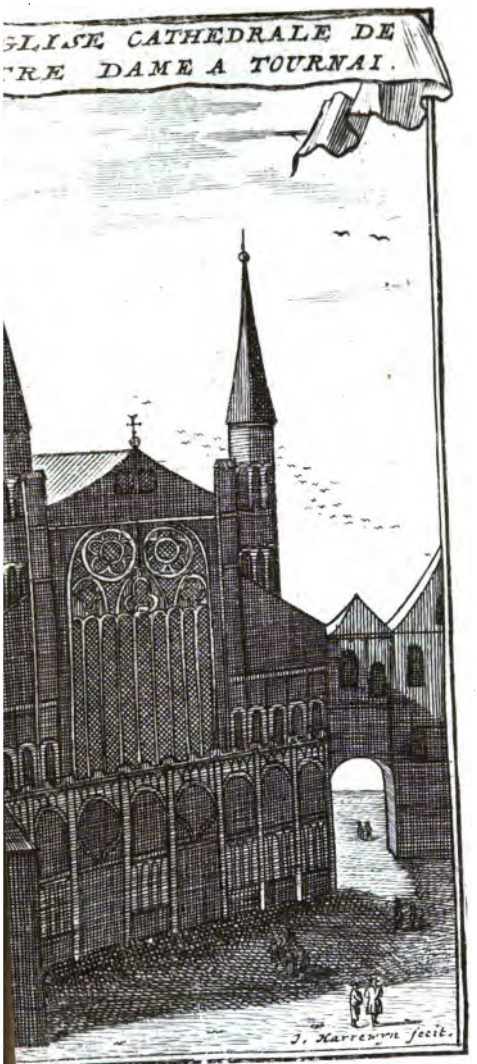
GLISE CATHEDRALE DE
RE DAME A TOURNAI.
J. Harrewyn fecit.

ils montent à une Prébende meilleure par tour d'ancienneté, en laiſſant celle qu'ils avoient pour le nouveau venu. Ils ont une belle Bibliotheque, commencée par la libéralité de pluſieurs Chanoines. Il y a encore douze Vicaires, qui doivent être bons Muſiciens, & qui ont des revenus conſidérables. On croit que Childeric I, petit-fils de Clodion, Roi de France, a fondé & doté cette Egliſe, en reconnoiſſance de ce que les Tournéſiens l'avoient défendu contre ſes Ennemis, qui l'aſſiégeoient dans Tournay. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Prince mourut, & qu'il fut enterré dans cette Ville, puiſqu'on y trouva ſon tombeau, par hazard, en 1655. Voici l'hiſtoire de cette découverte. Le 27 Mai de l'an 1655, le Curé de la Paroiſſe de Saint-Brice à Tournay, faiſant abattre quelques vieilles maiſons qui tomboient en ruine, pour en faire bâtir une autre plus ample à la place; comme l'on creuſoit les fondements, on trouva d'abord, à la profondeur de ſept pieds, une agraffe d'or, & enſuite un ſac de cuir preſque pourri, où il y avoit plus de cent médailles d'or. Celui des Ouvriers qui s'en apperçut le pre-

Découverte du tombeau de Childeric, à Tournay.

TOURNAY. mier, jetta un grand cri, qui fit assembler du monde. Le Doyen de Tournay, & quelques autres Ecclésiastiques, accoururent pour voir ce que c'étoit.

On trouva encore environ 200 médailles d'argent, deux têtes de mort, l'une beaucoup plus grosse que l'autre, & quelques os d'un squelette; les os, les dents & la mâchoire d'un cheval, dont un des fers s'étoit encore conservé; mais ce fer s'en alla en pieces dès qu'on le toucha: ensuite, dans le circuit d'environ cinq pieds, on trouva:

1°. Une épée, dont la lame, quand on la leva, tomba en morceaux.

2°. Divers morceaux d'or qui servoient d'ornements au fourreau de l'épée ou au baudrier.

3°. Le fer d'une hache, & celui d'un javelot, rongés par la rouille.

4°. Un étui d'or, avec un poinçon ou stylet pour écrire.

5°. Deux petites verges d'or quarrées & émaillées de rouge, avec leurs clous d'or, qui avoient servi à joindre ensemble deux plaques d'ivoires pour des tablettes.

6°. Une petite tête de bœuf, d'or émaillée.

7°. Pluſieurs figures d'abeilles, d'or & d'émail. TOURNAY.

8°. Diverſes autres pieces d'or & d'émail, que l'on croit avoir ſervi à orner les mords, la bride & le harnois du cheval.

9°. Un gros anneau d'or ſans chaton & ſans cachet.

10°. Quatre groſſes agraffes d'or, qui paroiſſent avoir ſervi à attacher le ceinturon ou le baudrier du Prince.

11°. Une boule de cryſtal moins groſſe qu'une balle de paume.

12°. Un anneau d'or à cacheter ou à ſceller, ſur lequel on voit la figure de Childeric, avec ces mots gravés autour, en caracteres Romains : *Childerici Regis.*

Toutes ces richeſſes ayant été raſſemblées, furent préſentées à l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas, qui ordonna à Jacques Chifflet, ſon premier Médecin, d'écrire l'hiſtoire de cette découverte, d'où l'on a tiré toutes les particularités qu'on vient de rapporter.

Après la mort de l'Archiduc Léopold, ce tréſor paſſa au cabinet de l'Empereur Ferdinand III, qui eut pour ſucceſſeur à l'Empire Léopold I.

TOURNAY. Vers l'an 1664, l'Archevêque de Mayence fit témoigner à l'Empereur Léopold I, par le Pere Brenik, Jéſuite, Confeſſeur de Sa Majeſté Impériale, qu'il lui ſeroit ſenſiblement obligé, s'il vouloit bien le gratifier de ces beaux reſtes de l'antiquité, en lui laiſſant entrevoir que ſon deſſein étoit de les préſenter au Roi de France. L'Empereur y conſentit; il retint ſeulement quelques-unes des abeilles, & fit faire des copies des autres pieces principales.

M. l'Abbé Dubos dit que ce fut Maximilien-Henri, Electeur de Cologne, qui fit ce préſent au Roi; le Pere Mabillon aſſure que ce fut Jean-Philippe de Schomborn, Electeur de Mayence: c'eſt M. l'Abbé du Bos qui s'eſt trompé.

Le Roi qui penſoit dès-lors à enrichir, comme il a fait depuis, de pieces antiques ſon Cabinet, & la Bibliotheque Royale, en ſut beaucoup de gré au Prélat; & c'eſt ainſi que le monument dont il s'agit, paſſa à la Bibliotheque du Roi, où les curieux, & principalement les Etrangers, s'empreſſent de le voir.

Le Sr. Chifflet a fait un gros ouvrage ſur ce tombeau de Childeric, où il ré-

pand l'érudition à pleines mains, mais qui paroît rempli de beaucoup de choſes inutiles. TOURNAY.

Voici préſentement quelques obſervations que l'on peut faire ſur ce monument.

1°. La coutume de la plupart des Peuples de ce temps-là étoit d'enterrer avec leurs Princes, leurs armes, leur cheval de bataille, & une infinité de choſes encore plus précieuſes. On lit dans Jornandès, qu'Attila, Roi de Goths, fut enterré avec ſes armes, & beaucoup d'autres choſes ſemblables à celles que l'on trouva dans le tombeau de Childeric; & Tacite nous apprend que c'étoit l'uſage en Germanie, d'où étoit Childeric, d'enterrer le cheval du Prince avec lui; il dit même que quand on brûloit les corps des Princes, on brûloit, dans le même bûcher, leurs armes & leur cheval.

2°. Il paroît que cette tête de bœuf, que l'on trouva dans le tombeau de Childeric, étoit une idole : nous voyons, en effet, dans le quatrieme Concile d'Orléans, un Canon, qui défend aux François de jurer ſur la tête de quelqu'animal que ce ſoit, farouche ou do-

Tournay. meſtique, ſelon l'uſage des Païens.

3°. La boule de cryſtal n'a peut-être été miſe dans le tombeau, que comme une choſe précieuſe en ce temps-là: quelques Auteurs ont cru cependant que les Rois Francs tenoient une pareille boule à la main dans les jours de cérémonie, comme une marque de leur dignité, & qu'ainſi elle faiſoit partie des ornements Royaux.

„ Il eſt vrai, dit M. l'Abbé Dubos, „ que cette boule eſt deux ou trois „ fois plus petite que celle dont les Souverains peuvent encore ſe ſervir aujourd'hui pour un pareil uſage, & „ que les Peintres & les Sculpteurs „ mettent dans la main des Empereurs „ & des Rois; mais il faut qu'inſenſiblement on ait augmenté le volume „ de ce globe dont nous parlons. Ce „ qui eſt certain, c'eſt que les globes „ qui ſont employés dans les médailles „ antiques des Empereurs Romains, „ comme le ſymbole de l'Etat, ne ſont „ pas plus grands, à en juger, par rapport aux figures d'hommes qui ſont „ ſur ces mêmes médailles, que le globe „ qui s'eſt trouvé dans le tombeau de „ Childeric. J'ajouterai même que nous „ avons

„ avons encore pluſieurs ſtatues de nos Rois de la premiere race, faites ſous le regne de la troiſieme, qui repréſentent ces Princes tenant à la main un globe, plus petit, ſans comparaiſon, que les globes ſymboliques auxquels les Peintres & les Sculpteurs des derniers ſiecles ont accoutumé nos yeux. TOURNAY.

4°. Le Sieur Chifflet veut trouver dans les figures d'abeilles, l'origine des fleurs de lis; & M. l'Abbé Dubos a cru pouvoir adopter cette opinion. Voici comme il s'exprime :

„ Childeric, ſuivant toutes les apparences, portoit ces petites figures couſues ſur ſon vêtement, parce que la Tribu des Francs, ſur laquelle il regnoit, avoit pris les abeilles pour ſon ſymbole, & qu'elle en parſemoit ſes enſeignes. „ Les Nations Germaniques, dont les Francs faiſoient partie, prenoient chacune pour ſon ſymbole, au rapport de Cluvier, quelque animal dont elle portoit la figure ſur ſes enſeignes.

„ D'abord elles n'auront mis dans ces drapeaux que les bêtes les plus courageuſes; mais le nombre des Na-

TOURNAY. „ tions & des Tribus venant à ſe multiplier, il aura fallu que les nouvelles Nations & les nouvelles Tribus, „ pour avoir un ſymbole particulier qui „ les diſtinguât des autres, miſſent ſur „ leurs enſeignes des animaux de tout „ genre & de toute eſpece.

Origine des Fleurs de lis. „ Je crois même, pourſuit M. l'Abbé „ Dubos, que nos abeilles ſont, par la „ faute des Peintres & des Sculpteurs, „ devenues nos fleurs de lis; lorſque „ dans le XIIe. ſiecle, la France & les „ autres Etats de la Chrétienté commencerent à prendre des armes blaſonnées. Quelques monuments de „ la premiere race, qui ſubſiſtoient encore dans le XIIe. ou XIIIe. ſiecle, & „ ſur leſquels il y avoit des abeilles mal „ deſſinées, auront même donné lieu à „ la Fable populaire, que les fleurs de „ lis, que nos Rois portent dans l'écu „ de leurs armes, fuſſent originairement „ des crapauds; fable qui a eu long-„ temps cours dans les Pays-Bas, où „ l'on cherchoit à rendre les François „ mépriſables par toutes ſortes d'en-„ droits.

Telle eſt l'opinion de M. l'Abbé Dubos ſur ces abeilles trouvées à Tournay,

dans le tombeau du Roi Childeric; ſur quoi l'on doit obſerver, 1°. que ſi les Flamands ont cru long-temps que les fleurs de lis n'étoient dans leur premiere origine que des *crapauds*, ils ont pu ſe croire autoriſés dans cette opinion, par les tapiſſeries qu'ils ont vues, pendant pluſieurs ſiecles, dans le Palais que les anciens Ducs de Bourgogne, leurs Souverains, habitoient à Bruxelles. Avant que ce Palais eût été brûlé, il y avoit une tapiſſerie très-ancienne, & qui avoit été faite du temps de ces anciens Ducs, ſur laquelle on avoit brodé aux quatre coins les armes des Rois de France, qui ne contenoient que des crapauds, ſi parfaitement deſſinés, qu'il n'étoit pas poſſible de s'y méprendre. Or, diſoit-on, comment les Ducs de Bourgogne, qui étoient des Princes de la Maiſon Royale de France, euſſent-ils ſouffert que l'on eût mis des crapauds dans ces armes au-lieu d'abeilles, ou de fleurs de lis, s'ils n'avoient pas été perſuadés que c'étoit, dans la premiere origine, les véritables armoiries de ces Rois de France dont ils deſcendoient? Il y a encore des gens âgés à Bruxelles, qui ſe ſouviennent d'avoir vu ces tapiſſeries dans leur jeu-

TOURNAY.

Tournay. neſſe. 2°. Qu'on ne regarde pas cependant ces ſortes de monuments comme des preuves concluantes & déciſives. L'ignorance de l'antiquité, dont les Princes ſont quelquefois auſſi ſuſceptibles que les Ouvriers qui travaillent pour eux, peut fort bien avoir donné lieu à une mépriſe, qui n'aura été dans le fond qu'une erreur populaire. Ainſi les Savants ſont toujours partagés ſur l'origine des fleurs de lis; & rien ne prouve mieux l'incertitude de cette origine, que cette diverſité d'opinions & de conjectures que l'on a imaginées pour la trouver: les uns diſent qu'elles repréſentent la figure d'un lis qui commence à s'épanouir, & dont deux feuilles ſont déja recourbées vis-à-vis l'une de l'autre; les autres, que c'eſt le fer d'une lance, ou d'un javelot, dont les François ſe ſervoient du temps de la premiere race, & que l'on nomma *Fleurs de lis*, parce que nos Rois firent graver dans leurs monnoies des lis mêlés avec ces fers de lances, qui avoient aux deux côtés deux fers recourbés en pointe, comme on en voit encore dans de vieilles hallebardes qui ſe trouvent dans les arſenaux: cette ſeconde opinion eſt adoptée par le Pere Daniel.

A l'égard du cachet de Childeric, où l'on voit le portrait de ce Prince, il faut remarquer que ce portrait étant creuſé dans l'or, parce que le Prince s'en ſervoit pour cacheter en relief, on n'en diſtingue pas bien les traits en les conſidérant dans le cachet même; mais quand on en tire l'empreinte ſur de la cire, on remarque, 1°. que ce portrait n'avoit pas été travaillé par une main fort habile; 2°. que la gravure, que le Sieur Chifflet en a fait faire, n'eſt pas fort exacte. Le Graveur du Sieur Chifflet ſemble avoir donné à Childeric, le viſage d'un enfant; & l'on voit dans les empreintes de ce cachet, un viſage d'homme, à qui l'on peut donner trente-cinq à quarante ans. TOURNAY.

La queſtion la plus importante que l'on puiſſe faire ſur ce monument, eſt de ſavoir, quel eſt le Roi qui ſe trouve repréſenté ſur ce cachet; ſi c'eſt Childeric, pere du Grand Clovis, ou quelque autre Roi du même nom, dont l'hiſtoire ne nous eſt pas connue.

Tous les Savants ſont convenus aſſez unanimement, que ce portrait a été celui de Childeric, pere de Clovis, dont la plupart des Auteurs rapportent la

TOURNAY.

mort à l'an 480. La longue chevelure de ce Prince, qui étoit le ſigne diſtinctif des Rois de la premiere race; le titre de Roi, gravé ſur ſon cachet, à la ſuite de ſon nom, marque évidemment que ce Childeric étoit Roi des Francs. Mais ces preuves ne ſont pas encore ſuffiſantes pour montrer que ce Roi des Francs fût Childeric, pere de Clovis. Pour s'en aſſurer autant qu'il eſt poſſible de le faire, au milieu de la confuſion & des ténebres qui enveloppent des temps ſi reculés, & avec le peu de lumiere que l'on peut tirer des anciens monuments qui donnent plus de lieu à la conjecture, que de fondement à la certitude, on a obſervé que parmi les médailles que l'on trouva dans le tombeau, il ne s'en trouve pas une ſeule des Empereurs qui ont regné depuis l'an 480, que l'on regarde comme l'année de la mort de Childeric, pere de Clovis.

Toutes ces médailles repréſentent quelques-uns des Empereurs qui ont regné avant Childeric, ou en même temps que lui; ce qui ſemble montrer que ce tombeau eſt celui d'un Roi mort vers l'an 480, & par conſéquent de Childeric, pere de Clovis.

Pour revenir à la Ville de Tournay, les saints Piat & Crisole y annoncerent l'Evangile dès le temps de l'Empereur Dioclétien, & y reçurent la couronne du martyre. Leurs corps furent enterrés à Séclin, à deux lieues de Lille, d'où ils furent transportés à Chartres: mais on en rapporta une partie à Séclin. Le nombre des Fideles s'étant accru considérablement à Tournay, le Pape Félix III y envoya un Evêque, vers l'an 488. TOURNAY.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

I. Théodore, fut Evêque vers l'an 488, & mourut trois ans après. Quelques Auteurs nomment cependant pour premier Evêque de Tournay saint Supérior, qui souscrivit, l'an 317, au Concile de Sardique, par ces mots: *Superior Nerviorum Episcopus:* mais les Critiques prétendent qu'il étoit Evêque de Bavai, ou plutôt de Cambray.

II. Saint Eleuthere, natif de Tournay, commença à y détruire l'Idolâtrie, & mourut vers l'an 540. On célebre sa Fête le 20 Février.

III. Saint Médard, Evêque de Ver-

Evêques de Tournay.

mandois, transféra ſon Siege Epiſcopal, qui avoit été juſqu'alors dans la Ville de St. Quentin, à celle de Noyon. Puis ayant été élu Evêque par ceux de Tournay, il retint ces deux Evêchés, qui ont été poſſédés enſemble par ſes Succeſſeurs juſqu'à l'an 1146. St. Médard mourut l'an 561, & ſon corps fut porté par Clotaire I, Roi de France, à Soiſſons, où ce Prince a fait bâtir une Abbaye à ſon honneur. On fait ſa Fête le 8 Juin.

IV. Auguſtin, Evêque de Tournay & de Noyon : on ignore le temps de ſa mort, ainſi que de quelques-uns de ſes Succeſſeurs.

V. Gandulphe.

VI. Ebrulphe.

VII. Craſmaire, ou Tranſmaire, reçut à Tournay, l'an 578, Chilperic, Roi de France, qui étoit en guerre contre Sigebert ſon frere. Ce Prince fit de grands biens à l'Egliſe de Tournay, & y fut enterré l'an 584. Craſmaire mourut vers l'an 621.

VIII. Saint Achaire, Moine de l'Abaye de Luxeuil en Bourgogne, fut choiſi, l'an 621, Evêque de Noyon & de Tournay, par Clotaire II, Roi de France. Comme il réſidoit à Noyon, il

pria St. Amand de faire les fonctions Epiſcopales à Tournay, & dans ſes environs; celui-ci fonda les Abbayes de St. Bavon à Gand, & celle qui porte ſon nom près de Tournay, dans laquelle il fut enterré vers l'an 661. St. Achaire mourut à Noyon, vers l'an 648. ÉVÊQUES DE TOURNAY.

IX. St. Eloy, autrefois Orfevre, fut tiré de la Cour de Dagobert, Roi de France, pour remplir le Siege de Tournay: il prêcha l'Evangile en Flandres & en Brabant, & mourut l'an 659. Son corps fut enterré à Noyon, dans l'Abbaye qu'il y avoit fondée, & qui porte ſon nom. On célebre ſa Fête le 1 Décembre.

X. Hautgaire.

XI. St. Mommelin, Moine de Luxeuil, & premier Abbé de Sitieu, (qu'on nomme à préſent St. Bertin à St. Omer) ſuccéda vers l'an 665, & mourut en 685. On célebre ſa Fête le 16 Octobre.

XII. Goduin.

XIII. Guarulphe.

XIV. Framengere.

XV. Humain.

XVI. Guy, fils de Robert, Comte de Boulogne.

XVII. St. Eunuce. On fait ſa Fête le 4 Septembre.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

XVIII. Elisée, se trouva, l'an 748, au Concile de l'Estine, où présidoit saint Boniface, Archevêque de Mayence.

XIX. Adelfride.

XX. Dido.

XXI. Gilbert, Abbé de St. Amand, mourut vers l'an 782.

XXII. Pleon, ou Plereon.

XXIII. Wendilmare.

XXIV. Rangaire.

XXV. Ficard, ou Folrade.

XXVI. St. Emilion, ou Immo, fut massacré par les Barbares l'an 860, devant l'Eglise de Noyon.

XXVII. Rainelme, mort l'an 876.

XXVIII. Heidilon souffrit plusieurs adversités par l'irruption des Normands, qui ruinerent les Villes de Tournay, Cambray, Amiens & Térouane : il mourut vers l'an 890.

XXIX. Robert, mourut vers l'an 910.

XXX. Airard, décéda vers 932.

XXXI. Gualbert, Abbé de St. Pierre à Corbie, mourut l'an 935.

XXXII. Transmaire, Prévôt de l'Abbaye de St. Vaast à Arras, mort l'an 950.

XXXIII. Rodulphe, Archidiacre de Noyon, mourut à Tournay l'an 954.

XXXIV. Fulchere, Moine de l'Ab-

baye de St. Médard à Soiſſons, s'empara des Evêchés de Tournay & de Noyon par ſimonie : on dit qu'il mourut rongé des vers, l'an 955. ÉVÊQUES DE TOURNAY.

XXXV. Hadulphe, Archidiacre de Laon, mourut en 977.

XXXVI. Landulphe, fils de Herbert, Comte de Vermandois, mourut l'an 990.

XXXVII. Ratbode, mort en 1000.

XXXVIII. Harduin de Croy, mort vers l'an 1030.

XXXIX. Hugues, Prévôt de l'Egliſe de Tournay, & Archidiacre de Cambray, mort l'an 1043.

XL. Baudouin, fondateur de l'Abbaye de St. Barthelemy à Noyon, mourut en 1068.

XLI. Ratbode II, fonda, en 1091, le Chapitre de N. D. à Bruges, & mourut l'an 1098.

XLII. Baudry, Chanoine & Chantre de Térouane, & Archidiacre de Noyon, ſuccéda vers l'an 1100. Il compoſa la célebre Chronique de Cambray, & mourut en 1112.

XLIII. Lambert, Archidiacre de Tournay, fut élu par le Clergé de Noyon pour ſatisfaire à ceux de Tour-

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

nay, qui insistoient à Rome pour avoir un Evêque particulier : il mourut l'an 1123.

XLIV. Simon, Comte de Vermandois, mourut dans la Terre-Sainte, l'an 1148.

ÉVÊQUES DE TOURNAY, depuis la séparation.

Le Clergé de Tournay envoya ensuite de nouveaux Députés à Rome, pour demander la séparation de leur Evêché de celui de Noyon; tant pour les dissentions qui regnoient depuis longtemps entre les deux Eglises Cathédrales, que parce que les Evêques précédents avoient résidé à Noyon, sans avoir beaucoup de soin de l'Eglise de Tournay. Ils obtinrent enfin leur demande l'an 1146, du Pape Eugene III, aux instances de St. Bernard, Abbé de Clairvaux.

Absalon, Abbé de Saint-Amand, de l'Ordre de St. Benoît, avoit été élu premier Evêque de Tournay dès l'an 1144, par le Clergé de Tournay, & présenté au Pape; mais il mourut à Rome l'an 1146, avant que le rétablissement de cet Evêché fût réglé.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

XLV. Anſelme, Moine Bénédictin, & Abbé de St. Vincent de Laon, élu par le Clergé de Tournay, fut ſacré à Rome, l'an 1146, par le Pape Eugene III : il mourut trois ans après.

XLVI. Gerard, auparavant Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & Abbé de Villers en Brabant, mourut l'an 1166.

XLVII. Gautier, Doyen de la Cathédrale de Tournay, mourut l'an 1173.

XLVIII. Everard d'Oiſy, Archidiacre de Cambray, & Prévôt de Nivelle, mort l'an 1191.

XLIX. Etienne, premiérement Ecolâtre de la Cathédrale d'Orléans, enſuite Chanoine Régulier & Abbé de Ste. Génévieve à Paris, célebre par les Lettres qu'il a écrites, & par ſa grande érudition : il mourut l'an 1203.

L. Goſwin, Archidiacre de Tournay, mourut en 1219.

LI. Wautier de Marvis, auparavant Doyen de la Cathédrale de Tournay, mourut l'an 1251.

LII. Wautier de Croix, Doyen de la Cathédrale de Tournay, trépaſſa l'an 1259.

LIII. Jean Buchel, paſſa par tous les degrés, commençant par être enfant de

Evêques de Tournay.

Chœur, jusqu'à la dignité de Doyen, & enfin d'Evêque de Tournay : il mourut en 1266.

LIV. Jean d'Enghien se trouva, l'an 1274, au Concile de Lion, où le Pape Grégoire VII lui conféra l'Evêché de Liege & l'Abbaye de Stavelot. Il mourut l'an 1281, des blessures qu'il avoit reçues par ordre de Henri de Gueldres, son compétiteur dans l'Evêché de Liege, qui l'avoit fait attaquer.

LV. Philippe Mus ou Mouske, de Gand, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Tournay, mourut l'an 1282.

LVI. Michel de Waringhem, Ecolâtre de Tournay, trépassa l'an 1297.

LVII. Jean de Wazonne, Chanoine & Archidiacre de Bruges, dans l'Eglise de Tournay, mourut en 1300.

LVIII. Guy d'Auvergne, Comte de Boulogne, céda au Roi Philippe-le-Long, l'an 1320, les droits de Justice avec les Fiefs qu'il possédoit dans Tournay, par échange contre huit Villages dans la Châtellenie de Lille. Il fut transféré, l'an 1326, à l'Evêché de Cambray.

LIX. Guillaume de Ventadour, Moine de l'Abbaye de Cluny, en France : il mourut en 1333.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

LX. Thibaud de Sancerre, ou de Sauſſoire, mort en 1334.

LXI. André Ghiny, natif de Florence, auparavant Evêque d'Arras, enſuite Cardinal, quitta l'Evêché de Tournay l'an 1342, & mourut l'an 1345.

LXII. Jean Deſpretz, auparavant Evêque de Langres, trépaſſa l'an 1349.

LXIII. Pierre de la Forêt, Chancelier de France, Evêque de Tournay en 1349, fut enſuite Evêque de Paris & Cardinal : il mourut l'an 1361.

LXIV. Philippe d'Arbois, Bourguignon, Doyen de St. Donat à Bruges, & Aumônier de Louis de Male, Comte de Flandres, devint Evêque de Noyon l'an 1349 : il paſſa la même année à l'Evêché de Tournay, & mourut l'an 1376.

LXV. Pierre d'Auſſay, Chanoine de Tournay, fut élu l'an 1377. De ſon temps commença le grand Schiſme de l'Egliſe : l'Evêque tint le parti de l'Antipape Clément VII, & il mourut à Paris l'an 1389.

Louis de Male, Comte de Flandres, prit cependant, avec ſes Sujets, le parti du Pape Urbain VI, qui tenoit ſon Siege à Rome : & ce Pontife nomma, l'an 1377, à l'Evêché de Tournay, Pileus

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

de Prata, Archevêque de Ravenne, & ſon Légat en Flandres, & il le fit Cardinal : mais ce Prélat n'a jamais réſidé dans cet Evêché.

Jean de Weſt, Doyen de la Cathédrale de Tournay, fut enſuite nommé par le Pape Urbain VI, Evêque de Tournay, & réſida à Gand & à Bruges. Il mourut l'an 1384, & fut enterré à l'Abbaye de Waeſmunſter, près de Termonde.

Guillaume de Normannis, Romain, Moine de l'Ordre de St. Benoît, Evêque d'Ancône, en Italie, & Légat du Pape Urbain VI dans les Pays-Bas, étoit Adminiſtrateur de l'Evêché de Tournay l'an 1388; & en cette qualité il fit la viſite de la précieuſe Relique du ſaint Sang à Bruges. Il mourut Evêque de Todi en Italie, l'an 1408.

LXVI. Louis de la Tremouille fut nommé Evêque par l'Antipape Clément VII, & mourut l'an 1410.

LXVII. Jean de Thoyſi, auparavant Evêque d'Autun, & Grand Chancelier du Duc de Bourgogne, mourut l'an 1433.

LXVIII. Jean de Harcourt, auparavant Evêque d'Amiens, devint, l'an 1457,

1437, Archevêque de Narbonne & Patriarche d'Antioche.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

LXIX. Jean de Chevrot, Bourguignon, Archidiacre de Rouen & Chanoine de Cambray, mort l'an 1460.

LXX. Guillaume Fillatre, Bourguignon, Abbé de St. Thierri à Rheims, & de St. Bertin à St. Omer, puis successivement Evêque de Verdun, de Toul & de Tournay; il mourut l'an 1473.

LXXI. Ferry de Cluny, Bourguignon, Abbé Commendataire de Marchienne & de St. Denis, près de Mons, & Chancelier de l'Ordre de la Toison d'or, devint Evêque de Tournay l'an 1474, ensuite Cardinal l'an 1477, & mourut l'an 1483.

LXXII. Jean Monissart, Doyen de l'Eglise de Térouane, & Prévôt de Saint-Sauveur à Harlebeeck, mort l'an 1484.

LXXIII. Antoine Pallavicini, Cardinal, obtint, outre les Evêchés de Pampelune, d'Orence, Lecce & Lameyo, celui de Tournay, qu'il résigna l'an 1497 à Pierre Quicke.

LXXIV. Louis Pot, Abbé de Marmoutier, fut mis en possession de l'Evêché de Tournay l'an 1484, par Char-

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

les VIII, Roi de France, qui étoit alors maître de Tournay. Ceux de Gand & de Bruges refuserent de lui obéir; & Tournay ayant été pris par les Bourguignons, Louis Pot se retira en France, où il obtint l'Evêché de Leitoure: il mourut en 1505.

LXXV. Pierre Quicke, natif de Gand, Moine de l'Abbaye des Dunes à Bruges, puis Abbé de St. Amand, fut sacré Evêque de Tournay l'an 1497. Il fut beaucoup traversé par son Prédécesseur, & mourut l'an 1506.

LXXVI. Charles du Hautbois, Conseiller à Paris, fut élu par le Chapitre du vivant de Pierre Quicke; il mourut l'an 1513.

LXXVII. Louis Guillard obtint l'Evêché par la résignation de Charles du Hautbois : mais comme Henri VIII, Roi d'Angleterre, étoit alors maître de Tournay, il n'en put prendre possession, & ce Prince nomma à cet Evêché le fameux Thomas Wolsey, son Chapelain, ensuite Cardinal & Archevêque de Cantorbery. La Ville de Tournay ayant été reprise, l'an 1521, par l'Empereur Charles-Quint, Louis Guillard se retira en France, où il obtint successivement

les Evêchés de Chartres, de Châlons-sur-Marne, & de Senlis.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

LXXVIII. Charles de Croy obtint l'Evêché de Tournay l'an 1524, par la réſignation de Louis Guillard. Il a été Abbé d'Affligem, de Hautmont & de St. Guilain : il mourut l'an 1564.

A l'érection des nouveaux Evêchés aux Pays-Bas, celui de Cambray fut érigé en Archevêché l'an 1559, & l'Evêché de Tournay, qui avoit été juſques à ce temps-là ſous l'Archevêché de Rheims, fut déclaré Suffragant de Cambray, par le Pape Paul IV. Il s'éleva enſuite une conteſtation entre les Evêques de Tournay & d'Arras, au ſujet du droit d'ancienneté & de préſéance, que l'un & l'autre prétendoit avoir : mais il fut adjugé, l'an 1565, à l'Evêque de Tournay par une Bulle du Pape Pie IV.

LXXIX. Gilbert d'Oignies, Prévôt de St. Pierre à Lille, Doyen & Grand-Vicaire de Tournay, fut ſacré en 1565, & mourut en 1574.

LXXX. Pierre Pintaflour, de Caſſel, Doyen de la Cathédrale de Tournay, fut ſacré en 1575, & mourut en 1580.

[illegible]ard d'Oyenbrugghe, Chanoine [illegible]re de Tournay, fut nommé

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

Evêque, l'an 1580, par le Prince d'Epinoy, au nom des Etats révoltés contre le Roi : mais il ne fut jamais reçu, & se retira ensuite à Leyde, en Hollande, où il mourut en 1612.

LXXXI. Maximilien Morillon, de Louvain, Prévôt d'Aire, Archidiacre & Grand-Vicaire du Cardinal de Granvelle, Archevêque de Malines, fut sacré en 1583, & mourut en 1586.

LXXXII. Jean de Vendeville de Lille, Docteur en Droit dans l'Université de Louvain, premier Professeur dans celle de Douay, & Conseiller du Conseil-Privé de Sa Majesté. Il fut sacré en 1588, & mourut en 1592.

LXXXIII. Louis de Berlaimont, Archevêque de Cambray, devint Administrateur de l'Evêché de Tournay; mais il retourna l'an 1595 à Cambray, d'où il étoit sorti pour les troubles de la Religion.

Jean Charles Schetz de Grobbendonck, Chanoine de Liege, Trésorier de l'Ordre de la Toison d'or, & Conseiller Ecclésiastique au Conseil de Flandres à Madrid, fut nommé ensuite à cet Evêché; mais il mourut en revenant aux Pays-Bas, l'an 1595.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

LXXXIV. Michel d'Eſne, Chanoine de Tournay, fut ſacré en 1596, & mourut en 1614.

LXXXV. Maximilien de Gand & Villain, Chanoine de Tournay, mourut en odeur de ſainteté l'an 1644.

LXXXVI. François de Gand & Villain, Prévôt de St. Pierre à Lille, & Chanoine-Tréfoncier de Liege, ſuccéda à ſon oncle en 1647; il étoit auſſi Chapelain de l'Archiduc Léopold, & mourut en 1665.

LXXXVII. Gilbert de Choiſeul du Pleſſis-Praſlin, Evêque de Cominges, Prélat très-ſavant, fut nommé à l'Evêché de Tournay en 1670, par Louis XIV, Roi de France, & mourut à Paris, en 1689.

LXXXVIII. François de Caillebot de la Salle, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Aumônier du Roi, & Abbé de la Couture du Mans, & de Rebais, au Dioceſe de Meaux, fut ſacré l'an 1692. Il ſe démit de ſon Evêché en 1705, & ſe retira à ſon Abbaye de Rebais, où il a été un des Appellants de la Bulle *Unigenitus*. Il mourut à Rebais au mois de Décembre 1736, étant plus ancien Evêque de la France.

Evêques de Tournay.

LXXXIX. Louis Marcel de Coetlogon, premiérement Evêque de Saint-Brieu en Bretagne ; il mourut en 1707.

XC. René François de Beauveau-du-Riveau, Abbé de St. Victor en Caux, Docteur en Théologie, de la Maiſon de Navarre. Il avoit été auparavant Evêque de Bayonne ; il quitta la Ville de Tournay l'an 1709, lorſque les Alliés y entrerent, qui ne voulurent plus le recevoir dans la ſuite. Il ſe démit de cet Evêché l'an 1713. Il obtint l'Archevêché de Toulouſe, & enfin celui de Narbonne l'an 1719. Ce Prélat eut encore l'Abbaye de Bonneval, Dioceſe de Rhodez, l'an 1723, & l'année ſuivante il fut créé Prélat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il mourut à Narbonne le 4 Août 1739, âgé de 75 ans.

XCI. Jean Erneſt de Baviere, Comte de Lewenſtein-Werthein, &c. Grand-Doyen de Strasbourg, & Prévôt de l'Egliſe de St. Pierre dans cette Ville, prit poſſeſſion de cet Evêché l'an 1713, en vertu d'une permutation avec ſon Prédéceſſeur, agréée par le Pape. Il fut ſacré à Liege le 25 Février 1714 ; & devint l'année ſuivante, Abbé & Prince de Stavelot & de Malmedy, étant auſſi Cha-

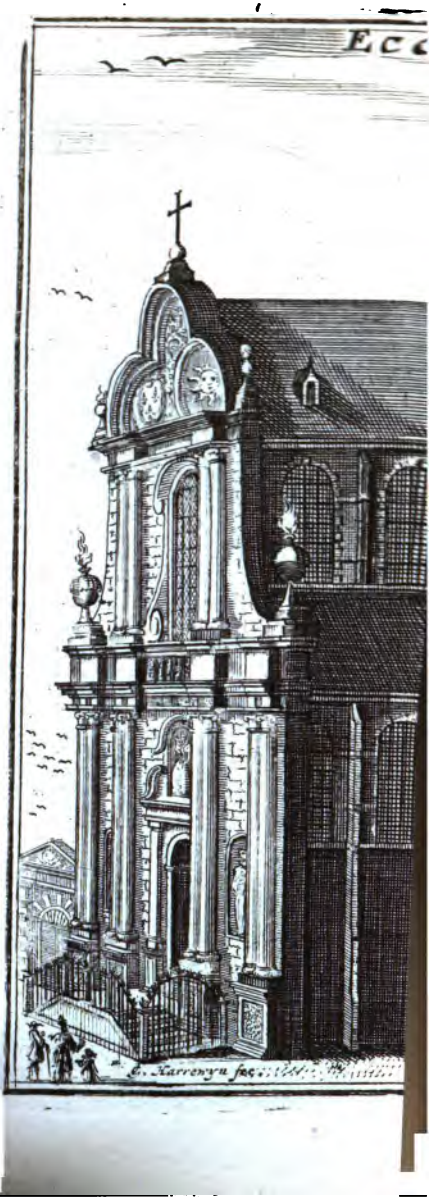
Ecc
E. Harrewyn fec.

Cologne, de Liege & de Pa-
Il mourut à Aix-la-Chapelle
in 1731, âgé de 64 ans.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

. François-Erneſt, Comte de
Reiffenſcheid, Chanoine Capi-
des Egliſes de Cologne & de
urg, ſuccéda à ſon grand oncle,
acré à Vienne le 29 Mars 1732,
Cardinal de Kollonitz.

Dioceſe de Tournay étoit d'une
ande étendue, avant que les Evê-
de Gand & de Bruges en fuſſent
mbrés. Il eſt diviſé à préſent en
oyennés, qui ſont: Tournay, Lil-
lchin-Wallon, Helchin-Flamand,
, St. Amand, Courtray & Wer-
, qui contiennent enſemble envi-
deux cents vingt-trois Cures.

'Abbaye de St. Martin, de l'Ordre
t. Benoît, ſe fait diſtinguer en cette
e par la beauté de ſes Edifices & par
randeur & la magnificence de ſon
liſe. Louis XIV, Roi de France, &
Reine Marie-Thérese d'Autriche, ſon
ouſe, y mirent la premiere pierre en
77. Cette Abbaye fut commencée
s l'an 656, par St. Eloy, Evêque de
urnay, à l'honneur de St. Martin,

TOURNAY. Evêque de Tours, qu'on croit avoir prêché autrefois l'Evangile en ce lieu, & y avoir reſſuſcité un mort. Elle devint enſuite très-puiſſante : elle a auſſi quelques Prévôtés de ſa dépendance. Les Religieux ſe mirent ſous la Regle de St. Benoît au commencement du XIIe. ſiecle, ayant auparavant ſuivi celle de ſaint Auguſtin.

La Ville de Tournay eſt diviſée en dix Paroiſſes : la Cathédrale de N. Dame, St. Piat, St. Jacques, St. Quentin, St. Pierre, St. Nicaiſe, Ste. Marie-Madelaine, St. Brixe, St. Jean & St. Nicolas. Les ſept premieres, dans la plus grande partie de la Ville, du côté de l'Eſcaut qui regarde la Flandre, ſont de l'Evêché de Tournay, ainſi que les ſix Cures, qu'on nomme Suburbicaires. Les trois dernieres, ſituées dans la plus petite partie du côté de l'Eſcaut, qui eſt vers le Hainaut, ſont ſoumiſes, pour le Spirituel, à l'Archevêque de Cambray; & il y a un Doyen de la Chrétienté, dit de St. Brixe, qui exerce la Juriſdiction de cet Archevêque dans la Ville même de Tournay.

Il y a eu encore deux autres Paroiſſes dans la partie de la Ville, qui eſt ſous

l'Evêque de Tournay, ſavoir, Ste. Catherine & Ste. Marguerite; mais la premiere a été démolie l'an 1672, lorſque Louis XIV, Roi de France, y fit bâtir la Citadelle. Celle de Ste. Marguerite fut donnée alors aux Chanoines Réguliers de l'Abbaye de St. Médard, qu'on nomme auſſi St. Nicolas-des-Prez, en échange de leur vieux Monaſtere. Cette Abbaye a été fondée, l'an 1126, par Simon de Vermandois, dernier Evêque de Tournay, réſidant à Noyon. TOURNAY.

Les autres Monaſteres de Tournay ſont, l'Abbaye de Prez-Porcins, Religieuſes de l'Ordre de St. Auguſtin, fondée par l'Evêque Wautier de Marvis; les Croiſiers, les Carmes déchauſſés, les Récollets, les Dominicains, les Auguſtins, les Capucins, une Maiſon pour les Prêtres ou Curés valétudinaires, fondée par l'Evêque Wautier de Marvis, & une de Prêtres Irlandois, fondée par l'Evêque Maximilien de Gand; les Hoſpitalieres, qui doivent être de famille noble; les Carmélites, les Sœurs-Griſes, les Repenties, les Dominicaines, les Annonciades ou Céleſtines, &c. Les Jéſuites y ont deux Maiſons; dans l'une, ils enſeignent les Humanités, & dans

Tournay. l'autre ils tiennent le Noviciat pour la Flandre Françoiſe. Cette derniere a été dotée des revenus du Prieuré d'Englos, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, qui avoit été abandonné à cauſe des révolutions du Pays.

Il y a encore le College de St. Paul, où des Prêtres Séculiers enſeignent les Humanités. L'Evêque y a auſſi un beau Séminaire, dans lequel les Jéſuites enſeignent la Théologie depuis l'an 1705.

Sieges de Tournay. Cette Ville a été priſe pluſieurs fois & déſolée par les guerres ſurvenues entre les François, les Anglois & les Flamands : quoiqu'elle ſoit dépendante du Comté de Flandres, elle a toujours fait ce qu'elle a pu pour conſerver ſa liberté & pour demeurer neutre. Ce fut pour cette raiſon que les Tournaiſiens ſe mirent, en 1187, ſous la protection de Philippe, Roi de France. Ferrand de Portugal, qui avoit épouſé Jeanne, fille & héritiere de Baudouin de Conſtantinople, la prit en 1213 ſur les François, qui la reprirent enſuite, & qui en demeurerent long-temps les maîtres. Louis XI y mit des Troupes l'an 1477; & peu de temps après Adolphe d'Egmont, Duc de Gueldres, la vint aſſiéger, & il y fut

tué dans une ſortie. Henri VIII, Roi d'Angleterre, la prit ſur les François en 1513, & y fit conſtruire un Château, qui a été raſé depuis. TOURNAY.

En 1518, le 4 Octobre, le Roi François I, fit un Traité avec le Roi Henri VIII, par lequel on conclut le mariage de François, Dauphin, avec Marie, fille de Henri VIII, qui vendit à la France, Tournay, Térouane, &c. pour la ſomme de 150000 livres. Le Comte de Naſſau, commandant l'Armée de l'Empereur Charles-Quint, reprit Tournay trois ans après, & Charles-Quint donna cette Seigneurie à ſon fils Philippe, Prince d'Eſpagne.

Siege de Tournay en 1566.

En 1566, les Hérétiques & Briſe-images y commirent de grands déſordres, chaſſant l'Evêque, le Clergé & les Moines, & pillant les Egliſes, ſans épargner même les tombeaux. Ils briſerent dans la Cathédrale la belle tombe d'Adolphe d'Egmont, Duc de Gueldres, (qu'on y avoit enterré l'an 1477) & commirent mille autres indignités. La Ville s'étant ainſi ſouſtraite à l'obéiſſance de ſon Souverain, fut repriſe par le Prince de Parme en 1581, malgré la vigoureuſe réſiſtance des Aſſiégés, ani-

TOURNAY. més par Marie de Lalaing, qui défendoit la Place, en l'abſence du Prince d'Eſpinoy, ſon mari, & fut bleſſée au bras en repouſſant un aſſaut : elle ſe rendit le jour de St. André, jour fatal à cette Ville, puiſque Henri VIII & Charles-Quint l'avoient priſe ce même jour dans le même ſiecle.

En 1667, le Roi Louis XIV la prit en temps de Paix, lorſqu'elle étoit dépourvue de tout. La tranchée fut ouverte le 22 Juin, la Ville capitula le 24, & le Gouverneur, Marquis de Trazegnies, qui s'étoit retiré au Château, fut obligé de ſe rendre à diſcrétion le 26 du même mois. Elle reſta aux François par la Paix d'Aix-la-Chapelle, conclue l'an 1668 ; ils en ont fait une des plus régulieres & des plus fortes Places de la Flandre Françoiſe, avec une bonne Citadelle que Louis XIV y fit conſtruire l'an 1670. Sa Majeſté s'étant rendue à Tournay, fit tellement pouſſer ce travail, qu'il fut achevé en huit jours de temps.

Cette Citadelle étoit flanquée de cinq baſtions, environnée d'une fauſſe braie & couverte de deux ravelins ; les baſtions avoient de beaux ſouterrains, qui

fervoient pour l'Hôpital, la Boulangerie, les Caſernes, &c. Elle étoit minée, outre cela, de tous côtés, ce qui en rendoit l'attaque très-difficile. Ce fut l'ouvrage du célebre Ingénieur Mr. de Megrigni, Lieutenant-Général. TOURNAY.

Le Gouvernement civil & politique de la Ville de Tournay conſiſte en deux Corps, dont le premier eſt le Bailliage, ayant pluſieurs Conſeillers, dont le Chef eſt le Grand Bailli; ceci regarde le Tournaiſis. Le ſecond Corps eſt le Magiſtrat, qui eſt diviſé en deux Membres: les premiers ſont le Prévôt & les Jurés, qui décident les Affaires criminelles; & les ſeconds, le Mayeur & Echevins, qui gouvernent les Affaires civiles, & la police de la Ville.

Du temps qu'elle étoit aux Eſpagnols, le Magiſtrat ſeul y exerçoit toute la juriſdiction; il étoit renouvellé tous les ans par des Commiſſaires du Roi, & les Cauſes alloient par Appel au Conſeil Provincial de Flandres, & de là au Parlement de Malines. Mais depuis que Louis XIV s'en eſt rendu maître, il y a érigé, au mois d'Avril 1668, un Conſeil, avec pouvoir de juger ſouveraine- & en dernier reſſort. Le Roi lui

TOURNAY. donna, par Edit du 22 Février 1686, le titre de Parlement, & en 1689 il y fit une troiſieme Chambre. *Voyez ci-deſſus à la page* 146, *une deſcrition plus ample de ce Parlement.*

Siege de Tournay, en 1709. En 1709, vers la fin du mois de Juin, l'Armée des Alliés, commandée par le Prince Eugene de Savoie & par le Duc de Marleborough, n'ayant pu attaquer celle de France, commandée par le Maréchal de Villars, qui étoit poſté trop avantageuſement auprès de Lens, inveſtit Tournay, & l'aſſiégea dans les formes. La tranchée fut ouverte le 7 Juillet, on commença les attaques le 13, & la Ville battit la chamade le 28 du même mois. Elle auroit pu tenir beaucoup plus long-temps, par rapport à ſes fortifications: mais il y eut cette année-là une ſi grande miſere & diſette de vivres dans toute la France, que les François ne furent pas en état de pourvoir cette Place de toutes les munitions néceſſaires pour ſoutenir un long ſiege. Il y eut trois Capitulations différentes, une pour les Militaires, qui fut ſignée le 29; une pour les trois Etats de la Ville, qui fut ſignée le 5 Août; & une troiſie- pour le Parlement, qui fut ſignée le

ême mois, en vertu de laquelle il ſe re- Tournay.
a à Cambray, où la troiſieme Cham-
re fut ſupprimée pour quelque temps.
n 1713, ce Parlement reçut ordre de
établir à Douay, où il réſide à préſent.

On attaqua tout de ſuite la Citadelle, qui fut obligée de ſe rendre le 3 Septembre, & la Garniſon fut priſonniere de guerre. Le Marquis de Surville & Mr. de Megrigny, Lieutenants-Généraux, avoient commandé dans la Ville & dans la Citadelle, avec deux Maréchaux-de-Camp & trois Brigadiers.

Par la Paix conclue à Utrecht en 1713, les Etats-Généraux en ſont reſtés maîtres quant au gouvernement militaire, & la Maiſon d'Autriche en a eu la ſouveraineté, dont elle prit poſſeſſion le 29 Février 1720, lorſque le Prince de Ligne, Commiſſaire Député, y reçut le ſerment de fidélité des Habitants, au nom de Sa Majeſté Impériale. Le Prince de Ligne y fut encore envoyé en 1744, pour y recevoir le même ſerment au nom de l'Impératrice-Reine, comme héritiere des Etats de l'Empereur Charles VI, ſon pere.

Le 26 Avril de l'année ſuivante, les Siege de Tournay, en 1745.
Fr ois inveſtirent Tournay, & ils y

TOURNAY. ouvrirent la tranchée la nuit du premi
au 2 Mai. Louis XV vint lui-même a
ſiege, avec le Dauphin, ſon fils unique
L'Armée des Alliés étoit commandé
par le Duc de Cumberland, fils de Geor
ges II, Roi d'Angleterre, Général e
Chef; & ſous lui, par le Felt-Maré
chal, Comte de Konigſeck, & par l
Prince de Waldeck. Le deſir qu'il
avoient de ſauver cette Place, donn
Bataille de Fontenoy. lieu à la bataille de Fontenoy, ainſ
nommée, parce que le Duc de Cumber-
land vint attaquer les Retranchement
de l'Armée Françoiſe entre le Bourg
d'Antoing & le Village de Fontenoy
La mêlée fut ſanglante, & les François
remporterent une victoire complete : il
n'y eut guere que les Anglois qui com-
battirent. Les Alliés perdirent environ
quinze mille hommes, & les François
deux mille tout au plus. Ils prirent vingt
pieces de canon, & tous les bleſſés, que
les Alliés avoient abandonnés ſur le
champ de bataille. Cette bataille, qui
ſe donna le 11 de Mai, décida du ſort
de la Ville de Tournay, qui ſe rendit
le 22; la Garniſon ſe retira dans la Ci-
tadelle, qui fut attaquée le 5 Juin; &
malgré toutes les belles fortifications
qui

qui lui ſervoient de défenſes, elle fut obligée de ſe rendre le 19 du même mois; & les Barons de Dort & de Brukel, qui y avoient commandé, s'engagerent par la Capitulation, à ne point ſervir contre la France & ſes Alliés, juſques au 1er. Janvier 1747. Louis XV fit raſer les fortifications de la Ville & de la Citadelle, que l'on regardoit comme des chefs-d'œuvres de l'art, & qui avoient coûté des ſommes immenſes à ſon biſaïeul. Il eſt vrai qu'il n'étoit pas naturel qu'elles fuſſent employées contre la France, puiſque c'étoit elle qui en avoit fait tous les fraix. TOURNAY.

LE TOURNAISIS.

LA Châtellenie de Tournay, ou le Tournaiſis, eſt d'une aſſez grande étendue, puiſqu'elle contient 60 Villages du Comté de Flandres, ſept du Comté de Hainaut; la petite Ville de St. Amand, avec huit Villages; & le Bourg de Mortagne, qui en a neuf dans ſon Diſtrict. Les Etats du Tournaiſis ſont compoſés de l'Evêque de Tournay, des Députés de

Le Tournaisis.

ſon Chapitre, des Abbés de St. Amand, de St. Martin, de Saint-Médard & de Château-l'Abbaye, du Grand-Prévôt de St. Amand, & des Seigneurs de Mortagne, d'Antoing, de Rhume, de Pecq, de Warcoing & d'Eſpierres, repréſentés par leurs Baillis; d'un Conſeiller-Penſionnaire de la Ville de Tournay, d'un Greffier & d'un Tréſorier.

Mortagne eſt une Baronnie ſituée au confluent de l'Eſcaut & de la Scarpe, à trois lieues de Tournay, dans le Dioceſe d'Arras. C'eſt un Poſte qui a été ſouvent fortifié, & dont les Seigneurs ont eu le titre de Châtelains de Tournay.

L'Abbaye de la Sauſſoye, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, à un quart de lieue de Tournay, fut fondée, l'an 1233, par Jean Alétake, ſimple Bourgeois; elle eſt du Dioceſe de Cambray. A une demi-lieue de la Ville on voit une belle Chartreuſe, fondée l'an 1375, par Jean Werchin, Sénéchal de Hainaut.

Le Bourg d'Antoing eſt à une lieue de Tournay. Il y a dans ce Bourg un ancien Chapitre, fondé vers l'an 740, par Gerard de Rouſſillon, pour quatorze Chanoines, un Doyen, & un Prévôt, qui eſt l'Abbé de Lobbes.

Près de Mortagne eſt une Abbaye de Prémontré, qu'on nomme Château-l'Abbaye, fondée vers l'an 1155, par Everard Radoulx, Prince de Mortagne: elle eſt du Dioceſe d'Arras. LE TOURNAISIS.

Près du Village de Bouvines, ſur la riviere de Marque, il ſe donna, l'an 1213, une ſanglante bataille, où Philippe Auguſte, Roi de France, défit entiérement l'Armée de l'Empereur Othon IV, forte de 150000 hommes. Ce Prince s'étoit ligué avec Jean *ſans Terre*, Roi d'Angleterre; Renaud, Comte de Boulogne; & Ferrand de Portugal, qui avoit épouſé Jeanne, Comteſſe de Flandres. Les Comtes de Flandres & de Boulogne y furent faits priſonniers, avec trois autres Comtes & vingt-deux Seigneurs portant bannieres. Le Roi de France fonda, en mémoire de cet heureux ſuccès de ſes armes, l'Abbaye de N. D. de la Victoire, près de Senlis.

LA VILLE DE ST. AMAND.

ON la nommoit anciennement *Elno*, à cauſe d'une petite riviere de ce nom, qui la traverſe: mais depuis que

S. AMAND. saint Amand, Evêque de Tongres, y e
venu établir une Abbaye de Religieux
ſous la Regle de St. Benoît, elle a re
tenu le nom de ce Saint, & on l'ap
pelle en latin *Fanum ſancti Amandi*, o
Amandiacum.

C'eſt une petite Ville très-jolie, ſitu
ſur la riviere de Scarpe, dans le Tou
naiſis, à deux lieues de Valencien
& à trois de Tournay. Elle étoit autr
fois entourée de murailles, mais il n'
a préſentement que les Portes qui l
reſtent. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédié
à ſaint Martin. C'eſt dans cette Egli
que ſaint Amand fut enterré premiè
ment. Pluſieurs perſonnes incommodé
viennent prendre les eaux à St. Aman
qui ſont très-renommées, & dont bea
coup de malades ſe trouvent ſoulag
Mais ce qui donne à cette Ville ſa pl
grande renommée, c'eſt la riche Abbay
de Bénédictins qu'on y voit, qui eſt un
des plus conſidérables de tout le Pays
on en pourra conſidérer la beauté pa
le plan ci-joint.

Son Egliſe eſt bâtie à la moderne,
très-ſpacieuſe & magnifique, ſur la
quelle il y a deux belles Tours. Elle a
460 pieds de longueur, & 78 de lar-

gueur; la croisée en a 260 de longueur, & 80 de largeur. L'Eglise est double, & les Religieux, pour être séparés de la vue des Etrangers, tiennent leur Chœur dans l'Eglise haute, laissant l'Eglise basse aux Séculiers. Tous les bâtiments, qui ont plus l'air d'une Maison Royale que d'un Monastere, ont été achevés par l'Abbé Nicolas Dubois, décédé l'an 1673, après avoir gouverné pendant cinquante-deux ans : on assure que la dépense qu'on y a faite, passe les trois millions de florins. S. AMAND.

Le même Abbé a établi dans les enclos de son Abbaye, un Monastere de Bénédictines Réformées, dit N. D. de la Paix, qui sont sous la juridiction de St. Amand; elles sont obligées d'entretenir les ornements de l'Eglise & les linges de l'Abbaye.

Saint Amand ayant obtenu ce territoire de Dagobert, Roi de France, dont il avoit baptisé le fils, y fit commencer le Monastere & l'Eglise, laquelle il fit consacrer par Reole, Archevêque de Rheims, assisté de saint Achaire, Evêque de Tournay; de St. Vindician, Evêque de Cambray, & de St. Bertin, Abbé de Sithieu. Il passa le reste de ses jours

S. Amand. dans ce Monaſtere, où il mourut, âgé de 90 ans, après avoir nommé un Coadjuteur pour le gouverner ſous ſes yeux. Il fut inhumé dans l'Egliſe, comme il l'avoit ordonné; mais il arrivoit tant de miracles au tombeau du Saint, & le concours du monde étoit devenu ſi grand, qu'on fut obligé bientôt d'agrandir l'Egliſe. On y fait tous les ans, à la troiſieme Fête de la Pentecôte, une Proceſſion en mémoire de l'ébullition miraculeuſe du ſang de pluſieurs Martyrs Religieux de ce Monaſtere, qui y furent maſſacrés par les Normands, environ l'an 800.

L'Abbé de St. Amand eſt le Seigneur temporel & ſpirituel de cette Ville, & Comte de Pevele, & des huit Villages qui en dépendent. Pluſieurs Abbés qui ont gouverné cette Abbaye depuis deux cents cinquante ans, ont été Commendataires, Cardinaux ou Evêques. Il y a un Grand-Prieur pour le ſoin de la diſcipline monaſtique.

Les Alliés s'étant rendus maîtres de Tournay, occuperent auſſi la petite Ville de St. Amand, qu'ils mirent en état de défenſe à cauſe de ſa ſituation importante. Mais les François la reprirent

deux fois, ſavoir par aſſaut en 1711, & l'année ſuivante ils y firent 800 hommes priſonniers, & prirent ſix pieces de canon, après deux jours d'attaque. Ils en ſont auſſi reſtés maîtres depuis l'an 1713, en vertu de la paix d'Utrecht. S. AMAND.

La Forêt de St. Amand, qu'on nomme auſſi *la Rayme*, eſt très-conſidérable, puiſqu'elle commence ſur les frontieres de Flandres, & s'étend dans le Hainaut, juſqu'auprès de Valenciennes.*

LA VILLE D'ARMENTIERES.

SA ſituation eſt à trois lieues d'Ypres, de Bailleuil & de Lille, & à quatre de la Baſſée. La riviere de Lys, qui traverſe la Ville, y forme un petit Port, où les bateaux s'arrêtent pour charger ou décharger les marchandiſes, & les briques, qu'on cuit dans ſon voiſinage en très-grande quantité : on les tranſporte par la Lys, pour bâtir les nou-

* Les Armes de la Ville & de l'Abbaye de St. Amand ſont de ſinople à une épée miſe en pal, la pointe en haut, accoſtée de deux fleurs de lis d'or.

ARMENTIERES. velles maisons à Lille. En 1329 elle fut entourée de murailles. En 1509 ses habitants obtinrent permission de l'agrandir, ce qui ne fut achevé qu'en 1580. Elle avoit autrefois un Château, dont le Gouverneur portoit le titre de Châtelain, avec pouvoir de juger toutes les Causes tant civiles que criminelles. La Seigneurie appartient aux Comtes d'Egmont, qui y ont leurs sépultures.

Armentieres dépend, pour le Spirituel, de l'Evêque d'Arras: il n'y a qu'une Paroisse, dédiée à saint Vaast; un Couvent de Capucins, un de Brigittins, un de Religieuses de St. François; il y avoit un College de Jésuites, où ils faisoient leur second Noviciat; il y a une Congrégation de Freres Laïcs, dits *Bons-sieux*. Cet Institut prit son origine à Armentieres, l'an 1615, par cinq Artisans, dont le Chef étoit Henri Pringuel, natif de cette Ville; ils prennent le soin des Hôpitaux.

Les guerres entre les François & les Flamands, l'ont désolée plusieurs fois, nommément en 1339 & 1382. L'Archiduc Léopold, Gouverneur du Pays, l'ayant prise en 1647 sur les François, ceux-ci la reprirent, & elle leur est restée par la Paix d'Aix-la-Chapelle, l'an

1668 : ſes fortifications ont été raſées depuis pluſieurs années. ARMENTIERES.

Entre Armentieres & le Bourg d'Eſtaires, il y a le Pays qu'on appelle *la Louve*, très-fertile en grains, en lins, & en d'autres fruits; il comprend quatre grands Villages, dont le principal eſt la Ventie, lieu privilégié comme une Ville cloſe; c'eſt une Prévoté exempte de tous ſubſides, avec de grandes prérogatives, du reſſort du Conſeil d'Artois. L'Abbaye de St. Vaaſt y poſſede des biens conſidérables.

On voit près d'Armentieres, au Village de Florbay, un beau Monaſtere de Chartreux, dit la *Boutellerie*, fondé l'an 1619, par Jean le Vaſſeur, Seigneur du Lieu. *

LA VILLE D'ORCHIES.

ORchies n'eſt qu'une petite Ville, ſituée ſur une colline, à trois lieues de Douay, à quatre de Tournay, & à

* Les Armes d'Armentieres ſont d'argent à une fleur de lis de gueules, au chef de gueules, & au Soleil & à la Lune d'or.

ORCHIES. cinq de Lille. Elle eſt ſous la Châtellenie de Douay, jouiſſant des mêmes privileges que cette Ville, leſquels lui furent accordés, en 1188, par Philippe d'Alſace, Comte de Flandres. Il n'y a qu'une Paroiſſe, dédiée à Notre-Dame, un Couvent de Capucins, & un de Sœurs-Griſes. Du côté de la Porte de Tournay, on voit un Hôpital pour les malades.

Elle étoit célebre autrefois par ſes Manufactures de draps, & l'on y fait encore aujourd'hui quantité d'étoffes de ſoie. Maintenant elle n'eſt conſidérable que parce qu'elle envoie ſes Députés à l'Aſſemblée des Etats de Lille. On prétend qu'autrefois elle étoit plus grande que Lille & Douay. Il y avoit eu depuis long-temps, au Parlement de Paris, un grand procès entre les Maiſons d'Epinoy & de Ligne, pour les Seigneuries d'Orchies, Ciſoing, & pluſieurs autres Terres : mais il a été accommodé l'an 1721, & la Maiſon de Ligne a obtenu la jouiſſance de ces Terres.

A trois lieues d'Orchies on voit le Village de *Mons-en-Puelle*, célebre par la victoire que le Roi Philippe-le-Bel y

remporta, en 1304, ſur les Flamands révoltés, qui avoient à leur tête Guillaume, Duc de Juliers; Jean, Comte de Namur; Robert, Comte de Nevers, & le Comte de Thian. Philippe courut, dans cette rencontre, grand riſque de la vie; car les révoltés qu'il avoit battus le matin dans leurs retranchements, en ſortirent le ſoir tout furieux, & coururent juſques à ſa tente. Cette hardieſſe leur coûta cher, puiſqu'il en demeura plus de ſix mille ſur la place. *

ORCHIES.

LA VILLE DE COMINES.

C'Eſt une petite Ville, ſituée ſur la riviere de Lys, preſque à mi-chemin de Lille à Ypres, dont elle eſt à trois lieues, & à deux de Menin : la riviere la ſépare en deux parties, l'une eſt ſous la Châtellenie & du Dioceſe d'Ypres, & l'autre ſous la Châtellenie de Lille & du Dioceſe de Tournay. La premiere

* Orchies porte les armes de la Province de Flandres, avec une croix coupée de gueules à droite.

COMINES. eſt maintenant à l'Impératrice-Reine; & l'autre eſt reſtée à la France. Le Magiſtrat y exerce la Juriſdiction au nom de ces deux Puiſſances.

Comines étoit autrefois plus conſidérable qu'elle n'eſt à préſent; car il y a pluſieurs années qu'on en a raſé les fortifications. Il y a dans l'Egliſe Collégiale, qui eſt dédiée à ſaint Pierre, un Chapitre de ſept Chanoines avec un Doyen; l'Evêque de Tournay en eſt, depuis l'an 1250, le Prévôt, & confere le Doyenné & les Prébendes. On y voit les Couvents des Récollets, des Hoſpitalieres, & des Sœurs-Griſes.

L'an 1450 il y eut un incendie qui en conſuma une grande partie avec le Château. En 1585, la Garniſon d'Oſtende la brûla entiérement, à la réſerve du Château, à cauſe qu'il étoit bien fortifié & bien défendu.

Le Maréchal de Gaſſion ſe rendit maître du Château de Comines en 1645; mais l'Archiduc Léopold le reprit en 1648, après quinze jours de tranchée ouverte. L'an 1657, après la défaite des Troupes commandées par le Prince de Ligne, à Bousbeeck, le Maréchal de Turenne le prit, & abandonna la Ville au

pillage. Deux ans après elle fut rendue à l'Eſpagne, par le Traité des Pyrénées. En 1672 les François firent ſauter ſes fortifications & celles du Château, dont on voit à peine les ruines. COMINES.

La Seigneurie de Comines paſſa de la Maiſon de Wavrin dans celle de la Clite, puis au Prince de Chimay, qui l'a cédée depuis quelques années au Duc d'Orléans. Ce Prince eſt, en cette qualité, un des quatre Seigneurs Hauts-Juſticiers au Tiers-Etat de la Châtellenie de Lille. Son Bailli y repréſente ſa perſonne.

Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton en Berry, Conſeiller d'Etat, & Grand-Chambellan de Louis XI, Roi de France, étoit de l'illuſtre Famille des Seigneurs de ce Lieu. Il naquit au Château de Comines en 1445. Son pere, qui ſe nommoit Collart de la Clite, étoit Chef de la Branche cadette de cette Maiſon; mais il ne poſſédoit pas la Terre de Comines, qui appartenoit à la Branche ainée : & quoique ſon fils y ſoit né, & qu'il en ait porté le nom, qu'il a rendu très-célebre par ſes Mémoires, il eſt certain que cette Terre ne lui a jamais appartenue, non plus qu'à ſon pere; mais Philippe de Comines.

COMINES. il avoit droit d'en prendre le nom, parce que c'étoit celui de ſa Maiſon, que les cadets peuvent porter comme les ainés, s'ils le jugent à propos.

Philippe de Comines quitta, en 1472, le ſervice de Charles-le-Hardi, ſon Souverain légitime, pour s'attacher à celui de Louis XI, qui n'épargna rien pour le gagner. Comines étoit un homme fin, délié, naturellement éloquent, & très-propre à conduire une Négociation avec ſuccès. On a cru que dans le temps qu'il étoit à la Cour du Duc de Bourgogne, il vendoit au Roi Louis XI les ſecrets de ſon Maître; & l'on prétend qu'il fut un de ceux qui travaillerent le plus efficacement auprès du Duc de Bourgogne, pour le déterminer à rendre la liberté à Louis XI, lorſque le Duc, auquel il avoit eu l'imprudence de livrer ſa perſonne, le tenoit priſonnier au Château de Peronne. On ajoute qu'il fut récompenſé d'un ſi grand ſervice, par une ſomme de quinze mille écus d'or. Si ce fait eſt vrai, la perfidie de Philippe de Comines ne ſeroit pas équivoque. Quoi qu'il en ſoit, Louis XI le combla de richeſſes & d'honneurs. Il commença par lui donner ſix mille francs

de penſion, ſomme conſidérable en ce temps-là, pour le dédommager des biens que Comines avoit dans les Pays-Bas, & que le Duc de Bourgogne avoit confiſqués pour le punir de ſa défection : ce ne fut là que le commencement de la fortune de Comines. Louis XI y ajouta des dons immenſes, en argent & en Terres. Il lui donna entr'autres la Principauté de Talmond, par Lettres datées du 28 Octobre 1472. Louis de la Trémoille s'oppoſa à l'enrégiſtrement de ces Lettres au Parlement : mais la Principauté de Talmond demeura à Philippe de Comines, & l'oppoſition de Louis de la Tremoille ne fut admiſe & déclarée valable qu'à l'égard de quelques autres Terres que Louis XI y avoit ajoutées. COMINES.

Comines épouſa, en 1473, Helene de Jambes, fille du Seigneur de Montſoreau, de qui il acheta la Terre d'Argenton; il n'en eut qu'une fille, qui fut mariée au Comte de Penthievre.

Au commencement du regne de Charles VIII, Comines eſſuya une longue & fâcheuſe diſgrace. Il fut arrêté comme complice des intrigues & rébellions du Duc d'Orléans & du Comte de Dunois.

COMINES. On l'enferma au Château de Loches, dans une cage de fer : ſa femme ſollicita ſi vivement pour lui, qu'elle obtint enfin qu'il ſeroit amené à la Conciergerie du Palais pour être jugé. Sleidan aſſure qu'il ne put trouver aucun Avocat qui osât plaider ſa Cauſe, & qu'il fut obligé de ſe défendre lui-même. Cet Auteur ajoute qu'il parla pendant deux heures avec tant de force & d'éloquence, qu'il ſe juſtifia pleinement, & qu'il fut abſous des crimes dont il étoit accuſé. Cependant l'Arrêt qui fut prononcé contre lui le 24 Mars de l'an 1488, le déclare atteint & convaincu d'avoir eu des intelligences avec pluſieurs Sujets du Roi, rebelles & déſobéiſſants; de leur avoir écrit des Lettres en chiffres, qui furent produites au procès. Il fut condamné à être relégué dans celle de ſes Terres, ou de celles de ſa femme, qu'il plairoit au Roi de lui marquer, & d'y demeurer dix ans; & la quatrieme partie de ſes biens fut déclarée acquiſe & confiſquée au Roi. On l'obligea de jurer qu'il ne feroit rien contre l'autorité du Gouvernement, & que s'il avoit connoiſſance de quelque nouvelle intrigue, il en avertiroit le Roi, à peine d'être

d'être *tenu & reputé criminel de Leze-Majeſté, & puni comme tel.* COMINES.

Cette condamnation, qui fut ſans doute l'effet du crédit de la Comteſſe de Beaujeu, ne fut pas exécutée à la rigueur, Comines rentra dans les bonnes graces du Roi, qui l'employa dans pluſieurs Négociations importantes.

Il vécut juſques au regne de Louis XII; & il ſe plaint dans ſes Mémoires, de ce que ce Prince, pour lequel il s'étoit ſacrifié, lorſqu'il étoit Duc d'Orléans, ne ſe ſouvînt plus de ce qu'il avoit ſouffert pour lui, quand il fut monté ſur le Trône. On ignore les raiſons qui déterminerent Louis XII à en uſer ainſi, & ſi le reproche que lui fait Comines étoit bien fondé. Ce qui paroît certain, c'eſt qu'un Prince, qui eut l'ame aſſez noble pour dire qu'il ne convenoit pas à un Roi de venger les injures faites à un Duc d'Orléans, étoit encore moins capable d'oublier, étant Roi, les ſervices qu'on lui avoit rendus lorſqu'il étoit Duc d'Orléans.

Comines mourut, retiré dans ſa Terre d'Argenton, âgé d'environ 64 ans; ſon corps fut tranſporté à Paris, & enterré dans l'Egliſe des grands Auguſtins, avec

COMINES. sa femme, & sa fille unique, Jeanne de Comines, mariée à Réné de Bretagne, Comte de Penthievre.

Ses Mémoires ne furent publiés qu'après sa mort. Belcarius dit qu'un homme digne de foi l'avoit assuré qu'il en avoit vu des Exemplaires manuscrits, qui étoient beaucoup plus amples que ceux qui ont été imprimés, & que Jean de Selve, premier Président du Parlement de Paris, qui les a donnés au Public, y avoit fait des retranchements considérables. Ce même Auteur ajoute que plusieurs étoient persuadés que le VIIe. & le VIIIe. Livre, où il est parlé du regne de Charles VIII, n'étoient pas de Comines. Ces Mémoires n'ont pas laissé d'être généralement estimés. L'Empereur Charles V les lisoit sans cesse, & les portoit par-tout avec lui, comme Alexandre l'Iliade d'Homere.

LA VILLE DE LANNOY.

IL n'y a rien de recommandable dans ce Lieu, qu'un ancien Château, qui a été également fort & bien bâti. Il a

la gloire d'avoir donné le nom à une des plus illuſtres Maiſons de la Flandre, d'où ſont ſortis pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de la Toiſon d'or. Charles de Lannoy, Viceroi de Naples, & Prince de Sulmone, prit François I à la bataille de Pavie en 1525. La poſſeſſion de cette Terre a paſſé de la Maiſon de Lannoy dans celle d'Egmont, par le mariage de Maximilien d'Egmont, Comte de Buren, avec Françoiſe de Lannoy, dont la fille unique, Anne de Buren, la porta dans la Maiſon de Naſſau, par ſon mariage conclu en 1551, avec Guillaume, Prince d'Orange, fondateur de la République d'Hollande; de celle-ci elle eſt paſſée dans celle des Princes d'Iſenghien. LANNOY.

Il ſe fait en ce lieu quelque commerce de draps & de ſerges. On y voit un Couvent de Religieuſes, & un de Croiſiers, fondé vers l'an 1490 par Jean de Lannoy, Chevalier de la Toiſon d'or, & par Jeanne de Ligne, ſon épouſe. Lannoy, qui eſt ſous la domination de France depuis l'an 1667, eſt ſitué à deux lieues de Lille & à trois de Tournay.

LA VILLE DE LA BASSÉE.

LEs guerres continuelles qui ont rendu autrefois cette petite Place célebre par les ſieges qu'elle a ſoutenus, la mettent préſentement dans un état médiocre. Elle étoit fortifiée de baſtions, & paſſoit pour une Place forte & réguliere, qui a été pluſieurs fois priſe & repriſe : mais depuis que ſes fortifications ont été démolies, c'eſt une Ville ouverte & peu conſidérable, ſituée en partie ſur l'Artois, & en partie ſous la Châtellenie de Lille, de laquelle Ville elle eſt éloignée de quatre lieues, & de ſix d'Arras. Il y a un Couvent d'Auguſtins, reçus en 1627, dont l'Egliſe a été bâtie par la libéralité de l'Abbé de Saint-Vaaſt; un de Religieuſes du Tiers-Ordre de ſaint François, & un Hôpital.

Pendant que les Alliés firent, en 1708, le ſiege de Lille, ils mirent Garniſon à la Baſſée, pour empêcher les François de ſecourir Lille. En 1710 elle eut le malheur d'être fort endommagée par quelques chariots de poudre, deſtinés

pour le ſiege de Béthune, que le feu fit ſauter en l'air; pluſieurs maiſons du Marché furent renverſées; de plus, quantité de Bourgeois, Voituriers & Soldats y périrent miſérablement. *

LA BASSÉE.

LE BOURG DE TOURCOING.

ENtre Lannoy & Menin, il y a Tourcoing, gros Bourg, qui vaut bien une Ville, riche & floriſſant par ſon commerce. On y compte juſqu'à douze mille habitants, avec un Couvent de Récollets: l'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à ſaint Vincent; elle fut pillée & brûlée, l'an 1566, par les Hérétiques, qui y maſſacrerent le Curé, dont le corps fut trouvé encore entier plus de cent ans après ſa mort, par l'Evêque Choiſeul. Il y a auſſi un Couvent de Religieuſes Urſulines depuis l'an 1734; c'étoit auparavant une Communauté de Filles dévotes, établie l'an 1692, pour enſeigner la jeuneſſe.

L'induſtrie des habitants, qui ne s'oc-

* Les Armes de la Baſſée ſont de gueules à la demi-fleur de lis d'argent.

TOURCOING. cupent pas seulement à la culture de leurs Terres, mais aussi aux manufactures d'étoffes, les fait subsister plus aisément que ceux même des Villes fermées. Tourcoing a eu le malheur d'être brûlée jusqu'à trois fois, en 1477, en 1613 & 1711. Ses habitants ont beaucoup de naïveté, & parlent un jargon singulier.

LE COMTÉ DE HAINAUT.

ON donne à cette Province & Comté le nom de *Hannonia*, à raiſon de la riviere de Haine qui la traverſe, d'où vient ſon nom de *Hainaut;* celui de *Picardia inferior*, à cauſe de ſon voiſinage avec cette Province; & celui de *Saltus Carbonarius*, à cauſe de la *Forêt Charbonniere*, qui occupoit autrefois tout ce Pays. Il a pour limites au Nord, le Brabant & la Flandre; au Midi, la Champagne & la Picardie; une partie du Brabant & du Comté de Namur au Levant; & au Couchant, l'Eſcaut, qui le ſépare de l'Artois & d'une partie de la Flandre Françoiſe. Ce Pays contient vingt lieues de longueur ſur ſeize de largeur. Il étoit poſſédé autrefois par les Nerviens, Peuples de la Germanie, leſquels ayant paſſé le Rhin avec

COMTÉ DE HAINAUT.

les Tréviriens avant la fondation de Rome, vinrent habiter le Hainaut. Céſar les nomme les plus féroces des Belges : l'on voit dans ſes Commentaires combien il eut de peines à les ſubjuguer. L'Empereur Auguſte, ſon ſucceſſeur, comprit ce Pays dans la ſeconde Gaule Belgique.

L'air y eſt tempéré, & la terre fertile, arroſée des belles rivieres de l'Eſcaut, la Sambre, la Haiſne, la Dendre, la Trouille, & le Honeau. Il y a des mines de fer & de plomb, des carrieres de marbre, des pierres bleues & blanches en abondance, & une certaine eſpece, nommée *Houille*, ou charbon de terre, qui ſert à faire du feu. On y compte vingt-quatre Villes, dont Mons & Valenciennes ſont les principales; environ neuf cents cinquante Bourgs ou Villages; trois anciennes Principautés, qui ſont Barbançon, Ligne & Chimay; un ancien Duché, dit Havré; quatre Prévôtés, qui ſont Mons, Valenciennes, Binche, & Beaumont; les quatre anciens Comtés de Mons, Valenciennes, Brebant, & Oſtrevant; quarante-quatre anciennes Baronnies ou Bannieres; ce qui fait voir que c'eſt le Hai-

naut qui fournit aux Pays-Bas ſa plus illuſtre Nobleſſe. COMTÉ DE HAINAUT.

Le Hainaut eſt encore très-célebre par ſes douze Pairies, Aveſnes, Chimay, Silly, Longueville, Baudour, Barbançon, Chievres, Lens, Rœulx, Rebaix, Walincourt, & petit Quevy, dont voici les poſſeſſeurs. Le Duc d'Orléans a le titre de celle d'Aveſnes; le Prince de Chimay a celle de ſon nom; le Comte d'Egmont poſſede celles de Longueville, de Lens, de Rebaix, & de Chievres; le Prince de Barbançon, Comte de la Roche, a celle de ſon nom; le Marquis de Trezegnies a celle de Silly; le Prince de Ligne a celles de Walincourt & de Baudour; le Duc de Croy a celle du Rœux; & le Duc d'Aremberg a celle de Quevy, maintenant tranſférée ſur Enghien. On tient de temps en temps des Plaids ſolemnels, auxquels préſide le Grand-Bailli du Hainaut.

Il n'y a point d'Evêché en Hainaut; l'Archevêque de Cambray a Juriſdiction ſur la plus grande partie; les Evêques de Liege & d'Arras y ont auſſi quelques parties de leur Dioceſe. On y compte dix-ſept Abbayes d'hommes, qui ſont St. Guilain, St. Denis, St. Jean à Valen-

Comté de Hainaut.

ciennes, Vicogne, Crepin, Cambron, Haumont, Maroilles, Hasnon, Marchiennes, Anchin, St. Sauve, Liessies, Bonne-Espérance, Saint-Feuillant au Rœux, le Val des Ecoliers à Mons, & Cantimpré ou Bellingue. Dix Abbayes de Filles; Guillengien, Fontenelle, Epinlieu, N. Dame à Ath, l'Olive, Belian, le Quesnoy, Beaumont, la Thure, & les Bénédictines de la Paix à Mons. Neuf Chapitres de Chanoines, qui sont, Soignies, Condé, Leuze, Antoing, Binche, Maubeuge, la Salle à Valenciennes, St. Germain à Mons, & Chimay. Trois Chapitres de Nobles Chanoinesses, à Mons, à Maubeuge & à Denaing.

On ne sait pas positivement le temps que cette Province fut érigée en Comté. Quelques-uns soutiennent que saint Vincent Maldegaire, Epoux de sainte Waudru, fondatrice des Chanoinesses de Mons, en a été le premier Comte. D'autres donnent le même titre à saint Hidulse, Duc de Lobbes, & à Ste. Aye, son épouse, qui vécurent vers l'an 660. Il y a des Chartres de l'an 908, qui font mention de Sigehard ou Sichard, Comte de Hainaut. L'Evêque Baldry parle dans sa Chronique de Cambray, d'un Amaul-

ry, Comte de Hainaut, qui avoit épouſé la fille d'Iſaac, Comte de Cambray. Depuis l'an 900, il y a eu des Comtes héréditaires, dont le Baron le Roi a rapporté une ſuite chronologique dans ſon *Commentaire ſur la Chronique de Baudouin d'Aveſnes, page* 58. COMTÉ DE HAINAUT.

COMTES DE HAINAUT.

I. René I, ou Regnier, dit *au long col*, étoit auſſi Duc de la Hasbaye; quelques-uns le font deſcendre d'Archambaut, Maire du Palais du temps des premiers Rois de France. Ce René s'oppoſa vigoureuſement aux Normands qui avoient fait une irruption dans le Pays: il mourut l'an 916, laiſſant de ſa femme Albrade, René II; Giſlebert, Duc de Lorraine; Lambert I, Comte de Louvain; & Baldric, Evêque de Liege.

II. René II épouſa Adele, dont il eut René III: il mourut en priſon l'an 973, ayant été dépouillé de ſes Etats par Brunon, Archevêque de Cologne, Vicaire de l'Empereur Othon.

III. René III épouſa Haduide, fille d'Hugues Capet, Roi de France: il mourut vers l'an 990.

COMTES DE HAINAUT.

IV. René IV, fils du précédent, épousa Mathilde, fille du Comte d'Eenhame, dont il n'eut qu'une fille, qu'il laissa héritiere l'an 1036.

V. Richilde, épousa Baudouin I, dit *de Mons*, Comte de Flandres, dont elle eut deux fils; Arnould succéda au Comté de Flandres, & Baudouin eut le Comté de Hainaut. Elle mourut en 1086, seize ans après son mari.

VI. Baudouin II, dit *de Jérusalem*, assista son frere Arnould dans les guerres qu'il eut contre leur oncle Robert *le Frison*, Comte de Hollande. Il engagea, l'an 1071, son Comté de Hainaut à Théoduin, Evêque de Liege, & suivit Godefroi de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte, où il fut tué dans une bataille l'an 1098.

VII. Baudouin III, fils de Baudouin II & d'Ide, sœur de Godefroi, Comte de Louvain, mourut en 1120.

VIII. Baudouin IV, Comte de Hainaut & de Namur, fils de Baudouin III & de Jolanthe de Gueldres, fut surnommé *le Bâtisseur*, à cause de l'inclination qu'il avoit à bâtir. Il mourut à Mons en 1171, âgé de soixante-deux ans, & fut enterré dans l'Eglise de Ste. Waudru.

IX. Baudouin V, dit *le Courageux*, étoit fils de Baudouin IV & d'Alix, Comteſſe de Namur. Il joignit à ſes Etats le Comté de Flandres, en vertu de ſon mariage avec Marguerite d'Alſace, héritiere de ce Comté : il mourut l'an 1195. COMTES DE HAINAUT.

X. Baudouin, Empereur de Conſtantinople.

XI. Jeanne, fille de Baudouin.

XII. Marguerite, ſœur de Jeanne. *Voyez ce qui en a été dit à l'Article XVII des Comtes de Flandres.*

XIII. Jean d'Aveſnes, fils de Marguerite & de Baudouin d'Aveſnes, ſuccéda au Comté de Hainaut en 1275, & mourut en 1300; il avoit épouſé Adelaide de Hollande, ſœur de Guillaume, Roi des Romains, de laquelle il eut Jean II; Guy, Evêque d'Utrecht; Jean, Evêque de Cambray; & Bouchard, Evêque de Metz.

XIV. Jean II hérita auſſi des Comtés de Hollande & de Zélande, après la mort de ſon couſin Jean d'Aveſnes. Il ne gouverna que cinq ans, & mourut à Valenciennes en 1304, où il a été enterré chez les Dominicains, près de ſon pere & de ſa femme, Philippine de Luxembourg.

COMTES DE HAINAUT.

XV. Guillaume III, surnommé *le Bon*, succéda à tous les Etats de Jean II, son pere ; il épousa Jeanne de Valois, dont il eut Guillaume IV. Il mourut en 1337 à Valenciennes, où il a été enterré.

XVI. Guillaume IV épousa Jeanne de Brabant, dont il ne laissa point de postérité. C'étoit un Prince hardi & belliqueux ; il mena, en 1338, une Armée en Espagne contre les Maures, où il acquit une grande réputation ; il assiégea Utrecht en 1345, & contraignit les habitants à lui demander pardon pieds nuds & têtes découvertes ; il mourut la même année, en combattant contre les Frisons, près de la Ville de Staveren.

XVII. Marguerite d'Avesnes, sœur de Guillaume IV, & femme de Louis de Baviere, Empereur des Romains, devint Comtesse de Hainaut, Hollande, Zélande, &c. Elle donna le gouvernement de la Hollande à son fils Guillaume, Duc de Baviere ; mais elle se brouilla avec lui peu de temps après. Elle mourut à Valenciennes en 1356, & par sa mort tous ses Etats échurent à la Maison de Baviere.

XVIII. Guillaume V, Duc de Baviere, dit *le Furieux*, n'eut point d'enfants

de ſa femme Mathilde de Lancaſtre: étant devenu frénétique, il tua un Gentilhomme d'une illuſtre Maiſon; ce qui obligea ſes Sujets de lui donner, en 1358, ſon frere Albert pour Tuteur. Il mourut étant enfermé au Queſnoy, en 1377.

XIX. Albert de Baviere gouverna le Hainaut & la Hollande l'eſpace de dix-neuf ans, comme Tuteur de ſon frere; & après ſa mort, vingt-ſept ans en qualité d'héritier. Il mourut en 1404, & fut enterré à La Haye, dans la Chapelle du Palais, auprès de ſa femme Marguerite de Lichnits, dont il laiſſa Guillaume VI; Jean, Evêque de Liege; & Marguerite, épouſe de Jean III, Duc de Brabant.

XX. Guillaume VI regna quatorze ans; il n'eut de ſa femme Marguerite, fille de Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qu'une fille, nommée Jacqueline, qu'il fit déclarer, en 1417, héritiere de toutes ſes Provinces. Il mourut la même année, & fut enſeveli à Valenciennes, dans l'Egliſe des Récollets.

XXI. Jacqueline de Baviere, épouſa, après la mort de ſon pere, Jean, Dauphin de France, fils de Charles VI, qui mourut l'an 1418. Elle ſe rema-

COMTES DE HAINAUT.

ria, en 1421, à Jean IV, Duc de Brabant, contre lequel elle intenta procès de divorce, ſous prétexte de parenté & d'impuiſſance. En troiſiemes noces, elle épouſa Humfroi, Duc de Gloceſter, fils de Henri V, Roi d'Angleterre. Après la mort de celui-ci, elle épouſa François, Seigneur de Borſſele, Chevalier de la Toiſon d'or, que Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, fit priſonnier. Jacqueline fut obligée de céder à Philippe le Hainaut & ſes autres Etats, pour obtenir la liberté de ſon mari. Le Traité fut conclu à Delft le 3 Juillet 1432. Son oncle Jean de Baviere, Evêque de Liege, lui diſputa auſſi la ſucceſſion du Hainaut. Il attira dans ſes intérêts l'Empereur Sigiſmond, déja irrité contre les Ducs de Brabant, qui lui donna l'inveſtiture de ce Comté, & ordonna à Jacqueline d'en céder la poſſeſſion, ſous prétexte que c'étoit un Fief maſculin de l'Empire. Mais les Etats s'y oppoſerent fortement; & l'Empereur fut obligé de reconnoître les droits de cette Comteſſe, & de la remettre en poſſeſſion. Comme elle n'eut point d'enfants, elle inſtitua ſon héritier Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, & mourut en 1436.

Voyez

Voyez la ſuite des Comtes de Hainaut parmi les Ducs de Brabant, Tome I, page 169.

Charles VI, Empereur & Roi d'Eſpagne, fut inauguré Comte de Hainaut le 18 Octobre 1717. Le Prince de Rubempré, Grand-Veneur de Brabant, y reçut l'hommage au nom de Sa Majeſté.

Cette inauguration ſe fait à Mons, Ville Capitale de la Province. Le Clergé porte proceſſionnellement le corps de ſainte Waudru, Comteſſe de Hainaut, à la grande Place, où l'on dreſſe, à côté de l'Hôtel-de-Ville, un théatre, ſur lequel il y a un Autel, où l'on poſe le corps de cette Sainte. Le Comte de Hainaut y jure ſur les Evangiles de maintenir les droits & les privileges de la Province, & puis l'Etat Eccléſiaſtique & Noble lui font ſerment de fidélité. Après cette cérémonie, il ſe rend à l'Egliſe Collégiale de Ste. Waudru, où les Dames Chanoineſſes le reçoivent & le mettent en poſſeſſion de la dignité Abbatiale; il jure enſuite de maintenir les droits & les immunités de ce Chapitre.

La Province du Hainaut a un grand Bailli, nommé par le Souverain; un Sé-

Comté de Hainaut.

néchal, qui eſt le Prince de Ligne, comme héritier de la Maiſon de Werchin; un Maréchal, qui étoit autrefois le Seigneur de Walcourt, maintenant c'eſt le Prince de Ligne; un Grand-Veneur, qui eſt le Comte de Soire, à titre de la Terre de Raiſmes; un Echanſon, qui étoit le Seigneur de Berlaimont, aujourd'hui le Comte d'Egmont; un Pannetier, qui eſt le Seigneur de Clabecq, maintenant M. de Landas-Ramelot, & un Chambellan, qui eſt le Seigneur de Peruwez.

Le Grand-Bailli eſt en même-temps Gouverneur de la Province; ſa Charge eſt d'une très-grande autorité, puiſqu'il renouvelle tous les ans le Magiſtrat de Mons, ſans la participation du Gouverneur-Général des Pays-Bas, ou du Conſeil d'Etat. Il diſpoſe abſolument de tout ce qui regarde la régie & la police de toute la Province; il fait grace aux criminels quand il le juge à propos, & fait la propoſition des Aides & des Subſides à l'aſſemblée des Etats.

Léopold-Philippe-Charles, Duc d'Aremberg, d'Arſchot, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or depuis l'an 1700, Feld-Maréchal des Armées de

Sa Maj. Imp. & Cath. &c. eſt Grand-Bailli de la Province du Hainaut, & Gouverneur de la Ville de Mons depuis l'an 1709. Son fils a la même Dignité. COMTÉ DE HAINAUT.

Les Etats de la Province du Hainaut ſont compoſés du Clergé, de la Nobleſſe, & du Tiers-Etat. Le Clergé eſt compoſé des Abbés, des Députés des Chapitres, & des Doyens de la Chrétienté. Depuis qu'une partie du Hainaut eſt ſous la France, il n'y a plus que ſept Abbés, ſavoir, les Abbés de Saint-Guilain, Primat du Hainaut; de Saint-Denis, Chapelain du Comte de Hainaut; de Cambron, de Bonne-Eſpérance, du Rœux, du Val-des-Ecoliers, & de Cantimpré ou Bellingue. Les Chapitres ſont, Soignies, Leuze, Binche & Chimay. Les Doyens de la Chrétienté ſont de Mons, Bavai, Saint-Brixe, Binche, Halle, Chievres & Leſſines. Etats du Hainaut.

Tout l'Etat ne s'aſſemble ordinairement qu'une fois par an, lorſqu'on accorde les Subſides au Souverain; les Chapitres de Sainte-Waudru & de Saint-Germain n'envoient point de Députés à l'Etat, à cauſe qu'ils ne contribuent rien dans les fraix de la Province. Chaque Chambre de l'Etat choiſit ſes Dé-

Comté de Hainaut.

putés ordinaires, qui demeurent à Mons, & s'assemblent lorsque les besoins de l'Etat & les ordres du Souverain le demandent. Il y a deux Ecclésiastiques, deux Nobles; & pour le Tiers-Etat, le Pensionnaire de la Ville de Mons, & le Greffier du Chef-lieu; le premier & le second Echevin de Mons, & deux autres Députés des Villes subalternes. Les Ecclésiastiques & les Nobles sont ordinairement Députés pour trois ans; le Pensionnaire & le Greffier le sont à vie; les autres Députés du Tiers-Etat sont changés aussi souvent que le Grand-Bailli du Hainaut, en qualité de Commissaire perpétuel au renouvellement des Magistrats, le trouve à propos. La Maison d'Autriche a possédé tout le Hainaut, jusqu'à ce que les François se sont emparés de plus de la moitié de ses Villes.

La Province comprend les Prévôtés de Mons, de Valenciennes, du Quesnoy, de Bavai, de Binche & de Maubeuge; les Châtellenies de Bouchain, d'Ath, de Leuze & de Braine-le-Comte; le Comté de Beaumont, la Principauté de Chimay, le Bailliage d'Enghien, & les Terres d'Avesnes & de Lessines.

Le Conſeil de la Province réſide à Mons, où il fut établi dès l'an 1323, par Guillaume III, Comte de Hainaut. Il a été partagé ci-devant en deux Tribunaux; l'un ſe nommoit *le Conſeil du grand Bailliage*, ou de *l'Audience*, ayant pour chef le Grand-Bailli du Hainaut; l'autre, dit *la Cour ſouveraine*, avoit pour Chef le plus ancien des Conſeillers. On appelloit du Conſeil de l'Audience à la Cour ſouveraine, qui jugeoit ſans appel de toutes les Cauſes de la Province, excepté du cas de terrage & des cauſes qui ſurvenoient entre les Bourgeois de Mons, & entre ceux de Valenciennes. Les Archiducs Albert & Iſabelle ordonnerent, l'an 1611, par un Réglement, qu'il y auroit dans ces Tribunaux quatorze Conſeillers, dont deux ſeroient Eccléſiaſtiques, natifs de la même Province; deux Nobles Conſeillers de Robe courte, & huit autres de Robe longue, y compris l'Avocat du Roi, outre deux Greffiers. On y ajouta depuis des ſurnuméraires; & ils étoient enfin au nombre de dix-neuf.

COMTÉ DE HAINAUT.

Le Roi Philippe V ordonna, l'an 1702, par un Edit donné à Naples le

COMTÉ DE HAINAUT.

2 Juin, que ces deux Conseils ne feroient à l'avenir qu'un même Corps, partagé en deux Chambres, avec les mêmes prérogatives & Juriſdictions dont on y jouiſſoit auparavant. Chaque Chambre n'a plus que ſept Conſeillers, un Eccléſiaſtique, un Noble & cinq de Robe longue, & le Préſident à la tête. Ce Conſeil a tenu ſes ſéances au vieux Château juſques en 1718, qu'il fut établi dans le Refuge de l'Abbaye de Cambron, acheté pour cet effet; on l'a rebâti magnifiquement deux ans après.

PRÉSIDENTS DU CONSEIL.

I. Michel-Conſtantin de Ruyſſchen, Comte d'Eleſſem, avoit été Conſeiller au grand Conſeil, puis à Madrid; il devint Préſident à Mons l'an 1702, enſuite Conſeiller du Conſeil d'Etat à Bruxelles l'an 1718, & mourut en cette Ville le 31 Mars 1732, âgé de 77 ans.

II. Philippe de Marbaix, Conſeiller & Procureur-Général du Conſeil de Namur, lui ſuccéda le premier Novembre 1719, & mourut l'an 1745.

Le Grand-Bailli du Hainaut eſt de-

Eschelle de 250 Toises
Renvoy.
A. Porte de Bertaumont
B. Porte de la Guerite
C. Porte du Havre
D. Porte de Nimy
E. Porte du Parc
F. Porte du Ravage
G. Ouvrage à Corne
H. Entrée de la Riviere
I. Sortie de la Riviere
K. Principale Eschus

Chef de ce Conſeil, ayant la place lorſqu'il s'y trouve. Le droit de nommer trois Avocants en Hainaut, aux places Les Archiducs Albert & Iſabelle firent, l'an 1619, les Chartres coutumes du Hainaut, dont on a préſent : elles ſont aſſez ſingu-

Comté de Hainaut.

VILLE DE MONS.

a nomme en latin *Montes Haniæ*, & en Flamand *Berghen-in-Henw*, pour la diſtinguer de quelques autres Villes montagneuſes. Elle eſt de, & fortifiée de bons remparts, de bois foſſés. La riviere de Trouille la ſépare en deux, remplit les foſſés & puis ſe joint, dans ſes Fauxbourgs, avec la riviere de Haine. Il y a ſept Portes, dites de Nimy, d'Havré, d'Artamont, du Rivage, du Parc & de la Guerrite, qui eſt la porte d'eau. Outre les deux premieres, il y a deux grands étangs, qui en défendent l'accès ; & les autres côtés peuvent auſſi fa-

Mons. cilement être inondés. Le Fort de Nimy, éloigné d'un quart de lieue, ſervoit auſſi à ſa défenſe.

Mons eſt à 2 lieues de St. Guilain, à 4 de Maubeuge, à 7 de Valenciennes & de Tournay, & environ à dix lieues de Namur, de Douay & de Bruxelles. On y va de cette derniere Ville par un beau pavé, conſtruit en 1705, par ordre des Etats de Brabant & de Hainaut. Ce n'étoit autrefois qu'un Château, qu'on croit avoir été bâti par Jules-Céſar, qui en fit ſa Place d'armes. Ambiorix, Roi des Eburons, aſſiſté des Nerviens, y vint aſſiéger Quintus Ciceron, frere du célebre Orateur, qui y commandoit une Légion Romaine, & il y fut défait par Céſar, cinquante ans avant la naiſſance du Sauveur. Il y a maintenant au même lieu une haute tour, laquelle étant tombée l'an 1660, fut rebâtie l'année ſuivante : elle n'a pas ſa pareille en beauté d'architecture.

Ses principaux Edifices ſont, le Gouvernement ou Palais du Gouverneur; celui du Conſeil de la Province, & l'Hôtel-de-Ville, qu'on a orné d'une tour l'an 1716. Le Magiſtrat eſt compoſé d'un Chef & de dix Echevins : il y a

MONS.

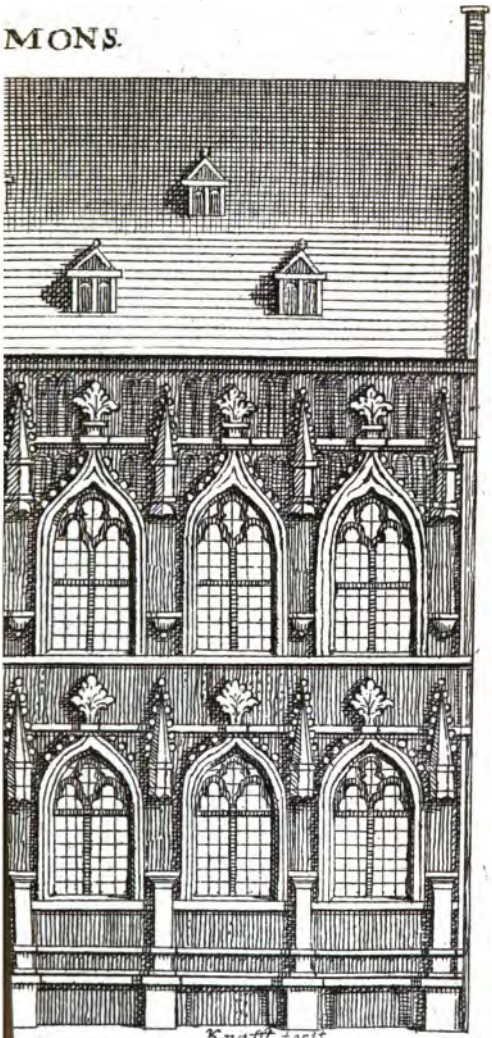

Krafft fecit.

deux Chambres, l'une du Chef-lieu, & l'autre dite du Jeudi; on y juge en dernier reſſort & par Arrêt pour les Bourgeois, & ceux qui ſont ſous le Chef-lieu de la Ville. (Ce Privilege eſt ſi conſidérable, qu'on ne trouve que les Magiſtrats de Lyon, de Mons & d'Utrecht qui en jouiſſent.) Le Maire, qui l'eſt à vie, marche dans les cérémonies à la tête des Echevins. Ils ont deux Penſionnaires, un Avocat, trois Greffiers, l'un du Chef-lieu, l'autre de l'Echevinage, & un troiſieme de la Police, avec un Maſſard ou Tréſorier; outre deux Majors de Ville, Officiers d'épée, qui donnent chaque jour aux Portiers les Clefs de la Ville. Ils ont de plus un Commiſſaire d'Artillerie, des Maîtres d'Ouvrages, des Maîtres d'Orfes, ou Tuteurs d'Office, divers Receveurs, des Huiſſiers, & autres bas Officiers.

Mons.

Mons eſt renommé par ſon illuſtre Chapitre de Chanoineſſes de Ste. Waudru. Elle étoit ſœur de ſainte Aldegonde, & fille du Comte Walbert, iſſu du Sang Royal de France, & de Bertile, iſſue des Rois de Thuringe. Son époux, ſaint Vincent, dit Maldegaire, étoit né au Château de Strepy, près de Binche.

Chanoineſſes de Mons.

MONS. Ils eurent enſemble quatre enfants, qui ſont honorés comme les ſaints Patrons de ce Pays : Landry devint Evêque de Meaux; Aldetrude & Madelberte, toutes deux Abbeſſes de Maubeuge, & Dentelin, mort en bas âge. On fait la Fête de ſainte Waudru le 9 Avril.

Cette ſainte Princeſſe ayant réſolu de ſe conſacrer entiérement à Dieu, ſe retira, vers l'an 650, du côté de Mons, qui n'étoit alors qu'un lieu ſolitaire, appellé *Château-lieu.* Son époux s'étant retiré dans un Monaſtere qu'il avoit bâti à Soignies, elle prit le voile, à la perſuaſion de ſaint Aubert, Evêque de Cambray, & de l'Abbé ſaint Guilain, & fut bientôt ſuivie de pluſieurs nobles & ſaintes Demoiſelles, qui prirent (à ce qu'on croit) la Regle de ſaint Benoît. Le Monaſtere qu'elle avoit bâti à l'honneur de la ſainte Vierge, n'a été connu depuis que ſous le nom de Sainte-Waudru, qui décéda l'an 686, laiſſant le gouvernement de ſa Communauté à ſa couſine ſainte Aye. Sigebert, Roi d'Auſtraſie, en a augmenté conſidérablement les revenus.

Depuis pluſieurs ſiecles, ce Monaſtere a été changé en un Chapitre de

trente Chanoineſſes, leſquelles, avant d'y entrer, doivent faire preuves de ſeize Quartiers de Nobleſſe. Elles demeurent dans des maiſons particulieres autour de l'Egliſe; au temps des Offices, elles portoient autrefois une robe blanche, avec de groſſes fraiſes godronnées, & un manteau noir doublé d'hermines; mais étant Novices, elles ont un autre habillement. Les fraiſes godronnées ne ſont plus en uſage. Le reſte du jour, elles portent leurs habits ſéculiers, & il leur eſt permis de ſe marier, ſi bon leur ſemble. MONS.

Le Chapitre eſt gouverné par quatre des plus anciennes Chanoineſſes, n'y ayant ni Prévôte ni Princeſſe; mais c'eſt le Souverain, comme Comte de Hainaut, qui en eſt Abbé, & Collateur des Prébendes. Le Comte Baudouin V s'attribua ce droit d'Abbé vers l'an 1180, ne voulant pas donner l'Inveſtiture à l'Abbeſſe, qui avoit été choiſie par le Chapitre, lequel en appella en vain à l'Empereur. Il y a encore ici quatre Chanoines fondés par ſainte Waudru, qui ſont Forains, & à la collation du Souverain. Les Chanoines de l'Egliſe Collégiale de Saint-Germain ſont au nombre de quatorze, avec un Doyen

MONS. électif. La premiere Dignité eſt ce
de Prévôt des Egliſes de Mons. L
Chanoines viennent, aux Fêtes prin
pales de l'année, chanter l'Office av
les Chanoineſſes, dans l'Egliſe de Sain
Waudru. De plus, il y eut autref
une Egliſe Collégiale de Saint-Pier
dont les Prébendes ont été annexé
l'an 1081, au Monaſtere de Saint-D
nis, près de Mons.

L'Egliſe de Sainte-Waudru fut ach
vée comme nous la voyons à préſe
l'an 1449; ſa ſtructure eſt admira
par ſa longueur, ſa largeur, ſa haute
& ſa clarté. La plupart des Autels & d
Chapelles ſont de marbre & de jaſp
On y admire un tombeau avec la figu
d'un cadavre rongé de vers, travai
dans la derniere perfection, comme au
le Jubé, qui eſt orné de pluſieurs ſtatu
de marbre, parmi leſquelles on eſtim
beaucoup les quatre Vertus cardinale
& une Réſurrection. De cette Egli
dépendent tous les Eccléſiaſtiques, l
Nobles, les Magiſtrats, les Conſeiller
& généralement tous les Officiers d
Roi, de la Province, & de la Ville, de
même que tous les Etrangers, dans quel-
qu'endroit qu'ils aient leur demeure.

DRU A. MONS.

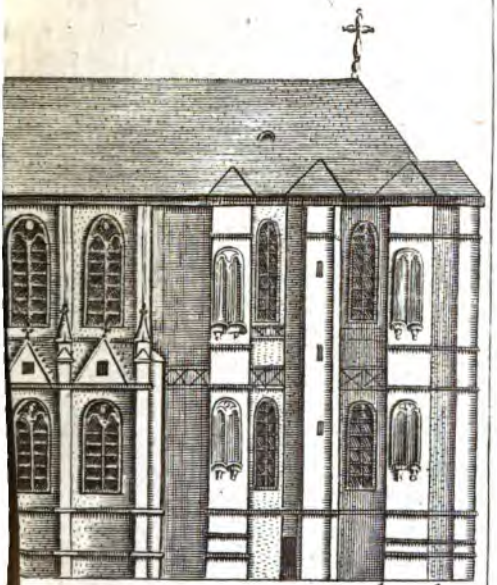

P. Devel. Sculp.

L'Egliſe de Saint-Germain fut ruinée par les bombes pendant le ſiege de l'an 1691. Celle de Sainte-Eliſabeth, qui fut érigée en Paroiſſe l'an 1398, fut malheureuſement brûlée l'an 1714; celle de St. Nicolas fut bâtie en 1224; celles de Bertamont & du Béguinage, ſont, avec Ste. Waudru, les ſix Paroiſſes de la Ville. MONS.

Voici les Monaſteres de Religieux: l'Abbaye du Val-des-Ecoliers, de la Congrégation de ſainte Genevieve à Paris, fondée l'an 1251, par Marguerite, Comteſſe de Hainaut, & érigée en Abbaye l'an 1617; les Récollets, reçus en 1238; les Jéſuites, l'an 1587, ayant obtenu pour leur établiſſement l'union d'un ancien Prieuré de Saint-Antoine à Havré, près de Mons, qui appartenoit à des Chevaliers de St. Antoine, dont l'Ordre avoit été inſtitué l'an 1298, par Albert de Baviere, Comte de Hainaut; ces premiers Religieux étoient venus de l'Abbaye de Saint Antoine du Viennois, en Dauphiné. Les Capucins y ont été admis l'an 1592, en l'Hôtel de Trelong; les Minimes, l'an 1618; les Dominicains, l'an 1620; les Carmes déchauſſés, l'an 1637, en l'Hôtel d'Havré; les Prêtres de l'Ora-

toire, l'an 1631 ; & les grands Carmes,
Mons. l'an 1665.

Les Couvents des Religieuſes ſont, l'Abbaye d'Eſpinlieu, de l'Ordre de Cîteaux, laquelle fut fondée hors la Ville l'an 1216, par Beatrix, Comteſſe de Lens, & transférée à Mons l'an 1678. L'Abbaye de Notre-Dame de la Paix, Bénédictines réformées, qui y vinrent l'an 1641 ; les Filles de la Viſitation furent admiſes l'an 1650 ; les Carmélites, en 1608 ; les Capucines, fondées l'an 1645, par Louiſe de Lorraine, Princeſſe de Ligne, qui y mourut Religieuſe en 1667 ; les Urſulines, en 1634, leur Egliſe eſt très-belle, & fut achevée l'an 1710 ; les Clariſſes s'y ſont établies l'an 1581, après avoir été chaſſées pour la Religion Catholique, de la Ville de Delft, en Hollande ; les Annonciades, dites Céleſtines ; les Repenties ; les Sœurs-Griſes & Noires ; les Sœurs de Cantimpré, qui vont ſervir les malades ; l'Hôpital de Saint-Nicolas, & les Béguines.

On enſeigne les Humanités dans deux Colleges ; celui d'Houdain eſt ſous la direction de Prêtres ſéculiers ; c'étoit auparavant un Hôpital, fondé l'an 1313, par Nicolas de Houdain, Seigneur de

l'Eſpinoy. Le Magiſtrat & d'autres Bienfaiteurs l'ont fait rebâtir magnifiquement l'an 1736. Les Jéſuites commencerent auſſi d'y enſeigner l'an 1598. Ils ont auſſi la direction du Séminaire de Notre-Dame, fondé l'an 1620, par François del Haize, Receveur du Clergé, en Hainaut. La Confrairie de la Miſéricorde fut établie l'an 1699; & l'an 1707, elle obtint la Chapelle de Saint-Jacques, maintenant Saint-Jean décollé. Les Confreres ont un ſoin charitable pour les Priſonniers, & pour ceux qu'on condamne à mort; après l'exécution, la Juſtice permet qu'ils enſeveliſſent eux-mêmes ces criminels à leur Cimetiere, & l'on ne ceſſe de dire des Meſſes pour l'expiation de leurs crimes. MONS.

Mons a ſouffert pluſieurs fois les triſtes effets de la guerre. L'an 1572, Louis, Comte de Naſſau, frere de Guillaume, Prince d'Orange, ſurprit cette Ville le 24 Mai, étant aſſiſté des Huguenots de France, & de quelques Soldats traveſtis en Marchands de vin, qui s'étoient aſſurés d'une Porte à l'aube du jour. Fréderic de Tolede, fils du Duc d'Albe, y vint mettre le ſiege le 23 Juillet ſuivant, & la Ville fut remiſe le 19 Sep- Siege de Mons.

MONS. tembre ſous l'obéiſſance du Roi, malgré la vigoureuſe réſiſtance du Comte de Naſſau, & les efforts du Prince d'Orange pour la ſecourir. Il n'arriva aucun mal aux Bourgeois, parce qu'ils étoient demeurés fideles à Dieu & au Roi.

Bataille de Saint-Denis, près de Mons. Ce fut à Saint-Denis, près de Mons, que ſe donna, en 1678, la bataille de Saint-Denis.

La Paix étoit déja ſignée à Nimegue, lorſque le Prince d'Orange vint attaquer le Maréchal de Luxembourg. Le Prince a toujours ſoutenu qu'il ne le ſavoit pas; mais au moins ne pouvoit-il nier qu'il ne fût très-bien informé de l'état des négociations, & qu'il ne ſût parfaitement qu'on étoit à la veille de conclure. Pourquoi donc donner une bataille dans une pareille circonſtance? Gourville rapporte dans ſes Mémoires, qu'ayant fait cette queſtion au Prince d'Orange, il lui répondit, que ne doutant pas que le Maréchal de Luxembourg ne ſût, comme lui, que la Paix alloit être conclue, il avoit préſumé que ce Général ne ſe tiendroit pas ſur ſes Gardes, & qu'il ſeroit aiſé de le vaincre par ſurpriſe, & de relever par cette victoire, la gloire des Alliés, qui avoit beau-

beaucoup ſouffert pendant la campagne, par les avantages que M. de Luxembourg avoit remportés ſur eux. Du reſte, ajouta-t-il, "je riſquois tout au plus „ de perdre dix mille hommes; or, je „ ſavois qu'à la Paix on en devoit ré„former dix mille, & il importoit aſ„ſez peu qu'ils fuſſent tués ou réfor„més. „ Paroles qui font connoître à fond le cœur de ce Prince, & qui prouvent que s'il n'eut pas tous les talents que l'on admire dans les Conquérants, il en eut au moins le caractere, puiſqu'il ſe faiſoit un jeu de ſacrifier la vie de tant de milliers d'hommes à ſon ambition. MONS.

Guidé par cette paſſion, il vint attaquer, le 14 Août, l'armée Françoiſe, à deux heures après-midi. M. de Luxembourg, qui la commandoit, étoit encore à table, & ne ſongeoit à rien moins qu'à mettre ſon armée en bataille, ſachant que l'on attendoit d'un moment à l'autre la nouvelle de la Paix; mais ce Général, quoique ſurpris, ne laiſſa pas de combattre avec ſa capacité & ſa valeur ordinaire. Le combat fut ſanglant, & le Prince d'Orange retourna dans ſon camp, ſans avoir remporté la victoire,

MONS. dont il ſe croyoit aſſuré. Dès le lendemain, l'on apprit que la Paix venoit d'être ſignée à Nimegue.

Mons fut encore aſſiégé par le Roi Louis XIV en 1691. Le Maréchal de Luxembourg commandoit l'armée d'obſervation. La tranchée fut ouverte le 24 Mars, & le Gouverneur, Prince de Berghes, fut obligé de ſe rendre le 9 Avril, après que la plupart des maiſons eurent été renverſées par les bombes. La garniſon ſortit le 10, au nombre de 3500 hommes, avec 280 Officiers, & fut joindre l'armée du Roi Guillaume III, qui étoit venu camper à Halle, dans le deſſein de faire lever le ſiege. Cette Place fut rendue à l'Eſpagne l'an 1697, par le Traité de Riſwyck. Cependant les Hollandois y mirent garniſon, ſous prétexte de Barriere; mais les François y étant entrés par ſurpriſe le 6 Février 1701, les obligerent à déloger.

L'Electeur de Baviere ayant quitté le Brabant & la Flandre l'an 1706, vint tenir ſa Cour à Mons, juſqu'en 1709, que le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marleborough, commandant les armées des Alliés, détacherent, le

3 Septembre, le Prince de Heſſe pour inveſtir cette Ville avec 4000 hommes. Toute l'Armée alliée ſuivoit, dans l'intention d'en faire le ſiege. Celle de France, ſous le Maréchal de Villars, vint camper à Blangies & à Malplaquet, à deſſein de l'empêcher. Le 11, il s'y donna une bataille des plus ſanglantes qu'il y ait eu de nos jours; elle commença à huit heures du matin, & ne finit que vers les quatre heures de l'après-midi.

Mons.

Bataille de Malplaquet, près de Mons.

Les Alliés forcerent à la fin les retranchements des François dans le bois; mais ce ne fut qu'après un maſſacre de plus de 25000 hommes de part & d'autres. Les Bataillons des Alliés, qui avoient attaqué les premiers, furent ſi mal reçus des ennemis, qu'on les voyoit ſur le champ de bataille couchés en rangs. Les Hollandois y ſouffrirent le plus; mais enfin le Maréchal de Villars ayant été bleſſé dangereuſement au genou, les François céderent le champ de bataille aux Alliés, & ſe retirerent en bon ordre vers Bavai & Maubeuge.

Le fruit de cette victoire fut le ſiege de Mons, où la tranchée fut ouverte le 26 Septembre, & la Ville ſe rendit par

MONS. capitulation le 20 Octobre. Le Com-
mandant, Marquis de Grimaldy, sor
le 23 avec sa garnison; les François f
rent conduits à Maubeuge, & les E
pagnols à Namur. Les Hollandois y r
tinrent le Gouvernement militaire ju
qu'à l'an 1716, lorsqu'ils en sortire
le 13 Février, pour faire place aux tro
pes Autrichiennes, conformément
Traité de Barriere.

Siege de Mons en 1746. En 1746, Mons fut investi, le 6 Juin
par l'armée du Roi de France, com
mandée par le Prince de Conty. L
tranchée fut ouverte le 18; la garniso
qui étoit de 3000 hommes, la plupa
Hollandois, capitula le 10 Juillet. Ell
se rendit prisonniere de guerre, à l'ex
ception des deux Commandants, qu
étoient le Prince de Hesse-Philipstadt
pour les Hollandois; & pour les Autri
chiens, le Comte de Nova, qui eurent
aussi la permission de délivrer quatre Of
ciers à leur choix. Ceux du Conseil &
du Magistrat furent maintenus dans leurs
Charges. Cette Place fut rendue à ses
anciens Maîtres, par la derniere Paix
d'Aix-la-Chapelle.

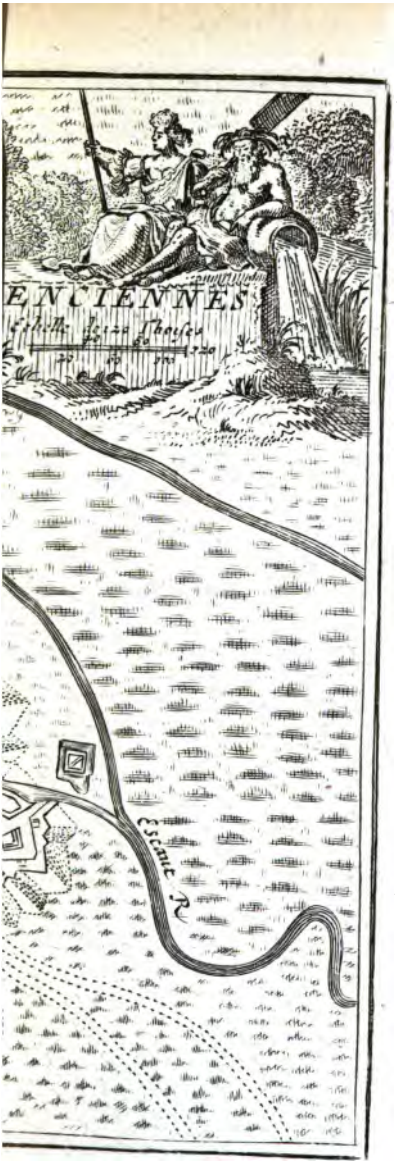
ENCIENNES
ESCAUT R.

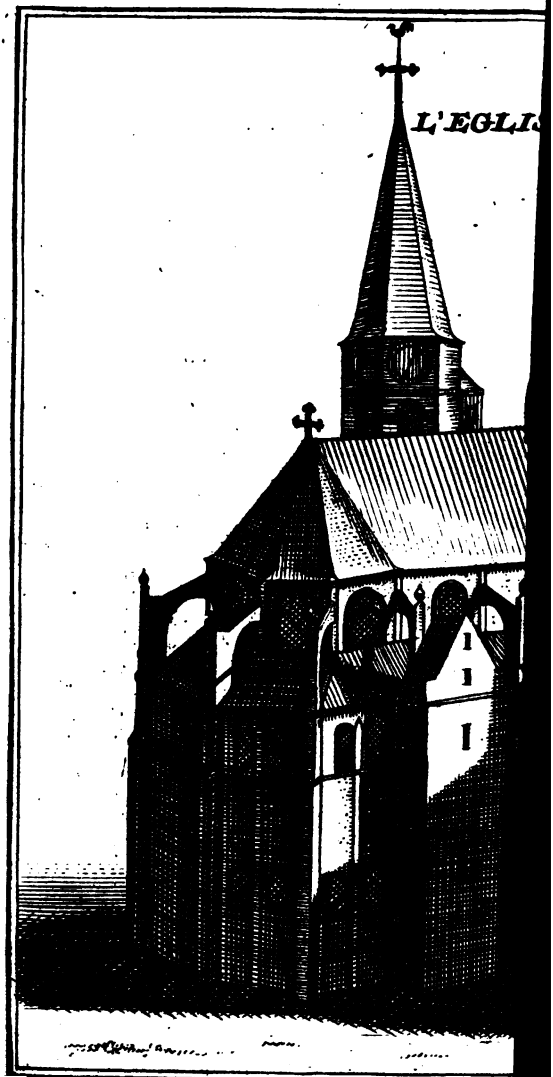
L'EGLI

L'EGLISE PRÉVÔTÉ DE MONS.

rritoire portoit autrefois le nom
té, qui lui fut donné par l'Em-
Charlemagne, lorſqu'il le dé-
du Royaume d'Auſtraſie. Il
d huit Villes, Mons, Soignies,
nt, Saint-Guilain, Leſſines,
s, Halle & le Rœux, avec 91
ou Villages, dont les princi-
t Havré, Bouſſu, Pomerœul,
larchies, &c. Le Duc d'Havré
elain héréditaire de Mons; &
au de Mons lui appartient à ce
n y trouve les belles Abbayes
t-Guilain, de Saint-Denis, de
uilien-au-Rœux & de Belian.
de Saint-Denis, Religieux de
de ſaint Benoît, fut fondée en
par Richilde, Comteſſe de Hai-
es premiers Religieux y furent
de l'Abbaye de Sauve-Majeur,
Bordeaux. Ladite Comteſſe in-
auſſi treize Prébendes, qui
dans l'Egliſe de Saint-Pierre au
u à Mons, pour l'établiſſement
baye de Saint-Denis, qui admit
rme l'an 1623.

PRÉVÔTÉ DE MONS.

Celle de Saint-Feuilien fut fondée pour des Religieux de l'Ordre de Prémontré, dans la petite Ville du Rœux, à deux lieues de Mons, l'an 1125, par les Chanoines de Foſſe, au Pays de Liege. La fondation fut confirmée & augmentée l'an 1126, par Bouchard, Evêque de Cambray.

Belian ou Bethléem, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, au Village de Sipply, eut pour Fondateur, en 1244, Wautier Harduin, Chanoine de Ste. Waudru.

LA VILLE DE VALENCIENNES.

LA nature & l'art ont travaillé à rendre cette Place une des plus fortes du Pays; elle eſt ſituée dans un vallon agréable ſur l'Eſcaut, qui la ſépare en deux, & qui y reçoit le ruiſſeau de Ronelle. On la compte à trois lieues du Queſnoy, & environ à ſept de Cambray, de Mons, de Tournay & de Douay, & à cinq de Maubeuge. Elle eſt en partie ſous l'Archevêché de Cambray, & pour une moindre partie ſous l'Evêché d'Arras.

LA HALLE
AU BLÉ.

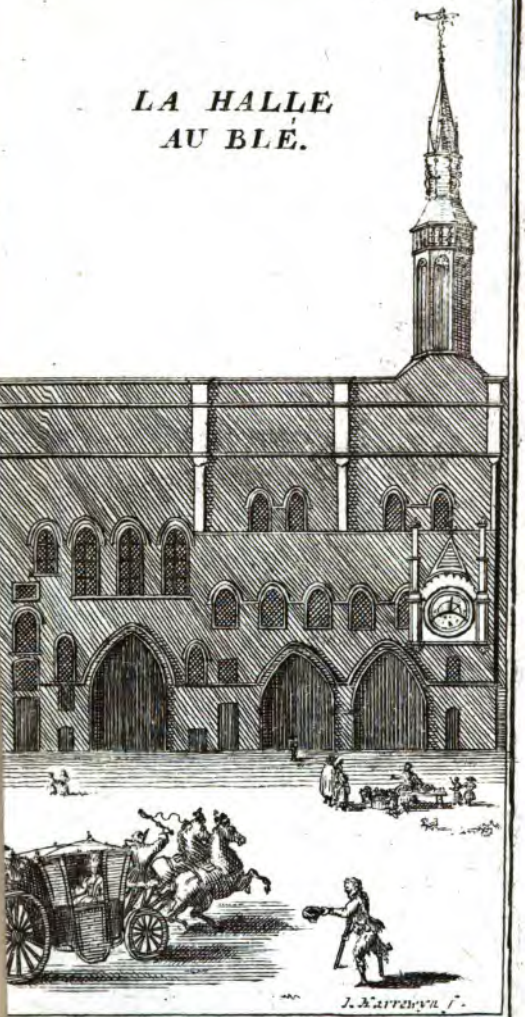

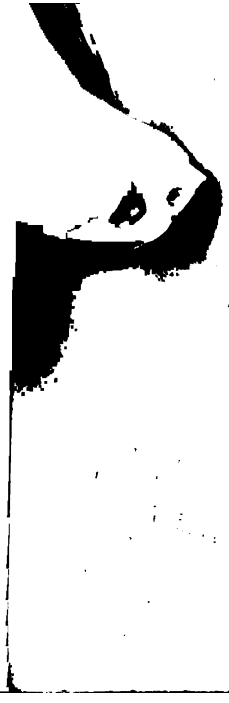

VALENCIENNES.

On dit en latin *Valencenæ*, ou *Valenciana*; quelques-uns dérivent ce nom & ſon origine d'un terrein anciennement nommé *Val aux Cignes;* d'autres de l'Empereur Valentinien I, qui s'y plaiſoit pour la température de l'air, & pour la belle ſituation de ce lieu, & y jetta, vers l'an 367, les fondements d'une Ville, qu'il gratifia de pluſieurs franchiſes & immunités, & particuliérement d'un droit d'aſyle, en permettant à toutes ſortes de perſonnes chargées de dettes, ou ſouillées de quelque crime, de s'y refugier. Ce privilege, qui s'étend dans la plus grande partie de la Ville, s'appelle encore *le Banlieu;* mais cette franchiſe a été limitée depuis, pour empêcher les banqueroutiers frauduleux & les aſſaſſins d'en abuſer.

Sa principale Egliſe, dédiée à Notre-Dame, eſt d'une architecture gothique, ſoutenue par trois rangs de colonnes, qui regnent tout autour, & qui forment deux allées l'une ſur l'autre, par où l'on peut faire le tour de cette Egliſe, laquelle fut bâtie l'an 1081, par Richilde, Comteſſe de Hainaut, & achevée par ſon fils Baudouin. L'Office divin s'y fait par le Prévôt & les Reli-

VALENCIENNES.

gieux Bénédictins de l'Abbaye de Hasnon. On y fait tous les ans, le 8 Septembre, une Procession solemnelle, en mémoire d'une maladie contagieuse dont la Ville fut délivrée par l'interceſſion de la sainte Vierge.

L'Eglise Abbatiale de Saint-Jean est d'une architecture plus moderne, mais d'une fondation plus ancienne. Elle reconnoît Pepin de Herstal, Duc de Brabant, pour son Fondateur, vers l'an 690, & Pepin-le-Bref, Roi de France, pour Restaurateur, vers l'an 749. Au commencement, il y eut des Religieuses de l'Ordre de saint Benoît, au-lieu desquelles le Roi Pepin-le-Bref mit des Chanoines séculiers. Ceux-ci s'acquittant mal de leur devoir, quelques Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, tirés du Monastere de St. Crepin, près de Soissons, vinrent remplir leur place l'an 1010. Leur Cloître & leur Eglise méritent d'être considérés, mais particuliérement le Jubé.

Les Paroisses sont Notre-Dame la grande, Saint-Nicolas, Saint-Jacques, (du Diocese d'Arras,) Notre-Dame de la Chaussée, Saint-Gery, Saint-Gilles, & celle de Saint-Vaast, laquelle avoit

été démolie quand on bâtit la Citadelle ; mais elle a été rétablie dans la ſuite. L'Egliſe de Saint-Pierre, qui tient à l'Hôtel-de-Ville, eſt la Chapelle du Magiſtrat. Celle des Récollets ſe fait diſtinguer par la magnificence de pluſieurs tombeaux des Comtes de Hainaut & de Valenciennes. Dans l'Egliſe des Dominicains, on voit la ſépulture de Jean d'Aveſnes, petit-fils de Baudouin, Empereur de Conſtantinople. Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, y a tenu, en 1473, un Chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'or, où il créa ſept Chevaliers. Les Jéſuites y enſeignoient les Humanités, ayant obtenu pour leur demeure, un College, fondé ci-devant par Jean Standonc, Docteur de Sorbonne, ſemblable au fameux College que ce Docteur avoit fondé à Louvain. Il y a auſſi des Auguſtins, des Capucins, des Chartreux, des Carmes chauſſés & déchauſſés; des Dominicaines, dites de *Beaumont;* des Carmélites, des Urbaniſtes, des Sœurs de la Madelaine, des Brigittines, des Urſulines, une Maiſon pour les pauvres Prêtres, un Béguinage, & pluſieurs Hôpitaux.

VALENCIENNES.

Entre les Edifices publics, celui

VALENCIENNES. qu'on appelle la Salle du Comte tient le premier rang. Ce lieu, qui étoit autrefois le plus agréable séjour des Comtes de Hainaut & de Valenciennes, fut rétabli par Baudouin, surnommé *le Bâtisseur*, Comte de Hainaut. Son fils, Baudouin, dit *le Courageux*, fit bâtir, en 1192, l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de la Salle-du-Comte, & y établit, en 1195, un Chapitre de quinze Chanoines, avec un Doyen, qui sont à la collation du Roi. Ils font le Service divin dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Gery depuis l'an 1649.

L'Hôtel-de-Ville est magnifique; son frontispice est d'une belle architecture, bâti de pierre de taille, & enrichi de colonnes, de figures, & de belles fenêtres ornées de bas reliefs : il doit ses commencements, vers l'an 1325, à Guillaume *le Bon*, Comte de Hainaut.

La Halle est aussi un grand bâtiment & d'une belle perspective, qui sert d'ornement à une belle & grande Place.

Cette Ville a été la patrie de trois Empereurs; Baudouin, Comte de Flandres & de Hainaut, depuis Empereur de Constantinople, y naquit en 1171, & fut tué par les Bulgares en 1206; Hen-

i, frere & ſucceſſeur de Baudouin dans l'Empire de Conſtantinople, y naquit en 1176, & mourut en 1216; Henri, Comte de Luxembourg, & depuis Empereur, VIIe. de ce nom, y naquit en 1262, & mourut en 1313. VALENCIENNES.

En 1704, le Roi Louis XIV créa un Siege Préſidial dans cette Ville pour connoître des Procès de ſes habitants & de la Province de Hainaut, de la même maniere que ſont les autres Préſidiaux de France. Il étoit compoſé d'un Préſident, de ſix Conſeillers & d'un Greffier: en 1706, il fut érigé en Conſeil Provincial; mais Louis XV le ſupprima en 1721, & pourvut au rembourſement des Officiers qui le compoſoient. Sa Majeſté créa trois Offices nouveaux de Conſeillers au Parlement de Douay, & quatre de Secretaires; afin que la Juſtice ne fût pas retardée par la ſuppreſſion du Conſeil Provincial de Valenciennes.

La Prévôté-le-Comte a pour Chef un Prévôt & un Lieutenant-Prévôt, quatre Conſeillers, un Avocat & un Procureur du Roi; les Charges de ces Officiers ont été érigées en Offices héréditaires par un Edit du mois de Mars 1693. On appelloit anciennement de Gouvernement de Valenciennes.

VALENCIENNES.

leur Jugement à la Cour de Mons, & à préſent au Parlement établi à Douay. Le Prévôt eſt outre cela le Chef de la Juſtice criminelle dans la Ville, où il fait la fonction de Semonceur; & en ſon abſence, ſon Lieutenant tient ſa place. L'Office de Prévôt eſt domanial, & a été engagé par le Roi, en vertu de l'Edit de l'an 1693.

Le Magiſtrat de Valenciennes eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Lieutenant & onze Echevins, de deux Conſeillers-Penſionnaires, de deux Greffiers, &c.

Ce Magiſtrat connoît, en premiere inſtance, de toutes les affaires contentieuſes, civiles & de police de la Ville, & l'appel de leurs Jugements alloit anciennement au Parlement de Malines, ſans paſſer par le Conſeil de Hainaut; à préſent on appelle à celui de Douay.

Le Magiſtrat de la Halle-Baſſe eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Mayeur, de ſeize Echevins, & de vingt hommes de Conſeil, qui ont connoiſſance de tout ce qui regarde la draperie; celui-ci eſt créé par le Magiſtrat de la Ville, qui le renouvelle tous les ans.

Le Conſeil général ou grand Conſeil eſt compoſé de deux cents Bour-

geois, & il ne ſe peut rien réſoudre qu'il n'y ait cent hommes au moins, & que les affaires qu'on y propoſe, n'aient été expoſées auparavant dans un Conſeil particulier, qui conſiſte en vingt-cinq Perſonnes notables. Ces deux Conſeils ne s'aſſemblent pas réguliérement, & le Magiſtrat qui a droit de les aſſembler, ne les appelle que dans les affaires extraordinaires, & qui regardent le bien public. En un mot, de tous les Magiſtrats des Villes des Pays-Bas, celui de Valenciennes a été le plus autoriſé, avec haute & baſſe Juſtice en dernier reſſort; la forme de ſon Gouvernement a très-grand rapport avec ceux des Républiques de Veniſe & de Nuremberg; & autrefois le ſeul Grand-Bailli du Hainaut le renouvelloit. VALENCIENNES.

La Juſtice de l'Abbaye de Saint-Jean eſt compoſée d'un Mayeur, de ſept Echevins & d'un Greffier, qui ſont perpétuels & à vie. Elle s'étend ſur un quartier de la Ville, appartenant à cette Abbaye, que l'on nomme la Lonnerie; leur Juriſdiction n'eſt que fonciere, féodale, & pour les cas de haute Juſtice.

La Ville de Valenciennes fut une des premieres du Pays qui ſe révolterent

VALENCIENNES. contre leur Roi Philippe II. Elle embraſſa le parti des Etats & de la Religion prétendue Réformée, refuſant de recevoir la garniſon que Marguerite de Parme y avoit envoyée. La Gouvernante la fit aſſiéger en 1567, par Jean de Noircarmes, Baron de Selles, qui la prit à diſcrétion le 24 Mars, après trois mois de ſiege; trente-ſix des principaux mutins furent punis de mort, & la Ville fut privée de tous ſes privileges. Elle fut encore pluſieurs fois priſe & repriſe dans ce temps-là par les troupes du Roi d'Eſpagne, & par les Révoltés. Il y demeure encore à préſent quelques familles Calviniſtes, dans les environs de Valenciennes; mais ils ſe tiennent fort cachés.

Sieges de Valenciennes.

Les François l'aſſiégerent en 1656, ſous les Maréchaux de Turenne & de la Ferté, le Comte de Hainin étant Gouverneur de la Place; mais Dom Juan d'Autriche ayant marché à ſon ſecours avec le Prince de Condé, il en fit lever le ſiege. On donna juſqu'à trois furieux aſſauts aux retranchements des François, qui furent enfin emportés; 4000 hommes furent tués ou noyés dans l'Eſcaut, & le Maréchal de la Ferté fut

fait priſonnier. Le brave Hans Verkeſt, qui, d'une baſſe extraction, étoit devenu, par ſa bravoure, Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie Eſpagnole, y fut tué. VALENCIENNES.

Le premier Mars de l'année 1677, le Roi Louis XIV l'aſſiégea en perſonne, & la prit le 17, après neuf jours de tranchée ouverte, par un aſſaut que donnerent les François à l'ouvrage à corne, lequel ayant été emporté, ils gagnerent une demi-lune, entrerent pêle-mêle avec les Aſſiégés, & ſe rendirent maîtres des remparts & du canon. Pluſieurs ont cru que ce fut par quelque trahiſon; mais on a été déſabuſé depuis, ſachant que ce malheur étoit arrivé par la lâcheté de la Garde de la demi-lune. Le Marquis de Risbourg, frere du Prince d'Epinoy, y commandoit une garniſon de 3000 hommes, laquelle fut obligée de ſe rendre à diſcrétion. M. Magalotti, Lieutenant-Général, devint Gouverneur de la Ville, de laquelle le Roi empêcha le pillage, & n'exigea des habitants que les fraix pour la conſtruction d'une Citadelle, avec quelques autres ouvrages; elle eſt maintenant une des mieux fortifiées du Pays, par les ſoins

VALENCIENNES.

du Maréchal de Vauban. La Ville eſt reſtée à la France par la Paix de Nimegue, l'an 1678.

LA PRÉVÔTÉ DE VALENCIENNES.

La Prévôté-le-Comte de Valenciennes, eſt une petite Contrée ſituée entre le Hainaut, l'Oſtrevant & le Tournaiſis; elle s'étend le long & des deux côtés de l'Eſcaut, depuis le Village de Triche, juſques près de Condé, ce qui contient environ quatre lieues; & pour ſa largeur, elle n'eſt que d'environ deux lieues. Ce Pays a eu ſes Comtes particuliers, qui ne reconnoiſſoient d'autres Souverains que les Rois de France; depuis il a paſſé aux Comtes de Hainaut. Cependant les habitants du Pays le regardent comme un Comté ſéparé du Hainaut; & le premier Officier du plat-Pays eſt nommé *Prévôt-le-Comte*, c'eſt-à-dire Prévôt du Comte & du Comté de Valenciennes, dont la Juriſdiction ne s'étend que ſur vingt-quatre Villages, qui compoſent, avec les quatre Villages de la Banlieue de Valenciennes, ce que l'on nommoit autrefois le Comté. Ses anciens Comtes faiſoient battre monnoie

noïe à leur coin. Mathilde, Comteſſe de Valenciennes & d'Enhaeme, porta une partie de ce Comté en dot à Rainaud IV, Comte de Hainaut, avec lequel elle fut mariée en 1030. Lambert, Comte de Louvain, n'ayant point d'enfants, laiſſa l'autre partie audit Rainaud, qui étoit ſon neveu; & celui-ci n'ayant qu'une fille, nommée Richilde, la maria à Baudouin, Comte de Flandres. PRÉVÔTE DE VALENCIENNES.

Il y a ſous cette Prévôté pluſieurs belles & riches Abbayes. Vicogne, de l'Ordre de Prémontré, eſt à une demi-lieue de Valenciennes; elle fut commencée l'an 1125, par Guy, Prêtre & Compagnon de ſaint Norbert. L'Egliſe ſe fait admirer par ſa grandeur, ſon architecture, ſes formes & ſon jubé. Les quartiers de l'Abbé & des Religieux ſont auſſi de la derniere magnificence.

L'Abbaye de St. Sauve, ſituée près de la même Ville, a été fondée en 801, par l'Empereur Charlemagne, à l'honneur de ce Saint, Evêque d'Angouleme, qui fut aſſaſſiné près de Valenciennes, où il avoit prêché l'Evangile. Il y eut au commencement un Prévôt, avec ſix Chanoines; mais dans la ſuite on y établit la Réforme de l'Ordre de

Prévôté de Valenciennes.

Cluny, & depuis l'an 1629 elle a été érigée en Abbaye.

L'Abbaye de Fontenelle, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, ſituée ſur l'Eſcaut, en eſt à trois quarts de lieue; elle a été commencée vers l'an 1212, par deux Demoiſelles, filles de Hellin, Seigneur d'Aunois. Pluſieurs Princeſſes y ont pris l'habit de Religieuſes, nommément Jeanne de Valois, ſœur de Philippe de Valois, & veuve de Guillaume-le-Bon, Comte de Hainaut, avec ſes deux filles, Jeanne de Hainaut, veuve du Marquis de Juliers, & Iſabelle, veuve de Robert de Namur, Seigneur de Renaix; elles y vécurent enſemble vers l'an 1340. Leur niece, Anne de Baviere, fille de l'Empereur Louis, & de Marguerite de Hainaut, y ſuivit auſſi le même exemple, & y mourut en 1361.

Celle des Dames de Denain, auſſi ſur l'Eſcaut, eſt au Bourg de ce nom, à une lieue & demie de Valenciennes, & à deux de Bouchain. Ces Dames ſont des Chanoineſſes, qui portent un habit blanc, avec un ſurplis de toile fine, & un manteau doublé d'hermines; mais celui de l'Abbeſſe eſt moucheté. Elles ne ſont obligées à aucun vœu, & peu-

vent se marier, si bon leur semble, en remerciant le Chapitre; mais l'Abbesse n'a pas la même liberté; elle porte le titre de Comtesse d'Ostrevant. St. Aldebert & sainte Reine, Fondateurs de cette Abbaye, avoient eu dix filles, qui y furent les premieres Chanoinesses, & qu'on honore au nombre des Saintes du Pays. L'ainée, Renfroie, fut la premiere Abbesse, & c'est la Patronne de l'Eglise. Les Chanoinesses sont au nombre de dix-huit, & doivent faire preuves de huit quartiers de Noblesse.

Prévôté de Valenciennes.

En 1712, les Alliés avoient fortifié le Bourg de Denain, pour la sûreté des convois qui leur venoient de Douay, de Tournay & de Marchiennes, pendant qu'ils faisoient les sieges du Quesnoy & de Landrecies. Le Maréchal de Villars vint attaquer ce poste le 24 Juillet, avec tant de vigueur, qu'il l'emporta en moins de deux heures. Le Comte d'Albermarle, Général de la Cavalerie des Etats-Généraux, qui y commandoit avec dix-neuf Bataillons, & 1200 chevaux, fut fait prisonnier, avec la plupart de ses troupes. Le Comte de Dhona, Gouverneur de Mons, & le Comte de Nassau-Woudenbourg,

Prévôté de Valenciennes.

Gouverneur d'Aire, y furent noyés, avec plusieurs Officiers & Soldats; & on y prit douze pieces de canon. L'avantage que les François remporterent, fut si considérable, qu'il occasionna la levée du siege de Landrecies, que les Alliés avoient assiégé, la prise de leurs postes à Marchiennes, Saint-Amand, Anchin, Hasnon & Mortagne, & qu'il procura aux François les moyens de reprendre Douay, le Quesnoy & Bouchain.

Le Château de Beuvrage, situé auprès de Valenciennes, a été acheté de la Maison d'Aremberg, par Mgr. de Brias, Archevêque de Cambray, afin de placer en ce lieu agréable le Séminaire de son Diocese. L'Archevêque Fénélon en a donné la conduite aux Prêtres de la Maison de Saint-Sulpice à Paris; & il l'avoit transféré à Cambray au Refuge de l'Abbaye de Saint-André; mais depuis quelques années, ce même Séminaire a été remis à Beuvrage.

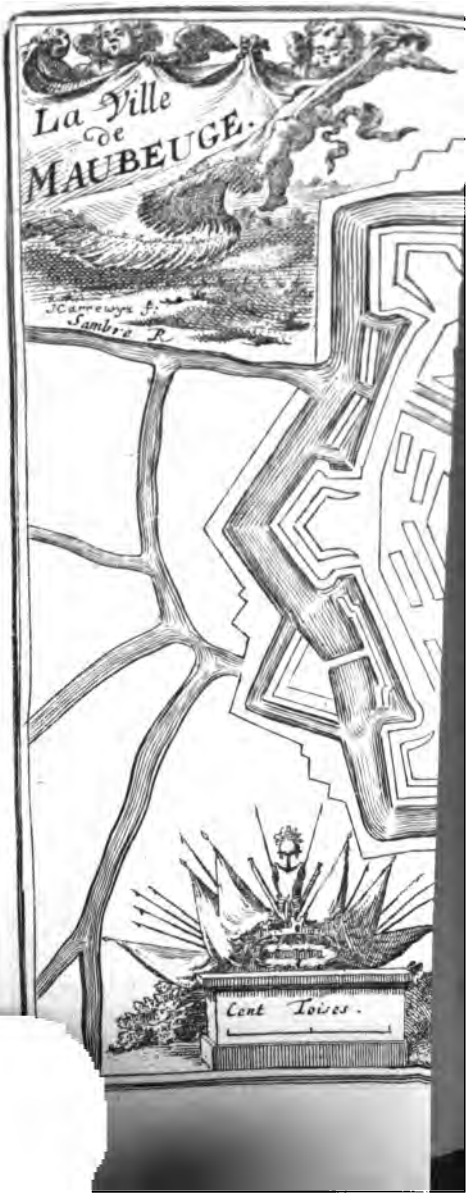
La Ville
de
MAUBEUGE.
JCarrewyn fe
Sambre R.
Cent Toises.

MAUBEUGE.

re Chapitre de Da-
es en cette Ville, lui
& fait encore ſon
nt. Ste. Aldegonde,
udru, Fondatrice du
noineſſes à Mons, imi-
, ſe conſacra pareille-
reçut le voile ſacré des
bert, Evêque de Cam-
tira, vers l'an 646, dans
de bois, appellé *Mal-*
hui Maubeuge, ſitué ſur
quatre lieues de Mons &
à ſept de Valenciennes,
un Monaſtere. Pluſieurs
piſelles ſuivirent ſon exem-
irent ſous ſa conduite : elle
684, & ſa mémoire devint
ebre par la quantité de mira-
ieu opéra par ſon interceſ-
corps avoit été enterré au
de ſes parents, ſaint Walbert
Bertile, à Cour-Solre ; mais il
rté ſix ans après à Maubeuge,

MAUBEUGE. où l'on a bâti une belle & magnifique Egliſe, qu'on a dédiée à cette Sainte. On célebre la Fête de ſainte Aldegonde le 30 Janvier. Ste. Aldetrude, fille de ſainte Waudru, fut Abbeſſe de Maubeuge après ſa tante Aldegonde ; on fait ſa Fête le 25 Février, & celle de ſainte Madelberte, ſœur d'Aldetrude, & troiſieme Abbeſſe, le 7 Septembre.

Chanoineſſes de Maubeuge. Ce Monaſtere de Religieuſes a été changé, l'an 965, en un Chapitre de quarante Chanoineſſes, par Brunon, Archevêque de Cologne, Commiſſaire Apoſtolique pour le rétabliſſement des Monaſteres des Pays-Bas, ruinés par les courſes des Normands. Le célebre Pere Mabillon a prétendu cependant, ſelon ſes recherches hiſtoriques, qu'elles ont été anciennement Religieuſes Bénédictines ; mais les Chanoineſſes nient ce fait.

Le Chapitre des Chanoineſſes de Maubeuge a les mêmes inſtituts & manieres de vivre, & à peu près les mêmes habillements que celles de Mons & de Nivelle. On n'y reçoit que des Filles de Princes, Comtes, ou Nobles de quatre générations, tant du côté paternel que maternel. Leur Abbeſſe

est Dame de la Ville de Maubeuge & de la plupart des Villages qui dépendent de sa Prévôté; elle a aussi le droit de Patronat, tant pour les Canonicats que pour les Cures, avec privilege de faire fabriquer monnoie au coin de sainte Aldegonde. Le Roi a le droit de nommer l'Abbesse, après que les Chanoinesses lui ont présenté trois de leur Corps. Ces Dames sont reçues en vertu de la collation de l'Abbesse, pourvu que leurs preuves de Noblesse se trouvent vérifiées & agréées par le Chapitre. Elles sont presque toutes issues des premieres Familles des Pays-Bas. Les Chanoines sont au nombre de vingt, y compris le Prévôt, qui est à la nomination du Roi; & le Doyen, qui est électif. L'Abbesse confere leurs Prébendes, conjointement avec le Pape, (chacun dans ses mois.) Ils font leurs Offices dans l'Eglise de Saint-Quentin, qui est la Paroisse de la Ville, desservie par les Prêtres de l'Oratoire, qui vinrent s'établir à Maubeuge l'an 1627. MAUBEUGE.

On y voyoit un College de Jésuites, qui y enseignoient les Humanités depuis l'an 1619; les Ecoles sont très-belles, bâties par la libéralité d'un Abbé

MAUBEUGE.

de Lieſſies. Il y a auſſi un Couvent de Capucins, qui y vinrent l'an 1613; des Sœurs Noires & des Griſes, & des Béguines.

Les François s'en étant rendus maîtres, & l'ayant retenue par le Traité de Nimegue, conclu en 1678, en ont fait enſuite une place très-réguliere. Le Roi Louis XIV fit abattre toutes ſes anciennes murailles, pour y faire des fortifications & des portes nouvelles : le Maréchal de Vauban en eut la direction. On a même abattu un grand nombre de maiſons, ainſi que l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Pierre, pour en faire un hexagone des plus réguliers. Les caſernes ſont très-commodes; ſes ſouterreins bien entretenus, & la garniſon y eſt aſſez nombreuſe. L'Intendant du Hainaut François réſidoit autrefois à Maubeuge : mais à préſent il a ſon Hôtel à Valenciennes. Il y a outre cela un Gouverneur, un Commandant, & un Major de la Place.

La Prévôté de Maubeuge comprend, outre cette Ville & celle de Landrecies, 71 Bourgs ou Villages, dont les principaux ſont Barbançon, Principauté; Solre-le-Château, Comté; Trelong, Marquiſat; Jumont, Lieſſies, Cour-Solre, &c.

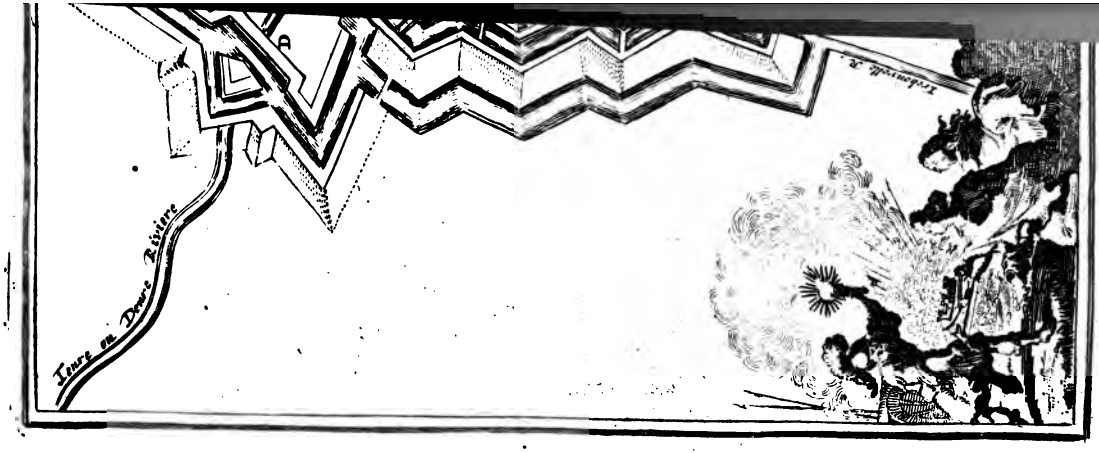
Tours en Deux Rivieres

de Haumont, Religieux de saint Benoît, est du Diocese de Cambray, située sur la Sambre, à une lieue de cette Ville; elle a été fondée environ l'an 640, par saint Landri de sainte Waudru. On y garde des Reliques de saint Ansbert, Archevêque de Rouen, qui y fut relégué par ses ennemis; & il y mourut l'an 695.

MAUBEUGE.

Il y a aussi à deux lieues de Maubeuge le chemin de Thuin, l'Abbaye de Thure, Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, fondée l'an 1000.

VILLE D'ATH.

Cette Ville est petite, mais forte, bien peuplée, & marchande, particuliérement en toiles & en grains, située sur la riviere de Dendre, à cinq lieues de Mons, de Tournay & d'Oudenarde, &

Les Armes de Maubeuge sont écartelées au 1 de Baviere, au 2 & 3 de Hainaut, à la fasce d'or posée en bande, brochant sur le tout.

ATH. à dix de Bruxelles. Les Etats du Pays ont fait un beau pavé d'Ath à Mons, il y a peu d'années.

Les François l'ayant prise en 1667, y firent de beaux ouvrages, sous la direction de M. de Vauban, depuis Maréchal de France; tellement qu'elle a présentement huit bastions & autant de demi-lunes, avec de bons dehors & un fossé d'eau également large & profond. Elle leur fut cédée par le Traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668; mais ils la rendirent aux Espagnols en 1678, par la Paix de Nimegue.

Siege d'Ath. Le Maréchal de Catinat commandant l'armée de France, mit le siege devant Ath, au mois de Mai 1697. Le Gouverneur, Comte du Rœux, rendit la Place le 5 Juin, après treize jours de tranchée ouverte. La Paix de Riswyck la fit rendre à l'Espagne.

En 1706, le Feld-Maréchal Comte de Nassau-Owerkercke l'assiégea avec un détachement de l'Armée alliée, & prit la Place le 21 Septembre, après cinq jours de tranchée ouverte : la garnison Espagnole & Françoise, sous les ordres du Comte de Saint-Pierre, se rendit prisonniere de guerre. Les trou-

pes Hollandoiſes la remirent à S. M. Imp. en 1716, conformément au Traité de Barriere. En 1745, le Comte de Clermont-Gallerande, Lieutenant-Général de France, l'aſſiégea le 26 Septembre, & la tranchée fut ouverte le 2 Octobre : les François bombarderent la Ville pendant quatre jours de ſuite; & le dommage que le feu des Aſſiégeants cauſa aux pauvres habitants de cette Ville, obligea le Général Comte de Wurmbrand de rendre la Place le 8 du même mois, à condition que ſa garniſon, compoſée de Troupes Autrichiennes, Angloiſes & Hollandoiſes, ſortiroit avec tous les honneurs militaires, & qu'elle ſeroit conduite à Bruxelles. En 1746, les François y ont détruit les principales Fortifications extérieures : on a conſervé pourtant les Portes de l'ancienne enceinte, qu'on a fait ſervir à des magaſins. Le vieux Château n'y eſt plus d'aucune défenſe. ATH.

L'Hôtel-de-Ville eſt aſſez beau, ainſi que le Gouvernement, l'Arſenal & l'Egliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Julien. Il y a un College de Prêtres ſéculiers, qui enſeignent les Humanités. Les Couvents des Récollets, des Capucins, des

ATH. Religieuſes de la Madelaine, une Maiſon de Jéſuites, & l'Abbaye de Notre-Dame du Refuge, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1234, par Jeanne, Comteſſe de Hainaut.

Ath appartenoit autrefois à la Maiſon de Trazegnies, qui la vendit à Baudouin IV, Comte de Hainaut. Il n'y a aucune Ville des Pays-Bas qui ait fourni tant de célebres Docteurs à l'Univerſité de Louvain, que celle d'Ath: tels ſont Michel, Jacques & Gilles de Bay, fondateurs d'un beau College à Louvain; Jean Latomus, Jean Briard, Jean Lenſæus, Guillaume Mercier & Jean Recht, Docteurs en Théologié, outre Pierre Gudelin, Noël Chamart, & Ignace de la Hamayde, Docteurs en Droit.

Le Maréchal de Catinat, qui prit la Ville d'Ath en 1697, fut un des plus habiles Généraux qu'il y eut en France. Il étoit d'une Famille de Robe, fils d'un Conſeiller de la grand'Chambre au Parlement de Paris. Les batailles des Staffarde & de la Marſaille, qu'il gagna contre le Duc de Savoie, lui valurent le Bâton de Maréchal de France; mais ſon peu d'aſſiduité à faire ſa cour à Madame de Maintenon & à Madame la

Ath.

Ducheſſe de Bourgogne, leur déplut tellement, qu'elles vinrent à bout de le faire diſgracier. Il ſe retira en 1703 dans une petite maiſon de campagne auprès de Pontoiſe. Quelques-uns des Généraux qui furent employés après lui, ſe conduiſirent ſi mal en pluſieurs rencontres, que toute la France gémit de ce que l'on laiſſoit dans l'inaction un homme d'un ſi grand mérite. Quant à lui, il ne ſe plaignit jamais de ſon inutilité; ne demanda jamais aucune place ni aucune grace, pas même le payement de ſes penſions, qui ne furent pas payées pendant quelques années : il refuſa le Cordon bleu, que le Roi lui offrit. Il vécut tranquillement dans ſa ſolitude, ſans faſte & ſans ambition; & peut-être, diſoit-il intérieurement au fond de ſon ame:

J'ai regardé d'un œil de Démocrite,
Les Sots comblés d'honneurs dus au mérite;
Et je me ſuis, de l'orage battu,
Enveloppé dans ma propre vertu.

Et s'il ne le diſoit pas, il eſt certain qu'il avoit droit de le penſer. Il mourut dans ſa Terre de Saint-Gratien, le 25 Février 1712, âgé de 74 ans.

ATH. La Châtellenie d'Ath comprend, outre cette Ville, & celles de Condé & de Leuze, 122 Bourgs ou Villages, dont les principaux ſont Anthoing, Baronnie; Peruwez, Brugelette, Gamerage, Comtés; Tongres, &c.; mais Condé en a été ſéparé, depuis que les François en ſont les maîtres.

On voit auprès d'Ath la belle Abbaye de Guillenghien, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoît, qui doivent faire preuves de Nobleſſe. Elle fut fondée vers l'an 1126, par Ide, veuve du Seigneur de Chievres.

A deux lieues d'Ath, eſt ſitué le Château de Belloeuil, dont les magnifiques jardins ſont dignes de la curioſité des Voyageurs, & que l'on peut encore admirer après avoir vu ceux qui embelliſſent les environs de Paris. *

* Les Armes d'Ath ſont d'or à la croix de ſable poſée ſur trois degrés de même, & accoſtée de l'Aigle de l'Empire, chargé d'un écuſſon d'or au lion de ſable.

La Ville
de
CONDÉ.
Harrewyn f.

E DE CONDÉ.

l eſt dérivé du vieux mot
e, en latin *Condatum*,
ulois la même choſe que
ſt commun à quantité de
u confluent des Rivieres;
celle-ci du Hainaut, qui
même endroit où la riviere
oint à l'Eſcaut; ce qui y
arais très-étendus, qu'on
en tout temps, en lâchant
Elle eſt à deux lieues de
es, en allant vers Tournay,
t à quatre lieues. Il y a trois
ſans parler de ſa ſituation na-
t avantageuſe, les fortifica-
e Chevalier de Ville y a ajou-
ent cette Place très-importan-
ne attaque difficile.
lle eſt diviſée en deux Fiefs;
e le premier, la *Seigneurie du*
, qui eſt un bâtiment ancien, en-
es rivieres de Haiſne & de l'Eſ-
vec des tours & des murailles fort
s. On croit que ce Château a

CONDÉ. donné le nom de Condé à la Ville ; & que *Condæus*, Capitaine Nervien, l'avoit fait bâtir avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, pour s'oppoſer aux conquêtes de Jules-Céſar dans les Gaules. On ſoutient encore, que c'étoit ici le *Pons Scaldis*, renommé dans les Commentaires de Céſar.

Ce Fief paſſa enſuite dans la Maiſon des Ducs de Bourbon, Princes du Sang Royal de France, qui en portent encore aujourd'hui le nom de *Condé*. Le Chef de cette Branche, Louis de Bourbon, Prince de Condé, premier du nom, fils de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, & frere puîné d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, (c'étoit le pere du Roi Henri IV,) vendit la Terre de Condé à la Maiſon de Lalaing, de laquelle elle paſſa, l'an 1608, par mariage, en la Maiſon des Croys, Comtes de Solre, &c. qui la poſſedent encore aujourd'hui, avec un autre Fief dans Condé, qu'on nomme *la Seigneurie propriétaire*, ou de *Baillœuil*, qui eſt paſſé des Maiſons de la Hamaide, de Roggenbourg, &c. en celle de Lalaing, & finalement en celle de Croy.

L'Egliſe Collégiale de Condé eſt dédiée

CONDE.

diée à la ſainte Vierge & aux ſaints Innocents; elle doit ſon origine à ſaint Waſnon ou Waſnulphe, Evêque, que ſaint Vincent, époux de ſainte Waudru, fit venir de l'Irlande aux Pays-Bas, pour y prêcher l'Evangile. Il mourut à Condé, environ l'an 650 : on en fait la Fête le premier Octobre, & il y a une Egliſe Paroiſſiale qui porte ſon nom.

Gerard de Rouſſillon fit bâtir, en mémoire de ſaint Waſnon, un Monaſtere de Religieuſes, leſquelles ayant été diſperſées par les Normands, Brunon, Archevêque de Cologne, & Légat du St. Siege, fit rebâtir ce Monaſtere l'an 965, & y mit des Chanoines ſéculiers, qui ſont aujourd'hui au nombre de vingt-deux, y compris le Prévôt & le Doyen. Le Roi nomme à la Prévôté & à onze autres Prébendes. Le Duc de Croy, comme Seigneur, en nomme dix : il y avoit autrefois juſqu'à vingt-ſix Prébendes; mais quatre ont été employées à d'autres uſages en cette Egliſe. Treize de ces Prébendes furent fondées l'an 1085, par Arnould, frere de Baudouin, Comte de Hainaut.

Il y a auſſi des Capucins depuis l'an

CONDÉ. 1644, & des Sœurs-Griſes, depuis l'an 1480, qui ont ſoin de l'Hôpital.

Siege de Condé en 1478. En 1478, Louis XI, Roi de France, la prit par capitulation; mais elle ne fut pas obſervée, & le Roi y mit pour Gouverneur le Sr. de Mouhy, qui chaſſa les habitants, qui n'étoient pas en état de ſe racheter du pillage. L'Archiduc Maximilien ayant appris le traitement inhumain qu'on avoit fait aux Bourgeois de Condé, vint à leur ſecours; mais le Gouverneur ne l'attendit pas: & ayant fait aſſembler dans l'Egliſe le peu d'habitants qui étoient reſtés, ſous prétexte de rendre des actions de graces à Dieu, il fit fermer les portes, & abandonna la Ville, après y avoir mis le feu en ſix endroits différents. L'Egliſe fut brûlée en même-temps, & la Ville réduite à la derniere miſere. Louis XI, indigné de la cruauté de ſes troupes, & mu de compaſſion de voir la déſolation de cette Egliſe, lui fit donner quatre cents pieces d'or ou demi-Nobles à la roſe, faiſant 830 florins. En 1580, pendant les troubles de la Religion, une troupe de Soldats du Prince d'Orange ſortit de Tournay, & arriva à Condé le 25 Novembre, à cinq

heures du matin; ils ſurprirent les habitants au lit, & le Clergé à Matines. La Ville fut pillée, & les plus riches ornements de l'Egliſe, les Vaſes ſacrés, & les Reliques de ſaint Waſnon furent jettées au feu. CONDÉ.

Les François l'ont priſe trois fois; en 1649, ſous le Comte d'Harcourt; en 1655, ſous le Maréchal de Turenne, après trois jours d'attaque; & enfin l'an 1676, lorſque Louis XIV l'aſſiégea en perſonne. Ses dehors furent emportés en fort peu de jours l'épée à la main, & la Ville ſe rendit à diſcrétion le 26 Avril, ſixieme jour du ſiege. Elle a été fortifiée depuis fort réguliérement; on y a élevé des baſtions, des demi-lunes, & d'autres ouvrages revêtus de pierres de taille, avec des foſſés à fond de cuve, dans leſquels on peut faire couler les eaux des deux rivieres, par le moyen des écluſes. En 1649 & 1655. Et en 1676.

On voit auprès de Condé de belles canardieres, qui ſont des endroits entrecoupés de petits canaux, & couverts de branches de ſaules, où, par le moyen de quelques canards apprivoiſés & des chiens, on attrape fort agréablement les canards ſauvages. On en prend quel-

CONDÉ. quefois aux mois d'Octobre & de Novembre, jusqu'à douze ou treize cents par jour. Ce droit de chasse est réservé au Roi & au Seigneur de Condé; il est même défendu fort rigoureusement de tirer un coup de fusil à une lieue à la ronde, lorsque c'est le temps que les canards sauvages y viennent. *

LA VILLE DU QUESNOY.

CEtte Ville, appellée en latin *Quercetum*, n'est qu'une petite Place, mais réguliérement fortifiée, sur la riviere de Ronelle, qui se rend ensuite dans l'Escaut; elle est à trois lieues de Valenciennes & de Landrecies, & à cinq de Cambray. On n'y entre que par deux Portes, dites de Valenciennes & de la Forêt, à cause du bois voisin de Mourmal.

Il y avoit autrefois un Hôpital, fondé par un Chapelain de Baudouin *le Courageux*, Comte de Flandres, lequel

*. Les Armes de Condé sont d'or à la fasce de gueules.

fut rétabli l'an 1233, par Jeanne & Marguerite, Comteſſes de Hainaut : celle-ci le fit ériger en Abbaye, & y mit, en 1262, des Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin. Ces Comteſſes y ont fait bâtir auſſi un Château, qui ſubſiſte encore ; le Queſnoy étant autrefois de leur domaine. Les Récollets, Récollettes & Sœurs Noires, y ont des Couvents; outre un beau College, où des Prêtres ſéculiers enſeignent les Humanités, qui a été bâti par la libéralité du Roi Louis XIV. LE QUESNOY.

Le Queſnoy a été pris pluſieurs fois au dernier ſiecle ; les François s'en étant rendus maîtres le 6 Septembre 1654, ſous le Maréchal de Turenne, la firent très-bien fortifier, lorſqu'elle leur reſta par la Paix des Pyrénées, en 1659.

Le Prince Eugene de Savoie fit inveſtir cette Place le 10 Juin 1712, & le Baron de Fagel, Général Hollandois, commanda le ſiege. Il y avoit une garniſon Françoiſe de 3000 hommes, ſous M. Labadie, Lieutenant-Général, qui ſe rendit priſonnier de guerre le 5 Juillet, après huit jours d'attaque. Les Alliés y établirent pour Commandant le Sieur d'Ivoy, Quartier-Meſtre-Général Hol- Siege du Queſnoy.

Le Quesnoy.

landois; mais les François, après avoir repris Douay, vinrent investir le Quesnoy, où la tranchée fut ouverte le 18 Septembre, par M. de Vallory, Lieutenant-Général & Ingénieur en Chef. Elle se rendit le 14 Octobre, & la garnison, de six Bataillons, resta prisonniere de guerre, & fut conduite à Cambray. Les François y trouverent 80 gros canons, & 169 tant mortiers que pieces de moindre calibre, qu'on avoit destinées pour le siege de Landrecies.

La Prévôté du Quesnoy est d'une grande étendue & d'un revenu considérable; elle comprend quarante-huit Bourgs & Villages, avec la belle Forêt de Mourmal, qui s'étend jusqu'au Pays de Vermandois, en Champagne. Elle consiste, pour la plupart, en bois de chêne, & rapporte un profit très-considérable au Roi. Sa plus grande longueur est de six lieues, & sa largeur d'environ deux. *

* Les Armes du Quesnoy sont d'argent à trois chênes de sinople, sur une terrasse de même, chargés de glans d'or.

LA VILLE DE BOUCHAIN.

ON attribue ſa fondation à Pepin *le Bref*, Roi de France, qui la bâtit en mémoire d'une victoire qu'il avoit remportée dans ſes environs, ſur Thierry, Roi des Goths. On la nomme en latin *Bochonium* ou *Buccinium;* elle eſt ſituée entre des marais, ſur la rive gauche de l'Eſcaut, qui y reçoit la Senſette, ſur la route de Cambray à Valenciennes, deſquelles elle eſt à quatre lieues.

Quoique petite, elle eſt bien fortifiée; ſon aſſiete eſt ſur la pente d'une hauteur, & l'Eſcaut qui la borne d'un côté, ſépare la haute de la baſſe Ville. Elle eſt défendue par quatre baſtions, & par de grandes demi-lunes & de larges & profonds foſſés. Il y a encore deux hauts cavaliers qui dominent la campagne, & qui ſervent de donjon & d'arſenal.

Bouchain eſt de l'Evêché d'Arras, ainſi que ſa Châtellenie, pour laquelle il y a dans l'Egliſe d'Arras un Archidia-

Bouchain cre, nommé, pour ce ſujet, l'Archidiacre d'Oſtrevant. L'Egliſe de St. Quentin eſt la ſeule Paroiſſe qu'il y ait dans cette Ville; outre un petit Couvent de Religieuſes Pénitentes, il y eut autrefois un Hôpital pour les pauvres Paſſants, dont on a pris les revenus pour aſſiſter les Pauvres de la Ville.

Sieges de Bouchain. Le Duc d'Orléans, frère du Roi Louis XIV, l'aſſiégea au mois de Mai 1676, pendant que le Roi, ayant fait le ſiege de Condé, couvroit celui de Bouchain. Le Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, s'étoit avancé avec une armée de 40000 hommes pour en faire lever le ſiege; mais n'ayant oſé attaquer celle du Roi, la Place fut obligée de ſe rendre à diſcrétion, après huit jours d'attaque. On dit qu'elle n'avoit jamais été priſe avant ce temps-là.

En 1711, les Alliés, commandés par le Duc de Marleborough, la vinrent inveſtir, & le Lieutenant-Général Fagel eut la direction du ſiege; la tranchée fut ouverte le 21 Août, par trois différentes attaques, & on battit ſi vivement la Place, que MM. de Selve & de Ravignan, Commandants de la Ville, furent obligés de ſe rendre priſonniers de

guerre le 13 Septembre, avec leur garniſon, au nombre de 2000 hommes. Le Sr. de Groveſtein, Général-Major Hollandois, y fut établi Gouverneur. Cette conquête fut d'autant plus glorieuſe aux Alliés, qu'ils prirent la Place à la vue de l'armée de France, commandée par le Maréchal de Villars, forte d'environ cent mille hommes. BOUCHAIN

Cependant le Maréchal de Villars *

* Louis-Hector de Villars étoit né au Château de Moulins, en Bourbonnois, pendant que ſon pere étoit Ambaſſadeur à la Cour de Turin. Il reçut au Baptême le nom de *Claude*, qui lui fut donné par Claude de la Guiche, Comte de Saint-Geran, ſon parrain, comme on le voit encore par ſon Extrait baptiſtaire; mais il ne prit jamais que le nom de Louis-Hector. Il s'éleva, par ſon mérite & par ſa valeur, aux premieres Dignités de l'Etat: il fut d'abord Aide-de-Camp du Maréchal de Bellefond, ſon couſin; enſuite Colonel: il ſe diſtingua au combat de Senef, où ſes actions attirerent les regards & l'approbation du grand Condé. En 1702, il battit le Prince Louis de Bade à la bataille de Frédelinghen; il n'étoit encore que Lieutenant-Général, & cette victoire détermina le Roi à le faire Maréchal de France. La même année il ſe rendit maître du Fort de Kell; & l'année ſuivante il défit les Ennemis au combat d'Hochſtet, preſqu'au même endroit où l'armée Françoiſe, qu'il ne comman-

BOUCHAIN

ayant remporté de grands avantages l'année ſuivante ſur l'armée des Alliés, fit aſſiéger cette Place, qu'il avoit déja tenue bloquée, pendant qu'il faiſoit le ſiege du Queſnoy. Le Marquis d'Alegre en eut la direction, avec quarante Bataillons; la tranchée fut ouverte à la haute Ville la nuit du 9 au 10 Octobre, & le Sr. de Groveſtein qui y commandoit, fut obligé de ſe rendre priſonnier de guerre le 19 du même mois, avec ſa garniſon de 1200 hommes.

---

doit plus, fut ſi maltraitée en 1704. Il força les lignes de Stolhoffen en 1707, & mit le comble à ſa gloire en 1712, par la victoire de Denain, qui eut des ſuites ſi avantageuſes pour le Royaume de France. C'étoit un homme vif, hardi, intrépide, & heureux à la guerre; il diſoit ſes ſentiments avec beaucoup de franchiſe & de liberté, & ſes ſuccès lui attirerent des envieux, qui chercherent à le décrier; il aimoit un peu à ſe vanter, ce qui les irritoit encore plus; & il dit un jour au Roi, en prenant congé de lui, en préſence de tous les Courtiſans : *Sire, je vais combattre les ennemis de Votre Majeſté, & je vous laiſſe au milieu des miens.* Il fut fait Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi, lorſqu'il fut nommé pour commander en Italie, dans la guerre de 1733. Il étoit alors âgé de près de 80 ans, & il en avoit 82 lorſqu'il mourut à Turin, le 27 Juin 1734.

BOUCHAIN

La Châtellenie de Bouchain eſt ce que l'on nommoit autrefois le Comté d'Oſtrevant, lequel ſemble avoir pris ce nom des Oſtrogoths, Peuples barbares, qu'on croit s'être retirés autrefois dans ces endroits. Ce Comté a été anciennement un Fief mouvant de la Couronne de France; il fut ſéparé quelquefois du reſte du Hainaut, & donné en apanage aux enfants des Comtes de Hainaut. Préſentement il contient 65 Bourgs ou Villages, dont les principaux ſont, Pecquencourt, Lalaing & Maſtaing, Comtés; Haſnon, Haſpre, &c.

L'Abbaye de Haſnon, ſituée ſur la Scarpe, à trois lieues de Valenciennes, fut commencée vers l'an 670, par deux nobles perſonnages, Jean & Eulalie. Le premier y bâtit un Monaſtere pour les hommes, & Eulalie un pour les filles, dont elle fut la premiere Abbeſſe; & dans le IXe. ſiecle, il eut pour Abbeſſe Ermengarde, fille du Roi Charles-le-Chauve. Ce double Monaſtere ayant été détruit par les Normands, on y mit des Chanoines, auxquels Baudouin, dit *de Lille*, Comte de Hainaut, ſubſtitua, l'an 1069, des Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît.

Bouchain

La Prévôté de Haſpre, entre Valenciennes & Cambray, ſur la riviere de Selle, a été fondée pour des Bénédictins, l'an 765, par Pepin, Roi de France. Les premiers Religieux y furent envoyés de l'Abbaye de Jumiege, près de Rouen; mais l'an 1044, cette Prévôté vint à l'Abbaye de Saint-Vaaſt, par échange avec la Prévôté d'Anglicourt, en Beauvoiſis. *

LA VILLE DE LANDRECIES.

CEtte petite Place eſt ſituée dans un fond arroſé de la Sambre, à trois lieues du Queſnoy, à ſix de Valenciennes, & à ſept de Cambray. On la nomme en latin *Landrecium* ou *Landracum.*

Sieges de Landrecics.

L'Empereur Charles-Quint l'aſſiégea lui-même en 1543, avec une armée de 50000 hommes & cinquante pieces de canon; & ſa réſiſtance fut telle, que ce Prince fut obligé de ſe retirer après ſix mois d'attaque : il y avoit alors une gar-

* Les Armes de Bouchain ſont d'argent au château de gueules.

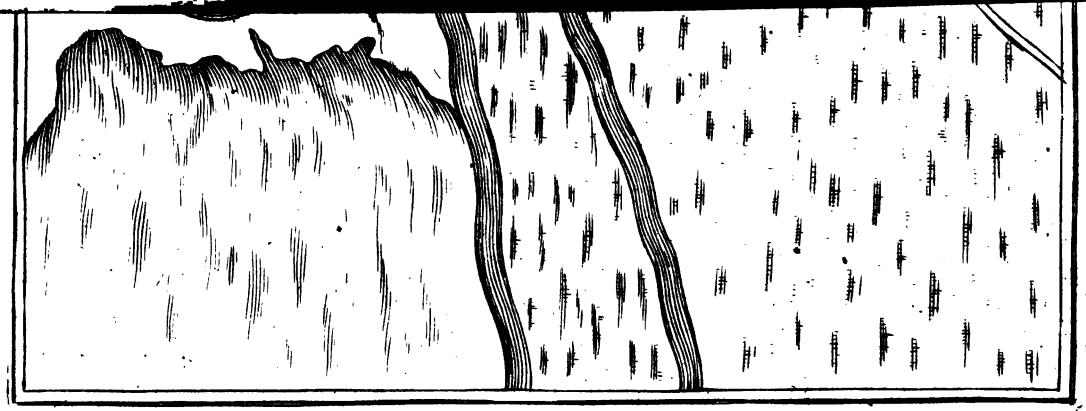

niſon de 3000 Fantaſſins & de 200 chevaux, ſous la conduite d'André de Mont-Allambert, & de François de la Lande. LANDRECIES.

Louis de Nogaret, Cardinal de la Vallette, devenu Général des Armées du Roi Louis XIII, s'en rendit maître l'an 1639; il y eut trois différentes attaques, & la Ville fut battue de huit batteries de canon. Les Eſpagnols l'ayant repriſe le 18 Juillet 1647, s'y maintinrent juſqu'en 1655, que les Maréchaux de Turenne & de la Ferté l'ayant aſſiégée de nouveau, s'en rendirent maîtres le 14 Juillet, après dix-huit jours de tranchée ouverte, à la vue de l'armée d'Eſpagne, commandée par le Prince de Condé, forte de 35000 hommes.

Les François ont cette Ville en propriété depuis l'an 1659, en vertu de la Paix des Pyrénées; ils en ont tellement augmenté les fortifications, qu'il y a quatre baſtions très-bien flanqués, outre pluſieurs nouveaux ouvrages, qui rendent cette Place une des plus fortes de tout le Pays. Ce fut l'ouvrage du Chevalier de Ville, perfectionné dans la ſuite par le Maréchal de Vauban. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Roi,

LANDRECIES.

un Major & deux Aides-Majors, avec un Capitaine des Portes.

Siege levé par le Prince Eugene en 1712.

En 1712, le Prince Eugene de Savoie, commandant l'armée des Alliés, fit investir cette Place le 17 Juillet, par trente-quatre Bataillons & trente Escadrons, sous les ordres du Prince d'Anhalt-Dessau; mais le Maréchal de Villars s'étant emparé des postes de Denain, de Marchiennes & de St. Amand, d'où les Alliés tiroient tous les convois, ils furent obligés de lever ce siege le 31 Juillet. Ce fut la derniere entreprise des Alliés, & l'unique Place où leurs progrès furent arrêtés aux Pays-Bas.

Landrecies appartenoit, l'an 1495, à Louise d'Albret, qui porta cette Terre en mariage à son époux, Charles de Croy, Prince de Chimay. Françoise de Croy, héritiere de Chimay, d'Avesnes & de Landrecies, ayant épousé son cousin, Philippe de Croy, Duc d'Arschot, l'an 1505, lui porta ces Terres en mariage. Celui-ci céda la propriété de Landrecies à l'Empereur Charles-Quint, après que François I, Roi de France, qui s'en étoit rendu maître, l'eut rendu, l'an 1544, par le Traité de Crepy.

A une lieue de cette Ville, on voit l'Abbaye de Maroilles, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, sur la riviere de Hepre. St. Humbert la fonda environ l'an 680, & en fut le premier Abbé: les environs sont très-renommés par les bons fromages qu'on y fait, auxquels on donne le nom de *Maroilles* ou *Dauphins*. LANDRECIES.

On voit aussi entre Landrecies & Cambray, l'Abbaye de Femy, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, sur la Sambre, laquelle fut fondée l'an 1081, par deux Seigneurs Anglois; les premiers Religieux y vinrent de l'Abbaye de Saint-André, au Cateau-Cambresis; mais pour le présent il n'y a qu'un Prieur, que l'Abbé de Saint-André y envoie, & qui jouit des biens situés en Cambresis; les autres biens de cette Abbaye, qui sont situés en France, étant gouvernés par un Abbé Commendataire. *

* Les Armes de Landrecies sont écartelées au 1 & 4 d'or à trois hamaides de gueules, & au 2 & 3 d'argent à trois douloires de sable.

LA VILLE DE PHILIPPE

PHilippe II, Roi d'Eſpagne, ſon nom à cette Ville, que ſa Marguerite, Reine de Hongrie, G nante des Pays-Bas, fit bâtir l'an à l'endroit où étoit le Village de gny, ſitué entre Sambre & M ſur les Terres de Liege, & da Comté d'Agimont. C'eſt pourquoi dépend, pour le Spirituel, de l'Evê de Liege & de l'Archidiacre du H naut, quoique la Souveraineté ait é cédée au Roi d'Eſpagne. On dit en la tin *Philippopolis.*

Elle fut bâtie pour arrêter les cour ſes des François, qui tenoient pour lor la Ville de Marienbourg, dont elle eſt éloignée de deux lieues, de quatre de Charlemont, de cinq de Charleroi & de Maubeuge, & de ſept de Namur. Il n'y a qu'une Paroiſſe dédiée à ſaint Philippe, Apôtre, & un Couvent de Religieuſes Pénitentes.

Sa ſituation ſur une montagne, au milieu d'une grande plaine, la rend naturellement

PHILIPPE-VILLE
50
100
Echelle de cent Toises
Narrewyn
fecit

turellement forte, & ſes fortifications ſont très-régulieres. Il y a de grands & larges foſſés taillés dans le roc, qui ſont défendus par cinq baſtions, & couverts de demi-lunes. Quelques années après qu'elle eut été bâtie, la garniſon, commandée par le Colonel Florigny, ſe révolta contre le Roi d'Eſpagne. Dom Juan d'Autriche l'aſſiégea en 1578; mais il y trouva une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'il ne la put prendre que par la ſappe. La Place ſe rendit néanmoins à des conditions honorables le 21 Mai, & la moitié de la Garniſon, avec le Gouverneur, ſe remirent ſous l'obéiſſance du Roi.

PHIL. P. E-VILLE.

A la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659, elle fut cédée à Louis XIV, Roi de France. Ce Prince y a fait ajouter quantité de nouveaux ouvrages. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, un Major & un Aide-Major, & un Capitaine des Portes. *

* Les Armes de Philippeville ſont d'azur à un V capital d'argent, ſurmonté d'un P capital de même, couronné d'or.

LA VILLE D'AVESNES.

CEtte Ville eſt ſituée ſur la riviere de Hepre, à quatre lieues de Landrecies & de Maubeuge, & à huit de Philippeville, étant dans un Pays inégal & couvert de bois. Elle avoit autrefois le titre de Comté, poſſédé par une Famille puiſſante, qui a donné des Princes Souverains aux Comtés de Flandres, de Hainaut, de Hollande & de Zélande.

Outre les Couvents des Récollets, des Récollettes & des Béguines, il y a l'Egliſe Collégiale de Saint-Nicolas, dans laquelle Louiſe d'Albret, Dame d'Aveſnes, veuve de Charles de Croy, premier Prince de Chimay, fonda, l'an 1534, un Chapitre de douze Chanoines, avec un Prévôt & un Doyen.

Les François s'étant emparés de cette Ville, elle leur eſt demeurée par le Traité des Pyrénées. Philippe de Croy, premier Duc d'Arſchot, avoit tranſigé, le 26 Septembre 1528, avec le Roi de Navarre, qui lui céda la Terre

300

s pour celle d'Ans, en Pé-

AVESNES.

ouve dans ſes environs une pro-
quantité de pierres blanches
à bâtir, dont les Sculpteurs ſe
auſſi pour des ſtatues; elles ſont
s ſous le nom de pierres d'A-

rince de Chimay, Chevalier de
ſon d'or, ayant hérité de la Ville
nes, comme dépendante de la
n de Croy, la céda au Duc d'Or-
frere unique de Louis XIV, Roi
nce, avec ſa Pairie, qui eſt la pre-
du Hainaut, & avec ſon Terri-
qu'on nomme la Terre d'Aveſnes,
omprend trente-trois Bourgs &
es, avec la Forêt appellée la *Hai*
ſnes.

eux lieues de cette Ville, ſe trouve
baye de Lieſſies, en latin *Lætia*,
'Ordre de ſaint Benoît, dépendante
Dioceſe de Cambray, & fondée en
, par le Comte Wigbert. Louis de
is, ſi connu par les excellents Trai-
de Piété qu'il a laiſſés, y mourut
n 1566, en odeur de ſainteté; il y a
t bâtir l'Egliſe, & a rétabli la diſci-
ne monaſtique, qui s'y obſerve en-

AVESNES. core aujourd'hui. Il étoit iſſu d'une Maiſon illuſtre, & avoit été élevé avec l'Empereur Charles-Quint; il refuſa l'Evêché de Cambray, que ce Prince voulut lui donner. Cette Abbaye eſt une des plus magnifiques de tout le Pays. On y admire ſur-tout l'Egliſe & les quartiers de l'Abbé, de l'Archevêque de Cambray, de l'Intendant, des Etrangers, qui ſont un bâtiment quarré & très-ſpacieux; l'on y trouve par-tout des embelliſſements de marbre. *

LA VILLE DE CHIMAY.

ENtre les Forêts de Fagne & de Thierache, on voit la petite Ville de Chimay, ſituée à ſix lieues d'Aveſnes, ſur la riviere de Blanche. Les guerres continuelles dont ce Pays s'eſt reſſenti depuis pluſieurs ſiecles, lui ont cauſé beaucoup de dommages.

Elle dépend, pour le ſpirituel, de

* Les Armes d'Aveſnes ſont bandées d'or & de gueules de ſix pieces.

CHIMAY.

l'Evêché de Liege, & de l'Archidiacre du Hainaut. Il y a une Paroiſſe dédiée à ſaint Pierre, & une Egliſe Collégiale, dédiée à ſainte Monegonde, veuve, qui vivoit vers l'an 570, & qu'on honore particuliérement à Tours. Le Chapitre eſt très-ancien : il y a un Doyen & douze Chanoines, dont les Prébendes ſont à la collation du Prince de Chimay. Les Récollets y ont un Couvent, & ils y enſeignent les Humanités. On y voit auſſi un beau Château, avec de grands jardins & pluſieurs fontaines ; mais le labyrinthe qu'il y a eu autrefois, & qui étoit très-beau, a été ruiné.

Chimay eſt une des douze Pairies du Comté de Hainaut, & trente-un Villages en reſſortiſſent. Jean de Croy, Chevalier de la Toiſon d'or, ayant acquis cette Terre du Seigneur de Moreuil, il en prit le titre ; & Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, l'érigea en Comté l'an 1473, en ſa faveur. Maximilien I en fit une Principauté l'an 1486, le jour qu'il fut couronné Roi des Romains à Aix-la-Chapelle, en faveur de Charles de Croy, fils du précédent. Charles d'Aremberg, Comte de Ligne, l'acquit

CHIMAY. par ſon mariage avec Anne-Dorothée de Croy, ſœur & héritiere de Charles, Duc de Croy & Prince de Chimay, mort en 1610. Erneſt-Dominique, Prince de Chimay, Gouverneur de Luxembourg, & Viceroi de Navarre, laiſſa, l'an 1686, par ſon teſtament, la Principauté de Chimay & ſes autres biens à Philippe-Louis d'Alſace, Comte de Bouſſu. Il étoit fils d'Anne de Croy, tante d'Erneſt, laquelle épouſa Eugene, Comte de Bouſſu. Philippe-Louis d'Alſace fut Chevalier de la Toiſon d'or, & mourut l'an 1688, laiſſant Charles-Louis, Prince de Chimay, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, décédé à Bruxelles le 3 Février 1740, ſans laiſſer poſtérité; Thomas-Philippe, Archevêque de Malines depuis l'an 1716, & Cardinal de la ſainte Egliſe Romaine dès l'an 1719; Alexandre, Prince de Chimay, Gouverneur de la Ville & Châtellenie d'Oudenarde, &c. *

La Ville de Chimay avoit été cédée à la France par la Treve de Ratisbon-

* Les Armes de Chimay ſont de gueules à l'épée d'argent emmanchée d'or & poſée en bande, la pointe en haut.

ne, le 15 Août 1684; mais par la Paix de Riſwyck, elle a été rendue à l'Eſpagne. Elle eſt actuellement au pouvoir de la France. CHIMAY.

LA VILLE DE BEAUMONT.

SOn nom fait connoître qu'elle eſt ſituée ſur une montagne, dans un agréable endroit; on l'appelle en latin *Bellus Mons* ou *Bellomontium.* Elle eſt près de la Sambre, à quatre lieues de Binche & de Chimay, & à ſept de Mons, ſous l'Archevêché de Cambray. Il n'y a qu'une Egliſe Paroiſſiale, des Sœurs-Griſes, & un Couvent de Récollets à Barbançon, à une petite lieue de Beaumont.

C'eſt une Châtellenie du reſſort de la Prévôté de Mons, de laquelle dépendent onze Villages, & qui ſervoit autrefois d'apanage aux fils puînés des Comtes de Hainaut. Elle porte à préſent le titre de Comté, & appartient au Prince de Chimay, Comte de Bouſſu, par teſtament d'Erneſt-Dominique, Prince de Chimay, mort à Pampelune,

BEAUMONT.

étant Viceroi de Navarre, en 1686. Son épouse, Dame Marie de Cardênas, mourut à Malines l'an 1691, & fut enterrée aux Récollets.

Il y a eu autrefois un Château bâti par les anciens Comtes de Beaumont, qui étoit si grand, que trois Princes souverains y auroient pu loger avec leur suite : il étoit fortifié aussi à l'antique, & avoit une terrasse bien ample, munie de canon ; mais le Comte de Grandpré, Lieutenant-Général François, le fit sauter environ l'an 1660, & il n'en reste à présent que les souterrains, par lesquels on peut juger de son ancienne splendeur. *

LA VILLE DE BINCHE.

ELle est située agréablement, dans un Pays abondant en gibier & très-fertile, sur la riviere de Haine, qui a sa source dans ces quartiers. Elle est à deux lieues de l'Abbaye de Lobbes,

* Les Armes de Beaumont sont de gueules, au château d'argent.

à trois de Mons & de Charleroi, & à quatre de Maubeuge. Il y a une belle Egliſe, qui eſt dédiée à la ſainte Vierge. BINCHE.

En 1409, Guillaume de Baviere, Comte de Hainaut, tranſporta de Lobbes à Binche le Chapitre que ſaint Urſmer, Evêque & Abbé de Lobbes, y avoit fondé en 697, & cette Egliſe fut érigée en Collégiale ſous la protection de ſaint Urſmer, que la Ville choiſit pour Patron, dont on célebre la Fête le 18 Avril. L'Abbé de Lobbes eſt le Prévôt de ce Chapitre, qui eſt compoſé d'un Doyen & de douze Chanoines, parmi leſquels il y a toujours un Religieux de Lobbes.

Le tréſor de l'Egliſe eſt très-conſidérable; car on y conſerve les corps ſaints d'Urſmer, Ermin, Vulgiſe, Amoluin & Théodulphe, tous Evêques & Abbés de Lobbes; de ſaint Abel, Archevêque de Rheims; de ſaint Hidulphe, Duc de Lorraine, & Comte de Hainaut; & de ſainte Amelberge, Comteſſe de Condé, mere de ſainte Gudule, Patronne de Bruxelles. Ces huit Corps ſaints y furent tranſportés de Lobbes l'an 1409: en 1617, ils furent mis dans de belles chaſſes d'argent par François Vander Burgh, Arche-

BINCHE. vêque de Cambray, en préſence des Archiducs Albert & Iſabelle. On y conſerve de plus une partie de la vraie Croix, une épine de la Couronne du Seigneur, & une piece du ſaint Sépulcre, que Marguerite d'Angleterre, douairiere de Charles, Duc de Bourgogne, y donna en 1479.

Les Récollets y ont un Couvent, ainſi que les Récollettes & les Sœurs-Noires; en 1725, on y établit un College pour les Humanités, ſous la direction des Auguſtins. Le principal trafic y conſiſte en couteaux, très-eſtimés par tout le Pays.

Marie, Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, ayant obtenu de l'Empereur Charles-Quint, ſon frere, le Territoire de Binche, fit bâtir, vers l'an 1548, à une lieue de la Ville, & à quatre de Mons, un Château magnifique, qu'on appelle MARIMONT, ſitué ſur la riviere de Haine. Henri II, Roi de France, le fit brûler en 1554, en repréſailles de ce qu'elle avoit fait brûler ſon Château de Folembray, en Picardie. Il y fit mettre cette inſcription: *Souviens-toi de Folembray, Reine inſenſée;* & traita de la même maniere la

Ville de Binche, où elle avoit ſon Palais. BINCHE.

Le Château de Marimont fut rétabli enſuite par Albert & Iſabelle, Souverains des Pays-Bas; Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere, le fit embellir conſidérablement l'an 1699, & il y prit ſouvent le plaiſir de la chaſſe.

Dom Juan d'Autriche, après avoir réduit Nivelle, prit la Ville de Binche l'an 1578, laquelle tenoit le parti des Rebelles. Le Duc d'Alençon profitant de la mort de Dom Juan, l'aſſiégea la même année, & l'emporta d'aſſaut: les François tuerent tous ceux qu'ils trouverent en armes, & pillerent même les Egliſes. Les Eſpagnols la céderent à la France par la Paix d'Aix-la-Chapelle; mais elle a été rendue à l'Eſpagne par celle de Nimegue, avec ſa Prévôté, qui comprend cinquante-un Bourgs & Villages.

A une demi-lieue de Binche, on voit la belle Abbaye de Bonne-Eſpérance, Religieux de l'Ordre de Prémontré, fondée vers l'an 1127, par le Chevalier Regnier de Croix.

L'Abbaye de l'Olive, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, eſt auſſi dans ſes environs: elle doit ſon origine au bien-

BINCHE. heureux Guillaume l'Hermite, vers l'an 1220. Sept Chanoineſſes de Mouſtiers y furent les premieres Religieuſes. *

LA VILLE DE BAVAI.

L'Ancienneté de cette Ville mérite qu'on en donne la deſcription; les anciens Géographes la nomment *Bagacum* & *Bavaçum Nerviorum;* ce qui a donné lieu de croire que Bavai, & non pas Tournay, étoit la Capitale des Nerviens. Elle ſervoit de Place d'armes aux Romains; Jules-Céſar en fait mention dans ſes Commentaires, en parlant des quartiers-d'hiver qu'il donna à ſes Légions dans le Pays des Bellovaces, & il la nomme *Belgium.*

Les marques illuſtres de ſon antiquité, les inſcriptions, les tours & les maſures d'un Cirque que les Romains y ont conſtruit, font juger de ce qu'elle étoit autrefois; on y trouve même quelquefois, auſſi-bien que dans ſes envi-

* La Ville de Binche porte d'argent au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.

rons, des médailles frappées du temps des Romains. Il y a encore des reſtes de cinq anciennes chauſſées qui y aboutiſſoient, des tombeaux de Généraux Romains, & d'un Aqueduc, qui commence hors de la Ville, & qui s'étend à plus de trois lieues de là. Ces chauſſées ſont faites de petites pierres à fuſil; on croit que la Reine-Brunehaud, femme de Sigebert, Roi d'Auſtraſie, les a faites; mais il eſt ſûr qu'elle les a fait ſeulement réparer. BAVAI.

Bavai eſt ſitué ſur la riviere d'Oſneau, à cinq lieues de Mons; elle a été brûlée & maltraitée pluſieurs fois pendant les dernieres guerres. Il y a des Récollets, des Sœurs Griſes, & des Prêtres de l'Oratoire qui y enſeignent les Humanités dès l'an 1637, & y deſſervent la Paroiſſe, dédiée à Notre-Dame. C'eſt une Prévôté qui comprend dix-huit Villages, & dépend de celle du Queſnoy. Parmi ces Villages, ceux de Malplaquet & de Blangies devinrent célebres par la ſanglante bataille, qui s'y donna le 11 Septembre 1709, entre les François & les Alliés. *Voyez ci-deſſus p.* 243.*

* Les Armes de Bavai ſont d'azur au lion d'argent, armé, denté & lampaſſé d'or.

LA VILLE DE SAINT-GUILAIN.

ON la nomme en latin *Giſlenopolis*, à cauſe de la célebre Abbaye de Religieux de ſaint Benoît, fondée par ſaint Guilain, ami particulier de ſaint Amand, & Apôtre du Hainaut. Ce Saint étoit Grec de nation; on prétend qu'il avoit été Evêque d'Athenes : il commença ſon Monaſtere vers l'an 637, qu'il appella *la Celle de St. Pierre.* Dagobert I, Roi de France, lui avoit donné le terrein, avec le Village d'Hornu, & d'autres biens. Les miracles que Dieu opéra au tombeau de ce Saint, y attira un grand nombre d'habitants.

L'Empereur Charlemagne en augmenta les revenus, en conſidération de l'Abbé St. Elephas, qui étoit ſon parent; il y fit bâtir une Egliſe magnifique, donnant en même-temps à l'Abbé la Seigneurie temporelle & ſpirituelle de la Ville, & il porte le titre de Primat du Hainaut. On y nourrit toujours un aigle & un ours, en mémoire de ce que Dieu s'eſt ſervi de ces animaux, pour indi-

quer à l'Abbé saint Guilain le lieu où il devoit bâtir son Monastere. St. Guilain.

Les Religieux ont embrassé la Réforme du Mont-Cassin l'an 1642, & vivent très-régulièrement. L'Eglise a été magnifiquement rebâtie l'an 1714, & bénie le 15 Janvier 1719. Ils avoient autrefois un Prieuré près de Soissons, dit *le petit Saint-Guilain;* mais il fut aliéné vers l'an 1540. Depuis l'an 1600, il y a un Prieuré ou Hôpital de Ste. Elisabeth, pour les malades, desservi par des Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, & rebâti l'an 1719.

Le Roi Louis XIV l'assiégea en personne, & s'en rendit maître après sept jours de tranchée ouverte, le 25 Août 1655. Un Magasinier François, qui étoit d'intelligence avec les Espagnols, y fit sauter deux magasins de poudres, le 7 Février 1656: & au même-temps, les Espagnols devoient venir attaquer Saint-Guilain; mais ils y vinrent trop tard. Tous les bâtiments de l'Abbaye furent ruinés par le fracas des poudres, ainsi que la plupart des maisons de la Ville. Dom Juan d'Autriche la reprit le 21 Mars 1657, après sept jours de siege, soutenu par le Comte de Schom- Sieges de St. Guilain.

ST. GUILAIN.

berg. Les François s'en rendirent encore maîtres à la faveur des glaces, le 10 Décembre 1677, ſous le Maréchal d'Humieres, après dix jours d'attaque, & la garniſon, forte de 1100 hommes, ſortit avec armes & bagages. Le Duc de Villahermoſa s'étoit avancé inutilement juſqu'auprès de Mons, pour faire lever ce ſiege. Les François la rendirent aux Eſpagnols par la Paix de Nimegue, après en avoir raſé les fortifications.

Sur la fin de l'an 1708, le Gouverneur d'Ath la ſurprit; mais peu de jours après, les François la reprirent, & les priſonniers, faits de part & d'autre, furent échangés. Les Alliés s'en rendirent encore maîtres le 10 Septembre 1709, & y firent 200 priſonniers. *

On voit entre cette Ville & Valenciennes, l'Abbaye de Crepin, de l'Ordre de ſaint Benoît, qui doit ſes commencements, vers l'an 680, à ſaint Landelin, Fondateur des Abbayes de Lobbes & d'Alne; mais il choiſit ſa retraite à

* Les Armes de Saint-Guilain ſont de l'Empire, parti de France.

à Crepin, où il mourut l'an 691 ; on célebre ſa Fête le 27 Juin. Cette Abbaye fut rétablie en 1080, par Richilde, Comteſſe de Hainaut, & par Baudouin, ſon fils. St. Gutlain.

LA VILLE DE LEUZE.

ON voit à deux lieues & demie d'Ath la petite Ville de Leuze, en latin *Lutoſa*, ſituée ſur le ruiſſeau qui ſe rend à Ligne, & fait la ſource de la Dendre.

Il y a un Chapitre de vingt Chanoines, avec un Doyen. L'Egliſe eſt dédiée à ſaint Pierre & ſaint Paul ; c'étoit anciennement une Abbaye, fondée par ſaint Amand, & augmentée enſuite par Gerard de Rouſſillon, Comte de Bourgogne. L'Empereur Charlemagne y établit pour Abbé, vers l'an 800, St. Lutger, premier Evêque de Munſter. On croit qu'elle ne fut convertie en Chapitre de Chanoines, que dans le onzieme ſiecle. Le Duc d'Aremberg eſt Collateur de ces Prébendes.

Le 19 Septembre 1691, il y eut un combat aux environs de Leuze, entre

LEUZE. l'armée des Alliés, commandée par le Prince de Waldeck, & celle de France par le Maréchal de Luxembourg. L'arriere-garde des Alliés, qui étoit de 72 Eſcadrons, fut chargée par le Maréchal au paſſage du ruiſſeau de la Catoire : le choc fut rude ; mais après quelques heures de combat, les François ſe retirerent, voyant qu'on venoit au ſecours de l'arriere-garde. Il y demeura de part & d'autre 8 ou 900 hommes, tant tués que bleſſés. *

LA VILLE DE CHIEVRES.

SUr la route de Mons à Ath, on voit la petite Ville de Chievres, en latin *Servia*, laquelle étant ouverte, a ſouvent éprouvé les malheurs de la guerre. Sa Seigneurie a été acquiſe, l'an 1440, par Antoine, Seigneur de Croy, qui l'acheta du Duc d'Orléans. Guillaume de Croy, Gouverneur de l'Empereur Charles-Quint, & ſon premier Conſeil-

* Les Armes de Leuze ſont d'argent ſemé de billettes d'or, au lion de même.

ler, ne porta d'autre titre que celui de Seigneur de Chievres. Il y avoit fait bâtir un Château, dont on voit encore quelques reſtes. La conduite de ſon auguſte Eleve, qui l'honora toujours d'une confiance particuliere, lui fit un grand honneur dans le monde : il mourut à Worms en 1521, âgé de 63 ans. CHIEVRES.

Chievres appartient maintenant au Comte d'Egmont, avec titre de Baronnie. Depuis l'an 1726, les Prêtres de l'Oratoire y deſſervent la Paroiſſe de Notre-Dame, dont on y honore une Image miraculeuſe. On y voit auſſi un Couvent de Sœurs-Griſes, depuis l'an 1435.

Le Village de Cambron, ſitué ſur la riviere de Dendre, eſt à une lieue de cette Ville ; il eſt connu par divers campements des armées, qui s'y ſont faits pendant les dernieres guerres, les troupes ayant ſouvent fait de longues & pénibles marches pour occuper ce camp avantageux. Il y a une belle Abbaye de Religieux de l'Ordre de Cîteaux, fondée vers l'an 1148, par Anſelme de Trezeignies, Seigneur de Peronne, Chanoine de l'Egliſe de Soignies. On y honore une Image miraculeuſe de la

CHIEVRES. sainte Vierge, dont le culte y devint célebre l'an 1722, lorſqu'un Juif, fauſſement converti, ayant eu la témérité de lui donner cinq coups de lance, il en ſortit incontinent quantité de ſang. *

LA VILLE D'ENGHIEN.

LE Parc du Duc d'Aremberg la rend célebre dans tout le Pays, & y attire un grand nombre d'Etrangers. On dit en latin *Angia*, & en flamand *Edinghen;* elle eſt ſituée dans une vallée, à cinq lieues de Bruxelles, de Mons & de Tournay, à quatre d'Ath, & à trois de Halle.

C'étoit autrefois la premiere Baronnie du Comté de Hainaut : elle entra dans la Maiſon de Bourbon, (comme beaucoup d'autres) par le mariage de Marie de Luxembourg, Comteſſe de Saint-Pol & Dame d'Enghien, conclu en 1485, avec François de Bourbon, Comte de Vendôme, qui mourut en

* Les Armes de Chievres ſont de gueules à trois lions d'or.

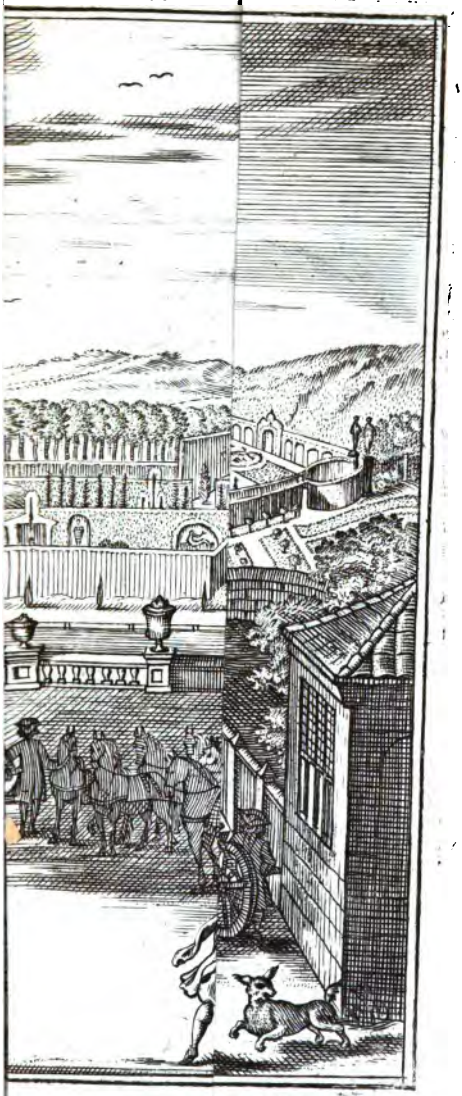

1495. Il laiſſa Charles de Vendôme, mort en 1536, qui fut pere d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, dont le fils, Henri IV, Roi de France, vendit, en 1607, la Ville avec ſon Bailliage, qui comprend dix-huit Villages, à Charles de Ligne, Duc d'Aremberg. Celui-ci acquit encore du chef de ſa femme, Anne de Croy, les Domaines d'Arſchot, de Chimay & de Beaumont. Il laiſſa Philippe, pere de Philippe-François, aïeul de Philippe-Charles, tué en Hongrie l'an 1691, au combat de Salanckemen. Son fils Léopold, Duc d'Aremberg & d'Arſchot, né en 1690, Chevalier de la Toiſon d'or, Feld-Maréchal, Grand-Bailli du Hainaut, &c. a épouſé, l'an 1711, Marie-Claire, fille de Nicolas Pignatelli, Duc de Biſachia, neveu du Pape Innocent XII, & ſœur du Comte d'Egmont. ENGHIEN.

Le titre de Pairie du Hainaut, qui étoit annexé autrefois à la Terre du petit Quevi, a été transféré, vers l'an 1670, ſur la Ville d'Enghien, en faveur du Duc d'Arſchot, du conſentement des trois Etats du Hainaut.

Les puînés de la Maiſon de Bourbon ont porté long-temps la qualité de

ENGHIEN. Comtes d'Enghien, qui a été érigé depuis en Duché-Pairie ſur la Terre de Nogent-le-Rotrou, en Perche, qu'on a nommée *Enghien-le-François*. Le nom & le titre du Duché d'Enghien a été enſuite tranſporté ſur la Terre & Pairie de Montmorency, par Lettres-Patentes, données l'an 1689 en faveur de Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé.

La grande Egliſe eſt dédiée à ſaint Nicolas, deſſervie par quantité d'Eccléſiaſtiques. Il y a auſſi pluſieurs Couvents de Religieux : les Capucins y ont leur Noviciat; les Carmes y ſont bien placés; les Auguſtins y enſeignent les Humanités. Il y a des Conceptioniſtes, un Hôpital & un Béguinage.

Ce qu'il y a de ſingulier dans la ſituation de la Ville d'Enghien, c'eſt que les maiſons ſont du Hainaut, & par conſéquent les habitants, quoique les rues ſoient cenſées être de la Flandre.

Entre Enghien & Halle, ſur les confins du Brabant, il y a le Village de Steenkerque, où ſe donna le 3 Août 1692, une ſanglante bataille entre l'armée des Alliés, commandée par Guillaume III, Roi d'Angleterre, & celle de France, commandée par le Duc de

Luxembourg. Les François remporterent la victoire, quoiqu'ils eussent été surpris de grand matin, & mis d'abord en désordre. *

ENGHIEN.

LA VILLE DE LESSINES.

ON l'appelle *Terre de débat*, parce qu'il y a une contestation ancienne & indécise, si elle est de la Flandre ou du Hainaut; & quoiqu'à présent on la mette parmi les Villes du Hainaut, toutes les Causes, tant de Lessines que des sept Villages de sa dépendance, (comme Flobecq, Wodecq, Bois de Lessines, &c.) sont du ressort immédiat du grand Conseil, dès son institution même. Lessines est située sur la riviere de Dendre, à deux lieues d'Ath & de Grammont, à quatre d'Enghien, & à six de Mons. On la nomme en latin *Lessinia*, & en flamand *Lessen*.

* Les Armes d'Enghien sont gironnées d'argent & de sable de dix pieces; chaque piece de sable chargée de trois croisettes recroisettées au pied fiché d'or.

LESSINES. La Terre de Leſſines appartenoit en dernier lieu à Charles-Henri de Lorraine, Prince de Vaudemont & de Commercy, ci-devant Général des Armes aux Pays-Bas; lequel étant décédé le 14 Janvier 1723, ſa ſucceſſion eſt dévolue à ſa niece, la Princeſſe douairiere d'Epinoy, de la même Maiſon de Lorraine. Il n'y a qu'une Paroiſſe à Leſſines, dont ſaint Pierre eſt le Patron; un Hôpital gouverné par des Religieuſes; un Vicariat de Dominicains, & un Couvent de Sœurs-Noires. Le principal trafic des habitants conſiſte en toiles.

LA VILLE DE SOIGNIES.

ELle eſt ſituée ſur la riviere de Senne, qui y prend ſa ſource, à ſept lieues de Bruxelles & à trois de Mons, & eſt dépendante de cette Ville. On croit qu'elle tire ſon nom (en latin *Sonegiæ*,) & ſon origine des Sénonois, Peuple de la Gaule Celtique, qui s'y ſont établis.

Lorſque ſainte Waudru ſe retira avec

quelques Demoiſelles, à Château-lieu, (où la Ville de Mons a été bâtie dans la ſuite) pour s'y conſacrer à Dieu, menant une vie religieuſe, ſon époux, ſaint Vincent, dit Maldegaire, quitta pareillement le monde pour ſuivre l'exemple de ſon épouſe. Il fonda l'Abbaye d'Hautmont, près de Maubeuge, où il embraſſa la vie monaſtique, & dont il laiſſa la conduite à ſon fils, St. Landry, qui devint enſuite Evêque de Meaux. Delà il devint Abbé & Fondateur, l'an 650, d'un nouveau Monaſtere à Soignies, où il mourut vers l'an 670. On y conſerve dans de belles chaſſes d'argent les Reliques de ſaint Vincent, & de ſon fils ſaint Landry. SOIGNIES.

Les Huns ayant détruit ce Monaſtere vers l'an 960, ſaint Brunon, Archevêque de Cologne, Commiſſaire-Apoſtolique pour régler le rétabliſſement des Egliſes ruinées par les barbares, fit rétablir celle de Soignies l'an 965, & changea auſſi le Monaſtere en Chapitre ſéculier. Il y a préſentement un Prévôt, un Doyen, un Tréſorier, & trente Chanoines. Les Prébendes ſont à la collation du Souverain; ſauf que le Chapitre confere la troiſieme vacante à quel-

SOIGNIES. qu'un des Muſiciens de l'Egliſe. La Seigneurie ſpirituelle & temporelle du lieu, & la Charge de Bailli leur appartiennent.

Environ l'an 1695, on voulut ériger un nouvel Evêché dans la partie du Hainaut, ſujette au Roi d'Eſpagne, à cauſe des guerres preſque continuelles avec la France, qui empêchoient la communication avec l'Archevêque de Cambray. Le Chapitre Cathédral auroit été celui de Soignies; mais ce projet ne fut pas exécuté.

Outre un Couvent de Capucins, qui y vinrent l'an 1616, il y a des Sœurs-Griſes, & un Hôpital deſſervi par des Religieuſes. Les Prêtres de l'Oratoire y ont une Maiſon dès l'an 1629, & ils ont commencé l'an 1709 d'y enſeigner les Humanités.

LA VILLE DE BRAINE-LE-COMTE.

IL faut la diſtinguer de Braine-Laleu & de Wautier-Braine, Bourgs ſitués au Wallon-Brabant; au-lieu que cette

petite Ville eſt dans le Hainaut, à quatre lieues de Mons & à ſix de Bruxelles. BRAINE-LE-COMTE.

Il y avoit autrefois au même endroit où eſt à préſent l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Gery, une fortereſſe, & à ſon oppoſite une tour fort épaiſſe, qu'on dit avoir été bâtie du temps de Jules-Céſar, par Brennus, fameux Général des Sénonois, dont on dit que la Ville a tiré ſon nom. Cette tour demeura en ſon entier juſqu'en 1677, que le Duc de Villahermoſa, Gouverneur-Général, étant campé à Braine avec l'armée d'Eſpagne, la fit ſauter, de crainte que les François ne s'y retiraſſent.

Il y a des Prêtres de l'Oratoire, établis l'an 1628, qui y font les fonctions Paſtorales; un Monaſtere de Dominicains fondé l'an 1612, & changé en Prieuré l'an 1622; (les Vicariats de Brunhaut & de Tilly en dépendent) un Couvent de Religieuſes, qui furent premiérement Béguines, enſuite Sœurs-Griſes, & depuis l'an 1628, Récollettes Pénitentes.

Le Roi d'Eſpagne céda cette Ville, en 1652, à la Maiſon d'Aremberg, en échange de la Terre de Sevenberghe; ainſi le Duc d'Aremberg poſſede la Sei-

BRAINE-LE COMTE.

gneurie, avec Juriſdiction ſur ſa Châtellenie, qui comprend onze Villages.

François du Bois, connu ſous le nom de *Sylvius*, naquit en cette Ville l'an 1581; il fut Doyen de l'Egliſe de Saint-Amé, & Docteur & Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Douay, où il mourut en opinion de ſainteté, & regretté des Savants, le 11 Février 1649, ayant laiſſé des Commentaires ſur la Somme de ſaint Thomas, & autres Livres très-eſtimés des Théologiens.

LA VILLE DE HALLE.

LA renommée de cette Ville vient principalement de l'Image miraculeuſe de la ſainte Vierge, Mere de Dieu, qu'on y honore; il s'y fait de tous côtés grand nombre de pélerinages. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Senne, aux confins du Brabant, & ſur le chemin qui va de Mons à Bruxelles, à ſept lieues de la premiere, & à trois de l'autre. Autrefois elle étoit fortifiée & entourée de bons remparts, qui furent raſés avec les portes, en 1677. On tient qu'elle a tiré

son nom des *Halles* qu'on y avoit bâties, pour retirer les marchandises qu'on transportoit du Brabant en Hainaut. HALLE.

Le Duc d'Aremberg a acquis de Sa Majesté Catholique, en 1652, la Seigneurie de Halle, en échange de sa Terre de Sevenberghe, qui a été cédée aux Hollandois.

L'Image miraculeuse de Notre-Dame fut donnée par sainte Elisabeth, fille de Henri I, Duc de Brabant, laquelle, à sa mort, survenue en 1267, ordonna que cette Image fût transportée à Halle, pour y être exposée à la vénération du Peuple. Dieu y a opéré dans la suite quantité de miracles, par l'intercession de la Ste. Vierge, dont le célebre Historien Juste-Lipse a fait un Recueil dans son Livre intitulé : *Hallensis Virgo*, auquel les Hérétiques n'ont répondu que par des injures, en la nommant *Idolum Hallense*.

L'Eglise où l'on conserve cette Image, est dédiée à saint Martin, dans laquelle plusieurs Prêtres séculiers chantent les Offices divins. On y remarque la Chapelle de Notre-Dame, qui est ornée & remplie de richesses, que plusieurs Rois & Princes Souverains y ont en-

HALLE. voyées pour marques du reſpect qu'ils portoient à la très-ſainte Vierge. C'étoit le lieu ordinaire de dévotion des Archiducs Albert & Iſabelle : le premier y avoit dépoſé ſur l'Autel les marques de ſon Cardinalat, lorſqu'il eut réſolu d'épouſer l'Infante d'Eſpagne. L'Archiducheſſe Marie-Eliſabeth, Gouvernante des Pays-Bas, y alloit auſſi pluſieurs fois par an faire ſes dévotions.

La direction du tréſor & de tous les revenus & offrandes de la Chapelle de Notre-Dame, eſt entre les mains du Magiſtrat de Halle ; & il n'y a dans aucun lieu un ſi grand nombre de lampes, cottes-d'armes, étendards, Croix, Calices, & enfin de figures d'or & d'argent, que dans cette Egliſe. On y voit entr'autres une Remontrance d'argent doré, d'un poids conſidérable, donnée par Henri VIII, Roi d'Angleterre, peu avant qu'il ſe ſéparât de l'Egliſe Romaine.

Le premier Dimanche de Septembre, jour de la Fête ou *Kerremeſſe*, il ſe fait une Proceſſion ſolemnelle, dans laquelle l'Image de la ſainte Vierge eſt portée dans la Ville & ſes Fauxbourgs par les Députés des douze Villes &

Bourgades. Les Liégeois y viennent aussi tous les ans en Procession au jour de la Pentecôte. HALLE.

Il y a des Récollets, des Sœurs-Grises, & des Jésuites : ceux-ci y sont établis depuis l'an 1620, & y enseignent les Humanités. Le Recteur des Jésuites est Pasteur primitif de la grande Eglise; mais il substitue pour les fonctions Pastorales, des Prêtres séculiers. Cette Ville dépend pour le Spirituel de l'Archevêché de Cambray. On y travaille beaucoup à faire des panniers & autres ouvrages d'osier.

On voit à Bellingue, à une lieue de Halle, une Abbaye de Religieux de l'Ordre de St. Augustin, laquelle avoit été fondée en 1190, près de Cambray, au Village de Cantimpré; mais par les guerres continuelles des Pays-Bas, elle a été si désolée & les biens si ruinés, que les Religieux furent obligés de se venir établir, en 1580, au Prieuré qu'ils avoient à Bellingue. Le Roi de France prétend toujours avoir droit de nommer à cette Abbaye, à cause que les principaux biens sont près de Cambray. Thomas de Cantimpré, Historien & Théologien célebre, a fleuri vers l'an 1230; il étoit Re-

HALLE. ligieux de l'Ordre de ſaint Dominique; mais on a tort de croire qu'il a été Religieux de l'Abbaye de Cantimpré ou Suffragant de Cambray. Il étoit né à Leuve, près de Bruxelles, en 1201, d'une Famille noble. Il ſe nommoit en latin *Thomas Cantipratanus*.

LE CAMBRESIS.

QUOIQUE ce Pays ne faſſe point partie des XVII Provinces, il eſt néanmoins réputé pour tel, parce qu'il y eſt enclavé, & qu'il a été long-temps ſous la même domination. Il a pour limites le Hainaut, au Levant; l'Artois, au Couchant; la Flandre, au Septentrion, & la Picardie au Midi. Sa longueur eſt d'environ dix lieues, depuis les Villages d'Or & de Châtillon, juſqu'au Bourg d'Arleux; & ſa largeur eſt de cinq lieues. L'Eſcaut l'arroſe & le rend extrêmement fertile. La Ville de Cambray lui donne le nom, & en eſt la Capitale: les autres Places ſont le Cateau-Cambreſis, Walincourt, Arleux & Crêvecœur.

Les Etats du Cambreſis ſont compoſés, outre la perſonne de l'Archevêque,

Le Cambresis.

de quatre Chapitres, qui ſont l'Egliſe Métropolitaine, & les Collégiales de Saint-Gery, Ste. Croix & Walincourt; de cinq Abbayes de Religieux, Saint-Sépulcre, Saint-Aubert, Saint-André, Vaucelles & Cantimpré; les Abbayes d'Honnecourt, de Mont-Saint-Martin & de Femy, ne ſont point partie des Etats du Cambreſis, quoiqu'elles ſoient encore du Dioceſe de Cambray; mais elles ſont ſituées dans la Picardie. Tout ceci fait l'Etat Eccléſiaſtique; la Nobleſſe fait le ſecond Etat; & les Echevins de Cambray viennent au nom du Tiers-Etat.

Il y a auſſi douze anciennes Pairies, qui ſont, 1°. Rumilly, au Marquis de Wargnies; 2°. Cauroy, au Baron d'Eſne; 3°. Cantaing, à la Maiſon de Berghes; 4°. Marcoing, au Seigneur de Rumilly; 5°. Cuvillers, au Baron de Foſſeux; 6°. Bouſies, au Baron de ce nom; 7°. Eſne, au Baron de ce nom; 8°. Audencourt & 9°. Premont, au Seigneur de Sart; 10°. Blargnies, au Baron de Gomignies; 11°. Niergny & Vieilly, au Chapitre Métropolitain; 12°. Monſtrecourt, à l'Archevêque, qui en donne l'uſufruit à ſon Grand-Bailli. Les Evê-

ques de Cambray ayant été autrefois Princes ſouverains, avoient leurs Officiers ſéculiers, comme un Vidame, un Châtelain, un Haut-Voué, un Grand-Bailli, un Sénéchal, un Maréchal, un Echanſon, un Chambellan, un Chancelier, & un Grand-Prévôt, qui étoient tous des perſonnes de qualité. LE CAMBRESIS.

Le Cambreſis avoit été ſubjugué par les Romains, ainſi que le reſte de la Gaule-Belgique; mais il leur fut enlevé par les François, qui établirent pendant quelque temps leur ſiege principal à Cambray, depuis l'an 445, ſous le regne de Clodion, qui la conquit, après qu'il y eut péri plus de 50000 hommes de part & d'autre. Regnacaire, iſſu de la Famille Royale de France, ſe fit Roi de Cambray l'an 496, ſuivi de quelques troupes Françoiſes, qui demeurerent avec lui dans l'idolâtrie, après que le Roi Clovis eût reçu le Baptême; mais ce Prince ayant gagné, l'an 500, une victoire complete ſur Regnacaire, il le priva de la vie & du Royaume, & la Ville de Cambray reçut la lumiere de la Foi par les Prédications de ſaint Vaaſt.

Le Cambreſis échut, l'an 843, à

LE CAMBRESIS.

Charles-le-Chauve, Roi de France; & en 870, après la mort de l'Empereur Lothaire, ſon frere, à qui ce Pays avoit été cédé, il devint l'objet d'une longue guerre entre les Empereurs, les Rois de France, & les Comtes de Flandres. Baudouin I, Comte de Flandres, prit Cambray, & la donna à ſon troiſieme fils, Raoul. Les Empereurs la déclarerent depuis Ville libre & Fief de l'Empire, & lui donnerent beaucoup de privileges, principalement les trois Empereurs Othons, & Henri de Baviere, lequel donna, l'an 1007, ce Comté à l'Egliſe de Cambray & à ſon Evêque Erluin : ce qui fut confirmé en 1146, par Lettres de l'Empereur Conrard II, & en 1153 de l'Empereur Fréderic. Les Evêques en jouirent depuis ce temps-là paiſiblement. L'an 1511, l'Empereur Maximilien I érigea Cambray en Duché & Principauté du St. Empire; & l'Evêque Jacques de Croy y fit en cette qualité une entrée ſolemnelle, l'an 1512. L'Empereur Charles-Quint ſe rendit maître de la même Ville l'an 1543, du conſentement de ſon Evêque, Robert de Croy; Sa Majeſté y fit bâtir une Citadelle, & inveſtit ſon fils,

Philippe II, du titre de Bourgrave. Louis XV a rendu à l'Archevêque de Cambray des honneurs & des prérogatives attachés à ſon Siege, que ſes derniers Prédéceſſeurs avoient laiſſé perdre. LE CAMBRESIS.

ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

I. Saint-Diogene, Grec de nation, fut envoyé, vers l'an 390, par le Pape Sirice, pour être Evêque de Cambray & d'Arras. Il fut tué l'an 406, pendant la perſécution des Wandales, qui dura près d'un ſiecle.

II. St. Vaaſt, natif de Toul, fut ſacré, l'an 499, Evêque de Cambray & d'Arras, par ſaint Remi, Archevêque de Rheims. Il tira Clovis I, Roi de France, des erreurs de l'idolâtrie, & ſe rendit célebre par pluſieurs miracles. Il mourut l'an 539; ſon culte eſt beaucoup plus célebre à Arras, où l'on fait ſa Fête le 6 Février.

III. Dominique, Vicaire & Succeſſeur de ſaint Vaaſt, transféra le Siege Epiſcopal d'Arras à Cambray, où il demeura juſqu'en 1094; cet Evêque mourut vers l'an 552.

IV. Vedulfe, mort l'an 575 ou 580.

ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

V. St. Gery, natif d'Ivoy, mourut l'an 619, après avoir fondé un Monaſtere à Cambray, qui eſt maintenant un Chapitre de Chanoines; on célebre ſa Fête le 11 Août. Les Chapitres d'Aloſt & d'Ivoy lui ſont dédiés, ainſi que des Egliſes Paroiſſiales à Bruxelles, Valenciennes, Braine-le-Comte, &c.

VI. Bertoald, mourut l'an 627.

VII. St. Ablebert, mort en 633.

VIII. St. Aubert, mourut l'an 668; on fait ſa Fête le 13 Décembre. Il y a une belle Abbaye à Cambray, qui lui eſt dédiée.

IX. St. Vindicien, Vicaire & Succeſſeur de ſaint Aubert, mourut l'an 705; on célebre ſa Fête le 11 Mars.

X. St. Hildebert ou Emebert, frere de ſainte Gudule & de ſainte Pharaildе, & neveu de Pepin, Duc de Brabant, mourut l'an 715; on célebre ſa Fête le 24 Juin.

XI. Humolde, mort l'an 717.

XII. St. Hadulphe, Abbé de Saint-Vaaſt à Arras, mourut l'an 728; ſa Fête ſe célebre le 9 Mai.

XIII. Treuvard, mourut l'an 750.

XIV. Gunffride ou Godefroi, fils de St. Arnulphe, Martyr, mourut l'an 763.

ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

XV. Alberic, mort en 790.

XVI. Hildowarde, mort en 816.

XVII. Halitgaire, Prélat très-ſavant, mourut l'an 829.

XVIII. St. Thierri, mourut en 862.

XIX. St. Jean, Chapelain & Chantre du Roi Lothaire, fut élu l'an 865, & confirmé par le Pape; il mourut l'an 879.

XX. St. Rotard ſoutint de cruelles perſécutions des Normands, qui ruinerent, l'an 882, les Villes de Cambray & d'Arras; il mourut l'an 886.

XXI. Dodilon, Religieux & Prévôt de l'Abbaye de Saint-Vaaſt à Arras, mourut l'an 904.

XXII. Etienne, né en Alſace, mourut l'an 934.

XXIII. Fulbert, Brabançon, décéda l'an 956.

XXIV. Berenger, Allemand, couſin de l'Empereur Othon I, mourut l'an 957.

XXV. Engueran, Moine de l'Abbaye de Corbie, mort l'an 960.

XXVI. Ansbert, Moine de l'Abbaye de Saint-Vaaſt, & Archidiacre de Cambray, décéda l'an 965.

XXVII. Wibaut ou Wibode, natif

ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

de Cambray, Archidiacre de Noyon, mourut pendant la même année 965.

XXVIII. Tetdon ou Theudon, Allemand, Prévôt de l'Egliſe de Saint-Severin à Cologne, mort en 976.

XXIX. Rothard II, mort l'an 995.

XXX. Erluin, Archidiacre de Liege, obtint l'Evêché de Cambray par l'entremiſe de Notger, Evêque de Liege, malgré les intrigues d'Azelin, bâtard de Baudouin, Comte de Flandres, qui prétendoit à la même Dignité. Il décéda l'an 1012.

XXXI. Gerard de Florennes, Chapelain de l'Empereur Henri II, obtint l'Evêché, malgré les prétentions du ſuſdit Azelin, & de Sohier, frere de Gautier, Châtelain de Cambray. Il fonda un Chapitre & une Abbaye à Florennes, & mourut l'an 1049.

XXXII. St. Lietbert, Prévôt & Archidiacre de Cambray. Il fit vœu d'aller à la Terre-ſainte; mais ne l'ayant pu accomplir, il fonda l'Abbaye de Saint-Sépulcre à Cambray, où il choiſit ſa ſépulture, & mourut l'an 1076.

XXXIII. Gerard II, neveu de Lietbert, auparavant Moine & Prévôt de Saint-Vaaſt à Arras, mourut l'an 1092.

L'Egliſe d'Arras, qui avoit été pendant 500 ans unie à l'Evêché de Cambray, en fut ſéparée deux ans après par le Pape Urbain II, qui lui donna un Evêque particulier. ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

XXXIV. Manaſsès, Archidiacre de Rheims, fut élu, l'an 1093, par une partie du Chapitre de Cambray, l'autre étant pour l'Archidiacre Gaucher. Le premier fut confirmé par le Pape Urbain II au Concile de Clermont, & quelque temps après transféré à l'Evêché de Soiſſons.

XXXV. Gaucher, Archidiacre de Cambray, encourut la diſgrace du Pape Urbain II, à cauſe qu'il tenoit le parti de l'Empereur Henri IV, ennemi de Sa Sainteté. Il fut privé de l'Evêché l'an 1095, au Concile de Clermont; mais il fut maintenu par l'autorité de l'Empereur juſqu'en 1105.

XXXVI. Odon, Abbé de Saint-Martin à Tournay, fut élu & ſacré Evêque de Cambray au Concile de Rheims l'an 1106. Il mourut en opinion de ſainteté, à l'Abbaye d'Anchin, l'an 1113.

XXXVII. Bouchard fut ſacré l'an 1115; il reçut ſaint Norbert & ſes Compagnons, & mourut l'an 1133.

ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

Jean Comte de Hainaut; mourut l'an 1196, en voyageant vers la Terre-Sainte.

LIV. Guy de Collemieu, auparavant Chanoine de Cambray, & Archidiacre du Hainaut. Le Pape Clement V le transféra, l'an 1306, à l'Archevêché de Salerne, au Royaume de Naples; il décéda peu de temps après.

LV. Philippe de Marigny, ſon Succeſſeur, devint Archevêque de Sens l'an 1309, où il mourut l'an 1325.

LVI. Pierre de Levy, auparavant Evêque de Maguelone, fut transféré, l'an 1324, à l'Evêché de Bayeux.

LVII. Guy de Boulogne, auparavant Evêque de Tournay, décéda l'an 1330.

LVIII. Guillaume d'Auxonne, Chancelier de Louis de Nevers, Comte de Flandres, fonda un College dans l'Univerſité de Paris, & devint Evêque d'Autun l'an 1344.

LIX. Guy de Levy de Vantadour, fut transféré, l'an 1348, à l'Evêché de Vabres.

LX. Jean Lanſon, mort l'an 1349.

LXI. Pierre d'André, auparavant Evêque de Noyon & de Clermont, mourut l'an 1368.

ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

LXII. Robert de Geneve, premiérement Chanoine de Paris, puis Evêque de Térouane, en 1368, Evêque de Cambray, & Cardinal en 1371. Après la mort du Pape Grégoire XI, les Cardinaux ayant élu le Pape Urbain VI, les Cardinaux François choisirent, l'an 1378, ce Robert de Geneve, âgé de 36 ans, qui prit le nom de Clément VII, & tint le Siege à Avignon. Par son élection commença ce fâcheux Schisme, qui déchira l'Eglise pendant cinquante ans. Clément VII mourut à Avignon l'an 1394.

LXIII. Gerard de Dainville, auparavant Evêque d'Arras & de Térouane, fonda un College dans l'Université de Paris, & mourut l'an 1378.

LXIV. Jean de t'Serclaes, natif de Bruxelles, Archidiacre du Hainaut dans l'Eglise de Cambray, mourut l'an 1389.

LXV. André de Luxembourg, mort l'an 1396.

LXVI. Pierre d'Ailly, Chanoine & Archidiacre de Cambray, Docteur de Paris, Grand-Aumônier de France, Cardinal & Administrateur des Evêchés de Cambray, Lavaur, Orange, & du Puy en Velay. Il étoit né à Compiegne

Évêques de Cambray.

en 1350, de parents pauvres, qui ne laiſſerent pas de l'élever avec ſoin. Il fut d'abord Bourſier au College de Navarre à Paris, puis Docteur de Sorbonne; enſuite Chancelier de l'Univerſité, Confeſſeur & Aumônier du Roi Charles VI: c'eſt delà que vint ſa grande fortune. Il fut, ſans contredit, un des plus ſavants Prélats du Concile de Conſtance, & il y contribua beaucoup à l'extinction du grand Schiſme d'Occident. Il mourut à Avignon, où il étoit Légat du Pape Martin V, le 8 Août 1419. Pendant que le Cardinal d'Ailly tenoit le parti de l'anti-Pape Clément VII, la partie du Dioceſe de Cambray, qui eſt en Brabant, ſuivoit celui du Pape Urbain VI & de Grégoire XII, ſon Succeſſeur; & elle fut gouvernée, pour le Spirituel, par Jean de Baviere, Evêque de Liege, qui prit auſſi le titre d'Adminiſtrateur de l'Evêché de Cambray.

LXVII. Jean de Gavre, fut élu Evêque de Cambray, l'an 1414, par la réſignation du Cardinal d'Ailly, & mourut l'an 1438.

LXVIII. Jean de Bourgogne, fils naturel de Jean-le-Hardi, Comte de Flandres, Prévôt de St. Pierre à Lille, & de

St. Donat à Bruges, décéda l'an 1440.

ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

LXIX. Henri de Berghes, Chancelier de l'Ordre de la Toiſon d'or, & Abbé Commandataire de Saint-Denis, près de Mons, mourut l'an 1502.

François de Buſleyden, Luxembourgeois, Archevêque de Beſançon, Prévôt de Saint-Lambert à Liege, & de Saint-Donat à Bruges, & Doyen de Notre-Dame à Anvers, obtint auſſi l'Evêché de Cambray en Commande; mais il mourut dans la même année 1502, après avoir été nommé auſſi au Cardinalat.

LXX. Jacques de Croy, Prévôt des Cathédrales de Liege & d'Arras, Doyen de Saint-Omer, &c. mourut l'an 1516. Ce fut en faveur de ce Prélat que l'Empereur Maximilien I érigea Cambray en Duché & Principauté du St. Empire, titres que ſes Succeſſeurs ont toujours conſervés depuis, en ſe qualifiant de *Ducs de Cambray*, *Princes du Saint-Empire*, quoiqu'ils ne ſoient plus reconnus comme tels aux Dietes de l'Empire, où ils n'ont ni voix ni ſéance.

LXXI. Guillaume de Croy, Abbé Commandataire d'Affligem, fut fait Cardinal l'an 1517, & l'année ſuivante

ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

Archevêque de Tolede. Il mourut à la Diete de Worms l'an 1521, âgé de 23 ans, d'une chûte qu'il fit à la chaſſe.

LXXII. Robert de Croy, Prévôt de Sainte-Gertrude à Nivelle, & de Notre-Dame à Saint-Omer, étoit frere du précédent, auquel il ſuccéda l'an 1519, & mourut l'an 1556.

Juſqu'à ce temps-là l'Evêché de Cambray avoit été Suffragant de l'Archevêché de Rheims; mais à l'inſtance de Philippe II, Roi d'Eſpagne, il fut érigé en Archevêché l'an 1559, par le Pape Paul IV, qui lui donna pour Suffragants les anciens Evêchés de Tournay & d'Arras, & les nouveaux Evêchés de Saint-Omer & de Namur. Comme les Archevêques de Rheims n'avoient point voulu conſentir à l'érection de cet Evêché en Archevêché, ils ont toujours prétendu qu'elle étoit nulle : ce qui a continué juſqu'à l'an 1696, que Charles-Maurice le Tellier, Archevêque de Rheims, y a conſenti; & pour le dédommager, on unit à ſon Archevêché la Menſe Abbatiale de Saint-Thierri, de Bénédictins de près Rheims.

ARCHE-

Archevêques de Cambray.

I. Maximilien de Berghes, fut nommé à cette Dignité l'an 1559, par le Roi Philippe II; & l'élection que le Chapitre avoit faite de Robert de Bréderode, pour Coadjuteur de Robert de Croy, fut cassée. Il prit possession de cet Archevêché le 22 Mars 1562 : trois ans après il tint un Concile Provincial, & mourut l'an 1570.

II. Louis de Berlaimont, auparavant Chanoine de Cambray & de Liege, & Prévôt de Sainte-Waudru à Mons, tint un Concile Provincial à Mons l'an 1586, auquel préfida avec lui Jean-François Bonhomme, Evêque de Verceil, & Nonce Apostolique aux Pays-Bas. Ayant été chassé de Cambray par les Huguenots François, il administra l'Evêché de Tournay, & mourut à Mons l'an 1596.

III. Jean Sarrasin, Religieux & Abbé de Saint-Vaast à Arras, & Conseiller du Conseil d'Etat à Bruxelles, mourut l'an 1598.

IV. Guillaume de Berghes, Evêque d'Anvers, devint, en 1601, Archevêque de Cambray, où il mourut en 1609.

ARCHEVÊQUES DE CAMBRAY.

V. Jean Richardot, Evêque d'Arras, fut fait Archevêque en 1609, & mourut en 1614.

VI. François de Buiſſeret, Evêque de Namur, devint Archevêque l'an 1614, & mourut à Valenciennes l'année ſuivante.

VII. Henri-François Van-der-Burch fut transféré, en 1616, de l'Evêché de Gand à la Métropole de Cambray, & mourut en 1644.

VIII. Joſeph de Bergaigne, de l'Ordre de ſaint François, dernier Evêque de Bois-le-Duc, fut nommé, en 1646, à l'Archevêché de Cambray; il mourut en 1647, ſans avoir réſidé, étant Ambaſſadeur aux Conférences pour la Paix de Munſter.

IX. Gaſpar Nemius, Docteur en Théologie à Douay, & Evêque d'Anvers, devint, en 1649, Archevêque de Cambray : il y mourut en 1667.

X. Ladiſlas Jonart, Evêque de Saint-Omer, paſſa à la Métropole de Cambray l'an 1671, & mourut en 1674.

XI. Jacques-Théodore de Brias, Evêque de Saint-Omer, fut fait Archevêque en 1675, & mourut en 1694, âgé de 80 ans.

XII. François de Salignac de la Motthe-Fénelon, un des quarante de l'Académie Françoiſe, & Précepteur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, petit-fils de Louis XIV, Roi de France, fut nommé à cet Archevêché par Sa Majeſté T. C. en vertu d'un Indult Apoſtolique, & fut ſacré le 10 Juillet 1695. ARCHEVÊQUES DE CAMBRAY.

On auroit lieu d'être ſurpris ſi nous paſſions légérement ſur l'Epiſcopat d'un homme qui ſera toujours regardé comme un des plus beaux génies du ſiecle de Louis XIV, & un des plus dignes Prélats qui ait paru depuis long-temps dans l'Egliſe. Il étoit né au Château de *la Motthe-Fénelon*, en Quercy, le 6 Août 1651, & il fit ſes premieres études dans l'Univerſité de Cahors. Il vint enſuite à Paris, où il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique. Tout ce que les anciens Grecs & Romains ont imaginé de plus beau, en fait de Poéſie & d'Eloquence, étoit imprimé dans ſon eſprit, & il avoit trouvé le ſecret de ſe l'approprier. Le *Télémaque*, qu'il compoſa pour inſtruire le Duc de Bourgogne dans l'art de regner, eſt un Livre inimitable, où les beautés que nous admirons dans les Poëmes d'Homere, de Virgile, de Sophocle, d'Eu-

ARCHEVÊQUES DE CAMBRAY.

ripide, de Pindare & d'Anacréon, ſe trouvent répandues avec profuſion, & amenées ſi naturellement, qu'elles ſemblent couler de ſource. Les vives & brillantes images de l'ancienne Mythologie y ſont employées avec tant d'art & de ménagement, qu'elles ne ſervent qu'à inſpirer l'horreur du vice & l'amour de la vertu. C'eſt une eſpece de Poëme, (car ce ſeroit trop dégrader cet Ouvrage, que de lui donner le nom de *Roman*,) dans lequel, quoiqu'il ſoit écrit en proſe, on retrouve tous les charmes & toute l'harmonie de la plus belle Poéſie. M. Ramſay y a mis une Préface, dans laquelle il démontre que toutes les regles du Poëme épique y ſont exactement obſervées. Dans l'Ecrit intitulé : *Direction pour la conſcience d'un Prince*, M. de Fénelon nous repréſente toute la force & toute l'âpreté du ſtyle de Démoſthene. S'il étoit permis d'emprunter le langage de la Fable, dont il a fait un ſi bel uſage dans ſon Télémaque, on diroit que tout ce qu'il écrivoit, ſembloit être dicté par les Graces. Dans ſon *Traité de l'éducation des Filles ;* dans celui où il prouve *l'exiſtence de Dieu ;* dans ſa Lettre à l'Académie

Françoiſe; dans ſes *Sermons;* dans ſes *Lettres particulieres;* dans ſes *Mandements;* dans ſes *Inſtructions Paſtorales;* dans ſes *Traités de Théologie*, on reconnoît par-tout ce ſtyle enchanteur, qui n'appartenoit qu'à lui. Il eut le malheur de ſe tromper ſur ce que les Théologiens appellent *l'Amour de Dieu pur & déſintéreſſé*; il crut que cet amour peut être dans l'homme un état fixe & permanent, quoique les ames les plus fortes & les plus élevées ne puiſſent en faire que des actes paſſagers. Il expoſa ſon ſyſtême dans un Livre intitulé, *Explication des Maximes des Saints:* ce Livre trouva un adverſaire redoutable dans M. de Boſſuet, Evêque de Meaux, qui l'attaqua vivement. M. de Fénelon ſe défendit; & tout ce que la Théologie a de plus ſubtil & de plus élevé, fut pouſſé de part & d'autre juſqu'aux dernieres préciſions. ARCHEVÊQUES DE CAMBRAY.

Ils firent enſuite, chacun de leur côté, l'apologie de la conduite qu'ils avoient tenue dans cette affaire: matiere moins ſeche & moins abſtraite que les queſtions qu'ils avoient traitées juſqu'alors. *La Relation du Quiétiſme*, par M. de Boſſuet; *la Réponſe à cette Relation*, par

ARCHEVÊQUES DE CAMBRAY

M. de Fénelon; *la Replique à cette Réponſe*, par M. de Boſſuet; & les *Réflexions ſur cette Replique*, par M. de Fénelon, ſont quatre pieces d'Eloquence où ces deux grands Hommes, dont l'honneur ſe trouvoit réciproquement attaqué, ſemblent avoir épuiſé toutes les reſſources de leur génie. Jamais Rome & Athenes ne virent un combat ſoutenu de part & d'autre, avec plus de force & plus de dignité, pas même lorſque Démoſthene plaida contre Æſchine, & Cicéron contre Hortenſius.

Rome condamna le Livre de M. de Fénelon, qui ſe ſoumit à la condamnation avec une modeſtie & une grandeur d'ame qui lui fit plus d'honneur dans ſa défaite, que s'il eût été victorieux. Le bruit & la durée de cette querelle avoit déplu au Roi, qui le relégua dans ſon Dioceſe en 1697, & il ne reparut plus à Paris ni à la Cour. Le Dioceſe y gagna l'avantage ineſtimable de poſſéder un Prélat d'une piété exemplaire, d'une charité ſans bornes, d'un abord facile, d'une converſation charmante, & d'une application conſtante & infatigable à tous les devoirs de ſon état. Il mourut à Cambray, univerſellement chéri &

regretté des grands & des petits, le 7 Janvier 1715, âgé de 63 ans. ARCHEVÊQUES DE CAMBRAY.

C'eſt dommage que l'on n'ait pas encore donné au Public un Recueil complet de ſes Ouvrages. Il y a lieu d'eſpérer que la poſtérité les raſſemblera tôt ou tard, & qu'elle ne ſouffrira pas que tant de chefs-d'œuvres puiſſent avoir le ſort des Pieces fugitives, qui n'ont qu'un temps, & qui ont beſoin d'être réunies pour avoir un établiſſement ſolide dans les Bibliotheques.

Jean d'Eſtrées, Abbé de Preaux, d'Evron & de Saint-Claude, en Bourgogne, Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Membre de l'Académie Françoiſe, Conſeiller d'Etat, &c. fut nommé à cet Archevêché le premier de l'an 1716, par Louis XV, Roi de France; mais il mourut à Paris le 3 Mars 1718, âgé de 52 ans, ſans avoir été ſacré.

XIII. Joſeph-Emmanuel de la Tremouille de Noirmouſtier, Cardinal depuis l'an 1706, Abbé de Saint-Amand, de Saint-Etienne à Caen, &c. Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Miniſtre du Roi à Rome, fut nommé à l'Archevêché de Cambray par

ARCHEVÊQUES DE CAMBRAY.

Louis XV, le 4 Mars 1718; il avoit été nommé auparavant à l'Evêché de Bayeux. Le Pape Clément XI le sacra lui-même le 30 Mai 1719, & il mourut à Rome le 10 Janvier 1720, âgé de 62 ans, sans avoir jamais résidé.

XIV. Guillaume du Bois, * Conseiller d'Etat & Ministre des Affaires étrangeres, Abbé de Saint-Bertin, de Bourgueuil, de Saint-Juste, d'Airvaux, de Berg-Saint-Vinox & de Nogent, &c. fut nommé à cet Archevêché l'an 1720, & fut sacré le 9 Juin suivant à Paris, par le Cardinal de Rohan, Evêque de Strasbourg. Le Pape Innocent XIII le nomma Cardinal le 16 Juillet 1721, & l'année suivante il devint premier Ministre d'Etat en France, sous la direction du Duc d'Orléans. Il mourut à Versailles le 10 Août 1723, âgé de 67 ans, sans avoir résidé; & après sa mort, le Duc d'Orléans prit la qualité de premier Ministre.

XV. Charles de Saint-Albin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Saint-Ouen de Rouen &

* Fils d'un Apothicaire de Brive-la-Gaillarde, dans le Limousin.

de Saint-Evroult, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, ci-devant Evêque & Duc de Laon, Pair de France, ayant été sacré le 26 Avril 1722, par le Cardinal de Rohan, fut nommé à l'Archevêché de Cambray le 17 Octobre 1723, dont il prêta serment au Roi le 12 Mars suivant. ARCHEVÊQUES DE CAMBRAY.

Le Diocese de Cambray est encore à présent d'une très-grande étendue. Avant l'érection des nouveaux Evêchés, il comprenoit presque tout le Hainaut & la plus grande partie du Brabant, faisant en tout 1757 Paroisses : mais présentement il n'en contient que 598 & 96 Succursales, avec quatorze Abbayes de l'Ordre de saint Benoît, sept de Cîteaux, huit de saint Augustin, & trois de Prémontré. Il étend même sa Juridiction sur une partie de la Ville de Tournay, & sur huit Paroisses du Tournaisis. *

* Les Armes du Cambresis sont, de l'Empire, chargées en cœur d'un écusson d'or à trois lions d'azur.

LA VILLE DE CAMBRAY.

QUelques Auteurs ſoutiennent que Camber, Roi des Sicambres, *qui* vivoit du temps de Servius Hoſtilius, Roi des Romains, a été le fondateur de cette Ville, & qu'elle en a reçu le nom: on dit en latin *Cameracum ;* Antonin, dans ſon Itinéraire, l'appelle *Samarobrina.*

Elle eſt ſituée ſur la riviere de l'Eſcaut, qui la traverſe d'un côté, éloignée de cinq lieues de Douay, & de ſept de Valenciennes, de neuf d'Arras, de Péronne & de Saint-Quentin.

Son ancienneté ſe prouve par l'Evêché même, établi dès le quatrieme ſiecle. C'eſt une belle Ville, bien bâtie & très-forte, ayant deux Châteaux, l'un dit de Selles, & l'autre dit de Cantimpré, & une Citadelle ſituée ſur une hauteur, d'où elle commande toute la Ville. L'Empereur Charles-Quint fit bâtir cette Citadelle l'an 1543, afin d'empêcher les François de s'emparer de cette Place. Il y a ſix Portes, mais il n'y en

LA VILLE DE
CAMBRAI

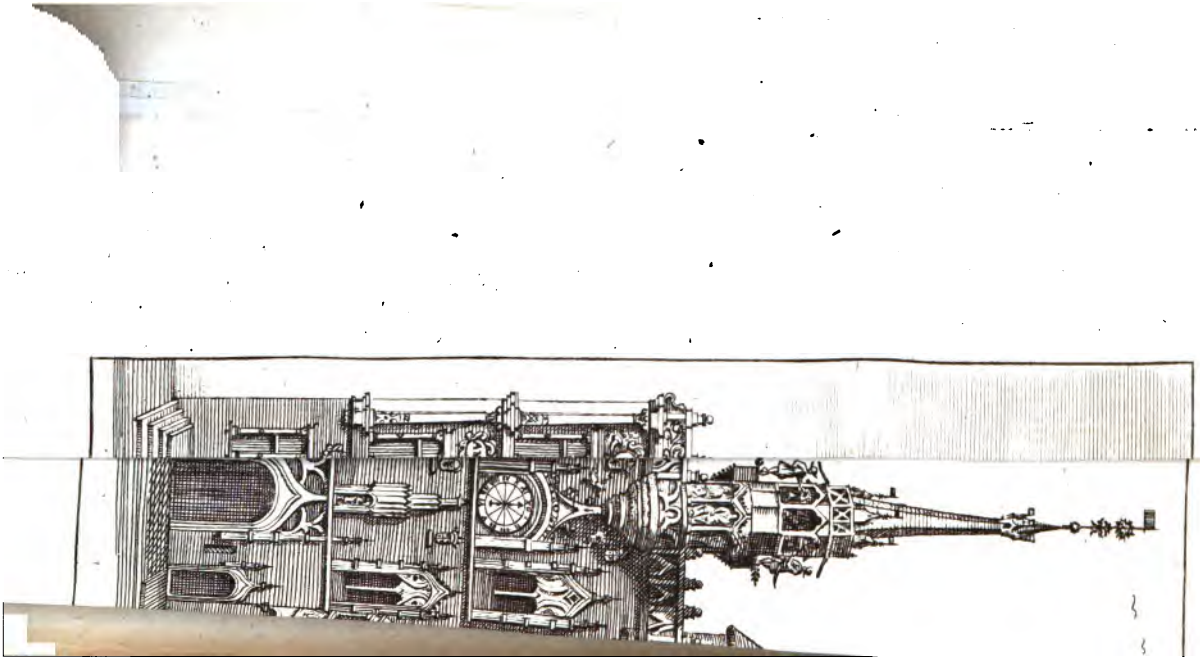

que quatre ouvertes : les deux yant été bouchées & les Ponts s, pour étendre les fortifica- uxquelles on a travaillé ſans diſ- er pendant pluſieurs années. Les du côté de la Citadelle & de la Notre-Dame, ſont très-profonds és dans le roc, & minés outre Les autres Foſſés ſont remplis que l'Eſcaut fournit, par le moyen luſes, qui ſervent auſſi aux inonda- Les baſtions & les cavaliers, qui éfendus de pluſieurs demi-lunes, nt une deſcription militaire.

s rues ſont grandes & propres; les belles aboutiſſent à une grande Pla- où eſt l'Hôtel-de-Ville, ſuperbe- bâti, avec une horloge digne de la oſité des Voyageurs, comme on peut par le plan qu'on en a deſſiné. La e d'armes eſt très-belle, & ſi gran- qu'elle ſeroit capable de contenir te la garniſon en bataille. Cambray très-renommé par les toiles fines 'on y fabrique, & dont il ſe fait un and débit.

CAMBRAY.

L'Egliſe Métropolitaine, qui eſt dé- iée à Notre-Dame, eſt très-belle. On it que l'Archevêché vaut annuellement

CAMBRAY. 60000 écus. Le Chapitre, qui eſt le plus illuſtre & le plus riche du Pays, eſt compoſé de quarante-cinq Chanoines, parmi leſquels il y a dix Gradués, dont les Prébendes ſe conferent par élection, à trois nobles Diocéſains, à trois Docteurs ou Licenciés en Théologie, autant en Droit, & à un Médecin. Les Dignités ſont, la Prévôté, qui eſt à la collation du Pape; le Doyenné, qui eſt électif, & quatre Archidiaconés, dits du Cambreſis, du Hainaut, de Valenciennes & du Brabant. Il y avoit encore autrefois les Archidiaconés de Bruxelles & d'Anvers, & la Tréſorerie, qui ont été ſupprimés. La Chantrerie, quoique très-conſidérée, n'eſt pas une Dignité, non plus que l'Ecolâtrerie & la Théologale.

Le Pape & l'Archevêque conferent les Prébendes, qui ne ſont pas affectées, chacun dans ſes mois alternatifs; exceptés les ſix Canonicats Syndicaux, que le Chapitre confere abſolument, ainſi que ceux des quatre demi-Prébendés, qui ont rang de Chanoines; mais les deux plus anciens ſeulement, ont voix au Chapitre. Outre tous ceux-ci, il y a cinquante-trois Chapelains, dont vingt-

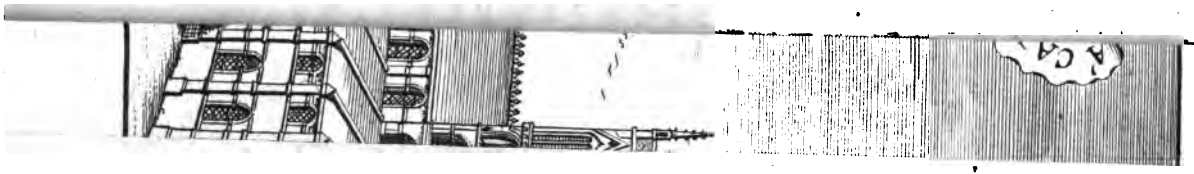

C

huit Bénéfices ſont nommés Vicariaux, & vingt-huit Canoniaux, & un autre uni à la Cure de Saint-Gangulphe. On les diviſe encore en grande & petite Communauté. CAMBRAY.

L'Egliſe de Cambray, qui eſt une des plus anciennes de l'Europe, doit ſes commencements à l'Evêque ſaint Gery, & ſes premieres richeſſes à Dagobert I, Roi de France, qui lui donna les Villages d'Onaing & de Quoroube, ſitués entre Mons & Valenciennes. En 882, les Normands la brûlerent entiérement; elle fut rebâtie par l'Evêque Etienne, & par ſes Succeſſeurs, Fulbert & Enguerand. En 1149, l'Evêque Nicolas Claret la fit rebâtir telle qu'elle eſt préſentement.

On voit dans cette Egliſe un grand nombre de Chapelles très-riches, & de tombeaux magnifiques. Son clocher, qui eſt de pierre de taille en pyramide, eſt très-haut & rempli de belles cloches. Cette grande machine a été achevée l'an 1161, par les ſoins de l'Evêque Nicolas, qui choiſit ſa ſépulture au pied de cette tour. L'horloge, qui paſſe pour une merveille, fut l'ouvrage d'un Berger; elle fut achevée en 1397; elle

:que diſtinctement les heures, les
rs & les années, avec le cours du
eil & de la Lune. Avant que l'heure
ne, un coq ſort & bat des ailes, &
Ange ſonne de la trompette. On fait
er auſſi, par le moyen de certains
ɔrts, de petits perſonnages de bron-
qui repréſentent la Paſſion du Sau-
r, en faiſant des actions, comme de
er les clous ſur la Croix, la lever, &c.
s tout cela ne ſe repréſente que de
ips en temps.

l y a dans cette Egliſe une Chapelle
eſt très-riche, bien ornée, & éclai-
de pluſieurs belles lampes d'or &
gent : on voit à côté de l'Autel,
s une niche ſuperbe, ornée de quan-
de pierreries enchaſſées dans l'or &
ɟent, le tableau de la ſainte Vierge,
ɔn aſſure avoir été peint de la main
ăint Luc. Cette niche eſt couverte
ı voile très-riche, qu'on leve pour la
ɛ voir au Peuple.

.e Chœur de cette Métropole eſt
ſtruit à la Romaine; l'Autel eſt au
ımencement du Chœur, n'ayant
ın gradin, avec un riche Tabernacle,
côté ſix chandeliers & quelques re-
aires; le tout d'argent. On voit cet

Autel au travers d'un grillage de fer très-bien exécuté, ainſi que les portes collatérales, qui ſont grillées de même façon. Le Siege de l'Archevêque & les Formes des Chanoines ſont au fond du Chœur. Le tréſor y eſt très-riche, par les Reliquaires, les beaux ornements, & autres raretés qui s'y trouvent. CAMBRAY.

Outre l'Egliſe Métropolitaine, il y a l'Egliſe Collégiale de Saint-Gery, fondée par le même Saint pour des Religieux de ſaint Benoît, qui furent ſécularisés l'an 832, par ſaint Thierry, Evêque de Cambray. L'ancienne Egliſe ayant été raſée l'an 1540, par ordre de l'Empereur Charles-Quint, qui fit bâtir la Citadelle en ce lieu, les Chanoines ont fait depuis ce temps-là leurs Offices dans celle de Saint-Vaaſt, dite maintenant de Saint-Gery. Il y a trente-ſix Chanoines, ayant pour Dignitaires le Prévôt, qui eſt à la nomination du Pape; le Doyen, qui eſt électif, & l'Ecolâtre; outre ſix Grands-Vicaires & quelques Chapelains.

L'Egliſe Collégiale de Ste. Croix a été fondée l'an 1070, par un riche Seigneur, nommé Ellebaut le Rouge. Les

CAMBRAY. Chanoines, qui ſont au nombre de douze, ont pour chef un Tréſorier, & dépendent entiérement du Chapitre Métropolitain.

L'Abbaye de Saint-Sépulcre, de l'Ordre de ſaint Benoît, a été fondée vers l'an 1060, par ſaint Liethert, Evêque de Cambray, qui y fut enterré l'an 1075. L'Egliſe a été rebâtie à la moderne depuis quelques années, & peut tenir rang parmi les plus belles de tout le Pays. Les grillages qui ferment le Chœur, ſont très-bien travaillés, à peu près comme ceux de la Métropole. Cette Abbaye ſe fait diſtinguer par la régularité de ſes Religieux, & leur application aux Etudes.

L'Abbaye de Saint-Aubert a été commencée par ſaint Eloy, & rétablie l'an 1066, par l'Evêque Liethert, qui y mit des Chanoines Réguliers, après en avoir ôté les Séculiers, qui ne voulurent point renoncer à la propriété, ni vivre en communauté. Leur Egliſe étant d'une ſtructure ancienne & gothique, on a commencé à la rebâtir depuis quelques années; la nef eſt achevée, & l'on a démoli le vieux Chœur, pour en bâtir un nouveau.

L'Ab-

L'Abbaye de Cantimpré, de Chanoines Réguliers de saint Augustin, autrefois située dans le Fauxbourg de Cambray, auprès d'une Porte qui en a retenu le nom, a été démolie pour y étendre les fortifications de cette Porte. L'Abbé & sa Communauté subsistent encore, & se sont retirés depuis; savoir, la Communauté au Prieuré de Bellingue en Hainaut, dépendant de l'Abbaye; & l'Abbé a résidé, tantôt dans leur Refuge à Cambray, & tantôt dans le Prieuré de Bellingue. CAMBRAY.

Il y a encore l'Abbaye de Premy, Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, lesquelles furent fondées au Fauxbourg de Cambray vers l'an 1185, par l'Evêque Roger. Leur Couvent ayant été détruit par les guerres, elles se retirerent en cette Ville, & acquirent, vers l'an 1596, la Maison que les Freres Jérônimites avoient abandonnée, & où ils avoient enseigné autrefois les Humanités. Il y a aussi une Abbaye de Dames Bénédictines Angloises, dirigées par deux Religieux de leur Ordre & de leur Nation.

Outre ces Abbayes, il y a les Prieurés ou Couvents de Religieuses; savoir,

CAMBRAY. de Saint-Lazare, qu'on dit avoir été destiné pour Hôpital de Lépreux, mais formé en Monaſtere de Filles, qui ſuivent la Regle de ſaint Benoît; & de celles de Saint-Jacques-au-Bois, qui ſont ſous la Regle de ſaint Auguſtin, avec l'habit noir, & qui ſortent pour le ſoin des malades.

Les Paroiſſes ſont celles de St. Vaaſt, rebâtie en 1654; de Saint-Martin, conſtruite en 1447; de Saint-Georges, de Saint-Nicolas, de Sainte-Eliſabeth, de Saint-Eloy, de Saint-Gangulphe, & celle de la Madelaine, qui avoit un beau clocher, dont la fleche, fort haute, fut démolie en 1553, à cauſe qu'on en découvroit tout ce qui ſe faiſoit dans la Citadelle, qui eſt contiguë.

Les autres Couvents de la Ville ſont, les Récollets, reçus en 1266; les Jéſuites, qui y enſeignoient les Humanités, en 1562; les Capucins, en 1585; les Carmes déchauſſés, en 1653; les Clariſſes, en 1490; les Filles de ſainte Agnès, les Béguines, & deux grands Hôpitaux nommés de Saint-Julien & de Saint-Jean, où les Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin ont grand ſoin des malades.

CAMBRAY.

L'Archevêque Vander-Burch a fait une fondation magnifique pour environ cinquante pauvres Filles, qu'on nomme Bourſieres, qui ſont nourries & enſeignées pendant ſept ans par les Filles de ſainte Agnès. Ce terme étant expiré, on les habille de neuf, & l'on donne deux cents florins à chacune, quand elles prennent un état qui leur eſt convenable. L'Ecole des Pauvres eſt auſſi de la fondation de cet Archevêque.

Les Juriſdictions de la Ville de Cambray ſont, le Magiſtrat, compoſé d'un Prévôt & de quatorze Echevins, avec deux Conſeillers-Penſionnaires, deux Greffiers, &c. L'Official de Cambray exerce deux ſortes de Juriſdictions, l'une Eccléſiaſtique, ſemblable à celle des Officiaux des autres Dioceſes; l'autre civile, par laquelle il connoît des Cauſes perſonnelles, tant à Cambray que dans le Cambreſis. Le Bailliage du Cambreſis, de la Feuillée, du Chapitre Métropolitain, de Saint-Gery, de Saint-Aubert, de Saint-Sépulcre, &c. ſont autant de Juriſdictions particulieres dans Cambray.

On ſigna le 10 Décembre 1508, en cette Ville, un Traité de Paix entre

CAMBRAY. l'Empereur Maximilien I, & Charles, Prince d'Eſpagne, ſon petit-fils, d'une part; & Louis XII, Roi de France, & Charles d'Egmont, Duc de Gueldres, de l'autre. La fameuſe Ligue entre le Pape Jules II, Maximilien I, Louis XII, Ferdinand V, Roi d'Arragon, & pluſieurs Princes d'Italie, y fut auſſi conclue contre la République de Veniſe. Marguerite d'Autriche, Ducheſſe Douairiere de Savoie, la ſigna pour l'Empereur; le Cardinal d'Amboiſe, pour le Pape & pour le Roi de France; & l'Ambaſſadeur d'Arragon pour le Roi Ferdinand. Cette Ligue, qui ſe nomme encore la Ligue de Cambray, portoit, que le Pape, l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Arragon, s'entr'aideroient pour recouvrer les démembrements de leurs Etats uſurpés par les Vénitiens.

En 1520, on y conclut auſſi un Traité de Paix entre l'Empereur Charles-Quint & François I, Roi de France, par l'entremiſe de Marguerite d'Autriche, tante de cet Empereur, & de Louiſe de Savoie, Ducheſſe douairiere d'Angoulême, mere de François I. Il n'y a jamais eu aux Pays-Bas de Congrès

plus célebre, puiſqu'il s'y trouva huit Cardinaux, dix Archevêques, trente-trois Evêques, quatre Princes ſouverains, 72 Ducs & Comtes, & plus de 400 Seigneurs. Cette Paix fut ſurnommée *la Paix des Dames*, à cauſe qu'elle fut ménagée & conclue par les deux Princeſſes, que l'on vient de nommer. CAMBRAY.

En 1576, les Confédérés du parti du Prince d'Orange, ſe rendirent maîtres de Cambray & de la Citadelle, ſous la conduite de Baudouin de Gavre, Baron d'Inchy, qui la ſurprit au commencement du mois d'Octobre, étant d'intelligence avec le Sr. de Gouy, Lieutenant, Commandant dans la Ville. La Garniſon Eſpagnole, commandée par le Seigneur de Licques, fut faite priſonniere de guerre.

En 1581, les troupes du Prince de Parme, ſous les ordres du Marquis de Roubaix, la vinrent aſſiéger, & lui couperent les vivres; la famine y fut ſi grande, que les Aſſiégés furent contraints à la fin de ſe nourrir de chair de cheval, de chiens & de chats; une vache s'y vendoit 200 livres, un mouton 50, la livre de beurre 24 ſols, & une once de ſel 8 ſols; mais le Duc d'Alençon Siege de Cambray.

CAMBRAY. ayant été appellé au secours des Etats, & déclaré Protecteur de la liberté du Pays, la secourut, & y fit une entrée solemnelle le 18 Août 1581, prenant en même-temps possession, tant de la Ville que de la Citadelle. Le Baron d'Inchy étant mort peu de temps auparavant, Jean de Montluc, Seigneur de Balagny, trouva le moyen de s'emparer de la Ville & de la Citadelle, qu'il occupa tyranniquement l'espace de quatorze ans.

Principauté de Cambray.

Il étoit fils de Jean de Montluc, Evêque de Valence & de Die, Ministre d'Etat, & frere cadet de Blaise de Montluc, Maréchal de France. Ce Prélat fut employé jusqu'à seize fois en différentes Ambassades, ce qui lui fit prendre pour devise ce Vers de Virgile: *Quæ Regio in terris nostri non plena laboris?* c'est-à-dire : " Y a-t-il quel-" que Pays dans le monde qui n'ait été " témoin de mes travaux?

Sans embrasser ouvertement la Secte des Calvinistes, il fut toujours un de ses plus zélés défenseurs; il approuvoit sur-tout leur opinion sur le mariage des Prêtres, parce qu'elle étoit favorable à son incontinence; & non content de

l'approuver, il ne ſe fit aucun ſcrupule de la ſuivre : car il contracta un mariage ſecret avec *Anne Martin*, dont il eut un fils, connu ſous le nom de Balagny, & qui fut, dit-on, *légitimé ;* c'eſt-à-dire, que l'Evêque le reconnut pour ſon fils, par un Acte authentique, qui ſeroit regardé aujourd'hui comme un Acte nul & ſcandaleux ; mais dans le temps des troubles du Calviniſme, les Regles canoniques étoient mal obſervées. Balagny fut même regardé par les Calviniſtes comme un fils légitime ; & comme il avoit reçu de la nature des talents ſupérieurs, le vice de ſa naiſſance ne l'empêcha pas de faire une grande fortune ; il s'attacha au Duc d'Alençon, qui le fit Gouverneur de Cambray en 1581, & il trouva le moyen de ſe maintenir dans ſon Gouvernement, après la mort de ce Prince. Il ſe déclara d'abord pour le parti de la Ligue, & il épouſa Renée de Clermont-d'Amboiſe, femme habile & courageuſe, qui partit de Cambray pour aller trouver Henri IV à Dieppe, dans le deſſein de le réconcilier avec ſon mari ; elle négocia ſi heureuſement, qu'Henri IV, qui vouloit gagner à quelque prix que ce fût les Sei-

CAMBRAY.

CAMBRAY. gneurs en état de lui réſiſter, conſentit que Balagny demeurât maître de Cambray, en qualité de Prince ſouverain de cette Ville, & qu'il lui donna le Bâton de Maréchal de France : mais il ne conſerva pas long-temps cette Principauté ; car les Eſpagnols, ſous les ordres du Comte de Fuentes, vinrent attaquer Cambray le 8 Août 1595. La Ville ſe rendit d'abord par le ſoulevement des Bourgeois, qui ſe ſaiſirent de la grande Place, & ouvrirent leurs Portes aux Eſpagnols. Le Comte de Fuentes étant entré dans la Ville, attaqua la Citadelle avec 72 pieces de canon, & la preſſa ſi vivement, que le Sr. de Balagny ne pouvant pas être ſecouru par le Roi de France, ni par les Etats, fut obligé de la rendre le 9 Octobre ſuivant. Les habitants reconnurent alors Philippe II, Roi d'Eſpagne ; mais l'Archevêque & le Chapitre ne voulurent pas le reconnoître pour Souverain.

Siege de Cambray en 1671. Cette Ville ayant été long-temps ſous la Maiſon d'Autriche, fut aſſiégée en 1677, après la priſe de Valenciennes, par Louis XIV, Roi de France, qui commandoit en perſonne au ſiege, avec une armée de 50000 hommes, ayant

sous lui les Maréchaux de Luxembourg, de Schomberg, de la Feuillade & de Lorges. Dom Pedro de Zavalla, Espagnol, y commandoit avec une garnison composée de six Régiments d'Infanterie & de 1400 chevaux : la Place fut investie le 18 Mars ; la tranchée ouverte le 28 ; & la Ville se rendit par capitulation le 5 Avril, & la Citadelle le 17 du même mois. Le Gouverneur, qui avoit été blessé pendant le siege, sortit avec sa garnison, réduite à 2000 hommes, deux pieces de canon & deux mortiers. CAMBRAY.

Ainsi les François sont demeurés maîtres de Cambray & du Cambresis, depuis l'an 1678, en vertu de la Paix de Nimegue. Cette Ville n'étoit rien alors, en comparaison de ce qu'elle est devenue depuis ; car ils n'ont pas cessé de travailler pendant un grand nombre d'années à la fortifier réguliérement.

Le Cardinal Du Bois, Archevêque de Cambray, procura à cette Ville l'avantage des Conférences, qu'on y commença l'an 1722, pour la Paix, entre l'Empereur Charles VI & Philippe V, Roi d'Espagne, & pour régler, en même-temps, les intérêts de plusieurs autres Princes de l'Europe. Les Ambas- Congrès de Cambray en 1722.

CAMBRAY. sadeurs de l'Empereur étoient, le Comte de Windisgratz & le Baron de Pentenrieder; ceux de France, le Comte de Morville & M. de Saint-Conteſt; ceux d'Eſpagne, le Comte de San-Eſtevan & le Marquis de Beretti-landi; ceux d'Angleterre, Mylords Polwart & Witwort; le Marquis de Corſini (enſuite Cardinal) étoit Envoyé du Grand-Duc de Toſcane, &c. Le Congrès fut ouvert ſolemnellement le 25 Janvier 1724; mais il fut diſſous de ſoi-même, parce que la Paix fut conclue ſecrétement à Vienne entre l'Empereur & l'Eſpagne, le 30 Avril 1725, par les négociations du Baron de Riperda, Miniſtre d'Eſpagne. On transféra enſuite le Congrès à Soiſſons, lequel reçut un pareil échec par deux Traités ſuivants, conclus l'un à Seville, & l'autre à Vienne.

La Ville de Cambray a produit un Hiſtorien célebre, qui a écrit en François, dans le vieux langage qu'on parloit de ſon temps, l'*Hiſtoire de France*, depuis l'an 1400 juſqu'à l'an 1467: c'eſt *Enguerrand de Monſtrelet*. Il étoit Gentilhomme d'extraction, & il fut Gouverneur de Cambray. On l'accuſe d'être trop partial pour la Maiſon

de Bourgogne, à laquelle il étoit attaché. CAMBRAY.

On voit à deux lieues de Cambray, l'Abbaye de Vaucelles, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, laquelle a été fondée en 1132, du temps de saint Bernard. On prétend, qu'il y a eu autrefois jusqu'à sept cents Religieux. L'Abbaye est belle & magnifique, ainsi que l'Eglise, qui a 400 pieds de longueur. L'Archevêque de Cambray jouit d'une partie des revenus de cette Abbaye, où il y a un Abbé Régulier. On a conclu, en 1555, dans cette Abbaye, une Treve entre l'Empereur Charles-Quint & son fils Philippe, alors Roi d'Angleterre & de Naples, d'une part; & Henri II, Roi de France, de l'autre. Le Comte de Lalain, Grand-Bailli du Hainaut, & les Conseillers Renard, Tisnac, Bruxelles & Scotio, la signerent au nom de l'Empereur & du Roi son fils. Gaspar de Coligni, Amiral de France, & Sébastien de l'Aubespine, la signerent au nom du Roi de France. *

* Les Armes de Cambray sont d'or à trois lions d'azur.

*LA VILLE DE CATEAU-CAMBRESIS.**

ELle eſt ſituée ſur la Seille, ſur les confins du Hainaut, à deux lieues de Landrecies, & à cinq de Cambray. Erluin, Evêque de Cambray, fit bâtir ce Château, auquel l'Empereur donna les Privileges de Ville l'an 1001, l'érigeant en même-temps en Comté & Souveraineté pour l'Evêque & ſes Succeſſeurs, avec le droit de battre monnoie. L'Archevêque de Cambray en eſt encore aujourd'hui en poſſeſſion, de mê-

* Les Gens du Pays ont nommé cette Ville *Cateau-Cambreſis*, par une prononciation vicieuſe du mot de *Château*, au-lieu duquel ils diſent *Cateau*; mais on doit obſerver que cette prononciation, toute défectueuſe qu'elle eſt, a été adoptée en France par un uſage conſtant : ainſi l'on doit dire, en parlant de cette Ville, *Cateau-Cambreſis*, & non *Château-Cambreſis*; mais on ne ſuit pas la prononciation du Pays quand on y prononce *Car* au-lieu de *Char*, ou *Cat* au-lieu de *Chat*, par la raiſon que l'uſage le veut ainſi. *Sic volet uſus.*

me que de plusieurs Villages de sa dépendance, qui sont exempts de Tailles & de Gabelles. CATEAU-CAMBRESIS.

L'Eglise principale de Cateau-Cambresis est dédiée à saint Martin; la seconde Paroisse l'est à la sainte Vierge. Il y a un Couvent de Récollets, un de Sœurs-Grises, & l'Abbaye de Saint-André, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui a été commencée en 1021, par l'Evêque Gerard, & achevée par Lietbert, son Successeur. Les Religieux y choisissent leur Abbé, qui est ensuite confirmé & béni par l'Archevêque de Cambray, comme Seigneur souverain. L'Abbaye de Femy, Religieux du même Ordre, en dépend présentement, ainsi que le Prieuré de Berlaimont, en Hainaut.

Le Cateau-Cambresis devint célebre par ce Traité de Paix si désavantageux à la France, qu'on y fit le 3 Avril 1559, entre Philippe II, Roi d'Espagne, & Henri II, Roi de France, qui rendit aux Espagnols 150 Villes, pour retirer de leurs mains celles de Saint-Quentin, de Ham & du Catelet. Ferdinand de Tolede, Duc d'Albe; Guillaume de Nassau, Prince d'Orange; Ruy Gomez

CATEAU-CAMBRESIS.

de Silva, & Antoine Perenot, Evêque d'Arras, la signerent au nom de Philippe II. Le Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, le Duc de Montmorenci, Jean d'Albon, Jean de Morvilliers, Evêque d'Orléans, & Claude de l'Aubespine, pour Henri II. Christine, Duchesse de Lorraine, fut la Médiatrice de cette Paix, où l'on conclut un double mariage entre Henri II, & Isabelle, fille de Philippe II; & entre Marguerite, & Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie. Les deux Rois s'y obligerent aussi de procurer la continuation du Concile de Trente, & de maintenir, de toutes leurs forces, la Religion Catholique.

On voit au Village de Honnecourt, près de Cateau-Cambresis, une ancienne Abbaye de Bénédictins, laquelle est du Diocese de Cambray. Elle fut fondée dès l'an 670, pour des Religieux & des Religieuses; mais les dernieres furent renvoyées, & le Monastere fut longtemps assujetti à l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. Ensuite cette Abbaye ayant été ruinée, l'Archevêque de Brias en fit un Prieuré, qu'il soumit à l'Abbaye de St. Sépulcre. Dom Claude de

Hove, premier Prieur de ce lieu, y rétablit l'Egliſe, les Cloîtres & la diſcipline monaſtique, & mourut Prévôt de N. Dame de la Chapelle à Bruxelles l'an 1706. Il y a cependant un Abbé Commandataire à Honnecourt, qui jouit des biens ſitués en Picardie. CATEAU-CAMBRESIS.

Le Maréchal de Grammont commandant l'armée de France avec le Maréchal de Rantzaw, fut battu à plate couture dans les environs de cette Abbaye l'an 1642, par le Général Lamboy, qui commandoit les troupes d'Eſpagne.

Le Chapitre de Wallincourt, au Cambreſis, eſt compoſé d'un Doyen & de ſept Chanoines: c'eſt ce qu'il y a de plus modique en fait de Prébendes.

L'Abbaye du Mont-Saint-Martin, de l'Ordre de Prémontré, n'eſt pas éloignée de celle de Honnecourt; elle dépend auſſi du Dioceſe de Cambray, quoique ſituée en Picardie. Ses commencements ſont de l'an 1117, ſous le ſaint Abbé Garimbert; elle a eu longtemps des Abbés Commandataires, juſqu'à ce que, l'an 1664, la Menſe Abbatiale fut réunie à l'Archevêché de Sens, en dédommagement de l'érection du nouvel Archevêché de Paris. On

CATEAU-CAMBRESIS.

avoit commencé à y introduire la réforme des Prémontrés l'an 1701 ; mais elle a ſouffert beaucoup d'oppoſitions. C'eſt derriere l'enclos de cette Abbaye que l'Eſcaut prend ſa ſource, comme auſſi la Somme & la Sambre. *

* Les Armes de Cateau-Cambreſis ſont de gueules au château ſommé de trois tourettes couvertes d'argent.

Fin du Tome troiſieme.

TABLE

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce troiſieme Volume.

A.

ABbayes ſituées dans le Hainaut, *Page* 217
Abbaye de Cambron, ſituée en Hainaut, 307
Abbayes ſituées dans la Prévôté de Valenciennes, 258 & *ſuiv.*
Abbayes ſituées dans le voiſinage de Binche, en Hainaut, 299
Abbayes ſituées dans la Châtellenie de Lille, 130 & 131
Abbayes ſituées dans le Bailliage de Douay, 150 & *ſuiv.*
Abbayes ſituées dans la Châtellenie de Furnes, 36
Abbayes ſituées aux environs d'Oudenarde, 9
Aloſt, Ville de Flandres, 74; priſe & ſaccagée par les Rebelles, 76; priſe & enſuite cédée par les François; *ibid.*
Amand, (Saint-)Ville du Tournaiſis, 195. Riche Abbaye ſituée dans cette Ville, 196
Ardenbourg, Ville de la Flandre Hollandoiſe, 101. Ses Communautés Religieuſes détruites, 102. Les François aſſiegent cette Ville ſans ſuccès, *ibid.*

Armentieres, Ville du Pays conquis, 199
Ath, Ville du Hainaut, assiégée par le Maréchal de Catinat, 266. Eloge de ce Maréchal, 268
NB. Ce fut la victoire de Staffarde qui lui valut le Bâton de Maréchal : il l'avoit quand il gagna celle de la Marsaille ; ainsi l'on n'a pas dû dire que ce furent ces deux victoires qui lui méritèrent cette haute Dignité : c'est une faute qu'il faut corriger dans son Eloge.
Avesnes, Ville du Hainaut, 290

B.

Bailleul, Ville de Flandres, 49
Bassée, (la) petite Ville de la Flandre Françoise, 212
Bavai, ancienne Ville du Hainaut, 300
Beaumont, petite Ville du Hainaut, 295
Berg-Saint-Vinox, Ville de Flandres, 36 ; ses Eglises & ses Maisons Religieuses, 38 ; prise & fortifiée par les François, 39
Bellœuil, Château situé à deux lieues d'Ath, remarquable par ses magnifiques jardins, 270
Biervliet, Ville de la Flandre Hollandoise, 107
Binche, Ville du Hainaut, 296
Bouchain, Ville du Hainaut, 279. Sieges qu'elle a soutenus, 280
Bourbourg, Ville de Flandres, 50. Sieges qu'elle a soutenus, 51. Ses Eglises & ses Couvents, 51 & 52
Braine-le-Comte, Vil-

le du Hainaut, 314
Bouvines, Village du Tournaisis, 195. Bataille de Bouvines, *ibid.*

C.

CAdsant, Isle de la Flandre Hollandoise, 102
Cambresis, 321. Etats du Cambresis, 322. Pairies du Cambresis, *ibid.*
Cambray, Ville Capitale du Cambresis, 346. Noms des Evêques de Cambray, depuis l'an 390, 325. Noms des Archevêques de Cambray, depuis l'an 1559, 337. Eloge de M. de Fénelon, 339 & *suiv.* Diocese de Cambray: son étendue, 345. Description de la Ville de Cambray, 346. Siege qu'elle a soutenu, 357. Abbayes situées dans la Ville de Cambray, 352. Balagny, fils de Jean de Montluc, Evêque de Valence, est souverain de Cambray, 358. Congrès de Cambray, 362
Cassel, Ville de Flandres, 41. Deux grandes Batailles données près de Cassel, 44 & 45. Châtellenie de Cassel, 46
Cateau-Cambresis, Ville située sur les confins du Hainaut, 364. Célebre par le Traité de Paix entre la France & l'Espagne, de 1559, 365
Châtellenie de Courtray. Villes qui sont compriſes dans cette Châtellenie, *p.* 1 & *suiv.*
Chievres, Ville du Hainaut, 306
Chimay, petite Ville du Hainaut, 292

poſſédée ſucceſſivement par divers Seigneurs, 293
Comines, Ville du Tournaiſis, 203. Remarques ſur la vie de Philippe de Comines & ſur ſes Mémoires, 205
Condé, Ville du Hainaut. Sieges qu'elle a ſoutenus, 274 & *ſuiv.*

D.

Damme, Ville de Flandres, 69; aſſiégée par les François en 1213, 69 & 70
Denain : combat de Denain, 259
Dixmude, Ville de Flandres, 66; aſſiégée pluſieurs fois, 68
Douay, Ville de la Flandre Françoiſe, 131 : ſon Univerſité, 132 & *ſuiv.* Séminaires établis à Douay, 135. Célebres Docteurs de l'Univerſité de Douay, 137. Magiſtrat de Douay, 141. Sieges qu'elle a ſoutenus, 143 & *ſuiv.* Parlement de Douay, 146. Bailliage de Douay, 150
Dunkerque, Ville de Flandres. Port de Mer : ſes commencements, 23; aſſiégée pluſieurs fois, 24, 25. Deſcription du Port de Dunkerque, conſtruit par ordre de Louis XIV, 26 & *ſuiv.* Ce Port détruit en 1713 en vertu du Traité d'Utrecht, 32. Dunkerque vendue au Roi de France par le Roi d'Angleterre, 26

E.

Ecluſe, (l') Ville de la Flandre Hollandoiſe, 91. Siege de cette Ville, 92. priſe par les François en 1747, 95

Enghien, Ville du Hainaut, 308; poſſédée par des Princes de la Maiſon de Bourbon, 310: vendue par Henri IV, 309

F.

FOntenoy: bataille de Fontenoy, 192
Flandre Impériale, 72
Flandre Hollandoiſe, 90
Flandre Françoiſe, 108
Furnes, Ville de Flandres, priſe par les François, 33. Couvents établis dans cette Ville, 34. Sa Châtellenie, 35

G.

GRandmont, Ville de Flandres, 81
Gravelines, Ville de Flandres, fortifiée, 54. Bataille de Gravelines, 55. Sieges qu'elle a ſoutenus, 55 & 56
Guilain, (Saint-) Ville du Hainaut, aſſiégée par Louis XIV en 1651, 303. Autres Sieges qu'elle a ſoutenus, 304

H.

HAinaut, (le Comté de) 215. Pairies du Hainaut, 217 Etats du Hainaut, 227. Conſeil du Hainaut, 229. Noms des Comtes de Hainaut, depuis Remi, mort en 916, 219. Inauguration de l'Empereur Charles VI, comme Comte de Hainaut, 225
Halle, Ville du Hainaut, 316. Egliſe de Halle, célebre par la dévotion des Peuples, 317
Honnecour, Village ſitué près de Cateau-Cambreſis, célebre par la victoire que le Général

Lamboy remporta, en 1642, sur le Maréchal de Grammont, 367
Hulst, Ville de la Flandre Hollandoise : sieges qu'elle a soutenus, 96 & 97: prise par les François en 1747, 98

K.

Knoque, (le Fort de la) en Flandres, 60 : attaqué plusieurs fois, 61 & 62

L.

Landrecies, Ville du Hainaut, 284. Sieges qu'elle a soutenus, 284 & *suiv.*
Lannoy, petite Ville des Pays conquis, 210
Lessines, Ville du Hainaut, 311
Leuze, Ville du Hainaut ; son Chapitre, 305
Lille, Ville de la Flandre Françoise, 110; assiégée par Louis XIV en 1667, 111, Citadelle de Lille, fortifiée par le Maréchal de Vauban. Eloge de ce Maréchal, 112. Eglise de Saint-Pierre à Lille, 115. Ses Paroisses, 116. Ses Communautés Religieuses, 117 & 118. Chambre des Comptes de Lille, 119. Autres Juridictions établies à Lille, 120 & *suiv.* Fameux Siege de Lille, en 1708, 123. Châtellenie de Lille, 126

M.

Mardick, en Flandres, 57. Description du Canal de Mardick & de ses Ecluses, 58 & 59
Marimont, Château situé près de Bin-

che, brûlé par les François en 1548, 298
Maubeuge, Ville du Hainaut, 261. Chapitre des Chanoineſſes de Maubeuge, 262
Menin, Ville de Flandres, priſe par les François, 12; fortifiée par M. de Vauban, *ibid.* priſe par les Alliés en 1706, *ibid.*
Middelbourg, Ville de la Flandre Holſandoiſe, 99. Ses commencements, *ibid.* Ses Communautés Religieuſes détruites, 109
Mons, Ville Capitale du Hainaut, 231. Ses Magiſtrats, 232. Chapitre des Chanoineſſes de Mons, 233. Egliſes & Communautés Religieuſes de Mons, 236 *& ſuiv.* Siege qu'elle a ſoutenu, 239 *& ſuiv.* Dernier ſiege de Mons, 244. Prévôté de Mons, 245. Batailles de Saint-Denis & de Malplaquet, données près de Mons, 240 & 243
Mons-en-Puelle, Village ſitué près d'Orchies, dans le Tournaiſis, célebre par la victoire que Philippe-le-Bel, Roi de France, y remporta en 1306, 203

N.

Nieuport, Ville de Flandres, 62. Bataille donnée près de Nieuport, 65. Priſe par les François en 1745, 66
Ninove, Ville de Flandres, 84

O.

Orchies, petite Ville du Tournaiſis, 201

Oſtende, Ville de Flandres : ſes commencements, 14 & 15. Fameux ſiege d'Oſtende, qui dura trois ans, 16 & 17. Priſe par les Alliés en 1706, & par les François en 1745, 20. Compagnie d'Oſtende, établie en 1723, & abolie en 1731, 20 & 22

Oudenarde, Ville de Flandres. Cruautés que les Huguenots exercerent dans cette Ville en 1572, 6. Ses Magiſtrats, 7. Ses Communautés Religieuſes, 6. Oudenarde priſe par les Eſpagnols, après trois mois de ſiege, 8 ; par les François en 1658, *ibid.* aſſiégée inutilement par le Prince d'Orange en 1674, *ibid.* Bataille d'Oudenarde, gagnée par les Alliés en 1708, *p.* 10

P.

Pays des quatre Offices, 103

Philippeville, Ville du Hainaut, priſe en 1578, 289

Poperingue, Ville de Flandres, 53

Q.

Quesnoy, (le) Ville du Hainaut, 276 ; pris par les Alliés, & repris par les François, 277

S.

Sas de Gand, Ville de la Flandre Hollandoiſe, 104

Soignies, Ville du Hainaut, 312. Chapitre de Soignies, 313

T.

Termonde, Ville de Flandres, 77 ; aſſiégée & bombardée en 1706, 78

ourcoing, (Bourg de) 213
ournay, Ville de la Flandre Françoiſe, 153. Son Égliſe Cathédrale : ſon Chapitre, 154. Noms des Evêques de Tournay, depuis l'an 488, 167. Sieges que cette Ville a ſoutenus, 186 *& ſuiv.* Gouvernement civil & politique de la Ville de Tournay, 189. Sieges de Tournay, en 1709 & en 1745, 191. Tombeau du Roi Childeric, trouvé à Tournay, 155. Remarques ſur cette découverte, 159
Tournaiſis, 193. Abbaye de la Sauſſoye, ſituée dans le Tournaiſis, 194

V.

Valenciennes, Ville du Hainaut, 246. Deſcription de cette Ville, 247. Priſe d'aſſaut en 1677, 255. Prévôté de Valenciennes, 256
Villars; (le Maréchal de) ſon éloge, 281

W.

Waes, (Pays de) 86. Noms des principaux Bourgs ſitués dans ce Pays, 87

Y.

Ysendycke, Forteresſe de la Flandre Hollandoiſe, 106

Fin de la Table du Tome troiſieme.

ERRATA du Tome III.

Page 5, *ligne* 8, & eſt ſituée, *liſez* elle eſt ſituée.
49, *ligne* 8, ſous le Dioceſe, *liſez* dans le Dioceſe.
52, *ligne* 20, ſous le Dioceſe, *liſez* dans le Dioceſe.
86, *ligne* 2, Deſpauteres, *liſez* Deſpautere.
190, *ligne* 4, *deſcrition*, liſez *deſcription.*
214, *ligne* 10, Chapitre Cathédrale, *liſez* de la Cathédrale.
Ibid. ligne 25, Wallon-Brabant, *liſez* Brabant Wallon.

D D APR 9 1915

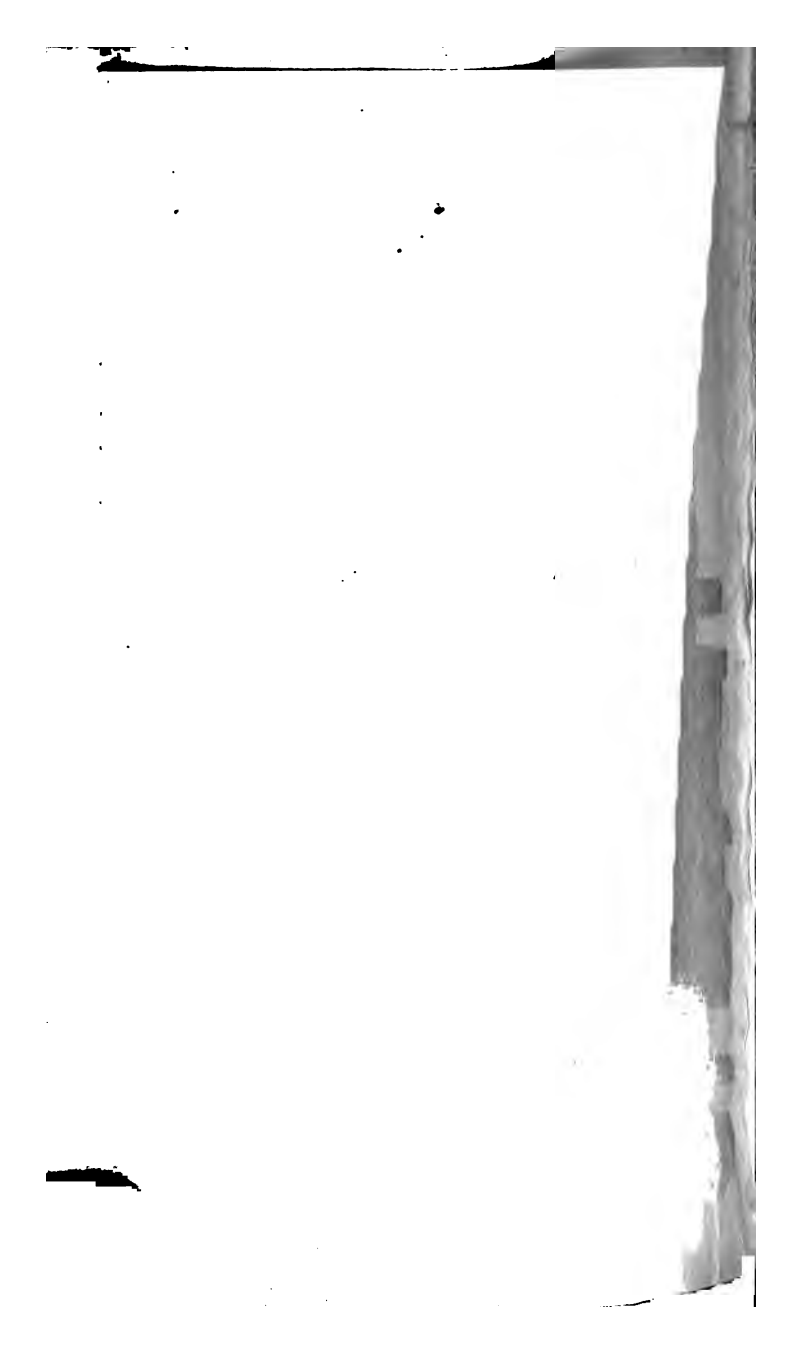

B'D APR 9 1915